

Etat et spécialistes sur la voie de l'entente

par Christian Coulée
"Il y a un véritable risque d'entente" dans le conflit qui oppose la Fédération des médecins spécialistes (FMSQ) au gouvernement du Québec.

Bien qu'il n'y ait eu aucune nouvelle proposition de la part de l'Etat hier, à la table des négociations il y a eu "déblayage sur les différents points en litige".

C'est ce que nous révé-

lait ce matin, Me Roger David, procureur et négociateur pour la Fédération des médecins spécialistes qui a assisté hier, à la troisième séance de négociation entre les deux groupes depuis l'arrêt de travail de 10 jours le mois dernier.

"Nous avons progressé positivement au cours des négociations d'hier et il faut admettre que nous avons fait un certain chemin sur la route de l'en-

tente" a précisé Me David.

Il nous fut cependant impossible d'obtenir les commentaires du président de la FMSQ, le Dr Raymond Robillard.

Cependant, nous avons appris qu'une réunion groupant les délégués de la FMSQ dans les différentes régions de la province se tiendra demain à Montréal et que le contenu des négociations en cours était l'un des prin-

cipaux points à l'ordre du jour.

Plus tôt, cette semaine, devant l'Assemblée nationale, le ministre de la Santé, M. Claude Castonguay, annonçant l'entente intervenue avec la FMOQ et également la reprise des négociations avec la FMSQ avait exprimé un optimisme modéré quant à la possibilité que des ententes partielles soient conclues sous peu "et que

l'on puisse en arriver à une entente complète avec la FMSQ dans des délais raisonnables".

Il avait cependant annoncé que les représentants du gouvernement à la table des négociations "apporteront des réponses positives ou des propositions aux demandes de la FMSQ".

Il a expliqué en outre que le gouvernement était disposé à inclure, (Suite à la page 2, 4e col.)

Bourassa

Réexaminer l'usage de la liberté

par Benoît LAVOIE

De la crise que le Québec traverse, le premier ministre Robert Bourassa tire une leçon: "Il est peut-être opportun de réexaminer l'usage de la liberté".

C'est la conclusion que ce dernier a fournie hier soir, alors qu'il participait au débat d'urgence de l'Assemblée nationale, en réponse à toutes les questions posées par les partis d'opposition sur les récents événements.

"Comme parti, nous sommes trop attachés à la liberté d'expression pour vouloir la limiter. Les interviews que je donnais à certains journalistes de l'extérieur révélaient jusqu'à quel point la liberté d'expression au Québec était quasi illimitée, quand les chefs de gouvernement se font traiter de chiens par les journaux.

"Dans combien d'autres pays civilisés serait-on emprisonné pour cela? C'est permis au Québec. On y a une liberté d'expression sans limite, mais il est peut-être temps de réexami-

ner cette liberté, ou du moins son usage; de réexaminer également les dangers inhérents à la violence verbale dans l'analyse et la recherche des solutions, dans l'élaboration des solutions".

Libre blanc sur le terrorisme et le crime organisé

(N. G.) — Le ministre de la Justice, Me Jérôme Choquette, a révélé ce matin à l'Assemblée nationale qu'un livre blanc est en préparation à son ministère concernant les projets gouvernementaux de protection de la société dans l'avenir contre (Suite à la page 2, 4e col.)

Parlant du plan en quatre étapes visant un renversement du gouvernement, M. Bourassa a dit que plusieurs Québécois n'ont jamais pu en admettre l'existence, à cause de la liberté d'expression que nous connaissons. Sans le nommer implicitement, il a montré l'existence de cette liberté qui permet la légalité du Parti québécois, en disant: "... nous sommes l'un des seuls pays au monde, dans l'histoire du monde, qui permet la liberté complète d'expression à un parti qui veut détruire le régime, librement, avec tous les moyens qu'il possède".

DE LA NAIVETE Interprétant souvent les (Suite à la page 2, 5e col.) Autres nouvelles en page 8

LE SOLEIL

★ 52 PAGES

73e ANNEE — No 267

QUEBEC, VENDREDI 13 NOVEMBRE 1970

PRIX QUINZE CENTS

Lise Balcer dit avoir loué avec Paul Rose la maison où Pierre Laporte fut étranglé

par Bernard RACINE

MONTREAL (PC) — A l'enquête du coroner sur les circonstances qui ont entouré la mort du ministre Pierre Laporte, trois témoins ont admis hier avoir rendu visite à la maison où le ministre a été détenu.

Le ministre du Travail du Québec, M. Laporte, âgé de 49 ans, a été enlevé de chez lui, le 10 octobre, par des hommes masqués, et son corps a été retrouvé, le 17 octobre, dans la malle arrière d'une automobile abandonnée près de l'aéroport de St-Hubert, en banlieue sud de Montréal. Le rapport de l'autopsie dit que le ministre a été étranglé avec une chaînette scapulaire qu'il portait au cou.

L'enquête a débuté samedi dernier et avait été ajournée après le témoignage de Bernard Lortie, qui a admis avoir participé à l'enlèvement du ministre, et celui de Mme Rose, mère de Paul et de Jacques Rose, tous deux recherchés en rapport avec l'enlèvement du ministre.

Les principaux témoins entendus hier ont été Lise Balcer, âgée de 21 ans, amie de Paul Rose; Jean-Luc Arène, âgé de 21 ans, producteur de spectacles et Normand Turgeon, étudiant de 22 ans. Tous trois sont au nombre des 24 personnes qui ont comparu la semaine dernière en Cour du Banc de la reine où des accusations de "conspiration" ont été portées contre eux. Tous trois ont demandé et obtenu la protection de la cour pour témoigner, ce qui signifie que, s'ils disent la vérité, leur témoignage ne peut servir contre eux lors d'un procès.

Lise Balcer a donné comme profession "journalière en chômage", son avocat, Me Gaétan Robert, s'est plaint au juge Jacques Trahan, qui a été désigné pour agir comme coroner, du fait qu'on ne lui avait pas remis une copie de la déclaration de sa cliente.

Il a demandé et obtenu la permission de s'entretenir avec sa cliente durant quelques minutes. La cour a été ajournée durant 15 minutes mais son entretien n'était pas encore terminé. L'avocat et sa cliente, retirés dans la boîte aux prévenus, lisaient les deux déclarations faites par la jeune fille à la police.

Enfin, après un délai d'une demi-heure, la séance a repris. La jeune fille aux longs cheveux bruns portait des "jeans" de toile blanche, un gilet vert foncé pardessus lequel elle avait enfilé une chemise militaire verte dont les manches étaient enroulées au-dessus du coude.

RENCONTRE

Comme dernière adresse, elle a donné le no. 1148 boulevard Roland-Therrien, à Longueuil. Elle a dit avoir rencontré Paul Rose, en mars dernier, à l'intersection des rues Ste-Catherine et Guy, à Montréal. Ils avaient parlé de louer une maison et Paul lui aurait dit qu'il en avait trouvé une, mais qu'il avait besoin d'une fille pour aller la louer.

Lise avait accepté de l'accompagner et était montée avec lui dans une auto bleue pour se rendre à St-Hubert, sur la rive sud.

Arrivé dans la rue Armstrong, le couple était allé voir un voisin et avait dit que tous deux étaient intéressés à louer la maison. La dame leur avait alors prêté une clé afin qu'ils puissent visiter la maison.

Paul était ensuite allé la reconduire et lui

avait donné rendez-vous pour le lendemain à la station de Métro de Longueuil. Elle s'était rendue au rendez-vous et, en compagnie de Paul Rose, était allée au bureau du propriétaire de la maison de la rue Armstrong. Elle a dit en avoir oublié et le nom et l'adresse.

Paul Rose avait fait passer la jeune fille pour sa femme et, sous le nom de Paul Blais, avait signé un bail pour la location de la maison et payé un mois de loyer. Au moment de partir, il avait rappelé que l'intérieur de la maison était sale et avait demandé au propriétaire de fournir la peinture pour lui permettre de faire le ménage.

Le propriétaire avait accepté et les avait envoyés chercher la peinture dans un magasin, après quoi le couple s'en était allé à la maison de St-Hubert. Il n'y avait aucun meuble dans la maison et tous deux ont couché là ce soir-là, dans des sacs de couchage.

MENAGE

Dès le lendemain, le couple s'était mis à faire le ménage de la maison et avait été aidé en cela de Jacques Rose qui Paul était allé chercher en auto. Tous trois ont peint durant près d'une semaine. Les deux frères sortaient quelquefois mais Lise Balcer restait à la maison. Au cours de la semaine, Bernard Lortie était venu et avait aidé à peindre la maison.

Par la suite, Paul avait acheté des meubles à crédit chez Woolco, probablement sous son vrai nom, a-t-elle dit. Il s'était ensuite absenté durant trois jours et était finalement revenu avec Lortie.

Lise dit qu'elle est demeurée dans cette maison à partir du début d'avril jusqu'au commencement du mois d'août. Durant cet-



Lise BALCER

te période, elle a vu à la maison Paul et Jacques Rose, Bernard Lortie, Normand Turgeon, Claude Morency, Jean-Luc Arène et Francis Simard.

Le groupe discutait des problèmes de la Maison du Pêcheur à Percé et vivait grâce à des cartes de crédit et des chèques de voyageurs, a dit le témoin.

Au début d'août, ils avaient commencé à parler d'enlèvement, mais superficiellement, sans nommer personne. Mais quelqu'un avait mentionné que la maison de la rue Armstrong pouvait servir de cache pour garder un otage.

Mais jamais on n'a mentionné en sa présence que la maison avait été louée pour cela. "Ces discours-là ont duré une semaine, mais moi j'étais pas d'accord. J'étais tannée de discuter de cela. J'ai dit: Je m'en vais à Percé."

A l'avocat qui lui demandait si ce genre de conversation était tenu plus par certains membres du groupe que par d'autres, elle a simplement répondu que Paul et Jacques en parlaient souvent.

GARAGE

Elle a aussi révélé qu'on avait discuté de la façon d'entrer l'auto dans le garage sans attirer l'attention. A une occasion, il avait été question "de mettre la personne dans une valise" pour la faire entrer dans la maison. "Il aurait fallu une grosse valise," a-t-elle commenté.

Les membres du groupe avaient aussi "affleuré" la nécessité de surveiller les allées et venues du personnage à enlever, et (Suite à la page 37, 6e col.)

\$15,000,000 en sous-traitance

SOMA double sa production et l'emploi d'ici 1973

par Jacques BARBEAU, envoyé du Soleil à Montréal

"La Société Renault a accepté de partager le risque de la Société de Montage Automobile (SOMA) en lui assurant annuellement un volume de production et en basant la numération de cette production sur des faits canadiens plutôt que de laisser l'usine québécoise quelque peu en concurrence avec les usines françaises".

Voilà l'essentiel d'une déclaration conjointe de la SOMA Inc., et des Automobiles Renault Canada Ltée par les voix de MM. André Martin, président et directeur général de SOMA, et Pierre Le Godec, vice-président et directeur-général de Renault Canada, réunis au siège social de la Société générale de financement, dont la SOMA est une filiale.

En conséquence, la SOMA et la Régie Renault déclarent que le nouveau protocole, signé entre elles, permettra à cause d'une production accrue de créer de nombreux nouveaux emplois.

Ainsi, dès la semaine dernière, la cadence de l'usine passait de 42 à 54 voitures par jour créant de ce fait, 40 nouveaux emplois. L'usine qui compte 400 employés devrait doubler son personnel d'ici trois ans.

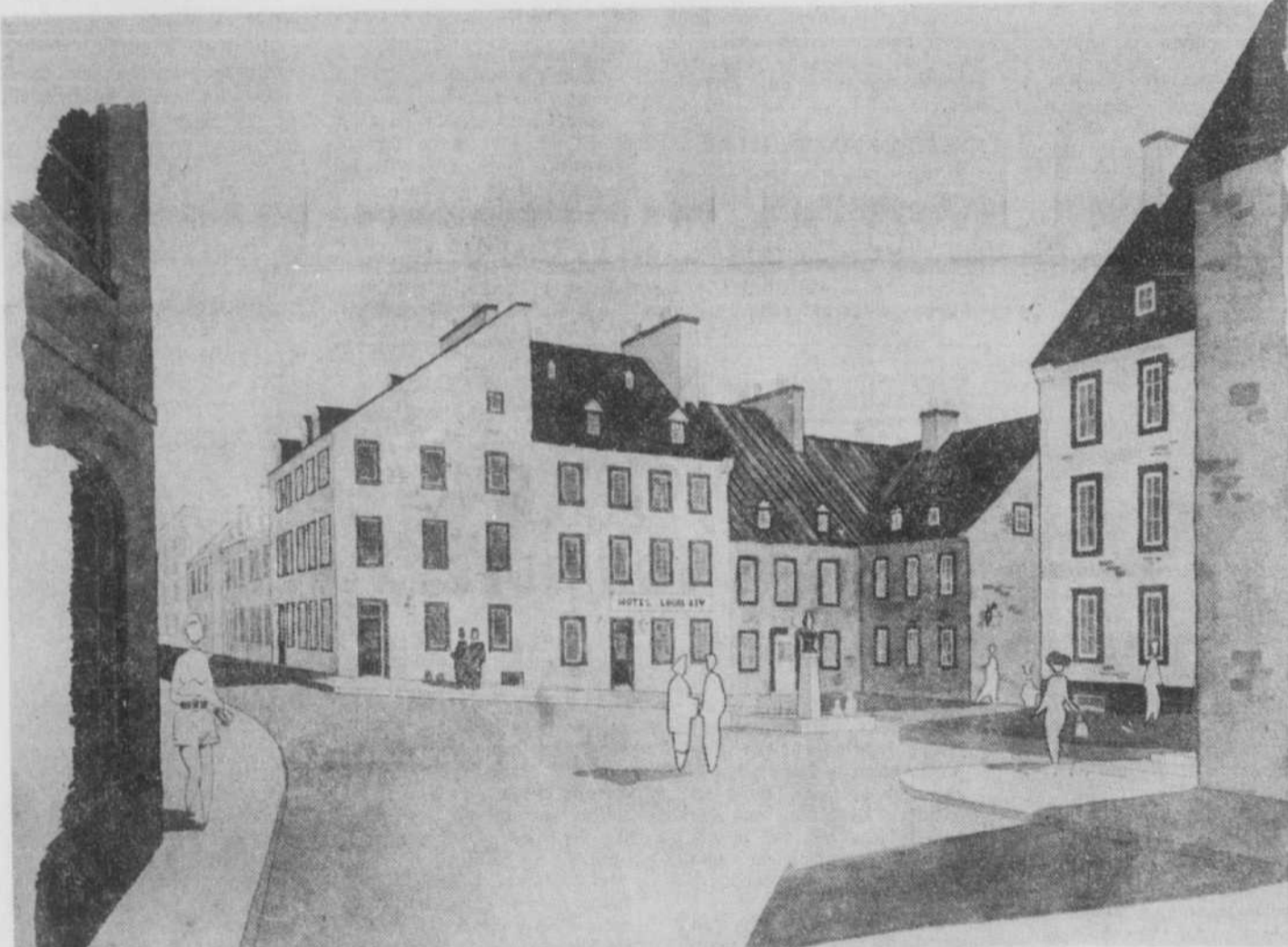
Il est prévu que, dès 1971, la SOMA produira plus de 14,000 voitures; le chiffre de 20,000 devrait être atteint avant 1973. La production de 1970 sera de 10,000.

Autre aspect intéressant de la conférence de presse donnée ce matin à Montréal, la SOMA achètera dans toute la mesure du possible des pièces d'automobiles canadiennes, possiblement pour \$15,000,000 avant 1973.

M. Claude Simard, ministre d'Etat à l'Industrie et au Commerce, a souligné l'importance économique de cette décision. "SOMA est une des entreprises qui met en oeuvre l'organisation industrielle moderne que j'appelle l'interdépendance des entreprises, ou, si l'on veut, la forme coopérative appli-



Le curé Charles Banville ne croit plus dans les mécanismes gouvernementaux d'application du plan et il exige que le gouvernement signe un contrat avec le fonds de recherche de l'université Laval, afin de faire débiter l'utilisation de la forêt et donner des emplois aux nombreux chômeurs. (Détails, page 9)



CA SERA BEAU, MAIS POUR QUI ?

"La Place Royale, quand elle sera rénovée, ça sera bien beau", a-t-on affirmé aux "gens de la place", lors d'une réunion d'information. "Mais, ça sera beau pour qui", demandent les "vieux de la vieille", qui revendiquent le

droit de continuer à vivre dans ce coin du Vieux Québec. "Est-ce qu'on veut nous écarter parce qu'on pourrait enlaidir le décor?", interrogent-ils. (Détails, page 2)

Atome —

La mise en marche de la centrale de Gentilly place le Québec dans l'ère atomique. — page 14

sommaire

Arts et Lettres 28 et 29
Annonces classées 32 à 36
A Québec aujourd'hui 28
Bandes dessinées 38
Bridges 34
Décès 39
Documents 18
Famille 26
Finance 10 et 11
Horoscope 33
Mots croisés 32
Patron 35
Sport 20 à 23
Télévision 15

la météo

Aujourd'hui: nuageux avec pluie intermittente. Demain: nuageux avec averses. Minimum: 40, maximum: 45. Les vents de l'est de 15 à 20 milles à l'heure. Aperçu pour dimanche: ensoleillé et plus frais.



Jean-Luc ARENE

Trois points de vue de l'Opposition sur la crise québécoise

Le gouvernement a profité de la crise pour rayer l'opposition

(Dr Camille Laurin)

par Benoit LAVOIE
Le Dr Camille Laurin, chef parlementaire du Parti québécois, est d'avis que l'on a grossi démesurément l'ampleur de la crise terroriste afin de permettre au gouvernement de démanteler toute opposition au régime.

Prenant part au débat d'urgence, hier après-midi, le Dr Laurin a estimé qu'il aurait fallu échanger la vie de MM. Cross et Laporte contre l'exil des prisonniers du FLQ.

"Une démocratie humaine et généreuse pour qui le droit à la vie est le premier des droits de l'homme, qui s'emploie par tous les moyens à protéger cette vie et à assurer son épanouissement, se doit toujours de préférer la vie des otages à une raison d'Etat étroite, raide, déshumanisée et implacable".

Le Dr Laurin, qui fut incidemment le seul des participants au débat à être copieusement invectivé, a dit qu'au cours de ce mois néfaste d'octobre, le gouvernement Bourassa aura fait reculer le Québec jusqu'aux jours les plus sombres des régimes Godbout et Duplessis, alors qu'au Québec le gouvernement se tenait silencieux, se laissant ridiculiser, baffouer et humilier par les Trudeau, Turner et Marchand.

Selon lui, le gouvernement fédéral a fait savoir au Québec qu'il valait mieux toujours être d'accord avec lui si l'on ne voulait pas sentir le poids de sa puissance. Il s'est demandé alors comment le Québec pourra maintenant réclamer des avantages du fédéral.

"Comment pourra-t-il, l'an prochain, manifester ne serait-ce qu'un semblant d'ingratitude à l'endroit de son sauveur?"

L'Angleterre a eu son Cromwell; le Québec possède maintenant son prince-protecteur qui règne à Ottawa, et il faudra que le Québec paie le prix de cette protection".

UNE DECISION INJUSTIFIEE

Le député de Bourget a critiqué le premier ministre Trudeau, qui se meut "dans l'univers glacé des principes", le "rigorisme" du ministre provincial Tetley, les propos "incendiaries" du maire de Montréal, M. Jean Drapeau et les hésitations du premier ministre Bourassa.

A ce dernier, il a demandé de nombreux éclaircissements sur les motivations de ses attitudes successives, affirmant notamment que les raisons fournies jusqu'à présent "ne nous apparaissent pas justifier la gravité et l'ampleur de la décision" de demander la proclamation de la Loi des mesures de guerre.

"Il fallait craindre, paraît-il, une insurrection. Le moins que l'on puisse dire est que cela reste à prouver... Tant que des preuves plus probantes ne nous auront pas été fournies, il est permis de penser qu'on a grossi le gander, soit par manque de contrôle de l'information, soit par panique, soit pour justifier rétroactivement une politique adoptée pour de tout autres motifs, vraisemblablement".

"L'intervention de l'armée et la Loi des mesures de guerre apparaissent comme un masque dirigé contre une opposition qui revendique avec un succès toujours grandissant la souveraineté du Québec et la disparition des inégalités sociales", a poursuivi le Dr Laurin.

Selon ce dernier, la crise offrait à l'administration Dra-

peau-Saulnier de Montréal l'occasion d'un règlement de comptes, passionnément souhaité depuis les manifestations qui s'y sont produites, l'opposition des comités de citoyens, des Jeunes Canadiens, la campagne du FRAP, etc.

"La tentation était si forte que Montréal s'adressa directement à Ottawa au lieu de s'en remettre au gouvernement du Québec comme la loi l'y obligeait. Pressions, manœuvres qui mettaient en danger deux otages dont la vie devenait moins importante qu'une revanche locale".

D'autre part, le ministre de la Justice du Québec, Me Jérôme Choquette, prenait les positions d'un homme coincé entre les ordres fédéraux et sa police qui demandait des pouvoirs spéciaux et devant laquelle il ne voulait pas perdre la face, a dit le Dr Laurin.

DES PAROLES DURES

A l'endroit du premier ministre Bourassa, il a dit se demander encore s'il a vraiment cherché à négocier. Et il a rappelé alors des paroles tragiques:

"Nous avons cru pour notre part qu'il consentirait à échanger la libération des prisonniers pour la vie de Pierre Laporte, qui venait de lui écrire: 'Tu as le pouvoir de décider de ma vie. Décide de ma vie ou de ma mort. Je compte sur toi et t'en remercie'".

Selon le Dr Laurin, il est vrai cependant qu'on ne saurait jamais satisfaire les terroristes, qui visent en dernière analyse à la révolution. "Mais, si l'on corrige les faits, c'est-à-dire les injustices sur lesquelles ils s'appuient, on leur enlève leur arme la plus puissante. Il reste ensuite à la police à exercer efficacement contre eux une action spécifique".

"Lévesque a un langage de mitrailleuse"

(Gabriel Loubier)

(Par B.L.) — Le député unioniste de Bellechasse, M. Gabriel Loubier, a qualifié hier soir les propos récents du chef du Parti québécois, M. René Lévesque de "langage de dynamite, de mitrailleuse".

Participant au débat d'urgence, il a dit que ce dernier, par ses propos, "a tué peut-être plus de cerveaux que n'importe quel terroriste au Québec aurait pu le faire en enlevant la vie à certains individus".

Selon ce dernier, si l'on doit individuellement et collectivement faire un examen de conscience, il ne faut plus continuer à tolérer au Québec des gens qui sont de beaux parleurs.

"Qui savent par des images capter l'attention des petits et qui savent, à ce moment-là, canaliser d'une façon extrêmement démagogique les passions du petit peuple en offrant des solutions miracles du jour au lendemain et en disant: moi seul je peux assurer le salut, la prospérité et la sécurité".

Donnant son parti en exemple, M. Loubier a dit qu'il y a encore place pour la mesure, pour l'équilibre et le bon sens au Québec.

"Peu importe la philosophie politique qui préside à l'administration sociale et culturelle dans quelque pays que ce soit, nous nous rendons compte qu'il n'y a pas de solution miracle et qu'il n'y a pas non plus dans le monde de thaumaturges politiques qui font que, du jour au lendemain, par une baguette magique on pourrait redresser tous les torts, toutes les injustices dans la société".

LA SECURITE PUBLIQUE

Terminant son intervention dans ce débat commencé avant-hier, le chef de l'Opposition officielle, Me Jean-Jacques Bertrand, a suggéré hier au ministre de la Justice de convoquer la commission parlementaire de la Justice afin d'examiner d'une manière approfondie tous les problèmes qui touchent à la sécurité publique de l'Etat du Québec.

"Nous pourrions également examiner les moyens, tout en dotant l'Etat de mécanismes et en lui accordant des pouvoirs parfois exorbitants, de voir comment nous pouvons concilier l'exercice de ces pouvoirs avec la sauvegarde des droits fondamentaux de la personne humaine, de toutes ces libertés dont on parle et dont parfois on se gargarise trop".

Il a terminé en disant que pour lui, la vraie révolution, c'est celle qui édifie et qui bâtit et non celle qui détruit et provoque la ruine.

La majorité est en train de se laisser mener par une minorité

(Camil Samson)

(Par B.L.) Appuyant sans réserve toutes les décisions gouvernementales prises au cours de la crise terroriste, le chef du Ralliement créditiste, M. Camil Samson, en a profité hier pour dénoncer tous ceux qui ne sont pas de cet avis.

Chaleureusement applaudi des banquettes ministérielles, M. Samson s'est d'abord attaqué au chef du Parti québécois, M. René Lévesque, aux chefs syndicaux, à Radio-Canada et a réclaté (lui aussi) un nettoyage chez les journalistes, dans les organes d'information.

Parlant de la Loi des mesures de guerre, il a dit: "On entend à gauche et à droite, dans les journaux, certains groupes de pression qui crient pour dénoncer la prétendue atteinte aux libertés de quelques membres de notre population, qui est l'infime minorité".

"On s'est servi des mesures de guerre peut-être pour incarcérer quelques centaines de personnes, mais pensons aussi qu'il y en a encore quelque 6 millions qui ne sont pas incarcérées, qui veulent leurs libertés et qui y ont droit".

La crise d'aujourd'hui, c'est selon M. Samson l'aboutissement d'infiltrations venant de l'extérieur, du travail de certains semeurs de troubles, de haine, qui, aujourd'hui prennent la vedette, soit dans nos postes de radio ou de télévision au dans nos journaux".

Aussitôt après cette accusation, le chef créditiste s'en est pris à M. René Lévesque, citant une longue liste de passages de déclaration qu'il a faits au cours de la crise.

"On en est rendu à voir cer-

tains chefs de groupes de pression qui, indirectement, ont tenté de soulever la population, de soulever la masse en disant comment le gouvernement agissait mal en ne voulant pas négocier de bonne foi avec le FLQ".

Par la suite, il indiqua que ces chefs étaient aussi les chefs syndicaux, qui n'auraient selon lui pas beaucoup de membres dans leurs associations si les cotisations syndicales obligatoires n'étaient pas retenues à la source.

RADIO-CANADA

Durant cette crise, nous avons vu de quelle façon se sont comportés les organes d'information, et surtout Radio-Canada qui appartient aux Canadiens, a noté M. Samson.

"Or, il a été facile de constater de quelle façon cet instrument de diffusion a été déséquilibré, de quelle façon on y a donné les premières pages à ceux qui prônaient, sinon la violence, du moins la négociation avec ceux qui veulent la violence". "Comme d'habitude, à Radio-Canada, on a fait place dans tous les programmes possibles, à la minorité".

"Le Ralliement créditiste du Québec veut que ce gouvernement fasse le nécessaire pour demander au gouvernement fédéral d'instituer une enquête sur les agissements de Radio-Canada durant la dernière crise. C'est ça qu'on demande, rien de moins".

Il a continué dans la même veine en disant que la majorité est en train de se laisser mener par le bout du nez par une minorité tapageuse qui a des infil-

trations dans plusieurs organes d'information.

Et montrant du doigt les courriéristes parlementaires, il a dit que plusieurs dans ce groupe devraient se reconnaître.

"C'est le temps qu'on dise exactement ce que la population pense, parce que la population ne pense pas comme l'information tente de nous le laisser croire".

Selon le chef créditiste provincial, les propriétaires de journaux ont la responsabilité devant la majorité de la population de faire le nettoyage qui s'impose.

Parlant des journalistes précitément, il a encore dit que "ces gens-là ont leur part de responsabilités dans la crise que nous connaissons actuellement".

DES VOEUX

Estimant que les gens honnêtes n'ont pas peur de la police et admettent ainsi la Loi des mesures de guerre, M. Samson a terminé en émettant des vœux pour que s'établisse un consensus entre les partis représentés à l'Assemblée nationale, afin d'apporter les remèdes qui s'imposent, dans tous les domaines de la société.

Demandant un mieux-vivre pour tous les citoyens de la province, le chef créditiste a dit que cela ne pourra être atteint que dans le respect de l'ordre et de l'autorité.

"Nous, du Ralliement créditiste, je pense que tous le savons nous avons le souci profond de ce respect de l'autorité et de l'ordre et nous n'avons pas l'impression pour ce faire que nos libertés sont brimées".

Pas de raison donnée au refus de Trudeau d'aller à Paris

OTTAWA (PC)—On a refusé, hier, au bureau du premier ministre Trudeau, de donner les raisons qui ont incité le chef du gouvernement canadien à ne pas assister au service religieux qui avait lieu à Notre-Dame de Paris en hommage au général Charles de Gaulle, décédé, lundi soir, à sa demeure de Colombey-les-Deux-Eglises.

On n'a d'ailleurs pas plus expliqué pourquoi le drapeau canadien n'avait pas été mis en berne, en signe de deuil, à l'annonce du décès de l'ancien président de la République française.

Le peuple canadien dit en pensée adieu à Charles de Gaulle

C'est en pensée que le peuple canadien a fait ses adieux au général de Gaulle, inhumé hier.

En certains endroits toutefois, des cérémonies religieuses ont souligné de manière encore plus tangible la perte de l'ancien chef de la République française.

À Québec, le premier ministre de la province, M. Bourassa, a assisté, hier matin, à une messe à la mémoire du général, en la Basilique de Québec. M. Bourassa était accompagné de plusieurs ministres de son cabinet ainsi que d'un certain nombre de députés et de personnalités de son gouvernement.

Après le service solennel, M. Bourassa s'est rendu au consul général de France, à Québec, où il a présenté ses condoléances à M. Pierre de Menthon, consul général de France.

A MONTREAL

Dans la Métropole canadienne, l'archevêque de Montréal, Mgr Paul Grégoire, à l'occasion d'un service funèbre célébré en l'église Notre-Dame, a offert ses sympathies personnelles à la famille du général, "à la grande famille française de Montréal et au peuple de France tout entier".

"La foi chrétienne, qui a été un ressort certain de la pensée et de l'action de Charles de Gaulle, doit illuminer aussi nos regards à l'heure où nous rendons hommage à cet homme qui a intensément vécu et combattu pour la cause de la paix et dont le dernier écrit porte précisément l'enseignement de "l'Espoir", a notamment déclaré Mgr Grégoire.

A OTTAWA

Le premier ministre du Canada, M. Trudeau, le leader du gouvernement au Sénat, M. Paul Martin, l'ambassadeur de France au Canada, M. Pierre Siraud, et environ 300 membres de la communauté française et du corps diplomatique, ont aussi assisté à un service funèbre en la Basilique d'Ottawa.

Les services a été célébré par Mgr J.-Aurèle Plourde, archevêque d'Ottawa.

Dans son homélie, Mgr Plourde a affirmé que le désir de l'expresident de la République française qu'il ne soit prononcé aucune oraison funèbre lors de ses funérailles, méritait d'être respecté. L'archevêque a proposé, à la place, à l'assistance, une méditation sur le sens chrétien de la mort. Auparavant, pourtant, il avait déclaré que le monde perdait en de Gaulle "un homme éminent", "qu'une page de l'histoire venait d'être tournée et une époque de prendre fin".

ral de Gaulle son "Vive le Québec libre", lancé du haut du balcon de l'hôtel de ville de Montréal, le 24 juillet 1967.

UN "NON-SENS"

"Vous pouvez en penser ce que vous voulez," a dit ce porte-parole se référant à cette hypothèse soulevée par The Guardian pour expliquer l'absence de M. Trudeau parmi les dizaines de chefs d'Etat de premiers ministres, dont le président Nixon, le chef d'Etat soviétique Nicolai Podgorny et le roi Hussein.

Toutefois, cet informateur a déclaré que l'autre raison soulevée par le journal britannique — une raison de sécurité — était un "non-sens".

Selon le journal, des officiers de la Gendarmerie royale auraient informé le premier ministre qu'il courrait le risque de se faire enlever par des étudiants québécois fréquentant la Sorbonne, s'il se rendait à Paris. Parmi ces étudiants plusieurs sont soupçonnés, selon le rapport du Guardian, d'être membres du Front de libération du Québec qui, le mois dernier, a enlevé le commissaire britannique James Cross et assassiné le ministre Pierre Laporte.

"Tout cela c'est une fumisterie," a commenté le porte-parole.

"RIDICULE ET ABSURDE"

"Il est ridicule et absurde de la part de MM. Trudeau et Bourassa d'avoir refusé d'assister aux funérailles du général de Gaulle", a pour sa part déclaré l'ancien ministre des Finances du Québec, Me Mario Beaulieu.

"M. Trudeau trouve toujours le temps d'aller faire du ski dans les Alpes ou de la pêche sous-marine dans les Antilles, même quand les milliers de Canadiens sont en chômage", ajoutait M. Beaulieu dans une déclaration. "Il ne peut pas trouver le temps d'aller rendre hommage à l'un des plus grands hommes de notre époque alors que tous les chefs d'Etat du monde entier laissent de côté leurs lourdes tâches pour le faire", enchaînait-il.

Me Beaulieu n'a guère été plus tendre à l'endroit du premier ministre du Québec, M. Bourassa. "Le premier ministre du seul Etat français d'Amérique, a-t-il mentionné, "ne peut pas trouver une journée pour aller s'incliner sur la tombe de celui qui a donné à la francophonie une dimension nouvelle et qui, en maintes occasions, a prouvé son attachement au Québec. Je trouve ça révoltant".



Pendant que M. Trudeau se recueillait durant le service célébré à la mémoire du général de Gaulle, à la Basilique Notre-Dame d'Ottawa, c'est à Notre-Dame de Paris que se trouvait M. Mitchell Sharp, pour représenter le Canada au service funèbre du grand disparu. (Téléphoto PC)

Ottawa doit rendre l'image du bilinguisme au Canada (Turner)

OTTAWA (PC) — Ottawa est en quelque sorte un Canada en miniature, a déclaré jeudi M. John Turner, ministre fédéral de la Justice, et l'attitude des parlementaires face au bilinguisme et au biculturalisme ne saurait manquer de se refléter dans la population canadienne en général.

S'adressant aux membres du Canadian Club d'Ottawa, le ministre a affirmé: "Les deux groupes linguistiques qui sont à l'origine de ce pays doivent se sentir chez eux dans la capitale nationale. Cela signifie que le bilinguisme doit se retrouver à l'hôtel de ville, sur les panneaux de circulation et dans le système scolaire".

Lui-même parfaitement bilingue, M. Turner a reconnu qu'il faudra amender la loi qui régit l'embauche dans la fonction publique fédérale pour protéger les droits de certains fonctionnaires qui ont embrassé cette carrière dans des perspectives dif-

C'est aux meurtriers de Laporte d'en porter la honte (J. Turner)

OTTAWA (PC) — Il se trouve un certain nombre de Canadiens pour tenir le gouvernement fédéral responsable de la mort de Pierre Laporte, par son refus de négocier avec les ravisseurs; mais il faudrait bien s'entendre: ce sont des assassins qui l'ont tué. C'est à eux d'en porter la honte et la responsabilité".

Tel est le jugement sévère rendu, hier, par le ministre fédéral de la Justice, devant les membres du Canadian Club d'Ottawa.

Après être passé par les "transes de l'agonie" devant le sort du ministre québécois du Travail et celui de l'attaché britannique James Richard Cross, a confié M. Turner, le gouvernement en est venu à la conviction qu'un échange avec les prisonniers du FLQ n'aurait pu que

Robarts nie vouloir prendre sa retraite

TORONTO (d'après PC) — Le premier ministre de l'Ontario, M. John Robarts, a nié hier soir avoir l'intention de se retirer de la vie publique.

Dans un communiqué remis à la presse hier soir, M. Robarts a expliqué: "Je ne peux seulement dire ce que j'ai déjà dit en d'autres occasions, que si j'ai l'intention de me retirer, je l'annoncerai moi-même".

Le message du premier ministre ontarien mettait ainsi fin aux rumeurs indiquant sa démission prochaine, et du même coup, aux spéculations qui s'étaient aussitôt faites relativement à son successeur.

C'est le "Toronto Telegram" qui avait lancé la nouvelle, plus tôt dans la journée, hier. Le quotidien Torontois indiquait que M. Robarts avait décidé de résigner ses fonctions de chef du parti conservateur ontarien, dans le courant de la prochaine année. L'article, qui signalait s'inspirer de sources fiables, précisait que le chef du gouvernement ontarien lancerait en même temps une course à la chefferie en vue d'assurer sa succession à la tête des conservateurs ontariens le plus tôt possible.

Les spéculations qui avaient immédiatement pris forme à la suite de la publication de cette nouvelle par le journal torontois plaçaient sur les rangs de la course au leadership MM. William Davis, ministre de l'Éducation, Allan Lawrence, ministre des Mines, Darcy McKeough, ministre des Affaires municipales et Robert Welch, secrétaire de la province.

conduire à d'autres enlèvements, à d'autres agissements criminels et à d'autres demandes de libération de criminels emprisonnés.

La proclamation de la Loi des mesures de guerre était certes une mesure draconienne, mais nullement injustifiée devant les attentats à la bombe, les vols de dynamite, les enlèvements et l'érosion de la volonté du public". Sur ce dernier point, a ajouté M. Turner, "on va se dessiner chez plusieurs personnes de bonne foi un sentiment selon lequel relâcher les prisonniers du FLQ aurait pu faciliter les choses.

"Nous avons fait la seule chose qu'il fallait faire", a affirmé le ministre, soulignant que la Loi des mesures de guerre ne visait que le Front de libération du Québec et que la Déclaration canadienne des droits de l'homme demeure toujours en vigueur en ce pays.

UNITE

Selon M. Turner, une autre leçon se dégage de la crise québécoise: le fait qu'elle ait amené les Canadiens à se tourner vers le Parlement à la recherche d'un

leadership. "La crise a servi à aviver chez les Canadiens la conception du Parlement comme symbole d'unité nationale", a-t-il dit.

Le ministre a toutefois admis que, à long terme, l'ordre ne pouvait s'instaurer par les mesures répressives, ni même en imposant des peines plus lourdes aux criminels.

"Ce que nous avons fait pour contrer la violence, à court terme, doit être poursuivi avec détermination; et c'est ce que nous faisons maintenant. Mais cela ne doit pas pour autant nous détourner de l'objectif à long terme qu'il faut nous fixer. Cet objectif, c'est la suppression des injustices sociales et économiques qui font naître la frustration et la haine, sentiments propres à susciter des explosions de violence".

"C'est seulement en nous attaquant avec diligence à l'édification d'un nouvel ordre socio-économique, a conclu le ministre Turner, que nous atteindrons les buts fondamentaux que nous nous sommes fixés au cours des dernières semaines."

OFFRE D'ACHAT
Suis intéressé à l'achat d'un commerce ou d'une boutique dans un centre d'affaires.
COMMUNIQUEZ AVEC MOI EN COMPOSANT 529-2009

GARÇON DEMANDE
15 à 17 ans. Propre, poli.
Pour livraison à bicyclette.
Tél.: 522-8215

ON DEMANDE TECHNICIENS EN TELE-COULEURS
Pour atelier ou sur la route. Expérience requise.
Pour informations: M. GUY FORTIN 681-4120

BUREAUX MODERNES à louer
Surface: 1.200 p.c. et 500 p.c. A l'épreuve du feu. Climatisation. Vaste stationnement.
SOCIÉTÉ DUPA LTEE
1009, Rte de l'Église, Ste-Foy 653-9488 — 839-9563

A VENDRE
Ste-Foy: 16 logements, 4 pièces, construction 1970, revenu brut \$30.000,00, acompte \$25.000,00.
Ste-Foy: 8 logements, 4 pièces, intérêt 7%, acompte \$12.000,00.
Charlesbourg: 2 propriétés, 16 logements, 4 pièces, construction 1970, revenu brut \$48.000,00, acompte \$25.000,00 par propriété.
Québec St-Pascal: 16 logements, 4 pièces, revenu brut \$16.400,00, acompte \$15.000,00.
RODRIGUE BLOUIN
667-3226 — 683-2103
ANTOINE MORIN & ASSOCIÉS COURTIERS

Une première entente

Les omnipraticiens ont été les premiers à baisser pavillon devant le gouvernement de la province de Québec. Ils viennent de signer une entente dans le cadre de la loi de l'assurance-maladie. La nouvelle en a été annoncée, mercredi après-midi, par le ministre de la Santé, M. Claude Castonguay, qui a admis que certains ajustements avaient été apportés aux tarifs d'honoraires, mais qu'ils étaient tels que leur effet sur les prévisions du régime serait minime.

Le ministre de la Santé n'a pas caché sa satisfaction. C'est légitime, car on entame la résistance de la profession médicale aux propositions gouvernementales. Sans doute, espère-t-il, que ce premier accord incitera les autres groupes à mettre de l'eau dans leur vin, ce qui pourra faciliter les négociations et hâter la signature de conventions avec les autres groupes de professionnels de la santé. L'opposition la plus forte vient toujours de la Fédération des médecins spécialistes. Le secret qui entoure les pourparlers qui ont repris depuis quelques jours ne permet pas de déterminer si l'on en est toujours au même point ou si l'on fait des progrès. Dans le contexte actuel, celui créé par la législation votée au cours du mois dernier, il est évident que d'autres ententes seront conclues à plus ou moins brève échéance.

Lorsqu'on y sera parvenu, le gouvernement aura gagné la première manche. Mais la lutte reprendra rapidement. Quoique l'entente qui a été conclue avec les omnipraticiens doive couvrir la période se terminant le 30 juin 1972, leur convention collective prévoit qu'ils pourront demander la réouverture des négociations aussi tôt que le premier février prochain. D'ici là, on aura eu le temps de se faire une idée de la situation, de faire une expérience du régime d'assurance-maladie. On peut présumer que les autres conventions qui seront signées avec les autres professionnels de la santé, s'appliqueront pendant la même période de temps et permettront la réouverture des négociations à la même date en 1971 ou à peu près, selon qu'on en arrivera rapidement à une entente.

Dans l'ensemble les omnipraticiens seront assurés d'un revenu brut de \$48,000 par année pour une semaine de 58 heures de travail. C'est tout un revenu, est-on tenté de dire. Et pourtant lorsqu'on le ramène sur une base horaire, il ne fait pas des omnipraticiens ces citoyens si privilégiés dont on se plaint à parler.

Cinquante-huit heures de travail, c'est tout de même vingt heures de plus et dans nombres de cas vingt-cinq heures de plus qu'ils doivent consacrer à leur travail que la majorité des travailleurs à collet blanc, aussi bien dans l'entreprise privée que dans le secteur public. Si aux 37 heures et demie qu'on considère comme une semaine normale de travail, on ajoute les 20 heures additionnelles où ils seront en service, un calcul sur la base horaire en fait sans doute des gens mieux rémunérés que la grande majorité des travailleurs, mais pas tellement. De plus, il ne faut pas oublier que de leur revenu brut, ils devront déduire les frais occasionnés par la location d'un bureau, le paiement d'un personnel et l'utilisation de leur voiture pour faire la tournée de leurs patients ou des hôpitaux. Et faut-il ajouter qu'ils ne jouissent d'aucuns des bénéfices marginaux qui sont accordés à l'intérieur de toutes les conventions collectives et dont une partie est payée par l'entreprise. Il serait intéressant plutôt que de parler de 48 à 50 mille dollars de déterminer de façon précise qu'elle sera la part nette de leur salaire horaire.

On en arriverait probablement à la conclusion qu'ils ne sont pas tous des gens qui roulent sur l'or. D'ailleurs en veut-on de meilleure preuve que cette provision de l'entente qui autorise le gouvernement à verser à ceux qui en manifesteront le besoin une avance de \$2,000 par mois pendant deux mois, remboursable par la suite, afin de les dépanner et de leur permettre de traverser la période de transition sans être dans une situation financière difficile.

N'est-ce pas la preuve qu'ils sont dans la même situation que la majorité des salariés, qui ne peuvent se tirer d'affaire pendant pas plus que quelques semaines, lorsqu'ils sont privés de leur salaire hebdomadaire? L'expérience des prochains mois permettra de juger du régime actuel et du sort qu'il fait aux membres de la profession médicale. S'ils sont plus avantagés qu'on l'estimait le gouvernement sera justifié de s'en tenir aux normes actuelles, si c'est le contraire qui se produit, il restera à apporter les correctifs nécessaires afin que l'assurance-maladie ne soit pas injuste pour eux. Tous les calculs qui ont servi de base à la détermination des échelles de tarifs pourraient bien ne pas correspondre tellement aux réalités de demain.

Raymond DUBE

Des conditions de survie

Le président de l'UCC a invité, cette semaine, les agriculteurs québécois à penser sérieusement à des formules de rechange s'ils ne veulent pas disparaître. On pourrait trouver les propos de M. Alain fort pessimistes devant le fait que l'agriculture s'avère le secteur le plus florissant de notre économie et que le volume de la production agricole augmente constamment, ayant même plus que doublé depuis 20 ans.

Cette constatation est cependant fort juste lorsqu'elle veut souligner, une fois encore, la disparition graduelle et systématique de l'agriculteur qui, chez nous, s'effectue au rythme de 3,000 par année. C'est là, bien sûr, un phénomène qui tient en grande part de la mécanisation et des fantastiques développements de la technique. Mais il tient également du fait que, malgré l'augmentation de la productivité et du rendement du travailleur agricole, les coûts de production n'ont cessé de grimper, laissant le revenu moyen de l'agriculteur bien au-dessous de la moyenne générale des secteurs non agricoles.

A cet égard, M. Alain n'a pas tort de blâmer les gouvernements pour le désintéressement qu'ils manifestent à l'égard de la classe agricole. Lorsque nous faisons le bilan de notre économie agricole, nous dressons infailliblement celui de résultats pitoyables accumulés, année après année, par des conceptions agronomiques et administratives qui tiennent du folklore. Et, pour cela, il faut blâmer tous ceux qui, jusqu'ici ont négligé et négligent encore de comprendre que notre agriculture aurait dû se transformer au fur et à mesure que le Québec agricole devenait le Québec industriel.

Devant cette constante dévalorisation, qui touche parfois à l'inertie, on ne peut guère se surprendre que le cultivateur, se sentant avalé tout rond par le contexte social et de moins en moins désiré, n'ait pas le plus souvent d'autre choix que de tout abandonner.

A cela, il y a toutefois des solutions, des solutions qui pourront être viables en autant que l'Etat adoptera des politiques générales à long terme qui garantiront à l'économie agricole une stabilité qui ne sera pas perpétuellement bouleversée par toutes les autres contingences économiques. Pour le président de l'UCC, les formules de rechange qu'il préconise peuvent primordialement graviter autour de trois points principaux: la production diversifiée, le transfert d'une partie de la main-d'oeuvre agricole ailleurs sur le marché du travail et l'élaboration de mesures sociales pour les agriculteurs âgés qui désirent abandonner leur ferme.

Rappelons d'abord que la valeur actuelle de la production agricole du Québec s'établit à environ \$650 millions par année mais que, depuis au-delà de 25 ans, elle est encore à 50 pour cent de celle de l'Ontario. Comme agent de vie économique, l'agriculture québécoise ne représente plus que trois pour cent de notre production nationale brute et n'emploie que six pour cent de notre main-d'oeuvre. Et pourtant, elle coûte annuellement plus de \$80 millions aux Québécois en services administratifs gouvernementaux, aides et octrois de toutes sortes qui figurent au budget du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

Cela fait que la plupart de nos cultivateurs québécois,

au nombre d'environ 70,000 dont 40,000 producteurs laitiers, demeurent suspendus sur leurs fermes par toutes sortes d'octrois, de subsides et même de prestations d'assistance publique, à faire de la production qui, trop souvent, ne fait que les frais, alors que dans une province industrialisée comme la nôtre, ils pourraient devenir une source de richesses pour l'Etat, acquérir des revenus très alléchants et pourvoir à au moins 70 pour cent des besoins alimentaires du Québec.

Voilà pourquoi M. Alain a raison d'insister sur la rationalisation des productions, productions qui pourraient avantageusement remplacer la production laitière dans une proportion normale, comme celles des viandes bovines et du maïs-grain, de l'exploitation forestière, etc.

Pour parvenir à cela, il faut que l'agriculteur s'adapte aux changements en orientant son agriculture vers la production de ce que le consommateur désire acheter et cessant par là de tout ramener à des considérations de productions agraires. Bref, il faut planifier notre production agricole en fonction de la consommation par le remplacement systématique des mécanismes de soutien de prix arbitrairement fixés par l'exposition à la libre concurrence, par la diminution des surfaces cultivées pour ajuster l'offre à la demande et le regroupement des terres en unités de production mécanisées et plus rentables, ce qui signifie que le nombre des cultivateurs doit forcément diminuer, et, enfin par la mise en marché des produits agricoles québécois sur une plus vaste échelle.

Cette orientation nouvelle amènera certes un transfert nécessaire d'une partie de la main-d'oeuvre agricole ailleurs sur le marché du travail, problème à envisager par étapes bien successives, et à l'aide financière à la retraite.

De nombreux cultivateurs ne connaissent que l'agriculture et, y ayant investi toutes leurs épargnes, hésitent à abandonner leur ferme ou sont incapables de le faire. A ce propos, M. Alain dit avec raison qu'il est impensable de vouloir régler le problème de l'agriculture au Québec sans régler d'abord celui des petites fermes non rentables. Si l'on n'offre pas de solutions de rechange à ces gens, ils vont continuer de produire leurs petites quantités et cette production nuira aux autres agriculteurs qui eux pourraient augmenter leur volume de production.

D'où l'importance d'établir à cet effet une politique d'aide financière à la mobilité. Et de bonnes politiques d'aide financière au recyclage et au déplacement hors de l'agriculture devraient tenir compte de l'âge, du degré d'instruction et des obligations financières de ceux à qui elles sont destinées.

Voilà, semble-t-il, quelques-unes des conditions essentielles de survie disponibles à l'agriculteur québécois. Un jour, la décroissance des effectifs agricoles devra forcément s'arrêter, au moment où elle devra avoir atteint le niveau des nouvelles exigences de l'économie agricole. Ces exigences, il faut s'y préparer à y faire face, si l'on veut construire l'ère future du cultivateur plus aisé et plus efficace.

Paul LACHANCE



LE DOCTEUR TOUCHE-À-TOUT: "NOUBLIE PAS QUE TU ES MAINTENANT LA FEMME D'UN HOMME À GAGES!"

l'opinion du lecteur

Où vont les centrales syndicales?

Si l'on en juge par les Centrales syndicales, je me demande sérieusement vers quoi l'on tente de nous diriger. Ce n'est pas parce que nous sommes dans le mouvement syndical que nous pouvons nous permettre de nier l'autorité il me semble. Certes, c'est un devoir qui nous incombe de faire des recommandations qui s'imposent, à l'occasion, quand ça nous est dicté par la voix populaire et par le vrai sens des responsabilités.

Je suis représentant syndical d'une Union, si petite soit-elle, affiliée à la F.T.Q., et à venir jusqu'à date j'en étais encore assez fier. Localement parlant nous ne pouvons nous permettre de juger, dans l'immédiat, les décisions qu'ont prises les gouvernements fédéral et provincial, relativement à l'affaire Cross et Laporte. Car au moment où toutes les péripéties de cet événement affreux se déroulaient, une décision sage devait être prise. Ceux qui devaient la prendre cette décision, ce sont nos gouvernements en place.

Je dis nos gouvernements, parce qu'il y avait également des conditions, qui relevaient de la juridiction fédérale, qui étaient revendiquées par les fédéralistes. Alors, les décisions prises par nos gouvernements ont sûrement été après avoir pesé le pour et le contre et aussi envisagé toutes les conséquences qui pourraient en découler. Ils savaient également qu'ils auraient à subir les avalanches de critiques du peuple, non seulement du Québec, mais du monde entier.

Sans critiquer cependant, il est de notre pouvoir de se poser des questions, à savoir qu'est-ce qu'en définitive a pu motiver nos gouvernements à prendre les décisions que l'on connaît tous aujourd'hui? Il ne suffisait pas de s'arrêter au présent dans de telles situations, si graves fussent-elles. Car, si nos gouvernements s'étaient arrêtés à juger la situation en ne pensant qu'à l'immédiat, à mon sens n'aurait été tout simplement que de mettre un cataplasme sur une plaie qui aurait pu dégénérer en gangrène.

Le mouvement syndical québécois, à venir jusqu'à aujourd'hui, par l'entremise de la F.T.Q. jouit encore d'un prestige qui lui est attribuable par les moyens pacifiques et modérés qu'il a toujours employés. Mais voilà que depuis quelques temps

Erreur dans la lettre de M. Cantin

Une erreur s'est glissée dans le premier paragraphe de la lettre de M. Charles-Edouard Cantin publiée dans notre édition d'hier. Lorsqu'il interroge le sort de M. Cross, on lui fait dire qu'il craint que celui-ci vive toujours. En réalité ce qu'il disait c'était sa crainte que le diplomate britannique ait cessé de vivre. L'erreur est attribuable à une retouche. Le texte de M. Cantin se lisait comme suit: "On peut craindre, au moment où j'écris ces lignes, que le diplomate britannique ait cessé de vivre." Nous nous excusons de cette erreur et sommes convaincus que les lecteurs ont été les premiers à s'en rendre compte.

R.D.

cette centrale syndicale semble avoir perdu les pédales, il semble qu'elle a perdu le sens réel de sa vocation.

Les éléments F.L.Q. ont été plus rusés que nous, or, je crois que nous ne sommes pas en position pour se permettre ou d'avoir le culot de critiquer les décisions des gouvernements élus par le peuple. Je précise ma pensée: quand je dis que les éléments F.L.Q. ont été plus rusés que nous, c'est que les dirigeants de notre centrale syndicale, en faisant sauter des bombes là où il y avait grève; en exigeant le réaménagement des employés de Lapalme, en dénonçant toutes sortes d'injustices sociales et relatives à des conflits ouvriers. Bien sûr qu'il y en a des injustices. Nous n'avons pas besoin du F.L.Q. pour nous l'apprendre. Mais on sait aussi qu'un peuple est bâti avec les humains qui en font partie, et ceux qui ont délaissé Dieu, (parce qu'il faut l'avoir oublié pour en être rendu) rêvent en couleur quand ils s'imaginent pouvoir un jour réaliser en ce bas monde, cette justice parfaite dont nous rêvons tous.

Je suis un des premiers à crier "l'injustice" quelquefois devant l'inertie des gouvernements, lorsqu'il s'agit de mettre certains employeurs dans le bon sens, mais encore faut-il que je le conteste par des moyens démocratiques. Ceux qui n'acceptent plus cette manière de "processus", s'en retournent à la vie de la jungle. C'est ce que nous avons de plus cher ici la démocratie. Ne jouons pas le jeu de ceux qui sont après faire en sorte qu'elle nous soit limitée ou que nous la perdions totalement si jamais un jour l'on tombe dans le panneau du F.L.Q.

Je suis encore partisan du respect de l'autorité qui a sa place, et il ne pouvait se trouver de moment plus mal choisi pour commenter une décision de nos gouvernements alors que le corps de M. Laporte n'était pas encore refroidi. C'est d'avoir agi de façon irréfléchie, ceux qui l'ont fait. Ici je me sens motivé d'employer les termes de la lettre de Québec, M. Lamontagne, s'est servi pour livrer son message de sympathie à cette occasion: "Il y a la violence qui blesse et qui tue; il y a aussi la violence qui séduit et qui fait tout autre, sinon plus de ravage." Eh bien! je crains qu'on n'en soit rendu là. Quand quelqu'un accuse le gouvernement d'être responsable en partie dans l'assassinat de M. Laporte, nous devons faire un tour sur nous même et se poser la question à savoir si ce n'est pas nous plutôt. Parce que le fait de dénoncer publiquement les prises de positions du gouvernement, cela a joué un très mauvais rôle, j'en suis sûr, dans l'assassinat du Ministre du Travail. Encore là nous avons marché dans le jeu de ses assassins, sans s'en rendre compte. Car les détenteurs de M. Laporte ont dû se dire: "Tiens, nous sommes supportés par la classe ouvrière du Québec dans ce que nous revendiquons, ceux-ci relient les gouvernements; allons-y". A l'heure où j'écris ces lignes j'ai presque honte d'appartenir à cette centrale syndicale qui n'a pas agi mieux que d'autres dans cette situation. De plus, s'afficher publiquement avec une personne qui a profité

de l'occasion pour tenter de faire, vous savez quoi, il me semble que c'est d'avoir vraiment dépassé les bornes.

Malgré toute la rancœur que j'éprouve à ce moment-ci, je continuerai à œuvrer pour tenter d'améliorer le standard de vie de la classe ouvrière, pacifiquement comme je l'ai toujours fait jusqu'à maintenant et par des moyens démocratiques. J'espère que notre centrale syndicale québécoise va se ressaisir vite et qu'elle reprendra le bon travail là où elle l'a échappé dans son étourdissement. C'est vital pour le mouvement syndical.

Le F.L.Q. prend des méthodes pour créer de la division parmi le peuple québécois et d'après ce que j'en juge, je crois qu'il est en voie de réussir. Réagissons avant qu'il ne soit trop tard. Si nous sommes vraiment pour l'émancipation du Québec, ne jouons plus le jeu du terrorisme. Au lieu de nous diviser, serrons-nous les coudes pendant qu'il en est encore temps. Ne dénigrons pas nos gouvernements actuels dans des occasions semblables, même si on est convaincu qu'ils ont fait une erreur, l'heure est trop grave, montrons-lui plutôt notre désir de vouloir l'épauler en face des monstruosités présentes. Le peuple québécois se sensibilise de plus en plus aux problèmes politiques, il pourra décider en temps opportun, si actuellement le gouvernement a eu raison d'agir ainsi. Je pense que nous n'avons pas besoin d'aller plus loin pour le moment. Quand la majorité d'un peuple est vraie-

ment d'accord, ce ne sont pas des petits trucs qui pourront faire dévier sa volonté. Agir autrement c'est nous sous-estimer nous-même.

L'on parle de liberté civile, de valeurs fondamentales, on évoque ces raisons pour motiver nos revendications relativement à la "loi des mesures de guerre" que le gouvernement fédéral a imposée temporairement; mais qu'en restera-t-il de toutes ces belles choses-là demain si nous plions aujourd'hui aux exigences des assassins. Je suis enclin à penser exactement comme Donald MacDonald, président du C.T.C. quand il dit ceci: "C'est un geste extraordinaire en temps de paix, même dans les circonstances actuelles, je suis cependant assuré que la loi sera suspendue le plus tôt possible, dès que les circonstances le permettront. J'admets que le gouvernement ne pouvait tolérer le kidnapping de personnes innocentes et l'implantation d'un régime de terreur".

Invitez tous et chacun à profiter des événements malheureux que nous vivons actuellement, pour faire le point, en faisant un examen de conscience collectif, afin d'amorcer dans un sens qui ne mène pas à l'excès. Ceci s'adresse aussi bien à ceux qui détiennent le capital qu'à ceux qui cherchent à aider les classes défavorisées.

L'Agent d'Affaires,
Lionel DEMERS,
Local 482, U.L.T.B.C.A.,
239 Boul. Vachon,
Sainte-Marie (Beauce).

Appel aux députés

Monsieur le rédacteur,

A titre d'ancien député (Québec-Montmorency) à la Chambre des communes, je me rappelle très bien le geste non-partisan qu'avaient posé TOUS les députés du Québec (sauf les ministres du cabinet) à l'occasion de la fameuse "affaire Gordon". On se souvient que, alors que le président des chemins de fer nationaux du temps comparaisait devant le comité des chemins de fer, M. Gordon avait demandé aux membres "ce que c'était qu'un Canadien français". Conscients de leurs responsabilités, les députés du Québec avaient tenu une réunion conjointe et, solidairement et nonobstant leur appartenance à différents partis politiques, ils avaient signé unanimement un document blâmant M. Gordon et exigeant "une plus juste participation et une représentation immédiate des Canadiens de langue française à la direction et à tous les échelons des chemins de fer nationaux".

A cette occasion, les journaux n'avaient pas tari d'éloges à l'égard de ceux qui, probablement pour la première fois dans l'histoire du Canada, avaient fait trêve de luttes partisans au bénéfice de la collectivité québécoise.

En 1964, après que le sous-signé eut pris connaissance d'un document du F.L.Q. trouvé dans des casernes militaires, TOUS les députés québécois, siégeant tant à Ottawa qu'à Québec, étaient sur le point de signer une déclaration conjointe en faveur des droits du Québec. Il y était dit, entre autre, que les députés s'engageaient solennellement à "placer les intérêts du Québec avant nos ambitions po-

litiques, c'est-à-dire de travailler à reconquérir nos droits légitimes et réclamer la protection des droits humains et chrétiens des individus".

Malheureusement, dû au fait que certain parti fédéral fut un peu lent à endosser cette déclaration, celle-ci demeura lettre morte et, dans les semaines qui suivirent, la première bombe du F.L.Q. explosa à Westmount. Ce qui fit avorter le projet.

Je me demande si la présente situation ne serait pas propice à un tel geste non partisan de nos hommes publics actuels. Ne devrait-il pas y avoir une trêve à la "politiquerie". N'y aurait-il pas lieu de cesser de tirer des avantages partisans des tristes événements actuels. N'est-il pas temps de penser à la population avant de penser de conserver ou de prendre le pouvoir TOUS les députés du Québec devraient accepter un moratoire et se mettre résolument à la solution des problèmes sociaux et économiques qui ébranlent présentement nos gens. Qu'ils ne pensent plus au capital politique et la population sera bien servie.

J'avais jadis proposé de remplacer le Conseil législatif par une chambre des corporations. On m'avait, à ce moment, ridiculisé en prétendant que c'était un retour au Moyen-Age. Pourquoi, maintenant, aurait-on voulu que le gouvernement se plie au "front commun" des syndicats? Serait-ce que certains gestes sont bons s'ils nous servent et mauvais s'ils servent les autres...

Guy Marcoux, M.D.,
550 Avenue Royale,
Beaufort.

DEMAIN

DERNIÈRE

CHANCE

GIGANTESQUE

**VENTE
D'HIVER**

Pollack

DEMAIN, DERNIERE JOURNEE
POUR PROFITER DES AUBAINES
GIGANTESQUES QUE VOUS PRESENTE POLLACK
DURANT SA GRANDE VENTE D'HIVER

Un symposium illustre l'importance des travaux de recherche dans la formation des étudiants en médecine, à l'U. Laval

Un symposium sur les stages d'été en recherche s'est déroulé au Centre hospitalier de l'université Laval, hier, sous la présidence de M. Louis Robert, étudiant en médecine.

Le doyen de la faculté de médecine, le docteur Rosaire Gingras, a "ouvert" cette manifestation et insisté sur l'importance que prennent les travaux de recherche dans la formation des étudiants en médecine en même temps qu'il a souligné l'excellent esprit de collaboration d'un grand nombre de pro-

fesseurs de la faculté qui a rendu possible ce programme spécial.

Quatorze étudiants y ont présenté douze communications sur des travaux de recherches qu'ils ont effectués dans les divers départements de la faculté de Médecine et dans les hôpitaux d'enseignement au cours de l'été dernier.

Ces travaux ont été choisis parmi les rapports de 77 étudiants qui avaient obtenu des bourses de diverses sources dont le ministère de la Santé du

Québec, le Conseil des recherches médicales du Canada, ainsi que d'autres subventions.

Ces étudiants ont effectué leurs travaux dans les disciplines suivantes: 19 en biochimie, 9 en physiologie, 8 en biomédecine, 4 en anesthésie, 2 en microbiologie, 2 en pharmacologie, pour les sciences fondamentales et 11 en médecine, 5 en psychiatrie, 4 en chirurgie, 1 en anesthésie, 1 en obstétrique et gynécologie, 1 en ophtalmologie et 1 en pédiatrie, pour les départements cliniques.

Parmi les hôpitaux d'enseignement concernés, mentionnons le Centre hospitalier de l'université Laval, l'Hôtel-Dieu de Québec, l'hôpital du Saint-Sacrement, l'hôpital Laval, l'hôpital de l'Enfant-Jésus, l'hôpital Saint-François d'Assise et l'hôpital Saint-Michel-Archange. De plus, trois étudiants ont fait un stage à l'Hôtel-Dieu Saint-Valier, de Chicoutimi et trois autres à l'hôpital Saint-Joseph, de Trois-Rivières.

Le symposium sur les stages d'été a été organisé par le docteur Guy Pelletier qui agissait comme coordonnateur avec la collaboration de MM. Pierre Beauchemin, Jean Bouillon, Guy Frenette et Lesly Germain, étudiants en médecine.

Un jury, placé sous la présidence du docteur André Collet et composé des docteurs John A. Awad, Louis Belleau, Claude Laberge, Fernand Labrie, André Lemonde, André Nadeau, André Roberge et Yves Warren, a été chargé d'apprécier les travaux présentés et de désigner les gagnants des prix décernés à cette occasion.

Ces gagnants sont: MM. Louis Beland et Pierre Lévesque, André De Léan, Jean Bouillon, Marie Gauthier.

Il faut éviter de museler toute expression d'opinion (Léo Dorais)

"L'incident survenu à l'UQAM (Université du Québec à Montréal), le 10 novembre 1970, dans lequel le président d'une réunion discutant de la loi des mesures de guerre a été incarcéré peu après la réunion, m'amène à faire une déclaration personnelle sur les événements vécus, depuis une quinzaine de jours, à l'UQAM, certaines coïncidences étant troublantes."

C'est par ces mots que débute une déclaration de M. Léo Dorais, recteur de l'Université du Québec à Montréal, déclaration ayant fait l'objet d'un communiqué.

"Qu'il soit clair, poursuit le recteur Dorais, que je condamne sans réserve toute forme de violence physique ou verbale comme moyen de convaincre."

"Qu'il soit clair que je n'appuie d'aucune façon l'Association de-

clarée illégale, ni ses agents ou propagandistes.

"En tant que recteur de la seule Université du Québec qui a dû fermer ses portes à la mi-octobre, afin d'éviter l'expression de la violence et tout soupçon de support, même très indirect, à l'Association illégale, il m'apparaît qu'aucune équivoque ne peut subsister quant aux affirmations ci-dessus."

Après avoir rappelé que le rôle de l'Université du Québec "que nous essayons de construire", est, en particulier, celui d'être un lieu privilégié d'échange des idées et de discussion libre et qu'il importait, en un moment où plusieurs risquent de perdre le sens de la mesure, que l'université exprime sa vision des choses, M. Dorais poursuit: "Je tiens à affirmer publiquement le droit des membres de l'Université de se réunir

pour discuter librement des questions de l'heure. La limite de telles discussions est contenue dans la loi des mesures de guerre qui est présentement en vigueur et dont les membres de l'UQAM connaissent le contenu puisqu'il a été largement diffusé."

"Il ne faut pas sombrer dans une hystérie collective qui a pour résultat de museler toute expression d'opinion. Il est nécessaire et important d'attirer l'attention sur les abus et l'arbitraire qui risquent de s'introduire dans l'application des mesures d'exception sous lesquelles nous vivons. Le danger principal que je tiens, ici, à dénoncer est celui de ne pouvoir rien exprimer par crainte de délation ou d'arbitraire. Un tel climat est contraire à toute tentative de recherche de la vérité et à tout examen valide des problèmes."

L'Association des universités et collèges canadiens se donne un nouveau bureau de direction

M. Davidson Dunton, président de l'Université Carleton, est le nouveau président de l'Association des universités et collèges du Canada. Il succède à ce poste, à M. Roger Gaudry, recteur de l'Université de Montréal. Le nouveau vice-président est M. Louis - Philippe Bonneau, vice-recteur de l'université Laval.

Les nouveaux membres élus pour trois ans sont MM. J.-W. T. Spinks, président de l'Université de Saskatchewan; H.D. Hicks, président de l'université Dalhousie; L.-G. Harris, doyen de la faculté des arts et des sciences de l'université Memorial de Terre-Neuve; Robin Ross, vice-président et registraire de l'Université de Toronto et Jacques Saint-Pierre, directeur du Centre de calcul de l'Université de Montréal.

Le professeur McAllister, de la faculté de Droit de l'Universi-

té du Nouveau-Brunswick a été élu pour un mandat de deux ans et M. D. M. Healy a été élu pour un mandat de un an.

Pour la première fois dans ses 59 ans d'existence, l'Association a élu des étudiants au sein de son conseil. Ce sont: Mlle Colleen McGuinness, présidente de l'Union des Étudiants de l'Université de Brandon; M. Wayne Yared, président de la Société des Étudiants gradués de l'Université de Windsor et président du comité exécutif de l'Union canadienne nouvellement formée des Étudiants gradués et M. Norman Wickstrom, président de la Société des Étudiants de l'Université Simon Fraser.

La direction administrative de l'Association des universités et collèges du Canada, dont le siège social est à Ottawa, est M. Geoffrey C. Andrew.

L'Université McGill continue d'administrer le fonds Hill

MONTREAL (PC) — Le sénat de l'Université McGill a décidé, mercredi, de continuer à administrer le fonds de \$1 million, qui porte le nom de Annette S. Hill, malgré l'opposition de certains membres qui estiment qu'il est entaché de discrimination et devrait être abandonné.

Le vote a été pris par 25 contre 6. Les opposants ont fait remarquer que lors de sa création, le fonds avait été destiné,

à des "protestants du sexe masculin, reconnus pour leur bonne moralité et venant de l'Ontario ou des Maritimes".

La majorité des membres du sénat a estimé que malgré cette clause discriminatoire, le fonds pouvait être utilisé d'une manière plus positive.

Le sénat a toutefois décidé de ne plus accepter, à l'avenir, des fonds assortis, comme celui-ci, de clauses discriminatoires.

Manufactures, mines et construction

Hausse des salaires moyens en septembre

OTTAWA (PC) — Les salaires hebdomadaires moyens, dans les secteurs des manufactures, des mines et de l'industrie de la construction ont enregistré des hausses en septembre 1970 au regard de septembre 1969, selon des chiffres publiés hier par le Bureau fédéral de la Statistique.

Dans le secteur minier, le salaire hebdomadaire moyen s'é-

levait à \$153.32, soit une augmentation de \$18.08 sur le salaire de septembre 1969 (\$135.25). Bien que le nombre d'heures en septembre 1970 ait été moins élevé qu'en septembre 1969, cette baisse a été compensée par une hausse du salaire horaire moyen qui s'est établi cette année à \$3.77 au regard de \$3.25 en septembre 1969.

Dans le secteur manufacturier, les salaires hebdomadaires ont augmenté de \$6.04, passant de \$114.89 à \$120.93. Cette hausse est due surtout à une augmentation du salaire horaire moyen qui s'élevait cette année à \$3.06, comparativement à \$2.82. Quant à la moyenne d'heures hebdomadaires de travail, elle a passé de 40.7 en septembre 1969 à 39.6 cette année.

Dans le domaine de la construction, le salaire hebdomadaire moyen a augmenté de \$15.44 passant de \$158.81 à \$174.25 de septembre à septembre.

Le salaire horaire moyen a passé durant l'année de \$3.78 à \$4.24 et les heures de travail de 42 à 41.4 de septembre 1969 à septembre 1970.

Quatre têtes sont mises à prix

MONTREAL (PC) — La police a distribué jeudi des avis de récompense portant la photographie et la signalisation des quatre individus recherchés en rapport avec l'assassinat du ministre Pierre Laporte et l'enlèvement du diplomate britannique James Cross. La police a précisé que ces affiches seraient placées dans les lieux publics très fréquentés, comme les stations de métro et les bureaux de poste.

Ces avis rappellent que le gouvernement offre une récompense en argent pouvant atteindre \$150,000 pour tout renseignement menant à l'arrestation des personnes qui ont trempé dans les récents attentats du FLQ. Les suspects actuellement recherchés par la police sont Paul Rose, 27 ans, Jacques Rose, 23 ans, Marc Carbonneau, 37 ans, et Francis Simard, 23 ans.

Selon un représentant de la Sûreté du Québec, le procédé des avis publics n'a pas été employé par la SQ depuis sa création en 1887.

A LORETTEVILLE

A LOUER

4 1/2
PIECES

\$120.00 et plus

Renseignements:
842-5736
95, boul. Honoré-Mercier
app. 1

ROBAR CONSTRUCTION INC.
651-7660

Machinerie

LACASSE I N C.

REPARATIONS GENERALES (MECANIQUES)

SPECIALITE: TRAVAIL DE NUIT

• SOUDURE • USINAGE • FABRICATION DE PIECES

23, Jacques-Cartier
St-Romuald Tél.: 839-8828

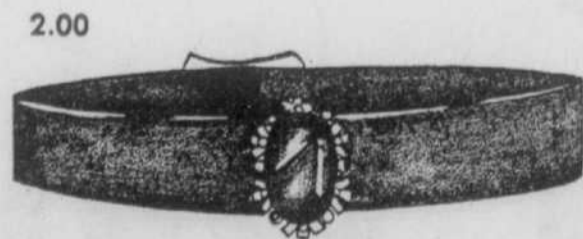
VEDETTE



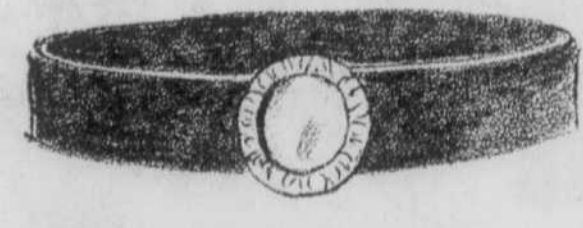
Jolis pare-cou

par CORO

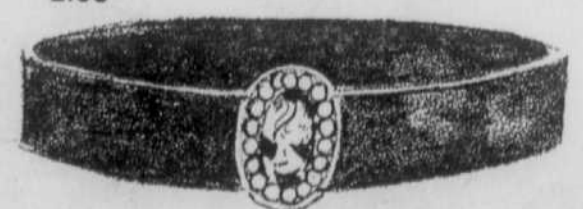
2.00



2.00



2.00



- Grande variété de modèles montés sur rubans de velours.
- Attache avec boucles ou chaînette.
- Parures de médaillons ou camés.

Centre-Ville, Bijoux,
rayon 251, rez-de-chaussée,
Sainte-Foy, étage du Mail.

ECRIVEZ C.P. 1277 — TELEPHONEZ 529-9292



SAMEDI SEULEMENT

Populaires jupes en suède à prix spécial un seul jour

- Jupes mini en suède brun, noir, marine, tan et vert forêt. 5 à 15 ans.
- a) Modèle uni ligne "A" sans bande de taille. Longueur 15 pouces.
- b) Modèle aux hanches légèrement évasées. Longueur 13 pouces.

Rég. 12.99

8.88

Centre-Ville, Tricots, rayon 545, rez-de-chaussée,
Sainte-Foy, étage Laurier.

ECRIVEZ C.P. 1277 - TELEPHONEZ 529-9292

Lewis propose une conférence aux niveaux fédéral, provincial et municipal pour tenter de trouver des solutions au problème du chômage

par André BELLEMARE
OTTAWA (PC) — Le leader parlementaire des néo-démocrates aux Communes, M. David Lewis, a suggéré, hier, la tenue d'une conférence fédérale-provinciale-municipale pour tenter de trouver des solutions au problème du chômage.

M. Lewis a introduit une motion demandant au gouvernement fédéral, de mettre au point un programme de lutte contre le chômage, de concert avec les provinces et les municipalités, quelques heures après que furent publiés les dernières statistiques démontrant que le nombre des chômeurs au pays avait augmenté de 21,000 au mois d'octobre, pour atteindre 419,000.

Une fois de plus, les Communes ont été entraînées dans un long débat, sur ce problème devenu d'autant plus urgent, que les experts et le gouvernement lui-même prévoient que le taux de chômage atteindra un niveau sans précédent de 8 à 9 pour cent, l'hiver prochain.

Selon M. Lewis, le nombre de chômeurs pourrait grimper jusqu'à un million cet hiver et frapper environ trois millions de personnes.

LE FLQ
Le chômage se manifestera dans toutes les régions du Canada, mais en particulier au Québec et dans les provinces Maritimes, a poursuivi M. Lewis, qui a précisé que des régions défavorisées comme la Gaspésie et l'est de Montréal, en seront les plus affectées.

Rappelant les derniers événements tragiques au Québec, le député de York-Sud a démontré que cette situation alimenterait une autre crise, peut-être plus sérieuse encore, si le gouvernement ne met pas au point immédiatement, un programme destiné à freiner la hausse du chômage.

Toute cette question est en relation directe avec les troubles survenus au Québec dernièrement, a-t-il dit.

Les gens du FLQ réclament la justice sociale et il a été admis que ces personnes ont une psychologie criminelle qui exige l'attention de la police mais il n'en demeure pas moins vrai que les petits groupes de terroristes et révolutionnaires n'auraient pas osé faire ce que le FLQ a fait, si la situation socio-économique ne les avait pas encouragés.

M. Lewis a ajouté que si le Québec ne comptait pas tant de chômeurs, le FLQ n'aurait pu susciter de sympathie et il aurait échoué.

Les gens du FLQ auraient été détestés mais l'histoire nous apprend que depuis toujours, les Québécois ont connu une économie inégale, par rapport aux Canadiens anglais, n'ont pu obtenir les mêmes positions et aspirer au même niveau de vie.

Les salaires moyens des Québécois francophones ont toujours été inférieurs à ceux des anglophones.

En 1970, a expliqué M. Lewis, 49,000 des 77,000 nouveaux emplois ont été créés en Ontario et seulement 3,000 dans la province de Québec.

Comme on prévoit une hausse du chômage cet hiver, le gou-

vernement devrait craindre des troubles particulièrement au Québec, si l'on se réfère au passé", selon M. Lewis.

M. Lewis a également proposé, comme moyens de conjurer la montée du chômage, d'établir un programme spécial pour les centres industriels du Québec, de modifier les méthodes d'action du ministère de l'Expansion économique régionale, d'augmenter les prestations et de donner suite aux recommandations du Livre blanc sur l'assurance-chômage visant à hausser les prestations à \$100 par semaine et à étendre l'admissibilité des travailleurs.

Pour sa part, le porte-parole du gouvernement le ministre des Finances, M. Edgar Benson, a rappelé que la lutte anti-inflationniste aura des effets à long terme, qui auront pour résultats de hausser la croissance économique et diminuer le chômage.

Il a dit que le gouvernement a adopté une série de mesures visant à relever le niveau de croissance économique.

Le ministre des Finances a reconnu les perspectives peu encourageantes réservées aux travailleurs, l'hiver prochain, mais il a ajouté qu'on n'a rien à gagner en exagérant le problème.

M. Benson a rappelé, d'autre part, que le taux du chômage désaisonnalisé a quand même baissé de 6,9 à 6,6 pour cent, entre septembre et octobre de cette année.

Il a comparé cette situation à celle des Etats-Unis où le taux du chômage a augmenté, en octobre.

M. Benson a dit que la fin imminente de la grève de General Motors, les projets d'immobilisation de 200 industries importantes, sont de nature à encourager l'optimisme.

En ce qui concerne la situation au Québec, le ministre des Finances croit que l'élection du gouvernement libéral de M. Bourassa encouragerait une relance de l'économie de cette province.

Il a reconnu que le taux d'accroissement économique du Québec connaît une baisse depuis quatre ans et que les capitaux privés ont été de 62 pour cent inférieurs, en 1969, à la moyenne nationale.

Le chef de l'Opposition officielle, M. Robert Stanfield, a pressé le ministre des Finances d'éliminer les incertitudes et qu'il énonce clairement les politiques qu'il entend suivre pour relancer l'économie et mettre un frein au chômage.

M. Stanfield a ajouté que les prévisions économiques du gouvernement sont plus pessimistes aujourd'hui, qu'au printemps dernier, lors du discours sur le budget.

Le chef de l'Opposition a dit que le gouvernement ne semble pas se rendre compte de la gravité de la situation.

Il a proposé l'abolition de la taxe de 11 pour cent sur les matériaux de construction afin que l'habitation serve de catalyseur à l'industrie de la construction.

Il a également suggéré une réduction de l'impôt sur le revenu pour les contribuables à faible revenu.

Le chômage a atteint 6.8% en octobre au Québec

La diminution de l'emploi au Québec, pour le mois d'octobre, a été accompagnée d'une croissance dans le taux de chômage qui a atteint 6,8%, par rapport à 6,3%, en septembre et 5,9%, pour le mois correspondant en 1969.

Pour le Québec, le taux de chômage corrigé des variations saisonnières a diminué légèrement en octobre, passant à 8,8%, alors qu'il était de 8,9%, au cours des trois derniers mois.

Ces données contenues dans les statistiques émises par le ministère fédéral de la Main-d'œuvre et de l'immigration indiquent que le nombre de chômeurs au Québec a atteint 159,000 en octobre 1970, soit des augmentations de 12,000 par rapport au mois de septembre 1970 et de 24,000 par rapport au mois d'octobre 1969.

L'accroissement du taux de chômage entre les mois de septembre et octobre a été enregistré principalement chez les travailleurs de 25 à 44 ans.

Quant à l'emploi, il accuse une diminution de 10,000 par rapport au mois précédent et une augmentation de 21,000 par rapport au mois d'octobre 1969.

Selon les statistiques fédérales, la diminution de l'emploi entre septembre et octobre s'est manifestée principalement chez les travailleurs masculins tandis que l'emploi parmi les travailleurs féminins n'accusait pratiquement aucun changement.

Dans le secteur agricole, l'emploi a diminué de 18,000.

Au niveau canadien, le taux de chômage a également augmenté, passant de 4,7% en septembre à 5% en octobre.

"On n'a pas oublié la promesse des 100,000 emplois"

(G.B.) — Le Conseil du Travail de Québec (FTQ-CTC) a adopté, hier soir, une résolution demandant à son exécutif de faire parvenir une lettre au premier ministre Bourassa pour lui rappeler que la population "n'a

pas oublié la promesse des 100,000 emplois" et que le Conseil du Travail juge "impensable" un taux de chômage qui dépasse déjà 8 pour cent.

Le Conseil du Travail a décidé de prendre position sur le problème du chômage à la suite de l'annonce d'un taux de chômage, corrigé des variations saisonnières, de 8,8 pour cent pour le mois de septembre et des prévisions des plus pessimistes qui circulent présentement et selon lesquelles le chômage atteindrait près de 15 pour cent au cours de l'hiver.

Constatant que le "chômage est le malaise principal auquel doit faire face présentement le Québec", le Conseil du Travail a résolu de demander au gouvernement "de prendre ses responsabilités" pour remédier à la situation.

Le Québec et les régions désignées

OTTAWA (PC)—Presque tout le Québec est région désignée. Voilà ce qu'a répondu aux Communes, hier, M. Jean Marchand, ministre de l'Expansion économique régionale, à une question de M. Martial Asselin (PC — Charlevoix).

La menace terroriste présente à l'esprit, M. Asselin demandait au ministre si le gouvernement recourrait à des mesures spéciales d'aide à l'industrie pour faire baisser le chômage au Québec.

Faisant remarquer que la région du député — le comté de Charlevoix — était déjà désignée, M. Marchand a déclaré: "S'il y a des entreprises qui désirent s'établir, nous allons les aider prochainement."

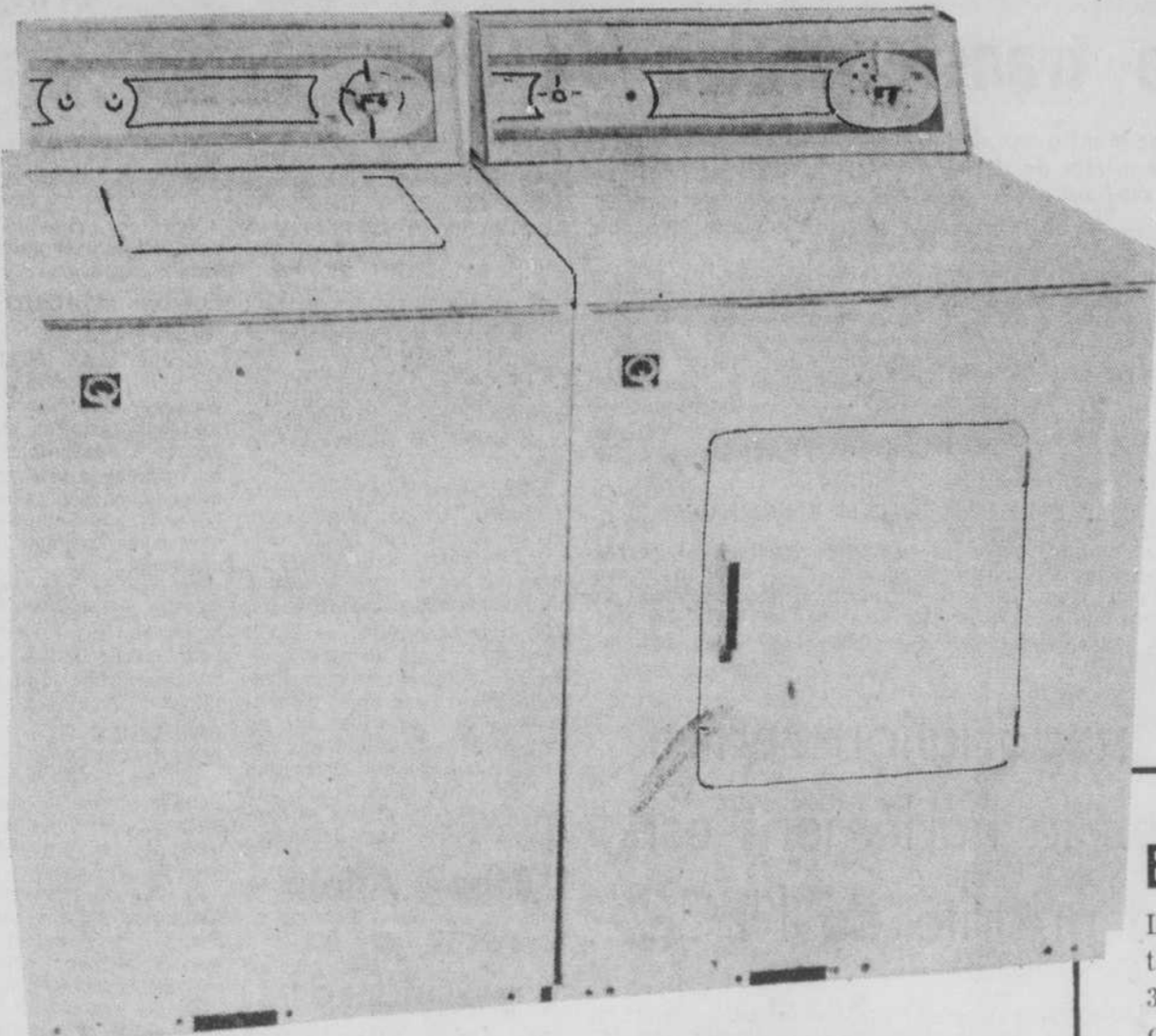
Les délégués au Conseil du Travail ont également demandé qu'une copie de cette lettre soit envoyée à tous les Conseils du Travail, dans les diverses régions, de façon à sensibiliser le plus grand nombre possible de gens au problème du chômage.

Pollack

CENTRE-VILLE & SAINTE-FOY

Pour plus de qualité,
exigez

SPEED QUEEN.
Qualité et sûreté depuis 1908



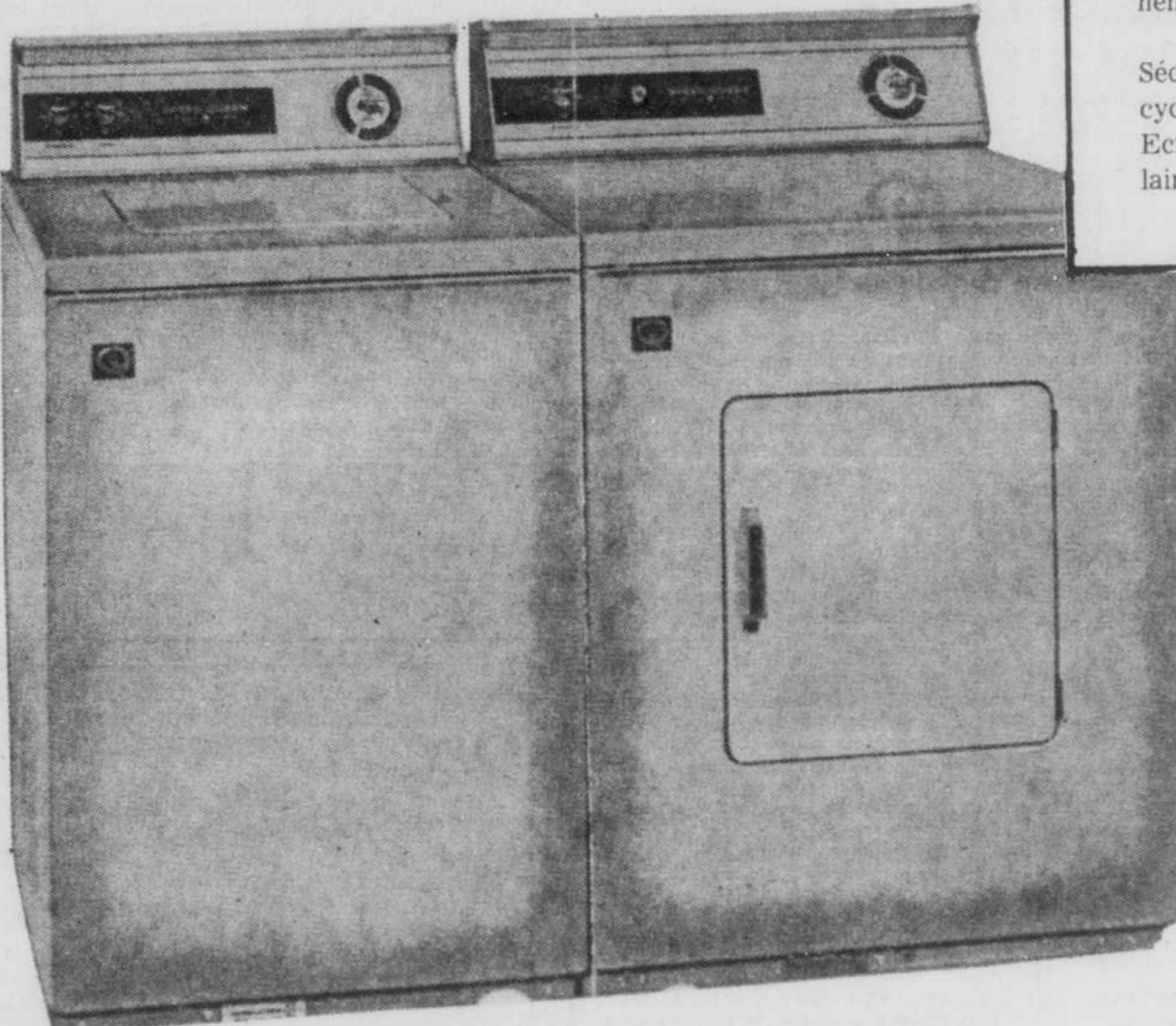
Ensemble "Ambassador"

Lessiveuse à commande flexible pour tous les tissus. Choix de températures, 3 programmes de minuterie et un cycle pour tissus à pressage permanent.

369⁰⁰

Sécheuse avec cycles à minuterie. Un cycle pour les tissus lavez-portez. Ecran à charpie. Dessus de porcelaine.

199⁰⁰



Ensemble "Princesse"

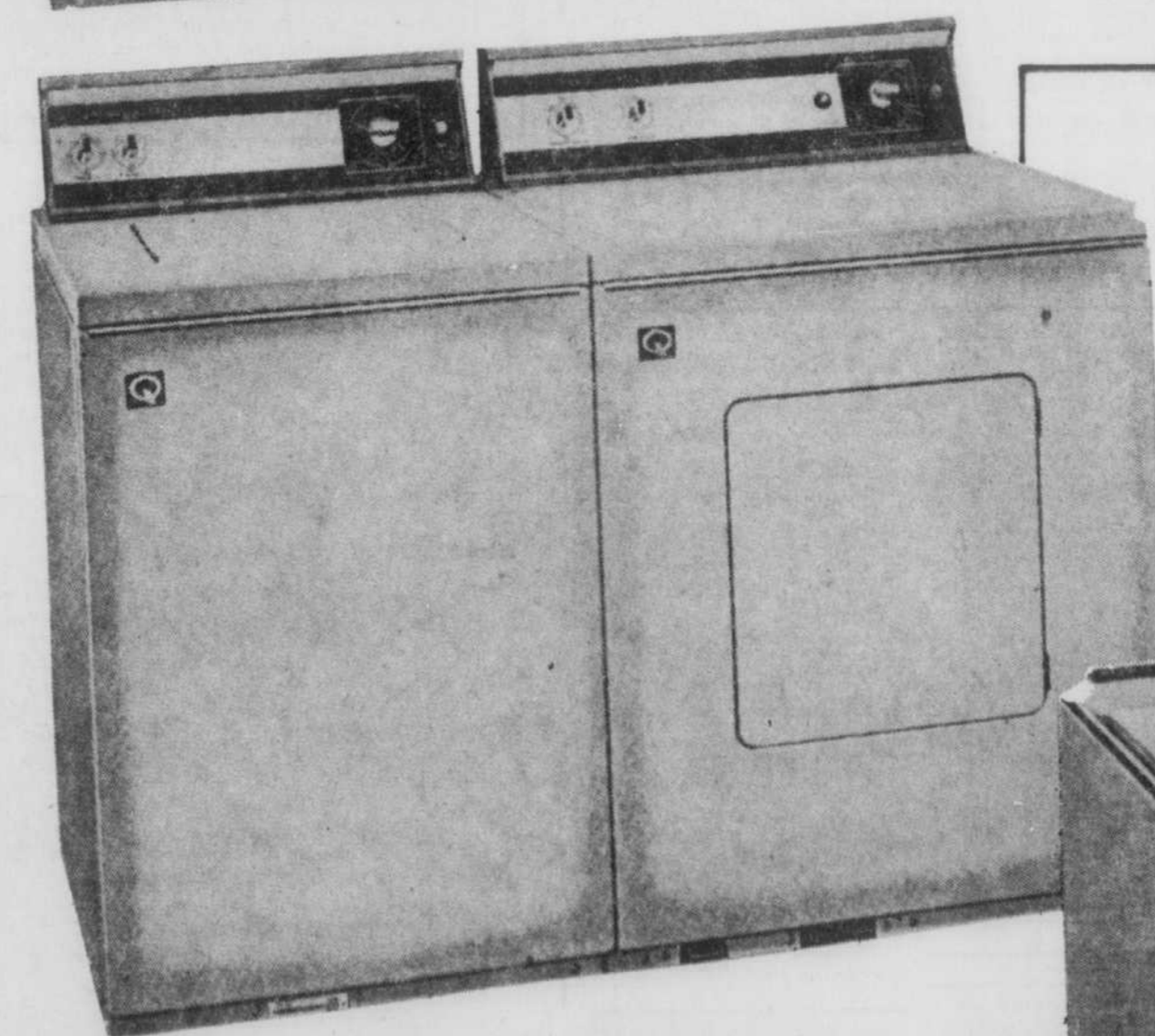
Lessiveuse automatique à 3 programmes de minuterie. Transmission Arc-Q-Matic 210, récepteur à charpie. Couvercle émail porcelaine. Or ou avocat avec léger supplément.

389⁰⁰

Sécheuse automatique 4 programmes de séchage. Tambour en acier, écran à charpie. Cycle pour tissu lavez-portez. Tableau de commande illuminé.

219⁰⁰

Centre-Ville, Appareils ménagers, rayon 787, 4e étage
Sainte-Foy, étage du Mail



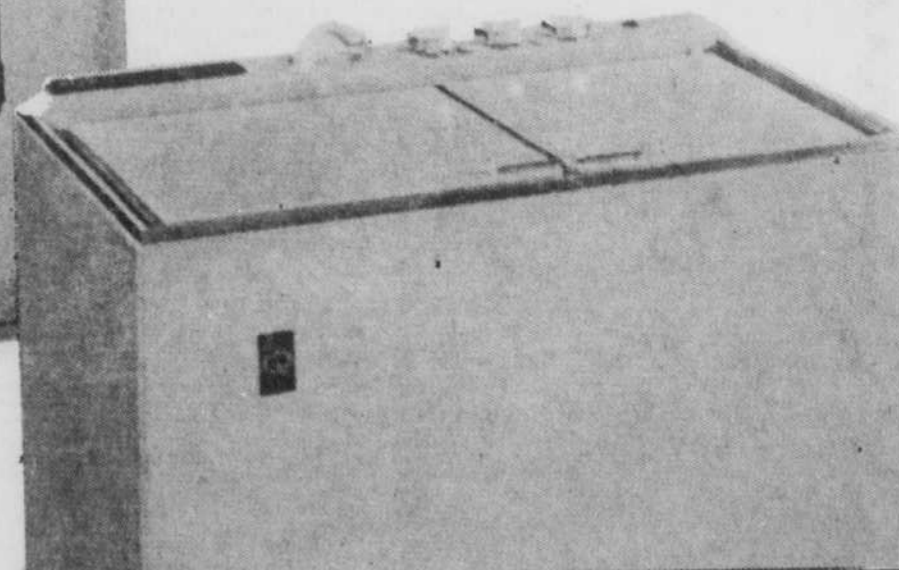
Ensemble "Diplomate"

Lessiveuse de luxe à commutateurs individuels. 3 programmes de vitesse, un cycle pour le lavage lavez-portez. Cuve en acier inoxydable. Transmission Arc-Q-Matic garantie.

419⁰⁰

Sécheuse de luxe à 4 programmes de cycle. Tambour en acier inoxydable, écran à charpie géant. Un cycle de séchage pour tissus à pressage permanent. Disponible en avocat ou or avec léger supplément.

279⁰⁰



Lessiveuse-essoreuse "Supertwin"

Idéal pour celles qui disposent que de peu d'espace. 4 programmes de minuterie, compacte, économique et ultra-rapide. Aucune tuyauterie requise. Disponible en or ou avocat avec léger supplément.

219⁰⁰

- C'est aussi bon marché qu'une laveuse et une sécheuse ordinaires
- Garantie de 10 ans sur transmissions automatiques
- Cuve en acier inoxydable garantie à vie
- Garantie de 2 ans sur toutes les pièces
- Service à domicile de 2 ans gratuit

DITES PORTEZ A MON COMPTE

HEURES D'AFFAIRES: Lundi, mardi et mercredi: 9h30 a.m. à 5h30 p.m.
Jeudi et vendredi: 9h30 a.m. à 9h p.m. Samedi: 9h a.m. à 5h p.m.

Congrès de l'Union catholique des cultivateurs

Québec devrait encourager l'établissement de sociétés mixtes de transformation du bois

par Jean-Claude PICARD
Inquiets du rôle que jouent les grandes compagnies forestières dans l'exploitation de l'industrie du bois au

Québec et des grands pouvoirs que possèdent ces compagnies, les agriculteurs québécois ont demandé hier au gouvernement provincial

de favoriser la mise sur pied de sociétés mixtes de transformation du bois.

Ces sociétés seraient possédées en partie par le gouvernement, en partie par les compagnies forestières et en partie, par les coopératives de producteurs forestiers.

Cette résolution a évidemment été adoptée en relation avec le conflit qui a éclaté au cours de l'été à Cabano et plus près de nous, avec celui qui oppose actuellement la compagnie Anglo Pulp et des producteurs forestiers de la région de Québec et de l'est de Québec.

Les congressistes ont déclaré, à l'appui de cette résolution que "les prix payés tant aux producteurs qu'aux associations coopé-

ratives forestières pour le bois livrés aux industriels forestiers n'ont jamais été et ne sont pas réalistes et constituent une perte annuelle et même constante de revenus.

La résolution précise en outre que les industriels forestiers réinvestissent dans d'autres pays, ou dans d'autres provinces canadiennes, les surplus de capitaux qu'ils réalisent au Québec et deviennent ainsi les concurrents de l'industrie forestière québécoise.

AUTRES RESOLUTIONS

Les participants au 46 congrès annuel de l'UCC ont par ailleurs demandé au gouvernement du Québec d'adopter la Loi des marchés agricoles pour permet-

tre que les tribunaux d'arbitrage actuels soient dotés des pouvoirs nécessaires pour statuer obligatoirement et exécutoirement sur le contingent (quantité) à être acheté par une compagnie papetière.

Ils ont également demandé au gouvernement que le ministère des Terres et Forêts du Québec établisse que la vente des bois des forêts privées ait priorité sur celles de la Couronne et qu'au besoin, on légifère sur ce sujet.

Selon les promoteurs de cette résolution, des compagnies forestières tiendraient à leur merci les producteurs forestiers en obtenant des permis de coupe sur les terres de la Couronne.

Le congrès général de l'UCC a enfin demandé au même ministère d'adopter une réglementation ayant pour objet d'émettre un permis de coupe sur les terrains de la Couronne aux papeteries uniquement après que ces dernières aient signé une entente avec les offices et syndicats de producteurs de bois.

Albert Allain réélu à la présidence

M. Albert Allain a été réélu hier par acclamation président général de l'Union catholique des Cultivateurs.

M. Allain, qui avait remplacé l'an dernier M. Lionel Sorel, entreprend donc son deuxième mandat à la présidence.

Le congrès général de l'UCC a par ailleurs réélu par acclamation MM. Paul Couture et Clément Létourneau aux postes de 1er et 2e vice-présidents de l'organisme.

Principales résolutions

La dernière journée du congrès annuel de l'Union catholique des cultivateurs, qui se tenait à Québec, a permis aux quelque 250 congressistes d'adopter une autre longue série de résolutions.

Voici, en résumé, quelques-unes des plus importantes résolutions adoptées:

LOI DES MARCHÉS AGRICOLES

1) Que l'UCC établisse, dans les plus brefs délais, un projet d'amendement à la Loi des marchés agricoles et qu'il soit déposé à l'Assemblée nationale au moment le plus propice. Ces amendements viseraient à améliorer le fonctionnement des divers plans conjoints de produits agricoles.

2) Que le gouvernement du Québec augmente le budget de la Régie des marchés agricoles pour qu'elle puisse assurer la bonne marche des plans conjoints.

COMMERCE INTERNATIONAL

1) Que le gouvernement du Canada prenne de nouvelles initiatives pour équilibrer, entre pays, les tarifs applicables aux produits agricoles.

2) Que le gouvernement du Canada se place à l'avant-garde des pays qui veulent reprendre les discussions commerciales sur une base multilatérale.

PLANS CONJOINTS

1) Que la Régie des marchés agricoles du Québec soumette à l'approbation des producteurs de la rive nord (région de Joliette) de porcs dès le début de l'année 1971.

2) Que la Régie des marchés agricoles du Québec veille à ce qu'il n'y ait pas de délai supplémentaire dans le vote du plan conjoint des producteurs de volailles du Québec.

SUCRE

1) Que le gouvernement du Québec favorise dans le plus

court délai l'amélioration de la Raffinerie de Saint-Hilaire en vue de lui donner une plus grande efficacité et capacité, notamment en la dotant d'une structure administrative plus efficace.

2) Que le gouvernement du Québec fasse construire sur la Rive-Nord (région de Joliette) une râperie de bettraves à sucre.

de l'Ontario afin de les amener à contrôler la mise en marché de leur production au moyen du contingentement de cette production afin qu'intervienne sans délai une entente entre les producteurs ontariens et québécois au sujet de la mise en marché des oeufs au Québec.

2) Que le gouvernement du Québec agisse immédiatement auprès de tous les intéressés dans la mise en marché des oeufs en vue de faire respecter la loi, les règlements et les conventions relatifs à cette mise en marché.

OEUF

1) Que le gouvernement du Québec intervienne immédiatement et énergiquement auprès des autorités gouvernementales

Une demande visant à hausser le prix des produits laitiers

Les agriculteurs du Québec ont demandé hier au gouvernement fédéral et à la commission canadienne du lait de hausser le prix des produits laitiers afin d'améliorer le revenu des producteurs de lait.

Les principaux produits laitiers concernés par une telle hausse seraient le beurre et le fromage.

La résolution adoptée hier lors du 46e congrès annuel de l'UCC, qui se tenait à Québec, n'indique toutefois pas quel devrait être le montant de cette hausse.

Tout ce qu'on demande, c'est que "le gouvernement canadien et la commission canadienne du lait haussent le prix des produits laitiers à un rythme et à un niveau qui tiennent compte du besoin du producteur tout en considérant les effets sur la consommation."

Les congressistes ont déclaré, à l'appui de cette résolution que les politiques laitières des dernières années ont eu pour effet de faire baisser le revenu du producteur industriel et que, même avant cette baisse, la rémunération de ce dernier était déjà très inférieure à celle des autres individus dans la société.

Selon certaines sources, les agriculteurs ont préféré demander une hausse à la consommation du prix des produits laitiers parce qu'ils estimaient que la commission canadienne du lait n'augmenterait pas les subsides au lait industriel.

COMMISSION DE PLANIFICATION

Les congressistes ont par ailleurs, dans une autre résolution, dénoncé certaines recommandations de la commission canadienne de planification de l'agriculture en ce qui a trait à la politique laitière.

Considérant que le chapitre où cette commission traite de la production laitière est "rétrograde et inacceptable", la résolution dénonce particulièrement les trois recommandations suivantes:

- 1) Le gel des prix des produits laitiers.
- 2) Le retrait complet des subventions de la commission canadienne du lait en 1976.
- 3) L'aide offerte à l'exploitant qui quitte la production au détriment de celui qui y demeure.

Les agriculteurs ont demandé au gouvernement fédéral de ne pas tenir compte de ces recommandations et de s'en tenir plutôt, quant à l'élaboration de la politique laitière, au discours prononcé il y a un an par le ministre fédéral de l'Agriculture, M. H.A. Olson.

M. Olson disait alors que "le gouvernement fédéral est prêt à accorder un niveau de soutien pour le lait et la crème industriels en vue d'assurer un revenu convenable aux cultivateurs qui produisent avec efficacité."

Il avait ajouté que "tout le programme de soutien est destiné à favoriser les moyens de rationalisation et d'ajustement de la production dans l'industrie, l'objectif à long terme visant à assurer l'industrie laitière sur une base économiquement saine, en accordant au marché un rôle plus important comme source de revenu pour les producteurs."

L'UCC veut une "concurrence loyale" entre la margarine et le beurre

(JCP) — Les cultivateurs du Québec sont de moins en moins unanimes à combattre la vente de margarine dans les marchés d'alimentation du Québec.

C'est ce qui ressort d'un débat qui s'est produit hier lors de la dernière journée du 46e congrès annuel de l'UCC, qui se tient à Québec.

En fait, comme l'a expliqué M. Albert Allain, président de l'UCC, un bon nombre de cultivateurs québécois sont producteurs de fèves soya et de colza, deux produits qui entrent dans la fabrication de la margarine.

D'où cette volonté de l'UCC de demander plutôt aux gouvernements d'appliquer des lois favorisant une "concurrence loyale" entre la margarine et le beurre.

teurs puissent bien différencier ce produit du beurre.

Le congrès général de l'UCC a ainsi adopté une résolution demandant à la Régie des Marchés du Québec (organisme responsable de l'application de la loi) de prendre les dispositions nécessaires pour que cette loi soit appliquée rapidement et d'imposer à l'avenir des sanctions immédiates dès qu'une infraction est constatée.

Cette résolution est beaucoup plus neutre que ne l'auraient désiré certains cultivateurs qui auraient aimé que le gouvernement du Québec impose des quotas aux producteurs de margarine comme on en impose aux producteurs de lait.

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de la Ville de MONTMORENCY
AVIS PUBLIC

est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, Q.U.E. Le conseil a adopté à sa séance régulière du 2 novembre 1970, le règlement no 217 amendement l'article 1 du règlement no 193 concernant la création de la bibliothèque municipale, de façon à réduire à huit (8) membres la composition du Comité consultatif de la bibliothèque.

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de la Ville de MONTMORENCY
AVIS PUBLIC

est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, Q.U.E. Le conseil a adopté à sa séance régulière du 2 novembre 1970, le règlement no 218 établissant des tarifs pour la clientèle des voitures menagères.

Donné à Ville de Montmorency, ce neuvième jour de novembre 1970.
GASTON ST-PIERRE, o.m.a., Secrétaire-Trésorier.

LE SANATORIUM BEGIN VILLE DE LAC ETCHEMIN COMTE DORCHESTER, P.Q.

APPEL D'OFFRES SYSTEME AUDIO-VISUEL

Le présent appel d'offres s'adresse exclusivement à des entrepreneurs spécialisés dans le domaine de la télévision en circuit fermé.

La date et l'heure de la remise des soumissions ont été fixées au 4 décembre 1970 à 15:00 heures (heure locale). Les soumissions devront être cachetées et adressées au Directeur général du Sanatorium Bégin et porter la mention "SYSTEME AUDIO-VISUEL".

Le soumissionnaire peut se procurer, moyennant un dépôt de \$200, un exemplaire des plans et devis au Sanatorium Bégin ou au Bureau des Ingénieurs-Consultants Brunelle, Lambert & Associés, 2073 rue Brant, Québec 12.

Le dépôt de \$200 sera remis au soumissionnaire s'il retourne les plans et devis en bon état en dedans de huit (8) jours de calendrier après la date limite de fermeture des soumissions.

Les soumissions seront ouvertes au Bureau du Directeur général du Sanatorium Bégin, Ville de Lac Etchemin immédiatement après l'expiration du délai fixé pour la réception des dites soumissions.

Tout ENTREPRENEUR qui aura répondu à l'appel d'offres est invité à assister à la séance d'ouverture des soumissions.

LE SANATORIUM BEGIN VILLE DE LAC ETCHEMIN COMTE DORCHESTER, P.Q.
APPEL D'OFFRES TRAVAUX GENERAUX

Le présent appel d'offres s'adresse aux entrepreneurs généraux lesquels choisiront les sous-entrepreneurs qui auront à travailler avec eux dans le cadre de la soumission. Les soumissions doivent être cachetées et adressées au Directeur général du Sanatorium Bégin, Ville de Lac Etchemin immédiatement après l'expiration du délai fixé pour la réception des dites soumissions.

Tout ENTREPRENEUR qui aura répondu à l'appel d'offres est invité à assister à la séance d'ouverture des soumissions.

VILLE DE BEAUPORT DEMANDE DE SOUMISSIONS

La Ville de Beauport demande des soumissions pour l'achat d'un camion sept (7) tonnes équipé d'un attache-neige pour une charrette et l'achat d'une charrette à sens unique.

Les soumissionnaires peuvent se procurer copie des devis et l'achat d'une soumission au Bureau de M. Maurice Gravel, Ing., de l'Hôtel de Ville de Beauport.

POUR ÊTRE CONSIDÉRÉES, TOUTES SOUMISSIONS DEVRA ÊTRE DÉPOSÉES EN CONFORMITÉ AVEC LA LOI SUR LES FORMULES OFFICIELLES FOURNIES PAR L'INGÉNIEUR DE LA VILLE.

Remise avant cinq (5) heures p.m., lundi 23 novembre 1970, au Bureau de l'Hôtel de Ville.

Toutes les soumissions seront ouvertes publiquement en présence des intéressés, à compter de 8:00 heures p.m., le 23 novembre 1970, lors d'une réunion d'une assemblée du Conseil.

La Ville de Beauport ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. L'adjudication qui sera faite ultérieurement par le Conseil de la Ville sera soumise à l'approbation de l'Ordre, Neufchâtel.

Chaque soumission devra être déposée dans une enveloppe cachetée et devra porter la mention: "SOUMISSION POUR UN CAMION"

MAURICE GRAVEL, Ing., Ville de Beauport.

Le 16 novembre 1970. M.C.

PROVINCE DE QUÉBEC LA VILLE DE NEUFCHÂTEL AVIS PUBLIC

La Ville de Neufchâtel demande des soumissions pour la clientèle, le transport et la disposition des déchets, dans toutes les rues de la Municipalité.

Les soumissionnaires doivent déposer leur soumission, en double exemplaire, au Bureau de la Mairie de Neufchâtel, 187, boulevard l'Ornière, Neufchâtel, le 16 novembre 1970, à 15 heures.

Le soumissionnaire qui sera désigné devra fournir un cautionnement de \$100,000, payable par chèque, en faveur de la Ville de Neufchâtel.

Faites carrière dans la Fonction publique du Québec

MINISTÈRE DU TOURISME, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE INSTITUT DE TOURISME ET D'HOTELLERIE DU QUÉBEC (MONTREAL)

PROFESSEURS

- Traitement initial pouvant atteindre \$14,960 selon la scolarité et l'expérience.
- ENSEIGNER:
 - la français (2 postes) — concours P-45J
 - la philosophie (1 poste) — concours P-45K
 - la psychologie (1 poste) — concours P-45L
- Attestation d'études pertinentes au niveau de 16 années de scolarité émise par le Bureau de la reconnaissance des institutions et des études du ministère de l'Éducation.
- Les candidats devront annexer à leur formule "offre de service" une attestation d'études et des certificats de travail précisant la nature des tâches accomplies et les dates des périodes d'emploi.
- ÉCHEANCE DE L'INSCRIPTION: 20 novembre 1970.

CONSEILLER JURIDIQUE

- Traitement initial pouvant atteindre \$14,250 selon la compétence. Office du Crédit industriel du Québec: poste à Québec.
- Veiller à la préparation et à l'exécution des conventions de prêts, des actes d'hypothèques, de fiducie et de nantissement se rapportant au financement consenti par l'Office. Emettre des opinions sur des problèmes de nature juridique et participer aux procédures de réalisation des garanties.
- Être membre de l'Ordre des Avocats ou de l'Ordre des Notaires du Québec et posséder quelques années d'expérience reliée aux fonctions du poste.
- Concours PN-2115.
- Échéance de l'inscription: 27 novembre 1970.

INSPECTEUR DE LOTO-QUÉBEC

- Traitement initial pouvant atteindre \$7,800 selon la compétence. Société d'exploitation des loteries et courses du Québec: postes à Montréal.
- Vérifier l'application des normes de la Société en matière de distribution et de vente de billets. Participer à la promotion des ventes. Effectuer un contrôle étroit de l'authenticité des billets de loterie, et de l'existence de loteries ou de jeux illégaux. Conseiller les agents régionaux et les vendeurs et superviser leur travail.
- Avoir réussi une 11e année d'études dans une institution officiellement reconnue et posséder une expérience d'environ 12 années dans le domaine des enquêtes, de la promotion des ventes et des relations publiques.
- En raison de la nature des tâches, les candidats doivent être disposés à voyager dans tout le Québec. En outre, il est requis de pouvoir s'exprimer facilement dans la langue anglaise.
- Concours PL-5403.
- Échéance de l'inscription: 27 novembre 1970.

Les personnes qui désirent prendre part à ces concours doivent s'inscrire directement auprès de la Commission de la fonction publique du Québec en remplissant le questionnaire "offre de service" qu'elles peuvent se procurer aux bureaux de la Commission:

710, Place d'Youville, bureau 700, Québec 4
255, est, boulevard Crémazie, Montréal 354
ou aux bureaux locaux des ministères dans chaque région.

Il ne sera tenu compte que des candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études. Prière d'indiquer le poste qui vous intéresse et le numéro de concours correspondant. Si vous posez votre candidature à plus d'un poste, il est indispensable de présenter une formule distincte dans chaque cas.

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
CHARLES FALARDEAU O.M.A.
P.F. ALINE REDARD Ass.

Appel d'offres

SERVICE GENERAL DES ACHATS

Pour obtenir la documentation nécessaire à la présentation de soumission pour les projets ci-après décrits, écrivez ou téléphonez au: Gouvernement du Québec, Ministère Industrie & Commerce, Service Général des Achats, Bureau des appels d'offres, Québec.

Projets	Descriptions	Livraisons
5769	1200 grosses de crayons-bille	Québec
Clôture des soumissions: 24 novembre 1970 — 3:00 P.M.		
5743	100 classeurs en acier (latéraux et verticaux)	Québec et Montréal
5772	Moules	La Pêcheur
5773	Impressions: 525,000 ex. résumé des règlements de la pêche sportive au Québec, 68 pages.	Québec, Montréal et autres endroits
5774	Impressions: 5000 cartes géographiques, 10 couleurs 32" x 41"	Québec
5775	Impressions: 7500 cartes géographiques, 10 couleurs 25" x 35"	Québec
Clôture des soumissions: 25 novembre 1970 — 3:00 P.M.		
5768	Tuyau en acier ondulé à feuilles multiples	Montpellier (Papineau)
5770	Lampadaires en alliage d'aluminium	Charlesbourg-Ouest
5771	100 grilles de puisard en fonte nodulaire	Montréal
Clôture des soumissions: 27 novembre 1970 — 3:00 P.M.		

LE DIRECTEUR GENERAL PAUL BRISSETTE

MINISTÈRE DES RICHESSES NATURELLES APPEL D'OFFRES GH-70-8

Revêtement en béton pneumatique du parement amont, réflexion de la passerelle en béton armé et autres travaux connexes, au barrage Pibarc-Ouest, sur la rivière au Sablé, à la sortie du lac Kenogami, dans le comté de Jonquière.

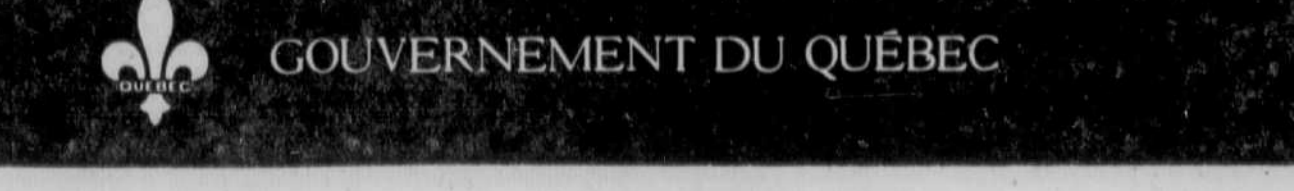
Sont admises à soumissionner les entreprises qui ont leur établissement principal à l'est des comtés de l'Abitibi, La-Violette, Champlain, Nicolet, Arthabaska, Wolfe et Compton. Cautionnement de soumission requis: 10% de montant total de la soumission.

Les plans et devis, formules et documents de soumission peuvent être examinés et obtenus sur demande au Ministère des Richesses naturelles, à s. Monsieur Rene Laganière, ing., Directeur, Service du Génie hydraulique, Chambre 218, 1640, boulevard de l'Entente, Québec 6, P.Q.

Une somme, non remboursable, par chèque visé au montant de \$25.00, à l'ordre du Ministère des Finances du Gouvernement du Québec, est requise pour l'obtention de ces plans et devis.

Clôture des soumissions le 7 décembre 1970, à 3 heures p.m., heure normale de l'est.

P.-E. AUGER sous-ministre



Selon son directeur de l'information

La Presse respectera la loi tout en informant pleinement le public

MONTREAL (d'après PC) — Le quotidien montréalais La Presse a publié, hier, une mise au point, signée de son directeur de l'information, M. Roger Mathieu, dans laquelle il constate avoir subi des préjudices en s'en tenant strictement à une interprétation juridique sur la provenance et la diffusion de documents touchant les événements actuels au Québec.

"Nous respectons la loi, mais dans une autre optique, qui nous permettra de satisfaire pleinement au droit du public

d'être informé", a indiqué M. Mathieu.

Le directeur de l'information dit avoir constaté que, ces jours derniers, d'autres organes d'information avaient pris des libertés qui allaient beaucoup plus loin que l'interprétation faite à La Presse.

"NON, MAIS..."

Existe-t-il de la censure au Canada sous l'empire de la Loi sur les mesures de guerre?

"Non, mais...", a répondu, hier, le ministre fédéral de la Justice, M. John Turner. Selon son interprétation, il appartient à chaque journaliste entrant en possession d'un communiqué du Front de libération du Québec de juger de ce qu'il devrait faire avec le document. "Il est libre de le publier", a-t-il dit en prenant soin de préciser, toutefois, qu'il a l'obligation de le remettre d'abord à la police afin qu'il ne soit pas accusé, sous l'empire des mesures de

guerre, d'avoir fait obstruction au travail de la police.

LES JOURNALISTES

Mercredi, la section "La Presse" du syndicat des Journalistes de Montréal, réunie en assemblée extraordinaire, décidait de s'en tenir à la position claire et précise du ministre fédéral de la Justice, M. Turner, qui avait déclaré que "rien au règlement actuellement en vigueur par suite de la proclamation de la Loi sur les mesures de guerre, ne prévoit de censure sous quelque forme que ce soit".

Je n'avais nullement l'intention de critiquer la GRC (P. Trudeau)

OTTAWA (D'après PC, UPI) — Le premier ministre du Canada, M. Trudeau, a affirmé, hier, qu'il ne voulait nullement formuler de critiques à l'endroit de la Gendarmerie royale, plus tôt cette semaine, lorsqu'il déclarait que le gouvernement employait ses efforts à s'assurer les services d'une force policière plus efficace.

A la suite d'une question adressée, en Chambre, par l'ancien premier ministre John Diefenbaker, M. Trudeau a repris le message de félicitations qu'il avait adressé à la police pour la façon avec laquelle elle a mené les opérations durant la crise québécoise. Il a rappelé que la police n'avait aucune expérience de ce genre de situation.

De son côté, le ministre de la Justice, M. Turner, a révélé, en Chambre, que la police avait saisi 116 armes offensives, 2.900 balles et plusieurs centaines de bâtons de dynamite depuis le 16 octobre dernier.

M. Turner a ajouté, toutefois, qu'il restait encore environ 1.800 bâtons de dynamite à retrouver.

Ces bâtons ont été volés au Québec au cours des derniers mois.

"REMANIEMENT" DES FORCES ARMEES

La Sûreté du Québec a annoncé hier que certains éléments des forces armées avaient reçu l'ordre de quitter la région de Montréal jeudi soir et aujourd'hui. Le commandant Jean Bonneau, porte-parole des Forces armées canadiennes à Montréal, n'a cependant pas voulu divulguer le nombre d'hommes impliqués dans ce mouvement.

Il a souligné qu'il s'agissait d'un "remaniement" plutôt que d'un retrait proprement dit, ajoutant toutefois que le nombre de militaires en faction dans la métropole allait diminuer quelque peu à la suite de cette mesure. Jusqu'ici, les troupes qui quittaient Montréal se faisaient remplacer.

Le commandant Bonneau a signalé, d'autre part, que la garde des stations de police et "d'autres points stratégiques" serait confiée, de nouveau, à la Sûreté municipale. Les édifices militaires, a-t-il précisé, ainsi que certains édifices comme le siège social de la compagnie Bell et la résidence du diplomate britannique James Cross, de-

meureront sous la surveillance de l'armée.

Selon le commandant Bonneau ce remaniement des effectifs accordera une plus grande flexibilité aux officiers de l'armée dans leur répartition des tâches. Jusqu'à ce jour, a-t-il noté, les soldats étaient en service de huit à dix heures par jour.

BELEM PHOTO

Vente de films, caméras et accessoires photographiques

SERVICE DE FINITION

656-6525

Le curé Banville ira à Ottawa si Québec ne donne pas signe de vie

par Robert LEVESQUE de notre bureau à RIMOUSKI

Au nom de 40.000 citoyens des comtés de Matane et de Matapédia, et appuyé par 19 curés des paroisses de ces comtés, le curé Charles Banville, de Sainte-Paule, est prêt, si le ministre Drummond et le gouvernement Bourassa ne réussissent pas à débloquer d'ici à lundi prochain la solution à court terme qu'il leur a proposée mercredi pour créer 500 emplois, et le projet à long terme des fermes forestières, à passer par-dessus les autorités québécoises et à transiger directement avec le gouvernement d'Ottawa.

En effet, au cours d'un entretien qu'il accordait au Soleil hier après-midi, le curé Banville déclarait qu'il

Texte du manifeste du clergé des comtés de Matane et de Matapédia en page 18

avec colère le curé de Sainte-Paule.

"La population est prête à collaborer, à se mettre au travail, et ce qui lui manque ce sont les outils. Il faut que le gouvernement descende dans la population, la côtoie, et travaille avec elle," affirme le curé Banville en critiquant les gouvernements d'avoir trop peur du risque dans l'est du Québec. "Combien de millions ont-ils perdus dans d'autres investissements, ailleurs, pourquoi n'en risquent-ils pas quelques-uns ici, alors que la population n'attend que cela et est prête à se mettre au travail?"

"Deux grandes causes sont à la base de l'échec du plan de l'est du Québec, selon le curé Banville. D'abord, l'esprit des politiciens de la région qui ne pensent qu'à se faire du capital électoral et non pas l'idée qu'un député doit représenter ce que veut et ce qui a besoin une population." Le curé de Sainte-Paule fait toutefois une exception pour ce qu'il appelle "le phénomène De Bané", qu'il cite comme exemple de dévouement et d'honnêteté. "Il est le seul à

justifier nos taxes," affirme-t-il.

La deuxième cause de cet échec, c'est la structure gouvernementale trop lourde qui a été mise en place. "Il va falloir au gouvernement autant de courage pour prendre les dispositions nécessaires pour transformer cette structure, qu'il a fallu de patience à toute la population de l'est du Québec durant les cinq dernières années," affirmait le curé Banville.

"On ne sait pas ce qui va arriver si le gouvernement n'agit pas, déclarait le curé Banville, et on ne peut prévoir toutefois qu'une alternative: ou la population va démissionner et devenir amorphe pour toujours, ou elle va se révolter." On sait que le manifeste des curés des comtés de Matane et Matapédia a donné en quelque sorte un appui moral au manifeste du FLQ, parce qu'il soulève les vrais problèmes dans lesquels nous sommes plongés. Et le curé Banville d'ajouter: "A Cabano, on n'a pas eu tort, et plusieurs ici sont prêts à tout".

"C'est vraiment la dernière chance, et l'on en est tout conscient," affirmait le curé Banville, "et il faut que le gouvernement s'attable avec nous autres. On les paie pour ça, ils sont supposément à notre service, qu'ils le prouvent." Selon lui, l'est du Québec fait face à une crise terrible et les gouvernements se doivent d'agir sans délai.

Le curé Banville, pour appuyer ses dires, a cité des chiffres assez éloquentes sur la situation de Sainte-Paule, chiffres qu'il a dit être exemplaires pour toutes les autres paroisses des deux comtés de Matapédia et Matane. Ici, à Sainte-Paule, seulement 55 des 108 hommes, de 15 à 64 ans, ont un emploi qui leur permet de vivre par eux-mêmes, les autres percevant des prestations de l'assurance-chômage, de l'assistance sociale ou de la Commission des accidents de travail. "Et encore, ajoute le curé Banville, Sainte-Paule est la seule paroisse à avoir un plan d'aménagement, celui des fermes forestières, même s'il est déjà un demi-échec".

NOUVEAU BUREAU



DR PIERRE MORENCY

Le Dr Pierre Morency a le plaisir d'annoncer à sa clientèle et à toute la population l'ouverture de son nouveau bureau au: 6825, 1^{re} avenue, Charlesbourg, Qué. 7 Bureau sur rendez-vous tous les jours.

Tél.: 628-1642

était entré en relation avec le Cabinet de M. Jean Marchand, et que ce dernier s'était montré prêt à signer le contrat avec le fonds de recherche de l'université Laval, tel que l'exigent les citoyens de ces comtés, pour relever les paroisses délaissées de la Gaspésie en effectuant d'abord un inventaire forestier qui emploierait les chômeurs et les assistés sociaux, et permettrait de planifier un réel développement en accord avec la CIP de Matane dont l'usine pourrait s'alimenter des ressources forestières de l'endroit.

Le curé Banville, qui attendait toujours hier une réponse du ministre Drummond et du ministre Tessier, s'est dit opposé à ce que ce soient les ministères provinciaux qui prennent en main l'application de ce projet, afin "d'éviter les sangsues qui pourraient s'infiltrer comme à l'habitude", mais que ce soit plutôt le fonds de recherche de l'université Laval, dirigé par le Dr Louis-Jean Lussier (qui a participé à l'élaboration du projet) qui pilote ce projet à court terme devant débiter au printemps prochain. "On ne veut plus rien savoir des mécanismes québécois d'application du plan," ajoutait le curé Banville.

"Il faut absolument que le contrat se signe tout de suite, si l'on veut que le travail puisse débiter au printemps prochain," affirmait le curé Banville, en ajoutant que "si le gouvernement québécois ne se décidait pas enfin, nous irons directement à Ottawa, puisque nous aurons la preuve que rien ne peut marcher avec le gouvernement de Québec. M. Banville en a profité pour accuser certains officiers du gouvernement québécois d'être contre le développement des fermes forestières.

Ce projet immédiat, qui emploierait 500 hommes, et que le curé Banville a soumis au ministre Drummond cette semaine, permettrait de réaliser un inventaire forestier complet, en utilisant également la photométrie, et il permettrait de faire une étude de rentabilité d'industrie dans cette région. Le dernier inventaire forestier, pour ces deux comtés, date de 1968, et selon le curé Banville il serait très incomplet.

L'ECHEC TOTAL DU PLAN

Le curé Banville s'est montré très amer sur le plan d'aménagement de l'est du Québec, et sur l'ODEQ, qui n'ont selon lui r'ussi rien qui vaille. "On anime les gens pendant 7 à 8 ans, on les fait participer, puis après plus rien. C'est inimaginable," s'est écrié

Pendant les Fêtes offrez Seagram en toute confiance.



Kmart

Une filiale de S.S. Kresge Company Limited

SPECIAUX VEDETTES

EN VENTE SAMEDI A 8h.30 A.M.

S.V.P. AUCUNE COMMANDE POSTALE ET TELEPHONIQUE

SPECIAUX VEDETTES

BLOUSONS DE SKI

Pour garçons 8-16

100% nylon, doublés de peluche pour plus de chaleur. Modèle instructeur. Tons de vert, brun ou marine.

Prix rég. K mart 9.97 — PRIX SPECIAL

6.50

SAMEDI SEULEMENT

SPECIAUX VEDETTES

PULL-OVERS

100% acrylique pour dames

Tricot de fantaisie, manches longues, collet rond. Teintes de rouille, beige, rouge ou blanc. P.M.G.

Prix rég. K mart 5.84

3.77

SAMEDI SEULEMENT

SPECIAUX VEDETTES

"DUNE BUGGY"

La Mini-voiture

Pour le jeune enfant

Faite de plastique robuste, disponible en diverses couleurs.

Prix rég. K mart 4.77

3.00

SAMEDI SEULEMENT

SPECIAUX VEDETTES

COFFRET A COUTURE

En plastique

Complet avec 2 casiers amovibles et poignée. Plusieurs couleurs au choix.

Prix rég. K mart 5.87 — PRIX SPECIAL

3.17

SAMEDI SEULEMENT

SPECIAUX VEDETTES

POELON ELECTRIQUE

Toastest 10 1/2"

- Aluminium poli
- Entièrement submersible
- Garantie

PRIX SPECIAL

8.10

SAMEDI SEULEMENT

SPECIAUX VEDETTES

GRILLE-PAIN

Automatique Toastest

- Chromage très brillant
- Contrôle à thermostat
- Garantie d'un an

PRIX SPECIAL

8.10

SAMEDI SEULEMENT

SPECIAUX VEDETTES

PLANCHE A REPASSER

Planche robuste, de format régulier ou fini émail cuit, dessus perforé. Hauteur réglable.

Prix rég. K mart 7.44 — PRIX SPECIAL

4.89

SAMEDI SEULEMENT

Kmart **AU CENTRE D'ACHATS FLEUR DE LYS**

Ouvert Lundi - Mardi - Mercredi de 9h. A.M. à 6h. P.M.
Jeudi - Vendredi de 9h. A.M. à 9h. P.M.
Samedi de 8h.30 A.M. à 5h. P.M.

l'actualité financière

MARCEL BOUTIN REDACTEUR FINANCIER

Tendance erratique des marchés mobiliers

Le mouvement de baisse s'est poursuivi ce matin à la Bourse bien que le recul n'ait pas eu autant d'ampleur que celui de la séance précédente.

Il semble bien que les mêmes facteurs aient influencé le comportement des cours. Le désappointement causé par la baisse de 1-4 d'un pour cent du taux d'escompte de la Réserve fédérale et du taux préférentiel des grandes banques commerciales...

Par ailleurs, un rapport publié ce matin par le département du Commerce indiquant une baisse de \$2,400,000,000 des revenus personnels en octobre a été loin d'améliorer l'ambiance.

Les courtiers ont cependant souligné que les liquidations ont été peu importantes, compte tenu de l'envergure de la baisse.

Sur les marchés canadiens, les cours se sont orientés vers la baisse sur un marché calme. A Toronto, la moyenne des industrielles marquait un recul de 0.86 de point à 162.67 au milieu de la matinée.

Les actions de Cummings Properties ont monté de \$1.00 pour ce transiger à \$14.00 à la Bourse de Toronto. Un peu moins de 3,000 actions ont changé de mains au cours de la première heure de la journée.

VALEURS TRANSIGÉES A MONTREAL

Table listing stock prices for Montreal: Alcan, Banque de Commerce, Banque de Montréal, Dist. Seagrams, Dom. Foundries, Hudson Bay Co., Husky Oil, Steel Company.

VALEURS TRANSIGÉES A TORONTO

Table listing stock prices for Toronto: Abitibi Paper, Alta Gas pr., Brascan, Can. Breweries, C.P.R., Cominco, Gulf Oil, Int. Nickel, Pacific Pete, Union Gas, Walker, Hiram.

VALEURS TRANSIGÉES A NEW YORK

Table listing stock prices for New York: American Telephone, Bethlehem Steel, Chrysler, Columbia Broadcast, Continental Can, Control Data, General Electric, General Motors, Grumman, I.B.M., Memorex, National Lead, U. S. Smelting, U. S. Steel, Xerox.

La firme Rolls-Royce éprouve des difficultés financières

LONDRES (AFP) — Les difficultés financières de la compagnie britannique Rolls-Royce qui ont porté le gouvernement britannique à lui accorder une aide seraient imputables principalement à une estimation erronée du coût de la mise au point du moteur du "Tristar" RB-211 de la compagnie américaine Lockheed, dont Rolls-Royce avait obtenu le contrat, apprend-on à Londres. Ce coût qui avait été évalué à 75 millions de livres sur une période de deux ans, serait déjà passé à 135 millions.

FONDS MUTUELS

Table of mutual funds with columns for fund name, type, and price. Includes sections for Cours transmis, Titres, and Cours de mercredi.

NOMINATION CHEZ OFFICE SPECIALTY



M. G. GOULET

M. R. J. Quinn, directeur général des ventes d'Office Specialty Limited, annonce la nomination de M. G. Goulet au poste de directeur de la succursale de cette compagnie à Québec.

M. Goulet est entré au service des ventes de la compagnie à Québec en 1967 et s'est occupé activement des principaux clients de cette région Office Specialty, une division de Les Industries Molson Limitée.

Dividendes déclarés

(Renseignements transmis par la Presse Canadienne) Canadian Maltng Co. Ltd. dividende de 25 cents l'action payable le 15 décembre, inscription le 18 novembre. Hiram Walker - Gooderham and Worts Ltd. 30 cents par action, payable le 15 janvier, inscription le 11 décembre.

A la Bourse des céréales

WINNEPEG (PC) — Le cours de Vancouver a maintenu une forte allure sur le marché des céréales de Winnipeg alors que les récoltes futures ont reculé de gains jusqu'à 10 1/2 cents.

Table of grain prices for Winnipeg and Chicago, including sections for GRAINE DE COLZA and MARCHÉ DU GRAIN A CHICAGO.

La baisse des taux d'intérêt semble se généraliser aux E.-U.

NEW YORK (AFP) — Nouveau signe de la baisse des taux d'intérêt, deux jours à peine après l'abaissement du taux de l'escompte du système de la Réserve fédérale de 6% à 5%.

Le mouvement avait été lancé par un petit établissement de la capitale fédérale, la "First National Bank of Washington", qui le premier, mercredi, alors que toutes les banques étaient fermées, avait annoncé une réduction du taux d'intérêt qu'elle accordait à ses meilleurs clients de 7.5 à 7.25 pour cent.

La décision de la "Chase Manhattan Bank" de suivre la voie ainsi tracée laisse présager que le mouvement va se généraliser. Troisième banque des Etats-Unis, avec des dépôts qui atteignent environ 19 milliards de dollars, contre 120 millions seulement à la Banque de Washington, la "Chase Manhattan" pèse en effet d'un poids sur le marché financier.

Deux nouvelles étapes dans le "processus d'union" en cours entre les compagnies d'assurance et les sociétés de fonds mutuels ont été rendues publiques récemment.

Le "Globe and Mail" rapporte que Western Life Assurance Co., de Hamilton, a annoncé lundi un accord avec All-Canadian Group Distributors Ltd., de Montréal. La firme Western Life a précisé que 57 représentants de All-Canadian sont désormais à vendre de l'assurance-vie. Les membres du personnel de 200 vendeurs de la compagnie d'assurance sont présentement en voie d'être entraînés au commerce des valeurs mobilières, de façon à pouvoir être éligibles aux deux permis de vente.

Pour sa part, M. Joseph Dickstein, président de la Westmount Life Insurance Co., de Montréal, a fait savoir que les détails d'une entente avec Dreyfus Corp., de New York, sont encore en cours de négociation, et que l'accord éventuel impliquerait l'octroi du double permis aux vendeurs. On croit que Dreyfus a l'intention de faire l'expérience de la vente directe de ses actions au Canada.

Une forte délégation de Québec, conduite par MM. Pierre Goyette, Gérard Audet et Bernard Brousseau, assistera aux fêtes du soixantième anniversaire de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales du 13 au 15 novembre.

MONTREAL (PC) — La demande était bonne et les prix fermes, cette semaine, aux marchés aux bestiaux de Montréal.

Les arrivages comprenant 2,004 bêtes à cornes, 1,721 veaux, 83 porcs, 58 moutons et agneaux.

Les bovins de choix se vendaient de \$31.00 à \$32.50; les vaches de qualité moyenne, de \$27.75 à \$28.75; et les communs, de \$21.75 à \$22.75.

Les agneaux de bonne qualité se vendaient de \$12 à \$13, les communs, de \$7 à \$10.

Les moutons de bonne qualité se vendaient de \$12 à \$13, les communs, de \$7 à \$10.

Les titres au comptoir section listing various stocks and their prices.

de dollars, contre 120 millions seulement à la Banque de Washington, la "Chase Manhattan" pèse en effet d'un poids sur le marché financier.

Une nouvelle réduction des taux d'intérêt était attendue dans les milieux financiers new-yorkais. La grève à la General Motors, qui a maintenant été réglée, en provoquant une diminution de la demande de crédit et des taux d'intérêt à court terme, avait contribué à améliorer les liquidités des banques. Il est toutefois possible que la reprise du travail à la General Motors, en relançant l'activité économique, n'ait un effet inverse, fait-on remarquer.

Vers le double permis de vente d'assurance et de fonds mutuels

Deux nouvelles étapes dans le "processus d'union" en cours entre les compagnies d'assurance et les sociétés de fonds mutuels ont été rendues publiques récemment.

Nombreux délégués de Québec aux fêtes des HEC

Une forte délégation de Québec, conduite par MM. Pierre Goyette, Gérard Audet et Bernard Brousseau, assistera aux fêtes du soixantième anniversaire de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales du 13 au 15 novembre.

Revue hebdomadaire des marchés aux bestiaux

MONTREAL (PC) — La demande était bonne et les prix fermes, cette semaine, aux marchés aux bestiaux de Montréal.

Titres au comptoir

Table of stock prices for various companies like Alcan, Bell Canada, etc.

GASEP COPPER MINES, LIMITED



M. LEFEBVRE

R. DIONNE

F. GAUTHIER

La société Gaspé Copper Mines, Limited annonce les nominations suivantes: M. Lefebvre, directeur adjoint de la mine; R. Dionne, Surintendant-adjoint de la mine; F. Gauthier, Ingénieur en chef de la mine.

Les marchés des produits agricoles

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix des oeufs, des volailles et des produits de terre sur le marché de Québec.

La situation du marché de la volaille est stable, sauf pour la poule qui a subi une légère baisse, à la suite d'une production importante et d'une demande réduite.

Les prix des oeufs sont en hausse, de 10 à 15 cents, par rapport à la semaine dernière.

Les prix des volailles sont en hausse, de 10 à 15 cents, par rapport à la semaine dernière.

Les prix des produits de terre sont en hausse, de 10 à 15 cents, par rapport à la semaine dernière.

Les prix des produits de terre sont en hausse, de 10 à 15 cents, par rapport à la semaine dernière.

Les prix des produits de terre sont en hausse, de 10 à 15 cents, par rapport à la semaine dernière.

Les prix des produits de terre sont en hausse, de 10 à 15 cents, par rapport à la semaine dernière.

Les prix des produits de terre sont en hausse, de 10 à 15 cents, par rapport à la semaine dernière.

Les prix des produits de terre sont en hausse, de 10 à 15 cents, par rapport à la semaine dernière.

Les prix des produits de terre sont en hausse, de 10 à 15 cents, par rapport à la semaine dernière.

Les prix des produits de terre sont en hausse, de 10 à 15 cents, par rapport à la semaine dernière.

Les prix des produits de terre sont en hausse, de 10 à 15 cents, par rapport à la semaine dernière.

Les prix des produits de terre sont en hausse, de 10 à 15 cents, par rapport à la semaine dernière.

Les prix des produits de terre sont en hausse, de 10 à 15 cents, par rapport à la semaine dernière.

Les prix des produits de terre sont en hausse, de 10 à 15 cents, par rapport à la semaine dernière.

Les prix des produits de terre sont en hausse, de 10 à 15 cents, par rapport à la semaine dernière.

Les prix des produits de terre sont en hausse, de 10 à 15 cents, par rapport à la semaine dernière.

Nouvelles brèves des sociétés

La Compagnie de Papier Rolland acquiert Wilson-Munroe Ltée

MONTREAL (PC) — La Compagnie de Papier Rolland Limitée s'est portée acquéreur de toutes les actions de la Compagnie Wilson-Munroe Limitée, de Toronto, a annoncé M. Lucien G. Rolland, président directeur général de la compagnie.

M. Rolland a fait remarquer que l'acquisition des intérêts de ce important distributeur de papiers fins permettra à son entreprise de prendre l'expansion. D'autre part, la Compagnie de Papier Rolland Limitée entend poursuivre sa politique comme distributeur indépendant.

Les bénéfices nets consolidés de Fleet Manufacturing Ltd. se sont élevés à \$104,793 pour le trimestre clos le 30 septembre 1970 (premier trimestre de l'année fiscale de la compagnie); ce résultat est à rapprocher d'un profit de \$40,148 un an auparavant, et il reflète par le fait même, une augmentation significative des profits provenant de l'immeuble, a dit M. R. K. Fraser, président de Fleet Mfg. Les ventes du trimestre ont été de \$6,503,266 soit plus que le double de ce qu'elles avaient été durant les trois mêmes mois un an plus tôt.

M. J. K. Godin, président de McIntyre, a attribué la baisse des profits à une diminution dans les prix du cuivre.

Les ventes ont totalisé \$11,355,000 pour les neuf mois cette année, au regard de \$12,033,000 un an auparavant.

M. J. K. Godin, président de McIntyre, a attribué la baisse des profits à une diminution dans les prix du cuivre.

St. Maurice Gas fera une acquisition

St. Maurice Gas Inc., une société de portefeuille de Montréal, a accepté d'acquiescer toutes les actions émises de M.N.S. Investments Ltd., de Toronto, une société privée de gestion de capitaux, par l'entremise d'un échange d'actions totalisant un montant de quelque \$2,500,000, sur la base du prix de fermeture de l'action de St. Maurice Gas à la Bourse de Toronto, le 9 novembre 1970.

L'achat sera effectué par l'intermédiaire d'une nouvelle compagnie qui portera le nom de St. Maurice Capital Corp. Ltd., laquelle achètera tout l'actif de St. Maurice Gas, et conséquemment l'actuelle compagnie St. Maurice Gas sera dissoute.

Les Mines Madeleine Ltée Prime accrue sur le dollar canadien

Les bénéfices nets, pour les neuf mois terminés le 30 septembre 1970, de Les Mines Madeleine Ltée, se sont élevés à \$2,777,000 soit 39 cents par action comparativement à \$279,000 ou 5.9 cents par action durant la même période l'an dernier.

Quant aux bénéfices du troisième trimestre, ils reflètent des prix moindres pour le cuivre et les ajustements nécessaires de la valeur des métaux en stocks.

L'exploitation à la mine de la compagnie se poursuit d'après les plans. La production prévue du traitement de 850,244 tonnes de minerai s'est chiffrée à 1.64 de cent à \$2.38 59-64.

La livre sterling a avancé de 1-64 de cent et cotait à \$2.38 59-64.

MONTREAL (PC) — Le dollar américain, en termes de devises canadiennes, est resté fixe à \$1.02 3-32.

La livre sterling a monté de 1-16 de cent à \$2.43 15-16.

MM. François Dionne et Gilles Boudreau, comptables agréés, font part de l'ouverture officielle de leur étude sous la raison sociale de Dionne, Boudreau & Associés, C.A., au 158, rue Soucy, Edifice Sirois, suite 302, Matane, P.Q.

OUVERTURE DE BUREAU



François Dionne, L.S.C., C.A.

Gilles Boudreau, L.S.C., C.A.

MM. François Dionne et Gilles Boudreau, comptables agréés, font part de l'ouverture officielle de leur étude sous la raison sociale de Dionne, Boudreau & Associés, C.A., au 158, rue Soucy, Edifice Sirois, suite 302, Matane, P.Q.

MM. François Dionne et Gilles Boudreau, comptables agréés, font part de l'ouverture officielle de leur étude sous la raison sociale de Dionne, Boudreau & Associés, C.A., au 158, rue Soucy, Edifice Sirois, suite 302, Matane, P.Q.

MM. François Dionne et Gilles Boudreau, comptables agréés, font part de l'ouverture officielle de leur étude sous la raison sociale de Dionne, Boudreau & Associés, C.A., au 158, rue Soucy, Edifice Sirois, suite 302, Matane, P.Q.

BOURSE DE NEW YORK

BOURSE DE TORONTO

BOURSE AMERICAINE

Table of stock market data for New York, including various stock prices and indices.

Table of stock market data for Toronto, including various stock prices and indices.

Table of stock market data for the American market, including various stock prices and indices.

Table of stock market data for the American market, including various stock prices and indices.

La cote du métal rouge à Londres

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix du cuivre à la Bourse des métaux de Londres. Les cours sont exprimés en livres sterling par tonne métrique. La livre vaut environ \$2.44 1/2 en fonds canadiens.

Table of metal prices in London, including copper and other metals.

Obligations étrangères

Table of foreign bonds, including titles, amounts, and interest rates.

Tendance des prix

NEW YORK (PA) — L'indice des prix de gros de 35 produits de base calculé par la Presse Associée a baissé hier de 0,8 point à 186,45.

BOURSE DE MONTREAL

Table of stock market data for Montreal, including various stock prices and indices.

COGNAC OTARD

Advertisement for Cognac Otard, featuring a bottle image and text describing the product as 'Le seul vieilli sous les voûtes séculaires du Château de Cognac'.

CARRIERES et PROFESSIONS

Advertisement for 'CARRIERES et PROFESSIONS' recruitment agency, including contact information and a list of professions.

2 TECHNICIENS REQUIS

Advertisement for a technical position, requiring two technicians and offering a salary of \$25 to \$35 per week.

COURS SOR

Advertisement for 'COURS SOR' (Sorbonne courses), listing dates and contact information for the courses.

CARRIERES et PROFESSIONS

DEUXIEME CUISINIER DE JOUR ou PREMIER CUISINIER DU SOIR
Avec références. S'il vous plaît prendre appointment à:
523-8471 (Mlle Bédard)

10 PERSONNES DEMANDEES
Voiture nécessaire
\$14.00 par soir
Appeler entre 9h.30 a.m. et 9h.30 p.m.
Tél.: 525-8110

LÉO LISI LIMITEE
est à la recherche d'un jeune homme, comme estimateur, avec expérience de lecture de plans et relevé de quantités, en ventilation. Le candidat devra être bilingue. La préférence sera accordée au candidat possédant une formation technique en ventilation.
Les personnes intéressées et possédant les qualifications requises sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à:
LÉO LISI LIMITEE
1001, ROUTE DE L'ÉGLISE, STE-FOY, P.Q.

VENDEUR-LIVREUR
demandé
Possédant expérience.
Salaire et commissions.
G. MERIZZI INC.
1585, Bergeon, Québec 3
Tél.: 522-5203 (T. Lacroix)

REDACTEUR
(10 ans d'expérience à Radio-Canada).
Recherche situation dans l'information, dans la publicité ou dans un domaine connexe. Tél.: 523-3271 (418). Frais de l'interurbain acceptés.

DIRECTEUR D'HOTEL
Important groupe d'hôtels recherche jeune directeur expérimenté pour diriger un de ses hôtels situé dans l'est du Canada.
Excellent salaire et possibilités de promotion pour hôtelier énergique et entreprenant.
Envoyer curriculum vitae détaillé en toute confiance à:
Dépt 3522, Le Soleil

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE LA PENINSULE requiert les services d'un
BIBLIOTHECAIRE
EXIGENCES: Diplôme en bibliothéconomie
SALAIRE: Selon les qualifications et la compétence
Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 18 novembre, au
Directeur, Services au personnel,
Commission Scolaire Régionale de la Péninsule,
C.P. 2003, Gaspé, P. Québec

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE LA PENINSULE requiert les services d'un
RESPONSABLE en enfance inadaptée
FONCTION: Voir à l'organisation, la supervision et le développement aux enfants inadaptés.
EXIGENCES:
1) Formation pédagogique sanctionnée par un brevet d'enseignement, option enfance inadaptée
2) Minimum de seize (16) ans de scolarité
3) Cinq (5) années dans l'enseignement dont deux (2) auprès d'élèves inadaptés.
Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur demande par écrit avant le 18 novembre 1970, au
Directeur, Service au personnel
Commission Scolaire Régionale de la Péninsule
C.P. 2003, Gaspé, P. Québec

UNE COMPAGNIE SPECIALISEE EN TRAITEMENT CAPILLAIRE REQUIERT LES SERVICES D'UN
REPRESENTANT TECHNICIEN
Devra posséder de l'expérience comme caiffeur ou représentant pharmaceutique. Très bon salaire pour sujet qualifié. Pour entrevue le 15 et le 16 novembre.
HOTEL CLARENDON
demandez Mme J. Verpillot

DUN AND BRADSTREET OF CANADA LTD.
offre
CARRIERE INTERESSANTE
pour jeunes hommes possédant les qualifications suivantes:
● Bilingue
● 12e année scolaire ou l'équivalent
● Belle personnalité
Offrons salaire intéressant et bénéfices marginaux. Pour de plus amples informations et rendez-vous, téléphonez à:
M. Michel Gingras
681-3522
entre 10h et 11h a.m. et 2h et 4h p.m.
Discrétion assurée

REPRESENTANT
VENTE DE PRODUITS CHIMIQUES
Betz Laboratories, importante firme s'occupant du traitement industriel de l'eau et du contrôle de la pollution a présentement une ouverture pour un candidat expérimenté pour l'est du Canada. Les responsabilités incluent la vente d'une ligne complète de produits chimiques pour système de chaudière et de refroidissement ainsi que leur supervision technique.
Le candidat choisi devra être parfaitement bilingue et présenter un rapport complet certifiant ses capacités dans la vente de produits chimiques à l'industrie. Un diplôme d'ingénieur chimiste ou de chimiste est préférable.
Cette position offre des avantages attrayants, une automobile, ainsi que des bénéfices marginaux.
Location: Montréal
Les candidats intéressés sont invités à écrire un résumé de leur éducation, expérience et salaire à:
M. W. A. GRAHAM
BETZ LABORIES LIMITED
75 boul. Hymus,
Pointe-Claire, Québec

GERANT DES VENTES INDUSTRIELLES
REGION EST DE LA PROVINCE DE QUEBEC
NORDSON CANADA LTD. est une société bien établie au Canada qui vend des systèmes de peinture hydrauliques et électrostatiques ainsi que les applicateurs pour hot melt fabriqués par notre société maternelle en Ohio.
VOUS devrez être bilingue, avoir plusieurs années d'expérience dans la vente, posséder au moins 13 ans de scolarité et avoir un sens mécanique bien développé.
NOUS offrons un salaire bien au-dessus de la moyenne après une période d'entraînement aux Etats-Unis. Voiture fournie et bénéfices marginaux usuels.
Faire parvenir votre "curriculum vitae" confidentiel en anglais à
John D. Young, Nordson Canada Ltd.
190 Nantucket Blvd., Scarborough, Ont.
Tél.: 416-757-8728

REPRESENTANT DES VENTES
LE TRAVAIL important manufacturier de quincaillerie faisant affaire avec grossistes, magasins à succursales multiples et firmes industrielles dans Québec et les environs.
L'HOMME agressif et ambitieux, possédant de l'expérience avec fiche de ventes à l'appui, complètement bilingue.
LES AVANTAGES excellent salaire plus boni, voiture fournie, cette position offre des possibilités d'avancement jusqu'à un poste de gerance.
Faire parvenir resume complet à:
DEPARTEMENT 3527, LE SOLEIL

OFFRE D'EMPLOI
LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE TILLY requiert les services d'un
AGENT DE PERSONNEL
LA TACHE: Assister le directeur du Service dans l'administration d'un personnel de 1000 employés. Cet agent sera plus spécifiquement attaché au secteur de l'embauche, la définition et l'évaluation de tâches, l'analyse des structures administratives etc...
EXIGENCES: Formation universitaire en Relations Industrielles de préférence. Un minimum de 3 ans d'expérience pertinente. Aptitudes à établir et entretenir de bonnes relations avec le personnel.
CONDITIONS DE TRAVAIL: Salaire à discuter selon la compétence de l'expérience. Possibilités de promotion. Bénéfices marginaux intéressants.
LES PERSONNES INTERESSEES sont priées de faire parvenir leur CURRICULUM VITAE avant le 25 novembre 1970 à 16 heures au:
SERVICE DU PERSONNEL
Concours 70-12b 1100 Lavigerie, C. P. 244
Sainte-Foy (Québec 10)

OFFRE D'EMPLOI
LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE TILLY requiert les services d'un
INGENIEUR
pour ses services de l'équipement
LA TACHE: Sous la surveillance générale du Directeur des Services de l'équipement, est responsable de la coordination, la préparation et le surveillance de divers travaux de construction, de transformation et d'aménagement.
LES EXIGENCES: Formation universitaire en génie civil, mécanique ou électrique. Minimum de 5 ans d'expérience diversifiée dans le domaine de la construction de bâtiments. Connaissances de l'administration et de la direction. Dynamisme, tact et entregent.
CONDITIONS DE TRAVAIL: Salaire à discuter selon la compétence et l'expérience du candidat. Possibilités de promotion. Bénéfices marginaux intéressants.
Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur CURRICULUM VITAE avant le 25 novembre 1970 à 16 heures au:
SERVICE DU PERSONNEL
Concours 70-13b 1100 Lavigerie, C. P. 244
Sainte-Foy (Québec 10)

OFFRE D'EMPLOI
70-71-6 — La Commission Scolaire Régionale Orleans requiert les services d'un
PRINCIPAL
pour l'école polyvalente "Ulric-Huet" à Courville
CONDITIONS D'ELIGIBILITE:
A) Etre légalement qualifié pour enseigner.
B) Posséder cinq (5) années d'expérience dans l'enseignement, dont trois (3) au moins au secondaire.
C) Un minimum de seize (16) ans de scolarité ou occuper présentement une fonction à la direction des écoles.
D) Compétence comme animateur de groupe, détenir des qualifications en administration et posséder certaines connaissances en enseignement professionnel.
ENTREE EN FONCTION: Premier (1er) janvier 1971.
S.V.P. faire parvenir votre curriculum vitae d'ici le vingt (20) novembre à l'adresse suivante:
Commission Scolaire Régionale Orleans
à Monsieur le Directeur du Personnel
1078, boulevard des Chutes
Villeneuve, Québec 5
Donné à Villeneuve ce quatrième (4e) jour de novembre 1970.
Par Gérard Grenier, Secrétaire-Treasorier




DEVENEZ OFFICIER
DANS LA MARINE DU CANADA
Les forces armées disposent de nombreux postes au sein de la marine militaire au grade d'officier. Le travail est passionnant et ne ressemble en rien à la routine puisqu'il a trait à l'aspect opérationnel des bateaux tel que: la navigation et la tactique de combats maritimes, les communications, etc.
Conditions d'admission
— Diplôme d'Etudes Collégiales professionnelles ou universitaires.
— 17 à 25 ans.
— Citoyen canadien.
Les candidats intéressés sont priés de contacter sans délai l'un de nos:
CENTRES DE RECRUTEMENT DES FORCES ARMEES CANADIENNES
— Québec 4 1048, rue St-Jean Tél.: 694-3636
— Trois-Rivières 1368, rue Notre-Dame Tél.: 374-5510
— Rimouski 82 ouest, St-Germain Tél.: 723-5271
— Chicoutimi 200 est, rue Racine Tél.: 543-1880
Pensez-y sérieusement

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE
SERVICE D'AUDIO-VISUEL CINEASTE
LE POSTE
Sous l'autorité du directeur de la production, le titulaire du poste aura à réaliser des documents audio-visuels pour les divers secteurs d'activité pédagogique.
LE CANDIDAT
Cette offre d'emploi s'adresse aux personnes ayant au moins cinq (5) ans d'expérience cinématographique réparties dans les divers secteurs de la profession: caméra, montage, réalisation.
LES CONDITIONS
Le traitement du titulaire sera établi en fonction de sa formation et de son expérience. Le titulaire jouira des bénéfices sociaux accordés par l'Université à son personnel: caisse de retraite, assurances, vacances, etc.
Toute offre de services doit s'accompagner d'un curriculum vitae détaillé, avant le 24 novembre 1970, et s'adresser à
Service du personnel,
Université de Sherbrooke
Sherbrooke, Qué.

CARRIERE BANCAIRE
On recherche jeune homme sérieux entre 18 et 25 ans, désirant faire carrière dans la banque. Il devrait posséder au moins une 12e année et un peu d'anglais.
Salaire selon qualifications ou expérience.
Téléphoner à:
681-6188

STENODACTYLO BILINGUE
Avec expérience si possible. Bon salaire sera accordé à quiconque aura les qualifications requises.
S'adresser:
LE GROUPE TRADERS LTD.
1305 chemin Ste-Foy
Tél.: 681-8165

AGENTS DES SUBVENTIONS A L'INDUSTRIE
DIVISION DE L'EXPANSION INDUSTRIELLE
MINISTRE DE L'EXPANSION ECONOMIQUE REGIONALE
OTTAWA (ONTARIO)
ANALYSE FINANCIERE
Traitement: \$13,434 - \$18,124
La Direction du Programme de subventions à l'industrie, qui relève de la Division de l'expansion industrielle, demande plusieurs experts particulièrement aptes à assumer des postes de haute responsabilité liés au Programme de subventions à l'industrie.
Les titulaires devront collaborer avec la haute administration de l'industrie et du gouvernement pour évaluer les propositions de développement industriel au moyen de techniques d'analyse judicieuses permettant d'établir la rentabilité des projets. En effet, les conclusions de ces études serviront à déterminer dans quelle mesure le gouvernement fédéral appuiera ces projets. Les titulaires de certains postes seront chargés de faire l'inspection et la vérification comptable des initiatives de l'industrie avant de procéder au versement des subventions.
CONDITIONS DE CANDIDATURE:
Les candidats devront, de préférence, faire partie d'une association de comptables professionnels; ils devront par ailleurs être titulaires du baccalauréat, ou d'un diplôme supérieur, en commerce, en gestion des entreprises ou en économie. Il est indispensable que les candidats aient acquis une expérience pratique dans un poste important de l'industrie privée, soit dans le domaine de la planification des investissements, soit dans celui de la gestion financière.
Les intéressés sont priés de téléphoner (frais vives), aux dates indiquées, au numéro 613-992-9087, à Ottawa, pour discuter des postes offerts:
Le jeudi 12 novembre — de 9h à 17h
Le vendredi 13 novembre — de 9h à 17h
Le samedi 14 novembre — de 9h à 12h
Le lundi 16 novembre — de 9h à 17h
Si vous ne pouvez pas téléphoner, adressez votre curriculum vitae comme suit:
PROGRAMME "COMMERCE"
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE
PIECE 1700, TOUR "A", PLACE DE VILLE,
OTTAWA 4 (ONTARIO)
Référence à rappeler: concours no 70-3043-2

CF CHURCHILL FALLS (LABRADOR) CORPORATION LIMITED
CHEF OPÉRATEUR ET CONTREMAÎTRES-ENTRETIEN
La Direction Exploitation de l'aménagement hydro-électrique de Churchill Falls recherche des candidats à quatre postes de cadre et de maîtrise.
On fait appel à des candidats bilingues qui connaissent l'équipement électrique ou mécanique, ou qui ont l'expérience des centrales hydro-électriques.
CHEF OPÉRATEUR: Assure l'exploitation de la centrale hydro-électrique et de ses installations, des ouvrages hydrauliques, du poste de manoeuvre et des lignes de transport d'énergie.
CONTREMAÎTRE ÉLECTRICIEN: Chargé de l'entretien de l'équipement électrique à haute tension et des lignes de transport d'énergie.
CONTREMAÎTRE ÉLECTRICIEN: Chargé de l'entretien de l'équipement électrique auxiliaire et des appareils de contrôle et de commande.
CONTREMAÎTRE MÉCANICIEN: Chargé de l'entretien des groupes générateurs, des ouvrages hydrauliques et de l'équipement mécanique auxiliaire.
Les titulaires de ces postes devront pouvoir innover dans leur travail et participer à l'embauchage et à la formation du personnel de métier.
Logements modernes, excellentes conditions de travail et avantages sociaux généraux.
Prière d'envoyer un curriculum vitae détaillé, qui restera strictement confidentiel, au
Service du Personnel
Churchill Falls (Labrador) Corporation Limited
Un, Westmount Square
Montréal 216, P.Q.
UNE COMPAGNIE DU GROUPE 

Au prochain congrès national

Le Parti libéral fédéral veut se rapprocher du peuple

OTTAWA (PC)—Plus de 300 résolutions seront présentées au congrès libéral d'Ottawa qui, du 20 au 22 novembre, marquera un gigantesque effort du parti, pour se rapprocher du peuple.

En confirmant ce point, dans une conférence de presse, jeudi, à Ottawa, M. Jacques Gérin, co-président du congrès, a aussi indiqué que les délégués se pencheront plutôt sur des problèmes nationaux et laisseront de côté des sujets comme la réforme constitutionnelle.

Celle-ci, faisait-on remarquer, serait de nature à intéresser le Québec. Mais M. Gérin a répondu que, selon les dernières consultations avec les membres du Québec, ceux-ci attachaient beaucoup plus d'importance aux relations entre le gouvernement et le citoyen, qu'au débat constitutionnel.

Mais le congrès, qui prendra plusieurs votes écrits, acceptera aussi les résolutions venant de l'assistance. Tons deux ont insisté sur l'effort de démocratisation du parti, qui veut devenir une sorte de "radar de la société", assurant la communication dans les deux sens.

C'est-à-dire qu'elle se fera de bas en haut et de haut en bas: les délégués devront informer le gouvernement et le gouvernement devra consulter les délégués, qui conserveront ainsi un rôle politique actif, entre les élections.

Le premier ministre M. Trudeau présentera, la première journée, un rapport sur son administration et sera soumis, pour la forme, à un vote de confiance des 2,000 à 2,500 délégués. Mais les organisateurs ne pré-

voient aucune difficulté pour lui.

Quant aux résolutions déjà soumises au congrès, elles portent sur l'économie, les villes et la pollution, les relations internationales et la réforme judiciaire.

Les jeunes libéraux affirment, notamment, que "la possession, la distribution et l'usage de la marijuana et de ses dérivés, ne devraient pas constituer des délits criminels" et devraient, en conséquence, être rayés du Code pénal.

Le ministère de l'Industrie n'a pas les moyens de s'opposer à la vente de Ryerson Press (Pépin)

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Luc Pépin, a déclaré hier aux Communes que son ministère n'avait pas les moyens de s'opposer à la vente de Ryerson Press à des intérêts américains.

néo-démocrate et conservatrice ont continué à pilonner le gouvernement pour savoir ce qu'il ferait à propos de la vente annoncée de cette compagnie de Toronto à la firme McGraw-Hill Ltd.

D'autre part, le gouvernement publiera, d'ici un mois, a-t-il dit, le contenu d'une étude ministérielle sur les publications.

Le Dr Robert McClure, modérateur de l'Eglise Unie du Canada, a dit par ailleurs qu'il n'est pas sûr que le nationalisme a quelque chose à voir avec l'Eglise.

Il a signalé en outre que beaucoup d'auteurs canadiens publient leurs œuvres par le biais de McGraw-Hill.

Le modérateur de l'Eglise Unie du Canada a terminé en disant que l'argent obtenu de la vente servira à mener à bien des projets de sa congrégation.

En réponse à M. T.C. Douglas, chef du Nouveau Parti démocratique, Des députés de l'Opposition

IAC Limitée
On peut considérer IAC sous cet angle...



Canadien pure laine

Et nous en sommes fiers! A juste titre, croyons-nous. Notre entreprise est entièrement

canadienne et notre premier but est de stimuler l'économie du pays.

Nous souhaitons que tous les Canadiens jouissent d'un niveau de vie plus élevé. Nous voulons voir les commerces réussir et les grandes industries progresser.

Nos actionnaires, confiants dans l'avenir du Canada, désirent que leur argent travaille au profit de leur pays.

Dans la pratique, comment fournissons-nous aux gens les moyens de s'aider eux-mêmes? Nous offrons aux fabricants et aux marchands des moyens de financement de vente qui leur permettent d'avoir les stocks de voitures, de motos-neige ou d'équipement divers qu'il leur faut pour réussir.

Nous avons des services de financement et de location d'outillages et d'équipement grâce auxquels l'industrie se procure les installations et la machinerie dont elle a besoin. Nous finançons et nous achetons des comptes recevables à tempérament; nos fonds sont disponibles pour fins de location d'outillages et d'équipement, pour fins d'exploitation et d'hypothèques. Niagara consent des prêts aux consommateurs; Mérite assure l'automobile et la maison; La Souveraine s'occupe d'assurance-vie, de régimes de rentes et de planification de

successions. Les gens désirent mieux vivre et de façon responsable; nous croyons que l'occasion doit leur en être fournie sans délai.

Dans le monde financier, nous avons contribué notre pleine part d'idées nouvelles. Par exemple: le Crédit Réserve qui permet à une entreprise d'établir immédiatement une marge de crédit assurée dont elle pourra bénéficier au besoin, sans frais, tant qu'elle n'est pas utilisée. Il est toujours rassurant de savoir que cette marge est disponible.

Vous avez maintenant une idée de l'ampleur et de la variété de nos activités. Mais nous désirons insister sur quelques données en particulier. Chaque jour ouvrable, les compagnies de IAC mettent \$6 millions à la disposition des consommateurs et des entreprises commerciales et industrielles. Dans le cours d'une année, nous offrons des services financiers dont la valeur se chiffre à \$1.5 milliard à plus de 600,000 particuliers et compagnies, directement ou par l'entremise de plus de 11,000 fabricants, distributeurs et détaillants.

Voilà donc, en résumé, ce qu'est IAC. Strictement parlant, nous sommes une institution financière, mais plus encore, nous sommes une entreprise qui désire progresser et réussir, et qui souhaite que le Canada tout entier en fasse autant.

La prochaine fois que vous verrez notre nom, même si vous avez alors tout oublié de nous, souvenez-vous au moins de ceci:

IAC LIMITÉE

Avec nous, ca bouge!

Bureaux d'administration: 1320 boul. Graham, Montréal 304, P.Q.

Un millier de plaintes pour publicité trompeuse

OTTAWA (PC)—Dans un rapport déposé, hier, aux Communes on signale qu'environ un millier de plaintes ont été portées par les Canadiens à la suite de la modification à la loi relative aux enquêtes sur les coalitions qui range la publicité fautive et trompeuse au nombre des activités interdites.

Les modifications, proclamées le 31 juillet 1969, interdisent notamment la publicité d'annonces ou de déclarations fausses au sujet du rendement, de l'efficacité ou de la durée d'une chose quelconque non fondées sur une épreuve suffisante.

Ce rapport déposé par M. Ron Basford, ministre de la Consommation et des Corporations, précise que les plaintes ont porté sur environ 650 annonces distinctes.

A la suite de nos enquêtes, précise M. Basford, 18 de ces annonces ont fait l'objet de poursuites et 14 de ces causes étaient encore devant les tribunaux au moment de la mise sous presse du rapport, daté du 13 octobre 1970.

M. Basford précise aussi que l'on a fait enquête sur 14 autres plaintes et que la preuve a été transmise au procureur général du Canada aux fins de poursuites possibles.

Les condamnations découlaient de trois accusations au sujet de la publicité et une cause a été rejetée lors de l'audition préliminaire.

Lundi aux Communes

Loi sur le statut de l'auditeur général

OTTAWA (PC) — Le statut constitutionnel de l'auditeur général du Canada sera précisé par une loi que le gouvernement présentera aux Communes lundi, apprend-on, hier, à Ottawa.

L'auditeur général analyse et critique les dépenses du gouvernement, après qu'elles sont faites. Aujourd'hui, son poste se rattache à la Loi sur l'administration financière du Canada. Le nouveau bill apportera une loi à part pour régir son statut.

Essentiellement, a-t-on appris de sources gouvernementales, le nouveau bill s'inspirera du rapport d'un comité des Communes sur l'auditeur général, présenté cet été.

Le comité recommandait, entre autres, que les ministères aient le droit de réplique aux critiques de l'auditeur général et que l'on précise davantage ses responsabilités.

BLAMES

Le titulaire actuel, M. Maxwell Henderson, avait encouru, l'hiver dernier, de sévères blâmes du Cabinet après la présentation du premier volume de son rapport annuel.

On reprochait à M. Henderson d'avoir dépassé son rôle de critique économique, pour s'ingérer dans les aspects jugés réservés de la politique du gouvernement.

M. Henderson avait critiqué la lutte contre l'inflation et le programme d'austérité imposé à son ministère.

Le comité des Communes sur les comptes publics — présidé par M. Alfred Hales (PC — Wellington) — avait ensuite été chargé d'enquêter sur le différend entre le haut-fonctionnaire et le gouvernement.

Le projet de loi avait été annoncé par le gouvernement dans le discours du Trône.

IAC comprend les compagnies: IAC Limitée (autrefois Industrial Acceptance Corporation) • Niagara Finance Company Limited
La compagnie de prêts et d'hypothèques Niagara • Niagara Realty Limited • Mérite, Compagnie d'Assurance • La Souveraine, Compagnie d'Assurance-Vie du Canada

Le président de l'Assemblée nationale ne peut obliger un député à rétracter des propos tenus en dehors de la Chambre

Echos du Parlement

ECHOS DU PARLEMENT

Il y avait autant de différence dans le climat qui a prévalu, hier, à l'Assemblée Nationale, comparativement à celui de la veille, qu'il y en a entre le jour et la nuit.

Autant les ministériels avaient été bruyants et agressifs à l'endroit des députés du Parti Québécois, mercredi, autant ils ont été calmes et sereins, hier, pendant la période des questions.

Aucune interruption digne de ce nom, aucune investive malveillante, aucune accusation gratuite, bref, la gentillesse régnait.

Même que c'est dans des termes polis et mesurés, préalablement revus par son chef, M. Robert Bourassa, que M. Louis-Philippe Lacroix a fait allusion aux journalistes dans une brève déclaration en réponse à la question de privilège soulevée la veille par le Dr Camille Laurin, porte-parole parlementaire du PQ.

VETEMENTS VOLES

C'est dans la quiétude absolue que le chef du Ralliement des Créditistes, M. Camil Samson, a pu dénoncer à son aise les agissements d'un groupe de hors la loi qui écoulerait dans le Nord-Ouest des marchandises sèches volées ailleurs au Québec et en Ontario.

Le député de Rouyn-Noranda a demandé au ministre de la Justice de donner instruction à la Sûreté du Québec pour qu'une action ferme et immédiate soit entreprise pour mettre fin à ces activités.

M. Jérôme Choquette, après avoir signalé être "totalement, catégoriquement et irrévocablement opposé au recel", a promis de soumettre "très sérieusement" le cas à la Sûreté.

FRANCAIS A GM

C'est dans les mêmes conditions que le député péquiste de Saint-Jacques, M. Claude Charron, a demandé au premier ministre s'il avait l'intention de prendre des mesures spéciales, comme l'envoi d'un délégué spécial du ministère des Affaires culturelles pour aider les autorités de GM à Sainte-Thérèse et le syndicat à conclure une entente.

"On rapporte, dit-il, qu'un des obstacles majeurs à un règlement à Sainte-Thérèse serait l'usage du français comme langue de travail".

Le député avait précédemment signalé qu'on venait d'annoncer la conclusion d'une entente de principe à Detroit.

Le premier ministre a répondu qu'il avait déjà pris certaines mesures, qu'il avait rencontré le président de General Motors pour le Canada, M. Weathers et que plusieurs membres de son bureau avaient également discuté avec les représentants syndicaux.

"Certains projets de compromis ont été soumis, dit-il, et nous sommes en constante communication avec les responsables, étant conscients de l'importance du précédent que vient de signaler le député de Saint-Jacques".

COMMUNAUTÉS MUNICIPALES

Le ministre des Affaires municipales, M. Maurice Tessier, a de son côté informé les députés qu'il déposerait un livre blanc concernant les communautés urbaines d'ici une quinzaine de jours.

Il a expliqué, en réponse à une question du député unioniste de Iberville, M. Alfred Croisette, que toutes les municipalités, les associations municipales ou paramunicipales pourront en prendre connaissance, l'étudier, et faire des suggestions.

"Ce qui permettra, dit-il, au gouvernement de déposer une loi-cadre favorisant la création de communautés municipales. Cette loi, normalement, devrait être déposée au cours de la prochaine session".

AGRICULTURE

Le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec, M. Normand Toupin, a l'intention de participer au congrès sur l'agriculture qui aura lieu à Ottawa.

"Nous ferons connaître à ce moment-là, dit-il, tant à Québec qu'à Ottawa, nos positions afin d'essayer d'éviter que le glas sonne pour l'agriculture".

Le député unioniste de Saint-Maurice, le Dr Philippe Demers, lui avait signalé que le président de l'UCC, M. Alain, avait déclaré qu'Ottawa sonnerait le glas de l'agriculture.

EVASION PRISONNIERS

Le ministre de la Justice, Me Jérôme Choquette, a informé son prédécesseur, Me Rémi Paul, qu'il ne semble pas que les cinq prisonniers qui se sont évadés récemment du centre de détention de Charlesbourg-Ouest (ou Orsainville) aient reçu une aide de l'extérieur.

Quant aux résultats de l'enquête qu'il a demandée à la Sûreté, dit-il, "je pense bien, en principe, que je n'aurai pas d'objection à la rendre publique, à moins qu'il y ait des raisons particulières que je ne connaîtrai qu'après avoir reçu le rapport".

LE CURE BANVILLE

Le ministre responsable de l'application de l'entente de coopération Canada-Québec, M. Maurice Tessier, s'est refusé à tout commentaire, hier, en rapport avec la déclaration de M. l'abbé Charles Banville, curé de Sainte-Paula.

M. Maurice Tessier a signalé à M. Marcel Masse qui l'invitait à faire des commentaires qui lui serait délicate de commenter une déclaration "que je n'ai jamais entendue".

Le ministre a répondu à une autre question que ce n'est pas son intention de convoquer la commission parlementaire des Affaires municipales pour entendre les intéressés à moins qu'il y ait une demande spécifique de leur part.

BOURASSA RABROUE

Comme le premier ministre, M. Robert Bourassa, s'était levé pour faire remarquer au député de Montcalm, qui était précédemment responsable de l'application de cette entente, que son gouvernement avait tenté de réparer, au moins en partie, l'inertie du gouvernement précédent, le Président de la Chambre, Me Jean-Noël Lavoie s'est levé pour le rappeler à l'ordre.

"Je demanderais à l'honorable premier ministre de respecter le Règlement en ce qui concerne la réponse aux questions. Je voudrais l'inviter à ne pas susciter de débat inutile".

LES MINISTRES

D'autre part, le premier ministre a admis que la question que lui avait posée la veille M. Marcel Masse concernant le respect de la Loi du Conseil exécutif par les ministres l'avait fait travailler, mercredi soir, "d'une façon un peu spéciale".

Selon le chef du gouvernement aucun membre de son gouvernement (ministre) n'enfreint cette loi qui interdit notamment de continuer d'appartenir à une compagnie qui fait affaires avec le gouvernement.

RETOUR D'IMPOT

Le ministre du Revenu, M. Gérard Harvey a donné l'assurance au député créditiste de Portneuf, M. Antoine Drolet, que les quelques contribuables qui n'ont pas encore reçu leur remboursement d'impôt pour l'année 1969 le recevront d'ici la fin de l'année.

M. Harvey a attribué le retard au fait que l'ordinatrice a rejeté 82 pour cent des formules à la première opération, entraînant un retard dans l'envoi des avis de cotisation.

INDUSTRIE

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, Me Gérard-D. Lévesque, s'est refusé à tout commentaire concernant les rumeurs voulant que la société Italiana-Regina, laquelle devait construire une usine de polyéthylène à Saint-Romuald ait abandonné le projet.

En réponse au député péquiste de Maisonneuve, M. Marcel Léger, M. Lévesque a signalé que la simple annonce prématurée de la venue d'une industrie est suffisante pour compromettre son établissement.

par Normand GIRARD

Le Président de l'Assemblée Nationale, Me Jean-Noël Lavoie, a décliné toute juridiction en ce qui concerne les propos tenus par des membres du Parlement en dehors de l'enceinte parlementaire.

M. Lavoie était appelé à rendre sa décision en rapport avec une requête "privilégiée" du député de Bourget et leader du Parti Québécois, le Dr Camille Laurin, exigeant des rétractations de la part de MM. Louis-Philippe Lacroix et Antoine Drolet.

Tout en admettant que le député péquiste de Bourget avait certainement raison d'invoquer cette violation des privilèges, le Président a cité de nombreux auteurs et fait référence à de nombreux articles du Règlement avant que de déclarer qu'il devait se limiter aux propos tenus en Chambre.

"Je n'ai aucune autorité, a-t-il affirmé en s'appuyant sur les auteurs cités et le Règlement, pour demander une rétractation de ces paroles pour lesquelles je

n'ai aucune preuve qu'elles ont été prononcées.

L'HISTOIRE

Mercredi le Dr Camille Laurin s'était référé à des paroles que le whip en chef du Parti libéral aurait tenues entre le 11 et le 30 octobre et rapportées par le Journal de Québec le 28 octobre.

"Vous autres à la Galerie de la presse, vous n'êtes rien qu'un gang de séparatistes. Vous n'avez jamais été capables de gagner un cent autrement qu'en étant le PQ."

"Que les ravisateurs de Pierre Laporte touchent à un poil de celui-ci et la peau de M. René Lévesque, Camille Laurin-Chartrand et tous les autres hypocrites visqueux ne vaudra pas cher".

Il s'était aussi plaint de ce que le député créditiste de Portneuf avait déclaré publiquement que le député de Bourget, après avoir donné son entier appui aux mesures de guerre, avait émis un communiqué pour les dénoncer.

M. LACROIX

Ni M. Lacroix, ni M. Drolet n'ont par conséquent retiré leurs propos à la suite de la décision du Président.

Mais le député des Îles - de-la-Madeleine y est allé d'une déclaration fort modérée par rapport à ses sorties précédentes, déclaration qu'il avait précédemment soumise à son chef, M. Bourassa, qui lui a suggéré certaines corrections.

Cela, tous les membres de la Tribune de la presse en furent témoins puisque ça s'est passé en Chambre. De sorte que l'on peut affirmer que le chef du gouvernement est en accord avec les remarques adoucies de M. Lacroix.

Voici le texte intégral:

"M. le Président, avec votre permission et la permission de la Chambre, je voudrais rectifier ce qui a été commenté largement dans les journaux, la radio et la télévision au sujet de propos que j'ai tenus.

"J'ai lu et relu attentivement la déclaration qu'a faite hier l'honorable député de Bourget

sur une question de privilège qu'il a soulevée et où il rapporte des propos que j'aurais tenus le ou vers le 27 octobre dernier et qui ont été rapportés dans le Journal de Québec.

"Je comprends le député de Bourget d'avoir soulevé cette question de privilège. J'aurais agi de la même façon si j'avais lu un tel article me concernant. Je voudrais rectifier les propos rapportés par le Journal de Québec, parce qu'ils sont inexacts. Ils ne sont pas ceux que j'ai réellement tenus.

"Lorsque j'ai fait cette déclaration, vous comprendrez facilement dans quel état d'esprit je me trouvais à la suite de l'enlèvement récent de celui que je considérais comme un frère, Pierre Laporte.

"Je me remémore fort bien les propos que j'ai tenus et je ne crois pas réellement qu'il y ait matière à retirer toutes les paroles que j'ai alors prononcées, même si je reconnais que certaines de celles-ci sont sévères à l'endroit de certaines personnes, mais celles-là devraient se rappeler que, lorsque l'on sème le vent, on récolte la tempête.

"Quant aux membres de la Tribune de la presse, ceux qui font leur boulot avec compétence, honnêteté et objectivité savent que j'ai pour eux beaucoup d'amitié et d'admiration. Malheureusement, les journalistes de cette catégorie devraient être plus nombreux.

"Certains journalistes exigent, et j'insiste sur les mots "certains journalistes", de tous les hommes publics une éthique qu'ils se refusent à eux-mêmes. Ceux-là s'attaquent à tous et chacun sans vérifier les faits comme il conviendrait de le faire.

"Ils ruinent ou tentent de ruiner des réputations, gonflent et dégonflent des mythes selon leur bon plaisir et on ne peut rien pour les amener à traiter les autres comme ils veulent l'être.

"Pourtant, ils devraient savoir que plus une calomnie est difficile à croire, plus les sots ont de mémoire pour la retenir. J'espère et je souhaite que les journalistes s'imposent un code d'éthique professionnelle. Je pense, en cela, me faire l'écho de la population".

VENTE, INSTALLATION ET NETTOYAGE
de brûleurs à l'huile.
Fourniture genre pot.
Ajustement de carburateurs
Huile à poêle

SERVICE 24 HRES POUR HUILE A FOURNAISE

EUG. DESROCHES FILS LTEE
569 ouest, St-Vallier
525-4946 — 525-4919

Le Québec entre dans l'ère atomique

par Jean-Paul GAGNE

Le Québec est entré, hier, dans l'ère atomique avec la mise en application de la phase initiale de la production à la centrale d'énergie nucléaire de Gentilly, en face de Trois-Rivières.

L'événement a été souligné à l'Assemblée nationale par le ministre des Richesses naturelles du Québec, M. Gilles Massé, qui, en plus de rendre hommage à tous les scientifiques québécois et canadiens qui ont collaboré à la construction de l'usine, a signalé qu'il s'agissait de "la phase initiale, dite de divergence du réacteur, qui met l'atome à la disposition du Québec".

"Deux autres phases sont prévues, a dit le ministre, et elles s'appliqueront au cours des prochains mois de telle sorte que la production d'énergie nucléaire sera définitivement lancée en 1971 comme prévu".

Les caractéristiques de la centrale nucléaire de Gentilly, qui a été rendue possible grâce à un accord conclu en 1966 entre le gouvernement fédéral et le Québec, par l'intermédiaire de l'Énergie atomique du Canada Ltée et l'Hydro-Québec, la rendent unique au monde.

Elle est en effet la première à utiliser le carbu-

rant d'uranium naturel, un modérateur à l'eau lourde et un refroidisseur à l'eau légère en ébullition. Les autres centrales nucléaires canadiennes utilisent l'eau lourde comme refroidisseur au lieu de l'eau légère bouillante.

C'est en septembre 1966 qu'ont débuté les travaux de construction de cette centrale nucléaire qui coûtera quelque \$110 millions et dont la puissance atteindra les 250.000 kilowatts.

En réponse à une question du député de Rouyn - Noranda, M. Camil Samson (RC), le ministre des Richesses naturelles, a affirmé qu'"il n'est pas encore prouvé que ce soit plus rentable d'établir des centrales nucléaires et thermiques que d'exploiter des centrales telles que Manic". Le chef du Ralliement créditiste s'inquiétait sur le sort que réserverait le gouvernement au complexe de la Manicouagan.

Par ailleurs, le député du comté de Saguenay, M. Lucien Lessard (PQ), a exprimé sa joie de constater que le Québec a fait un pas important vers la mise en application de cette phase initiale dans la production d'énergie électrique en utilisant l'atome.

Le ministre Garneau l'admet

Les mandats spéciaux sont, en fait, des budgets supplémentaires

par Jean-Paul GAGNE

Le ministre des Finances du Québec, M. Raymond Garneau, a admis, hier, à l'Assemblée nationale, que le fait qu'un gouvernement adopte des mandats spéciaux lorsque la Chambre ne siège pas constitue un budget supplémentaire.

C'est en réponse au député UN de Bagot, M. Jean-Guy Cardinal, que le ministre a fait cette déclaration; M. Cardinal avait effectivement demandé au député de Jean-Talon si "le fait d'adopter des mandats spéciaux alors que le budget a été voté en dehors de la session, constitue ou ne constitue pas dans le fond, des budgets supplémentaires".

Auparavant, M. Garneau avait déposé des mandats spéciaux représentant \$12.1 millions adoptés par ordre du lieutenant-gouverneur en conseil entre le 16 juillet et le 10 novembre, soit dans la période de temps qui s'est écoulée entre la fin de la première partie de la session et sa reprise mardi dernier.

Les deux mandats spéciaux adoptés par le conseil des ministres accordent des crédits supplémentaires de \$11 millions au ministère de la Voirie "pour l'entretien des chemins et routes à travers tout le Québec", a confié un informateur, et aussi des crédits de \$1.1 million au Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, pour des subventions diverses.

Il s'agit des deux premiers mandats spéciaux que s'accorde le gouvernement Bourassa depuis sa prise de pouvoir; on se souviendra que le gouvernement de M. Bertrand avait présenté, au cours de l'année financière 1969-1970, des mandats

spéciaux pour un total de \$28 millions et des budgets supplémentaires totalisant \$137 millions; cette manière d'administrer les finances de l'Etat avait été fortement critiquée par le premier ministre Bourassa, lors de la présentation de son budget, le 18 juin dernier.

Ce dernier avait toutefois indiqué dans son discours du budget qu'"au cours de l'exercice 1970-1971, nous avons la conviction que les budgets supplémentaires seront peu nombreux et ne porteront que sur des dépenses essentielles et imprévisibles".

SYNDICAT FINANCIER

Par ailleurs, après que le ministre des Finances eut donné lecture, en Chambre, des modalités de deux dernières émissions publiques d'obligations du gouvernement totalisant \$120 millions, le député de Beauce, M. Fabien Roy (RC), a demandé au ministre si le gouvernement avait l'habitude de passer par un syndicat financier, de telle sorte que les Caisses populaires et la Caisse de dépôt et

de placement du Québec soient obligés de transiger avec le syndicat et de payer à ce dernier une commission.

A cela, le ministre des Finances a répondu que l'emprunt avait été fait au moyen d'une émission publique et que, dans le passé, il était arrivé au gouvernement de négocier directement avec la Caisse de dépôt.

Là-dessus, le député de Maisonneuve, M. Robert Burns (PQ) devait demander "s'il s'agissait dans le cadre de l'austérité productive", pour reprendre les termes du premier ministre, lors de la présentation de son budget en juin dernier.

Toutefois, pour mettre un terme à la discussion qui s'amorçait, le ministre des Finances a souligné que "l'emprunt s'est effectué au prix du marché et qu'il a été très bien reçu tant sur le marché québécois que sur le marché canadien et étranger puisque nous avons des informations de courtiers à l'effet que des commandes importantes sont venues de Vancouver, Toronto et même d'Europe."

Nouvelle émission

\$60,000,000

d'obligations de la Province de Québec

Date d'émission: le 2 décembre 1970

Obligations 9 1/4% échéant le 2 décembre 1976 (non rachetables)

Obligations 9 1/2%, à fonds d'amortissement, échéant le 2 décembre 1995 (rachetables à 100 à compter du 2 décembre 1992)

Consultation juridique
Mes Ogilvy, Cope, Porteous, Hansard, Marler, Montgomery & Renault
Mes Desjardins, Ducharme, Desjardins, Gordeau & Tellier

Prix:

Obligations échéant en 1976: 100
Obligations échéant en 1995: 98.25 pour rapporter approximativement 9.69%

Une copie du prospectus sera fournie sur demande

René T. Leclerc Incorporée	Wood Gundy Valeurs Limitée	Lévesque, Beauharnois Inc.	A. E. Ames & Cie Limitée
Nesbitt Thomson Valeurs Limitée	Greenshields Incorporated	Dominion Securities Corporation Limited	Royal Securities Corporation Limited
Richardson Securities of Canada		Pitfield, Mackay, Ross & Company Limited	
McLeod, Young, Weir & Company Limited	Bell, Gouinlock & Company, Limited	Mills, Spence & Co. Limited	Morgan, Ostigny & Hudon Ltée
Burns Bros. and Denton Limited	Harris & Partners Limited	Gairdner & Company Limited	Midland-Orler Securities Limited
Geoffrion, Robert & Gélinas, Ltée	Mead & Co. Limited	Société de Placements Ltée	Maison Placements Canada Inc.
Casgrain & Compagnie Limitée	Molson, Rousseau & Co. Limited	Grenier, Ruel & Cie Inc.	Cliche et Associés Ltée
Collier, Norris & Quinlan Limited	J. E. Laflamme Limitée	Equitable Securities Canada Limited	Graham, Armstrong Securities Ltd.
La Corporation de Prêts de Québec	Crédit-Québec, Inc.	Branlt, Guy, Chaput Inc.	Cochran, Murray & Co., Limited
Fry & Company Limited	Florida Matteau Inc.	Bankers Securities of Canada Limited	Lagueux & Desrochers Limitée
Oscar Dubé & Cie Inc.	J. T. Gendron Inc.	Marc Carrière, Limitée	Bouchard & Leblond Inc.
Gingras, Reid, Gaudreau, Inc.	Tassé & Associés Ltée	Durocher Rodrigue & Cie Ltée	Raymond Camus Inc.
La Banque Royale du Canada	Banque Canadienne Nationale	Banque de Montréal	La Banque Provinciale du Canada
Banque Canadienne Impériale de Commerce	La Banque de Nouvelle-Ecosse	La Banque Toronto Dominion	

Le 12 novembre 1970

Selon le député Mongrain de Trois-Rivières

Les Québécois sont en train de guérir deux cents années de frustration

OTTAWA (PC) — Les jeunes Québécois sont en train de guérir deux cents années de frustration et ce n'est que depuis peu de temps que les anglophones commencent à réaliser leurs aspirations.

C'est ce qu'a déclaré, hier soir, aux Communes, le député libéral de Trois-Rivières, M. J.-A. Mongrain, qui a blâmé les Canadiens anglophones, d'avoir ignoré pendant trop longtemps, l'existence des francophones et d'avoir suscité de vifs sentiments de frustration non étrangers aux récents événements tragiques du Québec.

Se défendant bien d'être séparatiste, M. Mongrain a ajouté, au cours du débat sur la motion de M. Davis Lewis (NPD

— York-Sud), demandant des mesures au gouvernement, en vue de freiner la montée du chômage, qu'il n'y a pas si longtemps, les Canadiens français étaient à peine acceptés au sein même de la Chambre des Communes.

"Il n'y a pas tellement longtemps, on m'a dit, ici même, 'speak white' alors que je parlais en français. C'est à peine si nous nous sentions les bienvenus", a dit le député de Trois-Rivières.

Celui-ci a lancé un appel de coopération aux anglophones pour qu'ils fassent preuve de compréhension et permettent ainsi à leurs compatriotes de langue française d'être sur un pied d'égalité dans tous les do-

maines.

"De cette façon, il n'y aura plus de FLQ et le chômage diminuera au Québec", a-t-il poursuivi, aux applaudissements de quelques députés francophones du Québec.

D'autre part, M. Mongrain a félicité "ses amis d'en face" d'occuper enfin du Québec dans la motion soumise par M. Lewis.

Il était temps qu'Ottawa sache que le Québec existe, car celui-ci n'a pas été cité depuis 100 ans.

Le député de Trois-Rivières se référerait à un extrait de la motion de M. Lewis disant que "sauf si des mesures ne sont pas immédiatement prises, la hausse importante du niveau de

chômage, dans la province de Québec et la ville de Montréal à laquelle on peut s'attendre contribuera à aggraver la situation déjà critique".

A ce propos, M. Mongrain a dit que l'opposition ferait mieux d'épauler la prochaine mesure du gouvernement pour enrayer le chômage "au lieu de perdre une journée à placoater sur le sujet".

Il a cité les investissements du gouvernement dans son comité, sous forme de subventions du ministère de l'Expansion économique régionale ou d'imobilisations dans le domaine de l'enseignement, pour tenter de démontrer les efforts du gouvernement en vue de favoriser la croissance économique.

Par ailleurs, le député conservateur de Saint-Hyacinthe, M. Théogène Ricard, a cité plu-

sieurs chiffres pour illustrer la gravité de la situation dans le domaine du chômage.

Il a dit que le Canada comptait 419,000 chômeurs en octobre, comparativement à 314,000 en octobre 1969 et à 398,000 en septembre dernier et que les prévisions, pour cet hiver, font état de 750,000 à 800,000 chômeurs.

C'est encore le Québec qui détiendrait "le championnat" dans ce pas lieu de se réjouir" avec ses 159,000 sans-travail".

"Nos amis d'en face ont beau faire des discours apaisants et enflammés mais ils ne peuvent nier ces faits", a dit M. Ricard.

Le député de Saint-Hyacinthe s'en est pris de nouveau à la politique de restriction des prix du gouvernement en vue de juguler la montée inflationniste.

HORAIRE DE TÉLÉVISION

Comprenant également les postes transmis par câble

(4) Québec CFCM-TV	(3) Burlington WCAX-TV	(10) Montréal CFTM-TV	De 6 P.M. jour de publication et horaire complet du lendemain. (r) Emission couleur
(5) Québec CKMI-TV	(7) Sherbrooke CHL-TV	(12) Montréal CFCF-TV	
(11) Québec CBVT	(8) Mt. Washington WMTW-TV	(13) Trois-Rivières CKTM-TV	

LE VENDREDI 13 NOVEMBRE 1970

P. M.	6.00 (3) World of Sports c	9.45 (4) En vedette
	(10) Studio 10 c	10.00 (11) (13) Format 80
	(5) Dateline	(4) Coeur atout c
	(8) News	(5) The most deadly game c
	(7) Troisième édition	(7) Format 60
	(12) Pulse c	(8) This is Tom Jones c
	(11) Joe 90 c	(10) Toute la ville en parle c
6.15 (3) Weatherwise c	(7) C'est mon opinion	(12) The FBI c
6.20 (7) Edition sportive	(7) Cher oncle Bill c	10.30 (10) Le 10 vous informe c
6.25 (3) Newstime c	(8) Beat the clock	(4) Brigade criminelle c
6.30 (4) Panorama-monde c	(11) Téléjournal	11.00 (12) News c
(7) Cher oncle Bill c	(13) Le 13 vous informe	(4) Le magazine c
(8) Beat the clock	(5) Truth or consequences c	(5) News c
(11) Téléjournal	6.40 (11) 24 heures c	(7) (11) (13) Le téléjournal
(13) Le 13 vous informe	6.55 (11) Les nouvelles du sport c	(8) 11 P. M. Report c
6.55 (5) Truth or consequences c	7.00 (3) News	(10) La couleur du temps c
6.40 (11) 24 heures c	(5) The Pierre Berton show c	11.05 (10) En pantoufles:
6.55 (11) Les nouvelles du sport c	(4) Madame est service c	Programme double:
7.00 (3) News	(7) Department 5	"Blague dans le coin" et
(5) The Pierre Berton show c	(8) To tell the truth c	"L'Étrange créature du lac noir"
(4) Madame est service c	(10) Le 10 vous informe c	11.08 (3) Channel 3 night beat c
(7) Department 5	(11) Format 30	11.18 (12) Pulse
(8) To tell the truth c	(13) Claude Blanchard	11.20 (7) Dernière Edition c
(10) Le 10 vous informe c	7.00 (12) National Geographic society special c	(11) Nouvelles du sport c
(11) Format 30	7.25 (10) Les commentaires de Me Alban Flamand c	(3) Le 13 vous informe
(13) Claude Blanchard	7.30 (10) En première:	11.22 (5) Viewpoint
7.00 (12) National Geographic society special c	"Le fascinant capitaine" c	11.30 (4) Heure exquise:
7.25 (10) Les commentaires de Me Alban Flamand c	(3) Headmaster c	"Car sauvage est le vent"
7.30 (10) En première:	(5) Julia c	(5) Late scores
"Le fascinant capitaine" c	(8) The Brady Bunch c	(7) Cinéma 7:
(3) Headmaster c	(11) Des jours et des hommes c	Programme double:
(5) Julia c	(7) (11) (13) Donald Lautrec chaud c	"Un couple" et
(8) The Brady Bunch c	(3) Friday movie:	"J'ai acheté un papa"
(11) Des jours et des hommes c	"The guns of Navarone"	(8) Movie 8:
(7) (11) (13) Donald Lautrec chaud c	(4) En première:	"Woman in a dressing gown"
(3) Friday movie:	"La flotte se mouille" c	(11) Cinéma: "Le carrosse noir" c
"The guns of Navarone"	(5) Rowan and Martin's laugh-in c	(13) Ciné-soir:
(4) En première:	(8) Nanny and the professor c	"Les femmes s'en balancent"
"La flotte se mouille" c	(12) Friday movie:	11.33 (5) After eleven:
(5) Rowan and Martin's laugh-in c	"See how they run" c	"Sun also rises" c
(8) Nanny and the professor c	"On a volé la Joconde"	11.38 (3) Late show:
(12) Friday movie:	(8) The Partridge family c	"The sword of Lancelot" c
"See how they run" c	(7) (11) Les règles du jeu c	11.45 (12) Friday movie:
"On a volé la Joconde"	(5) The Tommy Hunter show c	"Strange Bedfellows" c
(8) The Partridge family c	(8) That girl c	A. M.
(7) (11) Les règles du jeu c	9.15 (10) En vedette c	1.15 (11) Ciné-Nuit:
9.00 (5) The Tommy Hunter show c	9.30 (10) Coeur atout c	"Coup de Maître au service de sa Majesté britannique"
(8) That girl c	(8) Love, American style c	(13) Nouvelles anglaises
9.15 (10) En vedette c		1.24 (4) Musique Marc Legrand c
9.30 (10) Coeur atout c		1.42 (5) Postlude Marc Legrand c
(8) Love, American style c		1.45 (12) University of the air
		2.10 (10) Dernière Edition
		2.15 (12) Montreal bulletin board Newsroom 12

LE SAMEDI 14 NOVEMBRE 1970

A.M.	6.00 (12) Montreal Bulletin board — Morning News	3.00 (4) Soirée Canadienne c
	6.30 (12) Hercules	(5) (7) (11) (13) Football c
	7.00 (3) Calvin and the Colonel	3.30 (12) Call of the West
	(8) Faith For Today	4.00 (4) (10) Sur le matelas
	(12) Underdog c	(3) Fun at a french ski school c
	7.30 (3) Skippy the bush kangaroo c	(12) Come together c
	(8) World of Life	4.30 (12) Wild world of sports c
	(12) Laft time c	(3) Current events quiz c
	8.00 (3) The Bugs Bunny road runner hour c	5.00 (4) Allez-4
	(8) 4H Action series c	(3) Perry Mason
	(12) Spiderman c	(8) Wide world of sports c
	8.30 (8) Motor Mouse c	(10) C'est arrivé cette semaine c
	(10) Les p'tits bonshommes	5.30 (5) A communiquer
	(12) Coll McCool c	5.45 (7) (11) (13) Echos du sport
	8.50 (4) Musique Marc Legrand c	6.00 (3) Sports digest c
	8.56 (3) In the know c	(4) Les découvertes de Jen Roger c
	9.00 (3) Sabrina and the groovie goolies c	(5) Teen Club c
	(4) Dessins animés c	(7) Edition du samedi
	(8) Lancelot link, secret chimp hour c	(10) Terre des jeunes
	(10) L'Araignée c	(11) Le Téléjournal
	(12) The Flinstones c	(12) Like young c
	9.30 (4) Ciné-Aventures: "Panique dans la Jungle"	(13) Pour l'amour des mots
	(10) Super Heros	6.05 (11) Si jeunesse pouvait
	(12) Santa Claus Parade special c	6.10 (3) Weatherwise c
	(13) Fusée XL-5	6.15 (3) News
	9.40 (11) Aujourd'hui à CBVT	(7) Edition sportive
	9.45 (7) (11) Cours Universitaires	(13) Film
	9.56 (3) In the know c	6.30 (4) Samedi-informations
	10.00 (3) Jostie and the Pussy Cats c	(7) Emission F. Z. c
	(8) Will the real Jerry Lewis please sit down? c	(8) Dan August c
	(10) Super Car	(11) Tarzan c
	(13) Les amis de Popeye	(13) C'est beau chez nous
	10.30 (3) The Harlem globetrotters c	7.00 (3) Get smart c
	(7) Le cirque à Tonton c	(4) (10) Jeunesse c
	(8) Here come the brides doubledeckers c	(5) Zut
	(10) Ciné-jeunesse: "Cendrillon aux grands pieds" c	(7) Soirée canadienne c
	(11) L'Agent sans-secret c	(12) The Glen Campbell goodtime hour c
	(12) Marc's music show c	7.30 (3) Mission Impossible c
	10.56 (3) In the know c	(5) The Pig 'N' Whistle show c
	11.00 (3) Archie's fun house featuring the giant jukebox c	(8) Let's make a deal c
	(4) Au-delà du réel	(11) Jinny c
	(8) Hot wheels c	(13) Jeunes à la page
	(11) Robin-fusée c	(4) Auto-patrouille c
	(12) The secret service c	(5) (7) (11) (13) Hockey c
	(13) Les Bananas Splits	(8) The newwyed game c
	11.30 (7) (11) (13) Le défilé du Père Noël spécial c	(10) Les grands spectacles: "Quand l'inspecteur s'en mêle" c
	(8) Sky Hawks c	(12) Academy performance: "A countess from Hong Kong"
	(12) Animal world c	8.30 (3) My three sons c
	11.50 (10) Mes amis les animaux c	(4) Le Ranch à Willie c
	11.56 (3) In the know c	(8) The Lawrence welk show c
	P.M.	9.00 (3) Arnie c
	12.00 (3) Scooby-Doo, where are you? c	(4) A la brunante: "Le joueur" c
	(4) De tout, de tous	9.30 (3) The Mary Tyler Moore show c
	(8) The Kitty Wells show c	(8) The most deadly game
	(10) Bon week-end c	(10) Mannix c
	(12) Earthmen are coming c	(12) Brigade criminelle
	12.30 (3) The monkeys c	(10) The Flip Wilson show c
	(4) Epelle 0-4 c	(7) (11) (13) Pierre, Jean Jacques c
	(7) (11) (13) Les aventures de Séaspray c	(8) The Bill Anderson show c
	(8) American Brandstand 70	(10) Le 10 vous informe
	(12) Scouting today c	11.00 (3) Final Edition
	12.50 (3) Prelude Marc Legrand c	(4) L'actualité
	1.00 (3) Dastarly and Muttley in their flying machines c	(5) News
	(5) Children's cinema c	(7) (11) (13) Politique fédérale c
	(7) Joe 90 c	(8) 11 P. M. Report c
	(11) Les quatre saisons c	(10) Au-delà du réel
	(12) Captain Ned's showboat	(12) News c
	(13) Les petites annonces	11.10 (7) (11) (13) Le téléjournal c
	1.15 (11) (13) Les coulisses de l'exploit	11.15 (3) Tomorrow's weather c
	1.30 (3) The Jetsons c	(5) Provincial affairs
	(4) Les hommes volants c	(8) Movie 8:
	(7) Skippy le Kangourou c	"The river's edge"
	(8) football c	11.20 (3) Sports digest c
	(10) Jeunesse en forme	(4) Heure exquise:
	(12) Saturday movie: "The lassy with the lamp"	"En lettres de feu"
	2.00 (3) People	11.21 (5) After eleven:
	(4) Québec sait chanter c	"Fanny" c
	(5) A communiquer	11.25 (11) (13) Nouvelles du sport
	(7) A communiquer	(7) Dernière édition
	(11) L'Heure des quilles c	11.30 (3) Late show:
	(13) Tarzan	"The Ugly American" c
	2.30 (3) Saturday spotlight: "Sergeant Ryker" c	11.40 (11) Cinéma: "Lamiel" c
	(4) La jeunesse optimiste vous parle	(7) Cinéma 7:
	(10) Le Virginien c	Programme double:
		"Demain, ce seront des hommes" et
		"Valse dans la nuit"
		(13) Ciné-soir:
		"Les dragueurs"
		11.45 (12) Saturday movie: "The young warriors" c
		A.M.
		12.00 (10) En pantoufles:
		"La conjuration des Borgia" c
		1.00 (8) Weekend news c

HORAIRES ET PROGRAMMATION EN COULEUR SUJETS A CHANGEMENTS SANS AVIS!

Le gouvernement fédéral est invité à limiter ses projets d'augmentation d'impôts

OTTAWA (PC)—L'Association canadienne des manufacturiers est revenue à la charge contre les réformes fiscales, avec un appel en bonne et due forme, invitant le gouvernement fédéral à mettre la pédale douce dans ses projets d'augmentations d'impôts sur les corporations et les Canadiens qui ont des revenus élevés.

Une délégation de ACM, dirigée par Keith H. Rapsey, de Galt, président de la branche ontarienne, au cours d'une entrevue avec le ministre des Finances, M. E.J. Benson, a soutenu que les changements à venir devraient être orientés vers l'expansion économique.

Ce groupe a réitéré son opposition aux propositions du gouvernement d'imposer pour la première fois, des droits sur les gains de capital, et de relier les profits des corporations et les dividendes des actionnaires, cheval de bataille du livre blanc publié par le gouvernement, il y a un an.

Si ces changements sont inévi-

tables, dit l'association, qu'ils soient moins fermes que ceux proposés et qu'on les soumette graduellement.

L'Association s'est aussi élevée contre le projet d'augmenter les taux fiscaux pour les individus qui gagnent entre \$9,100 et \$24,000 par année, pour compenser les pertes qui résulteraient d'une diminution d'impôt, pour ceux dont les revenus sont moindres, même si l'Association accepte le dégrèvement des classes moins privilégiées.

De plus, ce groupe plaide en faveur d'une réforme introduite petit à petit plutôt que d'une législation imposant les changements, tout d'une pièce.

Selon l'association, il faut plus de temps pour étudier toutes les implications soulevées par l'intégration de l'impôt aux actionnaires et aux corporations, une proposition selon laquelle des allocations fiscales sur les bénéfices en dividendes reçue par les actionnaires seraient reliées aux impôts actuellement payés par les corporations.

Dans le moment, 20 pour cent du revenu de ces dividendes peuvent être soustraits de l'impôt personnel des actionnaires.

ANNONCE

Comment tuer votre mari ou prolonger sa vie

Un expert en alimentation explique ce qu'une épouse peut accomplir avec un peu de tendresse complaisance.

Madame... votre mari ne vous comprend pas? Il ne vous aime pas? Il ne vous aime pas pour cela? Sélection du Reader's Digest de novembre les conseils que vous offre un professeur de diététique. Il vous donne 10 moyens de vous débarrasser de votre conjoint sans pour cela vous exposer aux rigueurs de la justice ni même à la désapprobation muette de vos amis et connaissances. Mais... un instant, Madame, ne vous alarmez pas! Si vous êtes heureuse en ménage, vous prenez le contre-pied de ces conseils, de sorte que vous pourrez conserver votre mari en bonne santé.

Avez-vous choisi? Lisez "Comment tuer votre mari" dans Sélection du Reader's Digest de novembre! Achetez votre exemplaire aujourd'hui même!

Le vin rouge doux EMU 999 regorge de saveur!

Doux et généreux un plaisir de tous les instants.

(Savourer aussi le sherry demi-sec Emu, le sherry importé favori des Canadiens.)

\$2.50
40 oz.

(existe aussi en 26 oz et en gallon)

Un produit qui fait l'orgueil des Australiens.

Projet jugé inacceptable

MONTREAL (PC) — Le représentant de 1,200 ingénieurs affiliés à la Confédération des syndicats nationaux juge inacceptable un projet de la Corporation des ingénieurs du Québec visant à syndicaliser de ses 11,000 membres salariés.

M. Jean-Guy Rodrigue, président de la Fédération des ingénieurs et cadres du Québec (FICQ - CSN), a déclaré hier au cours d'une interview que la Corporation n'avait pas à demander à ses membres salariés de verser des cotisations avant d'avoir donné les services qu'elle promet et avant que les ingénieurs aient eux-mêmes réclamés ces services.

Le président de la Corporation, M. Claude Nelson, avait annoncé mercredi que la Corporation songeait à établir une section de 500 ingénieurs salariés et qu'elle tenterait le 5 décembre, en assemblée générale, de faire approuver à cette fin une cotisation supplémentaire de \$72 par année, qui serait obligatoire pour tous les ingénieurs salariés non syndiqués.

Manoeuvres qualifiées de "dictatoriales"

MONTREAL (PC)—Le maire de Lachine, M. Jean-Guy Chartier, a accusé hier le comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal d'avoir usé de manoeuvres "dictatoriales" en vue d'exclure Lachine de l'étude sur le traitement des eaux pour le territoire de la CUM, et d'écartier ainsi son projet de construire une prise d'eau dans le Saint-Laurent.

A sa réunion d'hier soir, le Conseil de la CUM a été invité à adopter le principe selon lequel le traitement de l'eau nécessaire aux besoins des citoyens de la Communauté relèverait de la compétence de la CUM et selon lequel cette eau serait fournie au même prix à toutes les municipalités du territoire de la CUM.

En optant pour la régionalisation du traitement des eaux et pour l'intégration des réseaux actuels d'aqueduc, la CUM a rejeté du même coup le projet de Lachine qui se proposait de construire sa propre prise d'eau, qui aurait pu alimenter les municipalités de l'ouest de Montréal.

Dans un document remis aux journalistes, M. Chartier affirme que durant les travaux de comité, on a cherché à "donner l'illusion d'une participation à une étude conjointe entre les diverses parties pendant que le comité exécutif de la CUM s'acharnait à provoquer l'avortement du projet de la Cité de Lachine".

Selon le maire, le comité exécutif de la CUM "a l'intention d'imposer le bailloin aux représentants des villes de banlieue chaque fois qu'il ne bécerra pas dans les douces illusions d'une unanimité silencieuse".

J'ARRIVE SAMEDI

LE 14 NOVEMBRE!

A 11 HRES A.M. DANS LE MAIL DE PLACE FLEUR DE LYS!

ITINERAIRE DE LA PARADE

Le départ aura lieu à 9h.30 a.m. du Centre de l'Auto, à l'ouest du magasin Simpsons-Sears. La parade contournera le Centre d'Achats, passera devant les magasins Steinberg, K-mart, Zeller pour entrer par la porte entre les magasins Draperies Montréal et Simpsons-Sears.

Arrivés dans le Centre, le Père Noël et sa suite feront le tour du mail, partant de Simpsons-Sears jusqu'à son trône en face du Syndicat de Québec.

CADEAUX POUR LES ENFANTS

Bonbons gratuits pour chaque enfant. Service de photos en couleur du Père Noël avec l'enfant.

Balloons pour les premiers 2,000 enfants.

RENDEZ VISITE AU PERE NOEL!

Terrain de stationnement gratuit et surtout, pas d'embouteillage!

PLACE FLEUR DE LYS

HEURES DE VISITE
A partir de demain, jusqu'au 25 décembre, 2h. p.m. à 5h. p.m. et 7h. p.m. à 9h. p.m., les jours de semaine. Le samedi 10h. a.m. à midi et 2h. à 5h. p.m. (Les heures sont sujettes à être modifiées selon la demande des clients).

Réal "Buffalo" Fortin est condamné à 16 ans de prison

par Jean-Claude RIVARD

Réal "Buffalo" Fortin, reconnu coupable de tentative de meurtre par un jury, le 31 octobre dernier, a été condamné hier par le juge Gabriel Roberge, de la Cour du Banc de la Reine, à 16 ans de pénitencier.

Fortin était accusé d'avoir déchargé une carabine de calibre .303 sur Jacques "Ti-Ky" Vaillancourt, au cours d'une chicane qui a éclaté entre des motards des Devil's Disciples, de Montréal, et des Hell's Hounds, de Québec, le soir du 26 septembre 1969, dans un garage de la rue Anna, à Québec.

Blême et tendu, l'accusé a entendu le prononcé de la sentence sans sursauter. Seul, Me André Comeau, de Montréal, son procureur, a légèrement froncé les sourcils.

Hier avant-midi, lors de plaidoiries préalables au prononcé de la sentence, Me Comeau a imploré la clémence du tribunal, en argumentant qu'une peine de plus de sept ans de détention serait de nature à compromettre la réhabilitation future de son client. Il a argumenté que ce dernier, issu d'une excellente famille de la métropole qui promet son concours pour favoriser sa réhabilitation, a été entraîné dans une mauvaise affaire, dans une atmosphère de drogues et d'alcool, par des compagnons dont il entend maintenant fuir la compagnie. Il a expliqué que le dossier criminel de son client ne comporte que des délits d'ordre mineur. Il a invité le juge à imposer une peine d'emprisonnement devant permettre à l'accusé, un journalier de 28 ans, de parfaire l'apprentissage d'un métier qui lui permettra éventuellement de gagner honorablement sa vie.

Le procureur de la Cour, Me Pierre Trahan, a soutenu de son côté que le crime pour lequel Fortin a été condamné est un acte grave et prémédité. Il a dit que le transport d'une arme à feu chargée dans le local, et utilisé pour faire feu à deux

reprises sur Vaillancourt, constitue un geste prémédité.

Me Trahan a rappelé au juge Roberge que Paul Mikulis et Gordon Geraghty, accusés de tentative de meurtre sur la personne de deux policiers de la Ville de Québec, lors du vol à main armée survenu en août 1969, à la BCN-Limoilou, ont été condamnés à 25 ans de détention. Un complice, Jacques Doyon, a été condamné à 16 ans. Quant au dossier criminel du prévenu, Me Trahan a fait valoir que les délits qui y figurent ne sont pas d'une nature aussi bénigne que le prétend son collègue de la défense: vol d'automobile, vol, possession illégale d'armes offensives, emploi de faux, port d'arme dissimulé, etc. . . .

En rendant sa sentence, le juge Roberge a dit devoir tenir compte de ces délits passés de Fortin. Quant aux possibilités de réhabilitation mises en relief par son avocat, le juge a signalé que Fortin aura le loisir d'apprendre le métier de son choix et, ultérieurement, la faculté de pouvoir reprendre sa place dans la société moyennant l'aide du Service de Libération conditionnelle.

Réal Fortin doit revenir devant les Assises, plus tard, pour y répondre à une accusation de possession illégale d'une carabine à canon tronçonné.

QUATRE ACCUSÉS

Au cours des prochaines sessions des Assises, de la Cour du Banc de la Reine à Québec, trois autres membres ou ex-membres des Devil's Disciples devront répondre, devant jury, à la même accusation de tentative de meurtre que Réal Fortin.

Ce sont Denis Grégoire, Maurice "Roy" Lanteigne, et Jacques "Big" Rioux.

Ces derniers sont actuellement en liberté sous cautionnement.

UN PROCÈS "SUSPENSE"

Le procès de Réal Fortin en a été un où le suspense a été à

son meilleur. D'une durée de deux semaines, le procès a vu surgir plusieurs éléments surprises.

Le premier élément a été l'ammésie d'une dizaine de motards appelés par la poursuite comme témoins. Ni l'un, ni l'autre a déclaré se souvenir de ce qui s'est passé le soir du 26 septembre 1969, à cause des effets immédiats ou consécutifs des drogues et de l'alcool sur leur mémoire; ils ont déclaré ne rien se souvenir de ce qu'ils ont affirmé sous la foi du serment — ou avoir inventé ce qu'ils ont déclaré — à la police ou lors d'enquêtes préliminaires relatives à cette affaire. Cinq d'entre eux ! y compris la victime Jacques Vaillancourt, ont été arrêtés après leur témoignage pour être accusés soit de parjure, soit de fausse déclaration. Leur procès doit bientôt se dérouler en Cour des Sessions de la Paix.

Un second élément de surprise: le juge a rejeté une motion pour dissolution du jury ("mistrial") et ordonné le huis-clos de la cause. Il a refusé de dissoudre le jury après que certains jurés eurent avoué avoir été insultés sur la rue par des gens qu'ils ont revu à plusieurs reprises dans l'assistance; les jurés affirmant cependant que ces propos n'étaient pas de nature à influencer la nature de leur verdict futur, le juge a rejeté la motion de "mistrial". Il a ordonné le huis-clos, en constatant que des échanges de signes s'opéraient entre témoins et personnes de l'assistance. Un témoin qui était sur le point de "se vider le coeur" devint subitement amnésique, après un regard sur l'assistance.

UNE ACTION CIVILE

La victime des événements survenus au local des Hell's Hounds de la rue Anna, Jacques "Ti-Ky" Vaillancourt a logé en Cour supérieure une action en dommages-intérêts de \$50,000 contre son agresseur, Réal Fortin.

Il a été signalé, hier en Cour, que cette cause pourrait être sérieusement compromise après le refus de Vaillancourt de reconnaître son agresseur, devant les Assises.

Me Trahan a ainsi répondu, en substance, aux allégations du procureur de Fortin, soutenant que cette poursuite civile devrait être de nature à favoriser la clémence de la Cour.

Le crime organisé en Ontario

Shulman, accusé d'avoir causé un tort irréparable aux autorités

TORONTO (PC) — Répondant aux multiples critiques formulées à la législature par le Dr Morton Shulman, sur le crime organisé en Ontario, le procureur-général de la province, M. Arthur Wishart, a contre-attaqué hier en accusant le député NDP d'avoir, par ses déclarations, causé "un tort irréparable à l'intégrité des organismes chargés de faire respecter la loi dans la province."

Dans un document de 13 pages remis à la législature, M. Wishart répond aux accusations du Dr Shulman sur le crime organisé en Ontario.

On se souvient que la semaine dernière, dans trois importants discours prononcés à l'occasion du débat sur le budget, le député NDP de Toronto-High Park, avait attribué aux négligences

de M. Wishart l'expansion du crime organisé en Ontario.

"Mon but primordial, a dit M. Wishart, est de préserver les principes indispensables à l'intégrité du respect de la loi dans cette province."

"Ces principes n'inspirent pas les commentaires de l'honorable député Shulman."

ABUS DE CONFIANCE

M. Wishart a accusé le Dr Shulman d'avoir affirmé que les agents de la police commettaient des abus de confiance en se faisant les informateurs de députés à la législature et que ce sont ces agents, et non les représentants élus du peuple, qui mènent la politique.

"J'estime, dit ensuite le procureur-général, que les princi-

pes dont se réclame M. Shulman causent plus de tort qu'il ne l'imagine au respect de la loi." De l'avis de M. Wishart, les discours de M. Shulman lors du débat sur le budget, contiennent des "révélations irresponsables" qui ont déjà causé "un tort irréparable à l'intégrité des organismes chargés de faire respecter la loi dans la province".

Evocant les suggestions formulées par le Dr Shulman au sujet de la création d'une commission royale d'enquête sur le crime organisé, M. Wishart a dit que l'idée a été étudiée par la commission de police de l'Ontario et les services des investigations criminelles de l'Ontario.

"Aucun des deux organismes, dit-il, n'a jugé utile de me faire une recommandation de cette nature."

ANNONCE

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi des livres de graisse disgracieuse! Établissez-vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le Plan d'amaigrissement Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à re-

trouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les pouces reduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets, et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaît vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

Région de Québec

Démantèlement d'un important réseau de voleurs d'animaux

par Lucien LATULIPPE

Un important réseau de voleurs d'animaux, qui opérait dans plusieurs comtés de la région de Québec, a été démantelé par la Sûreté du Québec. Hier, quatre suspects avaient été arrêtés et la valeur des vols atteignait \$30,000.

Ces vols d'animaux ont débuté en juillet de cette année et les derniers ont eu lieu récemment. L'arrestation des suspects avait permis, hier, d'éclaircir les plaintes de 15 cultivateurs demeurant dans les comtés de Portneuf, Charlevoix, Lotbinière, Dorchester, Beauce et Bellechasse. En tout, 100 bêtes à cornes ont été rapportées par ces plaignants et leur valeur globale a été fixée à \$30,000.

L'enquête se poursuit et il est possible que d'autres vols du genre soient l'oeuvre du même groupe qui demeure dans la région de Québec et qui disposait du butin en le vendant à l'ancien ici et là. Aucun animal n'avait été récupéré, hier.

Ce coup de filet est le résultat d'une étroite collaboration entre plusieurs agents. Plusieurs postes de la SQ avaient enregistré des vols d'animaux. Les agents, chargés de l'enquête ont travaillé sous les ordres de l'inspecteur Paul-Emile Blouin, en charge de la sous-division de Québec. Ils ont mis ensemble tous les indices relevés et pouvant se rattacher les uns aux autres et c'est ainsi que l'enquête a été menée à bonne fin.

autres et c'est ainsi que l'enquête a été menée à bonne fin.

efficacité
en
assurance-incendie
POUR COMMERCES ET INDUSTRIES
P.A. BOUTIN INC.
ASSUREURS — UNDERWRITERS
692-0660

COGNAC
MARTELL
plus de 250 ans de tradition française
VENDU DANS LES MAGASINS DE LA R.A.Q.
★★★ 12 oz: 124D — 25 oz: 124E
MÉDAILLON VSOP: 124F
CORDON BLEU: 124 H
Importé de France

Pour renseignements:
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'IMPORTATION • TÉL: 932-7249

"On me dit que je suis Rose Ann..."

TORONTO (PC) — "On me dit que je suis Rose Ann et j'en suis heureuse, mais ça ne me rappelle rien du tout".

Rose Ann Hébert, de Saint-Jean, N.-B., ne se rappelle pas non plus les visages de son frère et de ses oncle et tante.

A 15 ans, Rose souffre d'ammésie, c'est-à-dire de perte de la mémoire. Elle ne se souvient de rien d'antérieur au moment où elle a repris conscience au sortir d'une salle de billard de Fredericton, il y a une semaine.

Elle s'est rendue "sur le pouce" à Toronto où l'Armée du Salut l'a conduite à la police. De là, Rose a été hospitalisée à Toronto.

Mercrêdi soir, son frère Léon voyait Rose à la télévision et venait contact avec la police. Et jeudi, Rose a retrouvé son frère, sa tante et son oncle, M. et Mme William Goverau, de Toronto, qu'elle ne peut toujours pas reconnaître.

Les médecins de l'hôpital, tout en jugeant cette amnésie assez inusitée, ont trouvé l'adolescente en bon état physique.

"Quelque chose l'a terrorisée, a expliqué le Dr M. G. Wolfish, quelque chose lui est arrivé".

Rose restera encore au moins une semaine à l'hôpital.

Accents de Noël
LE SYNDICAT DE QUÉBEC

Prévisions-mode pour le jeune homme

- **Manteau sport Safari**
Confection en tissu 100% laine avec ceinture à la taille, capuchon à même et poches appliquées au corsage dont les lanières verticales forment un T avec la ceinture. Doublure en matelassé. Vert, beige, brun.
Gr: 8 à 12 ans... 27⁹⁵ Gr: 14 à 18 ans... 32⁹⁵
- **Anorak de ski**
Confection en nylon de qualité avec doublure en similifourrure. Capuchon dissimulé dans le col. Modèle instructeur avec ceinture à la taille et poches avec fermoir. Vert, rouge, or, marine. Gr: 8 à 16 ans... 19⁹⁹
- **Pantalon de ski**
Confection en viscose et nylon extensible avec jambes évaporées. Aussi épiquement dans le col sous le pied. Brun, marine, noir, or, vert.
Gr: 8 à 18 ans... 16⁹⁹

GARÇONS, CENTRE-VILLE, 4e étage, PLACE LAURIER ET PLACE FLEUR DE LYS. TEL: 524-8411

Acquisition de la Québec-Autobus Ltée

La Commission de transport de la CUQ en exploitation d'ici quelques semaines

par Michel TRUCHON

Avec l'acquisition de la compagnie Québec-Autobus Inc., la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec pourra commencer l'exploitation de ses services dès décembre 1970 ou janvier 1971.

C'est à la surprise générale que le président de la CTCUQ, M. Yves Poisson, a annoncé hier soir, lors d'une assemblée spéciale du conseil de la CUQ, que la commission qu'il préside venait de signer un contrat d'acquisition de la principale compagnie de transport en commun du territoire de la CUQ, et ce au prix de \$2,800,000.

Surprise d'autant plus générale que même le président du comité exécutif de la CUQ, M. Armand Trotter, apprenait la nouvelle de façon officielle hier.

«D'autre part, la Commission de transport poursuit activement ses négociations d'acquisition des autres entreprises (six compagnies) et, à moins d'événements imprévisibles, l'intégration des services pourra être réalisée rapidement au cours des premiers mois de l'année 1971», a dit M. Poisson.

Cette nouvelle surprenante, que M. Poisson avait voulu garder secrète en refusant même cette semaine d'assister à deux réunions d'informations de la CUQ à l'ordre du jour desquelles la question de la CTCUQ avait été inscrite, a suivi l'adoption, sans opposition par les membres du conseil de la Communauté, du budget d'administration de la Commission de transport pour l'année 1971, budget de l'ordre de plus de \$250,000.

Ce budget, en gros, est de \$24,000 à l'item des voyages, frais de représentations et allocations de dépenses; \$21,740 à l'article des intérêts sur les emprunts; \$20,000 à titre d'honoraires professionnels et \$155,360 au niveau des salaires des membres et employés de la CTCUQ.

M. Poisson a expliqué que la compagnie Québec - Autobus Ltée représentait, par son chiffre d'affaires, environ 46 pour cent des services de transport en commun que la Commission est en voie d'acquiescer, et que par conséquent elle est de loin la plus importante des sept.

Sur 299 autobus urbains que possèdent les compagnies impliquées, Québec-Autobus Ltée en détient 129, soit 43 pour cent des véhicules de ce type.

Ses services ne sont donnés qu'à l'intérieur des limites de la ville de Québec, à l'exclusion des municipalités récemment annexées de Dubergier et Les Saules. Elle dessert toutefois une population d'environ 170,000 âmes, soit 40% de la population comprise dans les limites du territoire de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec.

«L'achat de cette compagnie constitue donc une réalisation majeure dans le domaine du transport en commun», a dit M. Poisson.

Le contrat porte sur l'achat de gré à gré des capital-actions de la compagnie. Le prix d'achat de ces actions est de \$1,600,000 montant auquel il faut ajouter un passif à court ou à long terme de \$1,200,000. Lors-

que ce passif sera absorbé, le coût total de l'acquisition sera donc d'environ \$2,800,000.

Le règlement d'emprunt de \$7,600,000, qui avait reçu l'approbation du conseil de la CUQ en septembre dernier autorisait la CTCUQ à exproprier, soit le capital-actions, soit les actifs des compagnies, mais il ne prévoyait pas l'acquisition de gré à gré.

Le contrat de vente de Québec-Autobus ne pourra donc prendre effet qu'après que la Communauté et la Commission municipale auront donné leur approbation à cette transaction de gré à gré.

Une clause du contrat prévoit un délai de 60 jours pour permettre à la Commission d'obtenir ces deux approbations requises par la loi. Si elles sont accordées dans les limites de ce délai, la CTCUQ pourra donc prendre possession de Québec-Autobus avant la fin de l'année 1970.

Dans la somme de \$7,600,000 que la CTCUQ avait été autorisée à emprunter pour l'expropriation des sept compagnies

concernées, \$2,925,000 étaient attribués à Québec-Autobus.

Avec l'acquisition de gré à gré, la transaction aura donc été effectuée pour un montant inférieur de \$125,000 à la somme prévue pour l'expropriation possible.

Lors que la Commission de transport devra soumettre un nouveau règlement d'appropriation de cette somme de \$2,800,000 il ne s'agira pas de demander l'autorisation d'un emprunt supplémentaire qui s'ajouterait au \$7,600,000 initial, mais tout simplement de consacrer une partie de cette somme au paiement des actions et du passif de la compagnie Québec-Autobus.

Il a été impossible de savoir si, dans les cas des six autres compagnies de transport que la CTCUQ se propose d'acquiescer, les négociations se poursuivraient de front ou si chaque cas serait réglé séparément.

Ces six autres compagnies sont, Autobus Fournier Ltée; Autobus Boischâtel; Autobus de Charlesbourg Ltée; Autobus Dupont Ltée; Autobus Vanier Ltée et Autobus Laval Ltée.

Prévisions budgétaires adoptées sans discussion

par Pierre BOULET

Les membres du Conseil de la Communauté urbaine de Québec ont adopté sans discussion, hier, les prévisions budgétaires du gouvernement supramunicipal pour l'année 1971, au montant de \$2,328,010.40, lors de l'assemblée spéciale qu'ils tenaient à l'hôtel de ville de Québec.

Par la même occasion, ils ont adopté sans plus de commentaires le budget d'administration de la Commission de transport de la CUQ, représentant une somme de \$251,900.

Comme le soulignait d'ailleurs le président de la Communauté, M. Armand Trotter, il s'agit là du premier budget complet qu'adopte le gouvernement supramunicipal depuis sa création.

L'ordre du jour de la séance d'hier comportait 6 points se rattachant de près ou de loin aux prévisions budgétaires elles-mêmes. C'est dans un temps record que les maires représentant les municipalités composantes ont dépouillé l'ordre du jour.

Selon les observateurs, et aux dires des deux présidents de la CUQ, les séances d'information qu'ont tenues les membres de l'exécutif au profit des administrateurs municipaux de la région ont largement contribué à éliminer de vaines discussions sur le fond du budget.

Au cours de la semaine, on avait en effet tenu deux assemblées en vue de renseigner les édiles et les cadres administratifs des municipalités sur le budget. A cette occasion, ceux qui se sont donné la peine de se déplacer ont pu à loisir poser toutes les questions qu'ils désiraient.

C'est donc des maires "renseignés" qui ont adopté, hier,

les prévisions budgétaires de la Communauté urbaine de Québec, MM. Armand Trotter et Gilles Lamontagne, respectivement président exécutif et président du Conseil de la CUQ, n'ont pas caché leur satisfaction.

C'est la première fois, depuis la mise en marche du gouvernement supramunicipal, qu'une séance du conseil se tient dans un tel climat de calme.

Comme l'avaient prévu certains maires de la région, le départ de quelques éléments d'opposition a transformé l'atmosphère au sein de l'organisme suprême de la Communauté.

LE FANTÔME DE M. MAROIS
Le "fantôme" de l'ancien maire de Notre-Dame-des-Laurentides, M. Jules Marois a fait sentir sa présence, hier soir, lorsque le maire Lamontagne a félicité le nouveau représentant de cette municipalité, M. Raymond Lapointe.

M. Lapointe venait tout juste de prendre la parole pour expliquer qu'il n'entendait pas être "pour" ou "contre" la CUQ, mais qu'il désirait réclamer le maximum de services pour le minimum de frais, lorsque M. Lamontagne lui a répondu: "Je vous félicite... C'est un changement pour le mieux?"

Rares sont les maires présents qui, à ce moment, n'ont pas senti passer, à travers les applaudissements, le spectre ironique de l'un des plus vifs contestataires de la Communauté urbaine de Québec, M. Jules Marois.

La période post-électorale semble donc s'inscrire dans un contexte de calme et d'unité, qui contraste largement avec l'ambiance qui régnait auparavant.

Contestation de l'élection de M. Noël, à Sainte-Pétronille

Il y aura contestation d'élection au siège no 1, à Sainte-Pétronille, I.O., à la suite de l'élection à ce poste de M. Philippe Noël, déclaré inhabile à exercer une charge municipale par une dizaine de citoyens de cette municipalité.

Cette communication a été faite à la presse, hier soir, au cours d'une assemblée réunissant une quinzaine de citoyens de Sainte-Pétronille, par le candidat défait à ce poste, M. Pierre de Savoie. Le candidat victorieux, M. Philippe Noël, l'a emporté sur son adversaire, lors des élections municipales du 1er novembre, par une majorité de 46 voix, ayant obtenu 188 votes comparativement à 142 pour M. de Savoie. Fait assez rare, à Sainte-Pétronille, plus de 62 p.c. de la population ont pris la peine d'aller aux urnes, ce jour-là, pour exprimer un choix.

La contestation se fera à partir de l'article 226 du Code municipal qui stipule que tout candidat, pour exercer une charge

municipale, doit être inscrit au rôle d'évaluation, comme propriétaire ou locataire, depuis au moins vingt-quatre mois. Or, selon M. de Savoie, son adversaire ne remplissait pas cette condition puisque, tel que l'indique le rôle d'évaluation en vigueur, il n'est devenu propriétaire que le 20 août dernier et n'apparaissait pas davantage, avant cette date, comme locataire.

"Loin de moi l'idée de vengeance, a insisté M. de Savoie, c'est non seulement un droit, mais également un devoir pour nous de contester cette élection".

Selon M. de Savoie, les conséquences de l'élection d'une personne inhabile à siéger au conseil municipal sont multiples. Ne citons que la contestation possible des décisions du conseil, la possibilité de bris de contrats et l'éventualité de l'incapacité de siéger du conseil, faute de quorum.

Les contestataires s'en sont également pris au maire de Sainte-Pétronille, M. Roger Lé-

tourneau, qui, dit-on, contrairement à l'usage établi, s'est permis de proposer lui-même la candidature de M. Philippe Noël, laquelle fut appuyée par le conseiller sortant de charge au siège no 2 et réélu faute d'opposition, M. Léo Noël.

Pour sa part, M. J.-Claude Blouin, qui appuyait la candidature de M. de Savoie, s'est demandé si cette élection n'était pas celle de La Brigue Citadelle, après avoir assisté au déploiement de force de la machine électorale du Parti libéral, tant au niveau provincial que fédéral, pour faire élire des candidats de son choix.

M. de Savoie, malgré sa décision de contester l'élection, déclare ne plus vouloir le siège mais rappelle que sa campagne électorale était axée sur l'élaboration d'un plan directeur d'urbanisme pour Sainte-Pétronille, le développement économique de l'île d'Orléans et un programme de coordination des différents ministères intéressés dans la mise en valeur et la préservation de l'île en tant que lieu historique.

Un projet de \$2,000,000 sur les battures de Beauport

par Pierre CHAMPAGNE

La compagnie américaine Metropolitan Petroleum investira, incessamment, près de \$2,000,000 dans la construction d'un dépôt maritime sur les battures de Beauport, et la compagnie des Hydrocarbures du Québec, société à capitaux français et québécois, aurait l'intention de faire de même à plus ou moins brève échéance.

Cette dernière, composée de la Compagnie française des pétroles, la Société Aquitaine, le Mouvement Desjardins et quelques autres envisagerait même de construire une raffinerie dans la région, d'ici quelques années, afin de concurrencer la compagnie Golden Eagle qui doit recevoir, dès le début d'avril, son premier pétrolier et expédier sa première production au début de mai prochain.

Même si ce projet de raffinerie est, pour l'instant, un peu délaissé par les actionnaires de la compagnie, il n'en demeure pas moins sérieux et surtout très intéressant pour l'économie régionale.

C'est du moins ce que nous apprenons de source sûre et, en ce qui concerne la compagnie Metropolitan Petroleum qui opère déjà dans la métropole sous le nom de Montreal Terminal, elle aurait signé, avec les autorités du port de Québec, un contrat de location d'un terrain de 88,000 pieds carrés à cette fin.

Interrogé à ce sujet, un porte-parole de la compagnie nous a déclaré que ce projet n'en était qu'à ses premiers balbutiements mais notons cependant que Metropolitan Petroleum négocie avec le port de Québec depuis plus d'un an.

Selon nos informations, ce dépôt maritime pourrait être composé d'au moins quatre ou cinq réservoirs pouvant contenir de 75,000 à 100,000 barils chacun. La construction devrait débuter au printemps.

Les autorités de la compagnie seraient présentement à la recherche d'un marché dans la région et la construction de la raffinerie de Golden Eagle, à Saint-Romuald, aurait, à un certain moment, compromis ce projet d'investissement sur les battures de Beauport.

HYDROCARBURES DU QUÉBEC

Le projet de la compagnie des Hydrocarbures du Québec n'est cependant pas encore assez mûr, surtout en ce qui concerne la raffinerie, pour l'annoncer comme une certitude.

Cette société prévoit cependant, toujours selon nos informations, de construire à Québec, dès l'an prochain, un dépôt maritime semblable à celui de Metropolitan Petroleum, et de faire de même dans la métropole quelques mois plus tard.

Dans son programme, elle espère gagner une partie des marchés locaux des huiles à chauffage et de l'essence.

Quelques années plus tard, elle espère pouvoir construire une raffinerie mais ce dernier projet est loin d'être définitif.

Les investisseurs français qui sont venus sonder le terrain à quelques reprises préféreraient, pour l'instant, maintenir le statu quo sur cette question afin de pouvoir, semble-t-il, adapter à une économie nord-américaine leurs techniques européennes.

M. Pierre de Savoie

La Ligue des citoyens était une réponse à l'insouciance

Par Monique GIGUERRE

L'insouciance, l'irresponsabilité, ou tout bonnement l'insouciance, épithètes accolées aux autorités municipales de Sainte-Pétronille, I.O., seraient les motifs qui ont présidé à la création, en cette municipalité, d'une Ligue des citoyens, dont le but avoué vise l'amélioration de l'administration municipale et la protection des intérêts des citoyens.

Ces propos ont été tenus, en présence d'une quinzaine de personnes, par l'ex-président de la Ligue, M. Pierre de Savoie, et le président actuel, M. Marcel Audy, lors de la première des deux réunions que tenait, hier soir, la Ligue des citoyens de Sainte-Pétronille. Selon M. de Savoie, depuis sa fondation, le 14 octobre, la Ligue compte 40 membres en règle, sans tenir compte des demandes d'adhésion formulées par une trentaine d'autres citoyens.

Il ressort des propos recueillis, hier soir, que l'incident porté devant les tribunaux et mettant en cause la Brigue Citadelle Ltée vs la municipalité de Sainte-Pétronille, au sujet de l'exploitation d'une carrière dans un quartier résidentiel, soit à l'origine de l'intérêt grandissant que porte la population aux affaires municipales. Cette cause est de nouveau inscrite en Cour le 28 novembre. Précisons que ce cas avait été mis en lumière par M. J.-Claude Blouin, voisin de la carrière, et qui, appuyé par un nombre considérable de ses concitoyens, avait fait de multiples représentations auprès du conseil municipal pour que cesse immédiatement cette activité.

Selon M. de Savoie, depuis ces événements qui ont contribué à réveiller l'opinion publique, les citoyens se rendent de plus en plus nombreux aux assemblées du conseil municipal et c'est alors que beaucoup d'entre eux ont été frappés par un ensemble de phénomènes qui se produisent régulièrement à l'hôtel de ville.

L'irresponsabilité du gouvernement municipal a été soulignée dans un cas précis touchant la protection contre les incendies des propriétés, d'un certain groupe de contribuables. En vertu d'un acte notarié passé avec la municipalité le Club de golf de Sainte-Pétronille aurait autorisé l'utilisation de la station de pompage, dont il est propriétaire, pour alimenter les bouches d'incendie, devant assurer la protection des citoyens dans une telle éventualité. Or, il

semble, sans que soient intervenues les autorités municipales, que le Club de golf ait décidé de suspendre ce service pendant l'hiver, à la suite de représentations faites par la compagnie d'assurance pour que le club garantisse son équipement contre le gel.

Ce qui est tragique, dans l'esprit de la Ligue des citoyens, c'est que la municipalité ne semble pas encore avoir compris l'urgence de rendre quel qu'un responsable de la surveillance de la pompe pour en assurer le fonctionnement en tout temps.

Par ailleurs, les autorités municipales auraient, une fois de plus, fait la preuve, de leur insouciance en ne s'inquiétant pas quatre mois après l'achat, de faire servir à ses fins une maison cédée à la municipalité, au coût de \$1, par la Commission scolaire locale avec l'assentiment du ministère de l'Éducation, et qui devait être réservée à l'usage exclusif de la communauté. Ce qui est plus, cette maison, sous l'œil indulgent des édiles municipaux et contrairement aux dispositions de l'acte de vente, aurait été habitée pendant un certain temps.

Face à l'inertie des membres du conseil, la Ligue des citoyens convoquait, hier soir, une réunion multipartite avec les autres corps intermédiaires, dont l'Association des Parents, la Commission des loisirs et la

Commission scolaire locale, dans le but d'élaborer un certain nombre de propositions qui seront ensuite soumises aux autorités municipales. L'objectif de la Ligue est de faire servir à des fins de loisirs cet édifice qui, jusqu'à présent et à toutes fins pratiques, semble avoir été abandonné à son sort.

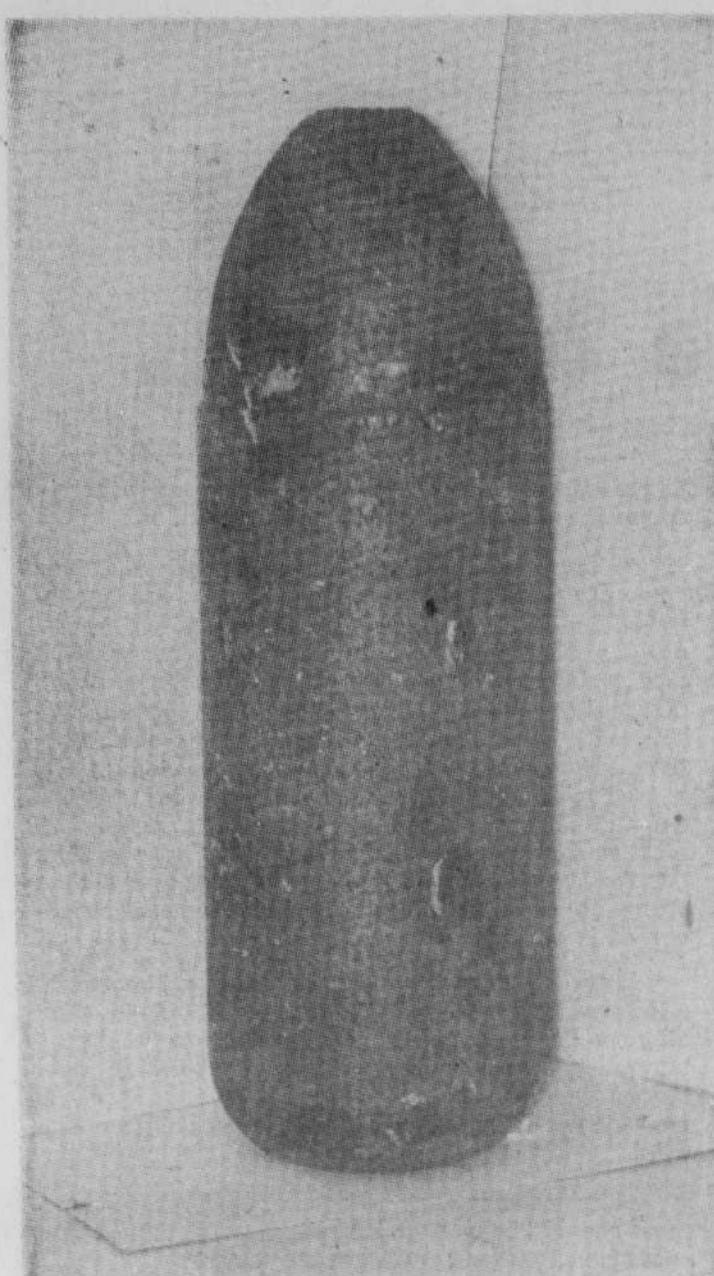
Dans un autre ordre d'idée, une vaste campagne d'éducation populaire a été entreprise par la Ligue des citoyens sur les implications, pour les résidents de l'île d'Orléans, de l'arrêté-en-conseil décrétant lieu historique tout le territoire de l'île. Selon M. de Savoie, des démarches ont été entamées auprès du ministère des Affaires culturelles pour qu'il délègue à Sainte-Pétronille, un de ses agents, qui, au cours d'une séance d'information pourrait expliquer, en détail, cette loi à la population de l'île, de façon à ce qu'elle soit mieux comprise.

La Ligue, s'est pour le moment, déclarée insatisfaite de la réponse du ministère soit une roulotte - caravane qui se promène sur l'île, et reviendra à la charge pour que le ministère accède à sa demande.

SIMPSONS-SEARS
Place Fleur de Lys
RAYON D'OPTIQUE
Dr ROBERT NOEL
Optométriste
529-9841, loc. 243

QUEBEC EN JANVIER
Annexé à Québec
27,000,000 p.c. de français
Inf: James Burns, François Roy
courtiers.
681-0221 - soir: 626-2459

SPECIALITE: VERRES DE CONTACT
ROBERT LA FORCE
OPTICIEN D'ORDONNANCES
CLINIQUE MEDICALE ST-VALLIER
730 av. St-Vallier
(Coin Marie-de-l'Incarnation)
683-1981
PLACE FLEUR DE LYS
Face au Syndicat de Québec
525-4771
A compter du 1er décembre
LES GALERIES DE LA CANARDIERE
Face au restaurant "Baron Rouge"



Souvenir de la guerre des Boers

Ce n'était qu'un vieil obus bien inoffensif

Un vieil obus que des gens ont pris pour une bombe s'est découvert, vers 6h, hier soir, sur la promenade des Gouverneurs, non loin des fortifications de la Citadelle de Québec. Il était inoffensif.

L'obus qui pèse près de 200 livres et mesure 24 pouces de hauteur sur 10 pouces de diamètre avait été déposé sur le palier le plus proche du kiosque, sis à l'extrémité de l'escalier, sur les Plaines d'Abraham.

Hier soir, la police ne connaissait pas sa provenance. Certaines marques laissées sur le palier en bois permettent de croire que des individus se proposaient de le jeter dans le cap. Craignant que l'obus ait été

piégé, la police a dépêché sur les lieux son expert Lou Larin. Des spécialistes de l'Armée accompagnèrent M. Larin qui, avec circonspection, a pu se rendre compte que l'obus était inoffensif.

De tels obus sont utilisés pour servir de démarcation sur des propriétés ou d'ornementation. Il y en a un certain nombre à Québec. M. Larin dit que ces obus remontent à la guerre des Boers, en 1899.

La découverte de cette présumée bombe a été lancée sur les ondes d'un poste de radio de Québec. La foule n'a pas tardé à s'amasser sur les Plaines et des policiers ont dû établir un service d'ordre.



métro-québec

PAR JOSEPH VOISARD

Promu au grade de major général

L'ancien commandant de la région militaire du Québec et de la base des forces armées canadiennes, à Valcartier, le brigadier général Roland Reid, sera promu au grade de major général, en mars. Il assumera alors les responsabilités de chef adjoint du service "Renseignement et Sécurité", au quartier général des forces armées canadiennes. Le brigadier Reid est actuellement directeur de la planification et des programmes. Il succédera au major général A. J. Tedlie, de Montréal, qui prend sa retraite. Le futur major général Reid a servi dans le régiment de Maisonneuve et dans divers centres d'instruction, au cours de la dernière guerre mondiale. Affecté à l'armée britannique en vertu d'un programme d'échanges d'officiers, il fut blessé à deux reprises, alors qu'il servait avec le régiment Devonshire, dans le nord-ouest de l'Europe. Il a commandé le 2e bataillon du 22e Régiment, en Corée, en 1951, et passa ensuite à l'état-major de la 1ère division du Commonwealth. Il séjourna à Paris comme attaché à la section logistique du quartier général suprême des forces alliées en Europe, en 1962. Il fut nommé écuyer de la reine lors de sa visite au Canada en 1959 et eut à remplir les mêmes fonctions en 1964 et 1967. Le brigadier général Reid est aussi un ancien commandant du collège militaire royal de Saint-Jean.



La Croix-Rouge recherche des disparus

Sait-on que l'action humanitaire de la Croix-Rouge permet fréquemment de réunir des parents dispersés? Son service des recherches tentent, présentement, de retracer, dans notre région, 21 personnes dont les familles sont sans nouvelles depuis longtemps. Canadiens, Américains, Français, Italiens, Russes, Hongrois et autres sollicitent le concours de la Croix-Rouge. L'un souhaite retrouver un père ou une mère. L'autre recherche un fils ou une fille, un frère ou une sœur. «Monde à la fois clos et ouvert», le service des recherches de la Croix-Rouge n'a rien du style du gendarme... Son unique souci est de faire renaitre le bonheur dans un foyer et de rendre un être cher à la tendresse des siens, sans égard à la race, à la couleur ou aux croyances. On a des raisons de croire que certaines personnes recherchées pourraient fréquenter la région occasionnellement. C'est le cas de Mme Ludger (Anna) Thibault, de MM. Dave Dawson, John Perhat, Lucien Fournier, Guile d'André, Marcel Bédard, tous autrefois de Québec; Laurent-Grégoire Huppé, de Thetford Mines; Gaston-Adélard Laurant, de Montréal; Miles Lydie et Eliénore Bonhomme, Chaille-les Marais, France; Zygmunt (Siegmund) Stokrocki, A.V. Lerol, Belgique; Plummer Bradley, Syracuse, N.Y.; Georges Gudin, Gradignan, France; Jean-Claude Sabria, France; Tibor Pollack, Hongrie; Jan (Hans) Baranick, Pologne; Janos Olajos, Hongrie; Maxime Aveu, France; Guy Delforce, Congo; Stefan Sorociu, Roumanie; et Eufamia (Zulie) Soffiel, Yougoslavie. Toute information au sujet de ces personnes peut être communiquée à la Croix-Rouge, 325, rue de la Croix-Rouge, Québec 2, ou par téléphone à M. Laurent Morin, 529-9711.

au delà de l'événement

Le manifeste des 19 curés en colère

Un appel à la lutte contre toutes les forces de contraintes

NDLR — Nous reproduisons aujourd'hui intégralement le texte du manifeste rédigé et signé par 19 prêtres de la région Matane-Matapédia, condamnant l'état déplorable des conditions économiques et sociales de leurs paroissiens, et appuyant sans réserve, de toute leur autorité de pasteur, l'action entreprise au cours des derniers mois dans ces paroisses. Le manifeste qualifie cette action d'"Opération-Dignité."

Un mouvement de masse soulevé dans notre région ces derniers temps nous a obligés naturellement à sortir de notre indifférence coutumière, au moins pour réfléchir plus profondément sur la situation de nos gens, et considérer adéquatement, les droits et obligations de la population; et cela, à la lumière des leçons de Vatican II mises au jour par l'éclairage récent de nos évêques dans leur message de la "Fête du Travail".

Nos paroisses marginales

La situation de nos paroisses marginales est suffisamment connue: tout le monde en parle avec un déploiement d'égalité "compétence". Essayons brièvement de la résumer pour les besoins de la cause.

Actuellement, nos gens, des citoyens défavorisés, sont dans une situation d'insécurité: fruit de politiques remises en cause avant même d'être exécutées; en même temps, on a créé dans la population divers mouvements de consultation et de participation. Le slogan était sur toutes les lèvres: Finis les "remèdes-cataplasmes". Conséquemment, on a fait naître certains espoirs, cependant que des gens travaillaient avec acharnement à concevoir des plans susceptibles d'améliorer leur situation plus que précieuse. Enfin, la "société juste" allait-elle dépasser le palier du rêve?

Par ailleurs, l'évolution rapide de certains facteurs socio-économiques, interprétés de façon contradictoire par de prétendus spécialistes, fait que tout le monde se perd dans un dédale de savantes prospectives, plus éblouissantes que valables. De la part de nos gouvernants et de diverses agences gouvernementales, la peur de se faire reprocher certaines erreurs les accule à un patinage épuisant. Tout cela crée dans notre population une perte de confiance dans ses dirigeants; face à l'incapacité de ces derniers d'apporter des solutions valables et efficaces aux problèmes du milieu, nos gens sont de plus en plus amenés à prendre leurs propres affaires en main et, pour mieux ce faire, à s'unir pour se protéger et se sécuriser davantage. Las d'être de perpétuels assistés sociaux, ils veulent enfin connaître une existence décente, et essayer de bâtir un avenir à leurs enfants pour leur éviter le même sort que le leur.

Devant ce fort mouvement, qui se dessine dans nos populations encore volontaires, nous ne pouvons en saine équité, les blâmer d'avoir à cœur de briser l'inertie, génératrice de mort. D'autant plus que nous sommes conscients qu'il peut se produire, à plus ou moins brève échéance, un affrontement malheureux! Nous sommes conscients aussi que les revendications de notre population sont réalistes et justifiées.

Le sens de leur action

C'est trop facile de nous taxer de naïveté et de se réfugier dans l'inaction! Appuyés dans leur action par des universitaires compétents, vos "éternels esclaves" veulent sensibiliser le gouvernement et l'opinion publique, pour que l'on ait la lucidité et le courage de miser sur les ressources forestières plutôt que sur la prétendue vocation agricole ou même touristique de notre région; en même temps, protester contre l'incurie et la lenteur administratives, face à l'option préconisée en faveur de notre région: celle d'organiser des travaux de sylviculture plutôt que d'investir dans l'assistance sociale ou de verser continuellement de pieux subsides, dévalorisants pour ceux qui les reçoivent et scandaleux pour ceux qui les autorisent.

En deux mots, ce qu'ils veulent? Une politique économique efficace et une meilleure politique sociale. Puisse leur énergie morale en l'occurrence n'être surpassée que par le courage politique de nos gouvernants!



Sainte Paule. Royaume illusoire de la colonisation. Terre de Cain.

La nature de notre appui

Devant cette situation qui devient intolérable, le clergé de la région, au risque de passer pour des rêveurs ou de confondre ceux qui se cachent derrière le ridicule, ne peut rester indifférent: d'autant plus que nous sommes conscients qu'il faudra, de la part des gouvernants, autant de courage et de patience qu'il en a fallu à notre population pour supporter depuis nombre d'années un tel état de choses.

Quant à la misère de notre milieu, qu'on nous fasse grâce de la rappeler, pour éviter d'humilier nos gens devant cette faute collective qu'on semble vouloir leur imputer à eux seuls: si par ailleurs, notre population manque d'élite pour la guider et pour l'aider, ce n'est pas une raison pour le clergé de s'asseoir sur sa suffisance et se résigner au "désengagement": nous laissons à d'autres cette faiblesse.

D'où cette prise de position qui se veut solidaire de celle de notre population, menacée de frustration grave. Plus soucieux de les aider que de les aider, nous sommes 100 p. cent avec eux pour défier l'opinion publique; puisse ce défi être un appel au courage et à une prise de conscience collective salutaire! Y a-t-il encore place chez nous pour la désinstallation des mieux nantis, pour se pencher sur la pauvreté et la misère gênante?

Notre action, il va de soi, se veut des plus pacifistes, mais réaliste et engageante, dans l'esprit du message que les évêques canadiens ont eu le courage d'émettre lors de la Fête du Travail pour "attirer l'attention du public sur les perspectives chrétiennes de la libération de l'homme contemporain". Si, en effet, un tel message "propose un défi auquel il faut répondre avec la générosité et la détermination que réclame l'Évangile", pour-quoi craindre indûment et se taire plus longtemps? Un défi, c'est fait pour être relevé, et un défi chrétien, pour être relevé chrétiennement: le Christ nous en a donné l'exemple.

A-t-on le droit alors de laisser le spectre "du désespoir" brimer continuellement notre population? A-t-on le droit de tolérer une action gouvernementale, plus soucieuse du rendement et de la froide efficacité (électorale peut-être...) que du respect des personnes et de leur dignité? On s'illusionne d'une situation fort complexe, qui ne comporte certes pas de "solution miracle". Est-ce une raison pour ne pas agir et garder le silence?

Comme chrétiens, et à titre de pasteurs d'une population qui se sent brimée, de citoyens démunis, las d'être

ge, pauvreté sous toutes ses formes, service social, service social aveugle, aide sociale gênante, etc...

Tel est le sens de notre commune intervention. Sans doute que la démagogie serait facile auprès d'une population, qui en a soupé des promesses "recapées" de nos gouvernements et des organismes para-gouvernementaux aux énoncés stériles. Dieu nous garde de ces procédés, plus injustes que l'injustice que nous voulons combattre! D'ailleurs, personne heureusement n'a exploité ce filon, et l'attitude de la population, jusqu'ici impeccable, le prouve: embarqués dans un mouvement plus spontané que cuisiné dans l'ombre, nos gens nous donnent l'impression d'être lancés dans une action, qui ne s'arrêtera que lorsque les pouvoirs publics concernés accepteront, en toute lucidité, de collaborer au relèvement économique de la population.

Puisse cette heure sonner bientôt, et couronner cet effort que nous apportons de digne collaboration. C'est au nom de la vérité, de la justice et de la dignité humaine que nous lançons notre cri de libération. Dans l'esprit de l'Encyclique "Populorum Progressio" et du message des évêques canadiens... Que les sourds entendent!

Puissions-nous avoir agi avec autant de discernement que de courage. Et puisse notre intervention être entendue en ce sens: un signe des temps!

- Gabriel Langlois, ptre curé, ALBERTVILLE
- Maurice Chouinard, ptre curé, CAUSAPSCAL
- Emile T. Belanger, ptre curé, STE-FLORENCE
- Jean-Guy Tremblay, ptre vicaire, CAUSAPSCAL
- Narcisse Lepage, ptre curé, STE-MARGUERITE MARIE
- Marius Lepage, ptre curé, ST-ALEXANDRE DES LACS
- Paul-Emile Ducloux, curé, LAC AU SAUMON
- Gilles Roy, ptre aumônier, REGIONALE DES MONTS
- Léopold Thibaut, ptre curé, ST-CLEOPHAS
- Charles Banville, ptre curé, STE-PAULE
- Ovila Paradis, ptre curé, VAL-BRILLANT
- Patrice Gallant, ptre curé, SAYABEC
- Laurent Laviole, ptre curé, ST-LEON LE GRAND
- Damien Beaulieu, ptre curé, ST-RENE
- Roland Labrie, ptre curé, ST-LEANDRE
- Charles-Aimé Langlois, ptre curé, BON PASTEUR
- Marcel Lavallée, ptre aumônier, REGIONALE DES MONTS
- Louis-Maurice Roy, ptre curé, STE-IRENE
- Benoit Lantagne, curé, ST-ZENON

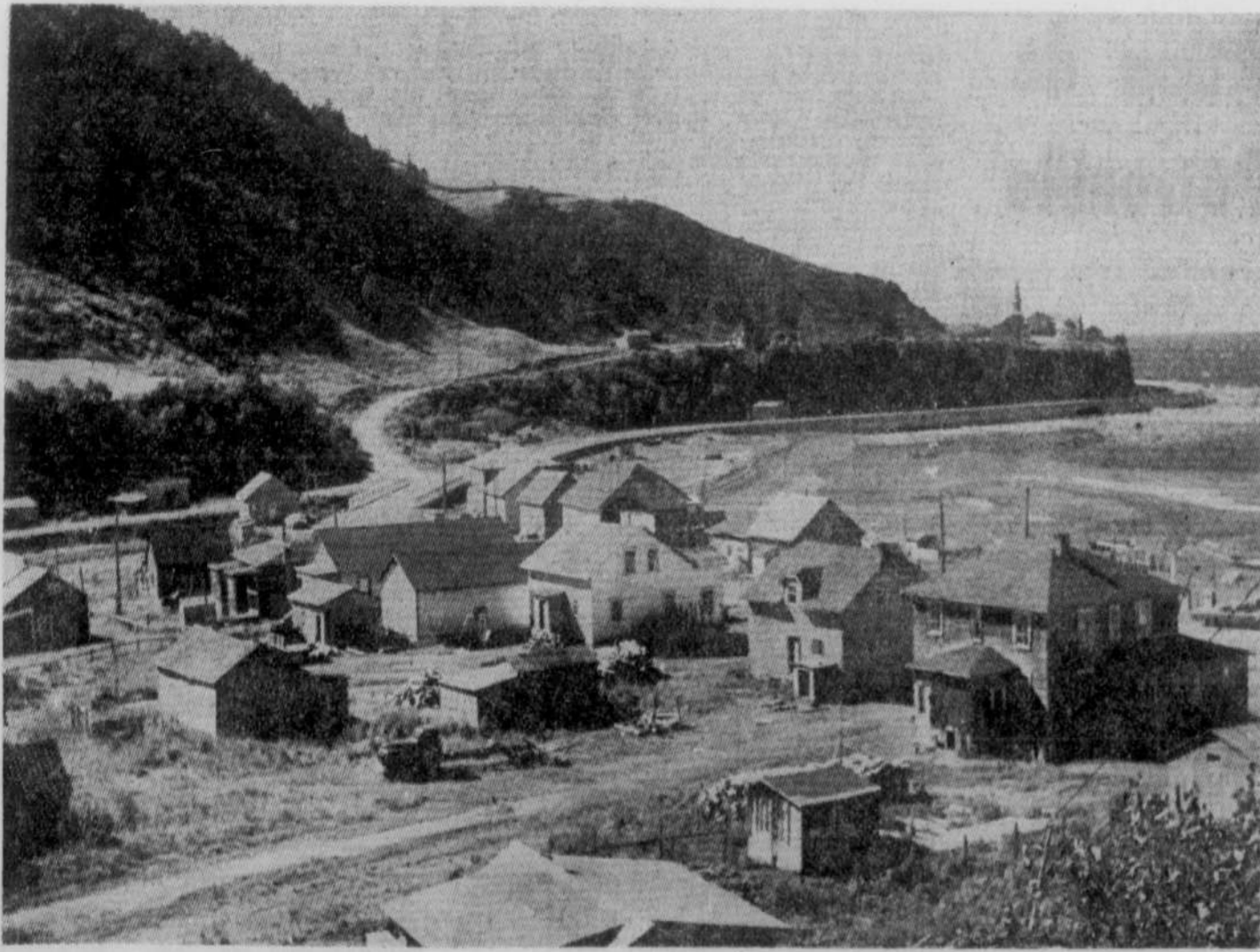
"les enfants pauvres de l'économie québécoise", nous n'avons plus le loisir de ne pas appuyer leurs justes revendications: vivre l'Évangile aujourd'hui, et l'annoncer comme une force qui libère (n'est-ce pas là que se situe notre action?) nous amène aussi à chercher de nouveaux modes pour le vivre; et bien mal avisé celui qui pourrait présumer de ces nouveaux modes et condamner à la légère, sinon accuser de démagogie, ceux qui épaulent une population, soucieuse de vivre dans la dignité et de combattre "les injustices de la justice".

Nous sommes solidaires avec nos chrétiens, et il est temps d'éliminer de notre comportement la peur, qui est contraire à l'esprit du christianisme, et de nous atteler résolument à la tâche, pour lutter contre toutes les forces de contrainte qui avilissent la population: chôma-

Ça flotte...avec le petit bateau!



Distillé et distribué par Woods Rum Co., Montréal, Québec.



Gros Morne, Rive nord de la Gaspésie. Entre la mer et la montagne. Village semblable à des dizaines d'autres villages gaspésiens que la

colonisation n'a pas fait fleurir. Comme en Abitibi. Et sur la Côte nord. Depuis vingt ans, des centaines de cas de conscience tragiques.

Gilles Bienvenu est tenu responsable de la mort de Nathalie Fillion

Gilles Bienvenu, 26 ans, militaire attaché à la base de Valcartier, domicilié au 8, Place Bourget, à Val Saint-Michel, a été tenu criminellement responsable, hier après-midi, à l'issue de l'enquête du coroner, présidée par Me J.-A. Drouin, c.r., de la mort de la petite Nathalie Fillion, 3 ans, blessée mortellement, en fin de soirée, le dimanche 13 septembre, sur le boulevard Masson, dans le quartier Les Saules. Lors de cette tragédie, huit autres personnes avaient subi des blessures. Nathalie Fillion était la fille de M. et Mme Michel Fillion, du 175 rue Montagne, à Neufchâtel.

En rendant son verdict et en analysant les 14 témoignages entendus, Me J.-A. Drouin, a dit que non seulement l'alcoolémie avait révélé la présence de

138 milligrammes d'alcool par 100 millilitres de sang chez l'inculpé mais aussi que ce dernier avait conduit son véhicule de façon dangereuse et qu'il avait fait preuve d'une insouciance dérogée ou téméraire à l'égard des autres automobilistes et des trois personnes qui prenaient place dans son auto.

Au Cours des témoignages entendus, la Couronne, par l'entremise de Me J.-F. Dionne, représentant du ministère public, assisté du détective André Rochette, a démontré que le soldat Bienvenu avait conduit son véhicule à une vitesse de 70 à 80 milles à l'heure sur la route reliant le camp Valcartier au quartier Les Saules.

Entre la barrière du camp militaire et le lieu de l'accident, en face du 2185 boulevard Masson, il y a une distance de 9.2

millis. Normalement, à la vitesse maximum fixée par les différentes zones, il faut 17 minutes pour franchir cette distance. Pour sa part, dans la soirée du 13 septembre, le soldat Bienvenu n'a pris que 10 à 11 minutes pour faire le trajet entre les deux points. Son départ du camp Valcartier, a été enregistré à la barrière de la base, à 23h35. A 23h46 exactement, l'opérateur de la radio-police, le constable Richard Lachance, recevait un appel, lui signalant l'accident.

Deux incendies font plus de \$350,000 de dommages

Par J.-L. HARDY
Deux incendies ont causé plus de \$350,000 de pertes, en moins de 24 heures, dans la région de Québec. Le garage de la compagnie Dominion Ready Mix a été ponctué de plusieurs explosions de barils d'essence et d'huile ainsi que de bonnes quantités d'oxygène. Dans le désastre, la compagnie a perdu une bétonnière, de même qu'un baril de bétonnière en plus d'un équipement considérable. A cet endroit, les flammes se sont déclarées, vers 12h.50, dans le plafond des ateliers de réparations. Il semble qu'une défectuosité électrique soit à l'origine du si-

aussi été consumée. Les pertes sont de \$100,000.
L'incendie du garage de la compagnie Dominion Ready Mix a été ponctué de plusieurs explosions de barils d'essence et d'huile ainsi que de bonnes quantités d'oxygène. Dans le désastre, la compagnie a perdu une bétonnière, de même qu'un baril de bétonnière en plus d'un équipement considérable. A cet endroit, les flammes se sont déclarées, vers 12h.50, dans le plafond des ateliers de réparations. Il semble qu'une défectuosité électrique soit à l'origine du si-

nistre. Dans la lutte contre l'incendie, les pompiers de Ville de Vanier ont reçu l'assistance de ceux de Québec. Vers 2h., l'incendie était maîtrisé.
Le bâtiment incendié à Saint-Joachim était une construction datant d'au moins 90 ans. Il renfermait quelque 65 vaches faisant partie d'un troupeau Holstein. Plusieurs milliers de balles de foin s'entassaient dans la grange. Deux silos ainsi qu'une laiterie connexes ont aussi été détruits. La laiterie renfermait un refroidisseur à lait d'u-

ne grande valeur, installé il y a à peine quatre ans.
L'incendie a pris naissance dans un des deux silos. Une défectuosité électrique ou la combustion spontanée peuvent être à l'origine du désastre. Deux gardes-chasse, qui revenaient à Saint-Joachim, ont aperçu les flammes et ont lancé l'alerte au fermier, M. Philippe Larouche, MM. Maurice Asselin et Antoine Thomassin se sont aussi employés, avec M. Larouche et autres citoyens du voisinage, à sortir une trentaine de bêtes.

Six morts violentes dans l'Est du Québec

par J.-L. HARDY

Six personnes ont trouvé une mort violente dans l'Est du Québec, hier. En fin de soirée, sur le boulevard Sainte-Anne, à Château-Richer, une jeune fille de Saint-Jean, N.-B., a été happée alors qu'elle traversait la rue en face du motel qu'elle habite avec une compagne. Deux jeunes gens ont été trouvés asphyxiés dans une automobile, à Saint-Prime, au Lac-Saint-Jean. Enfin trois personnes ont trouvé la mort, à Saint-Etienne - de - Restigouche.

Saint-Félicien, et Nicole Grenier, du même âge, de Saint-Prime, ont été trouvés asphyxiés dans une automobile, hier, dans le rang 3, à Saint-Prime. La découverte du jeune couple a été faite au début de l'après-midi. La mort des deux jeunes gens remontait déjà à plusieurs heures.

Trois personnes ont perdu la vie, en fin d'après-midi, sur une route de gravier, entre Saint-Fidèle - de - Restigouche et Pointe-à-la-Croix, lorsque leur voiture a laissé le chemin et plongé dans un ravin. Les victimes sont Mme Donatien Ouimet, née Rosalie Martin, 67 ans, ainsi que M. et Mme Edmond Martin, âgés de 70 et 65 ans, tous de Saint-Alexis. Le conducteur de l'auto, M. Donatien Ouimet, repose dans un état grave à l'hôpital de Campbellton.

Mlle Sherley Roy, 22 ans, de Saint-Jean, N.-B., a été heurtée à mort, vers 11h., hier soir, sur le boulevard Sainte-Anne, par l'automobile conduite par M. Clément Gravel, de Sainte-Anne - de - Beauré. Les restes mortels de la jeune fille ont été transportés à la morgue. Mlle Roy était la compagne d'une Montréalaise, danseuse dans un cabaret de Québec.
Gaston Bouchard, 25 ans, de

A ORSAINVILLE

A LOUER

(avec piscine)
2 - 3 - 4 - 5 pièces
\$9500 et plus
Renseignements: 623-1407
5125, des Piverts, app. 3

ROBAR CONSTRUCTION INC.
651-7660

colisée

Ringling Bros

AND BARNUM & BAILEY CIRCUS

Produced by Irvin Feld
Staged & Directed by Richard Barstow

n'oubliez pas la

"SOIREE du SOLEIL"

mercredi le 18 novembre, à 8h.15

\$1.00 DE MOINS SUR TOUS LES BILLETS!

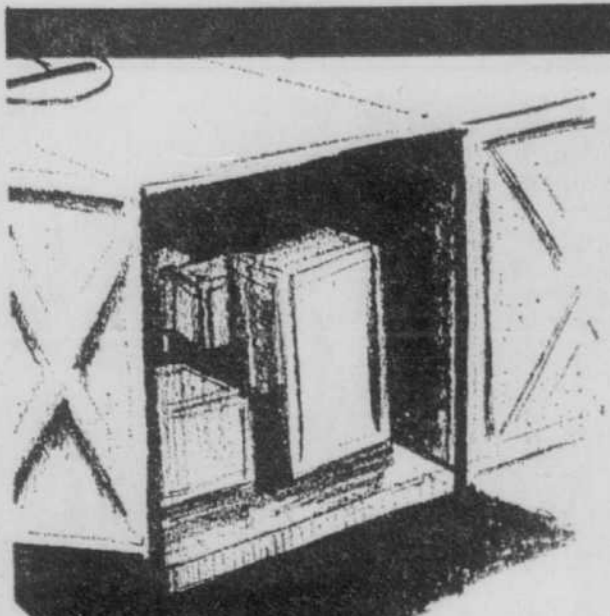
LE PLUS GRAND SPECTACLE DE CIRQUE AU MONDE

TOUS LES BILLETS EN VENTE AU COLISEE ou CHEZ PAQUET (Centre-Ville - Place Laurier)




A PLEINS CAMIONS !

GRAND CONCOURS DE NOEL



1er PRIX: 1 VOYAGE EN SCANDINAVIE A COPENHAGUE POUR 2 PERSONNES
Transport aller-retour par AIR CANADA avec séjour terrestre organisé par L'AGENCE DE VOYAGES CLUB AUTOMOBILE



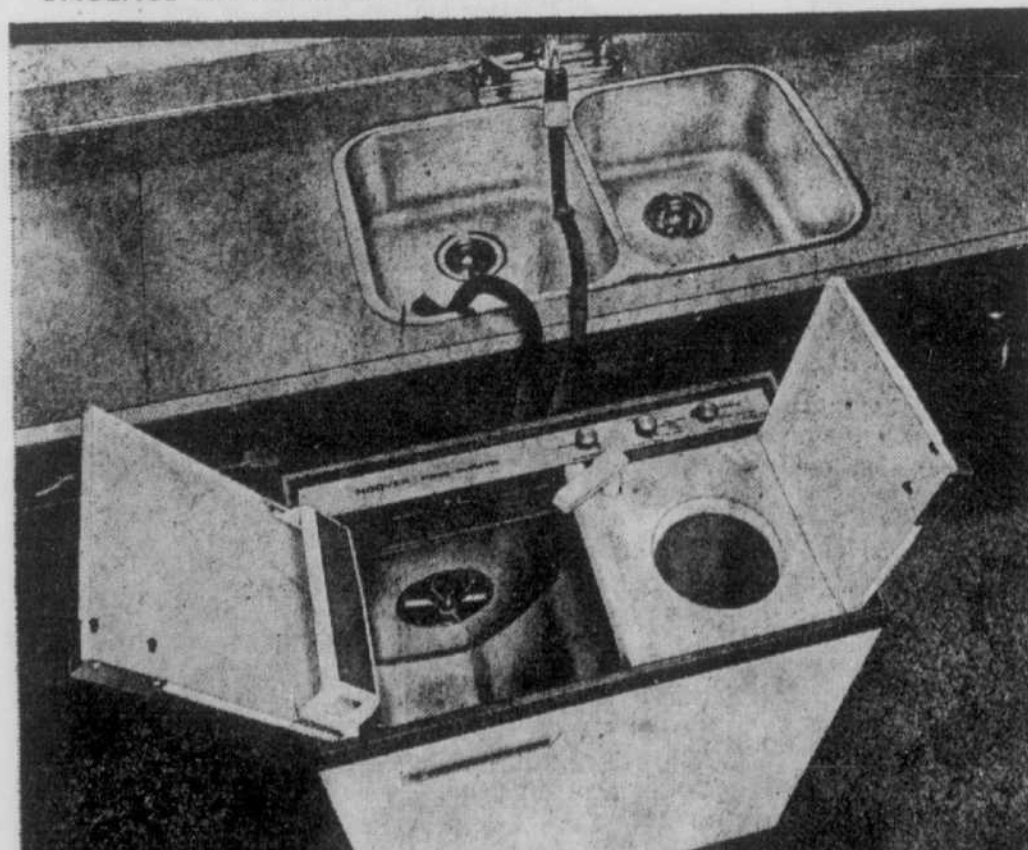
2e PRIX: 1 MOTONEIGE SKI-DOO
MODELE ELAN 12 FORCES de BOMBARDIER
Service et garantie pour 90 jours, en coopération avec L.-E. CANTIN, 688 OUEST, ST-VALLIER.

CHEZ GASTON Levesque INC.

LE NOUVEAU ET FANTASTIQUE LAVE-PLANCHER

● Il lave les planchers à fond ● Il éponge son eau ● Il cire les planchers ● Il polit et lustre ● Il essuie les planchers à l'humidité ● Il applique le shampooing aux tapis.

PRIX SPECIAL GL




LA NOUVELLE RINCE-O-MATIC DE HOOVER

● Modèle de luxe ● Pulsateur latéral exclusif à Hoover ● Lave et essore 24 livres de linge en moins de 30 minutes ● Ne requiert aucune installation de plomberie ● Exige moins de 9 gallons d'eau et comporte un économiseur d'eau ● Couvercle ser-a-top peut servir d'espace de rangement ou de travail ● Léger supplément avocat ou or.

PRIX SPECIAL GL

EN PLUS 6 TELEVISEURS PORTATIFS
12 po. - NOIR ET BLANC seront attribués

UN COUPON DE PARTICIPATION
pour \$10.00 d'achat et un coupon pour chaque \$25.00 d'achat additionnel.



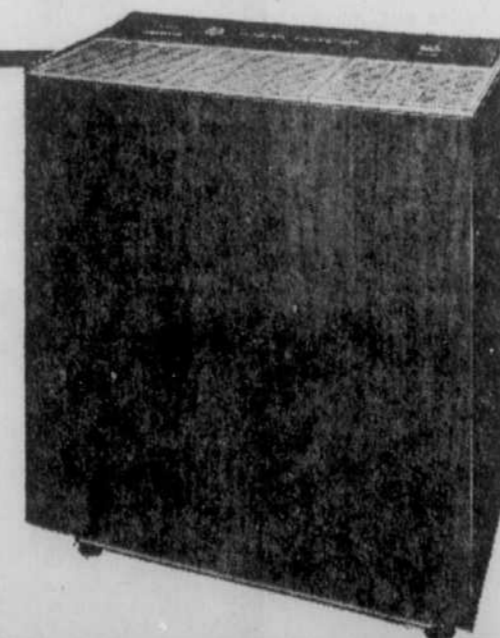
FUTURS MARIÉS
VOYEZ NOS ENSEMBLES DE MENAGE COMPLET POUR 3 PIECES EN SPECIAL DURANT CETTE VENTE

RESERVEZ MAINTENANT vos cadeaux des Fêtes
● Mise de côté ● 1er Paiement en 1971

HUMIDIFICATEUR HOOVER

Fonctionne d'après le système de pulvérisation. Se déplace sur roulettes. Le réservoir contient 7 gallons et est convenable pour 4 à 5 pièces. Modèle 6808 avec humidistat.

PRIX SPECIAL GL



A LA PLAZA GASTON

Levesque

CHARGEX

100 RUE CHABOT VILLE VANIER

FUTURS FIANCES Vaste assortiment de bagues à des prix jamais vus. Aussi, grands spéciaux sur tous nos articles de bijouterie: verre taillé, vaisselle, bracelets, charms, montres, etc. **OUVERT LES JEUDI ET VEND. SOIR**

Richard disparaîtra du Colisée pour 2 semaines

par Jacques ARTEAU

Au moment où les Remparts de Québec commencent à regrouper leurs forces avec le retour d'Élopès, voilà qu'ils doivent envisager l'absence de leur deuxième meilleur compte pour une période d'au moins deux semaines.

Les Remparts, qui reçoivent les Castors de Sherbrooke ce soir au Colisée, perdront les services de Jacques Richard au début du mois prochain, étant donné que ce dernier doit subir une intervention chirurgicale au genou droit.

JACQUES RICHARD DOIT ÊTRE OPÉRÉ

"Nous en saurons plus long demain soir (ce soir) quand j'aurai plus d'explications des médecins à son sujet," a déclaré hier l'instructeur-gérant des Remparts, Maurice Filon.

L'ailier gauche des Remparts doit être opéré au genou droit pour une rupture méniscale, après que les Remparts auront complété leur prochaine série de huit joutes dont cinq sur la route.

Les médecins des Remparts ont en effet confirmé dans la journée d'hier, à la suite d'un examen médical, que Jacques Richard devait être opéré au genou droit. L'ailier gauche des Remparts, qui retrouvait son aplomb depuis quelques joutes, serait réduit à l'inactivité pour une quinzaine de jours à la suite de cette intervention chirurgicale prévue pour le début du mois prochain.

Richard, qui a été gêné par ce mal au genou depuis une couple de semaines, pourra quand même d'ici là participer aux joutes de son club. Paul Larose avait été handicapé par un tel malaise vers la fin de la saison dernière et avait été opéré durant la saison estivale. "C'est bien dommage pour lui et pour le club, mais plus il tardera à se faire soigner, plus il sera handicapé par ce mal" a commenté le pilote des Remparts.

DERNIER MATCH AU COLISÉE D'ICI LE 24

Les Remparts, qui seront en

quête de leur 9e victoire d'affilée au Colisée ce soir contre Sherbrooke, disputeront leur avant-dernier match du mois sur leur glace. Ils joueront ensuite trois joutes sur la route avant de revenir devant leurs partisans le 24 contre Saint-Jérôme.

La dernière acquisition des Remparts, Jean Lamarre ne sera pas en uniforme ce soir et probablement pas avant une dizaine de jours. Toutefois, René Lambert, obtenu du Saint-Jérôme, participera à son deuxième match avec les Remparts, aux côtés de Claude Reid et André Savard. Bien que Serge Gaudreault a fait son retour dans les derniers exercices des Remparts, c'est Reynald Fortier qui sera dans le but et Michel Robert assurera la relève.

Les Remparts avaient déjà remporté leur première rencontre avec les Castors, 8-2 à Sherbrooke et ces derniers s'amènent au Colisée avec un nouveau pilote, Ron Racette qui a perdu sa première joute dimanche à Trois-Rivières, par 9-2.



L'argent pourrait faire revenir John Ferguson

MONTREAL (PC) — L'ailier gauche John Ferguson ne s'est pas encore fait une idée définie à savoir s'il va continuer sa carrière dans la Ligue nationale de hockey avec les Canadiens de Montréal.

Ferguson, 32 ans, et Sam Pollock, le gérant général des Canadiens, se sont rencontrés hier après-midi mais à la fin de leur entretien, ils n'ont fait qu'annoncer qu'ils se réuniront de nouveau aujourd'hui.

Dans une brève déclaration, Pollock a dit qu'aucune décision finale n'avait été prise à la suite de leur entretien d'hier. Ferguson s'est retiré de l'équipe quatre jours avant le début de la saison actuelle.

Il a expliqué que ses intérêts croissants dans les affaires à Montréal étaient la principale raison de sa retraite, en dépit du fait qu'il commençait la seconde année d'un contrat de deux ans avec le club.

Avant le début de son entretien d'hier avec le gérant général des Canadiens, Ferguson avait dit qu'il avait l'esprit ouvert à un retour possible.

"Si les conditions sont favorables je ne m'opposerais pas à jouer de nouveau au hockey", avait-il dit, à son retour de Laurel, Maryland, à bonne heure hier, "et alors si c'est oui je me mettrai dans une série de cours intensifs de conditionnement physique et je rejoindrai les Canadiens dans "peut-être trois semaines".

Ferguson alors avait eu une rencontre avec ses partenaires en affaires Nelson Stoll et George Gottlieb pendant 90 minutes.

Hull accusé de cruauté physique

CHICAGO (PA) — Joanne Hull, épouse de l'étoile des Black Hawks de Chicago Bobby Hull, a intenté une poursuite en divorce à la Cour de Circuit du comté Cook hier, sur des charges de "cruauté physique".

Elle a demandé également la garde de leurs cinq enfants et une part "équitable" du revenu annuel de Hull qui est estimé à \$250,000.

L'avocat Bernard Rinella a dit que Mme Hull a également demandé que son mari lui laisse la demeure familiale en banlieue d'Addison, plus une pension alimentaire, et une somme d'argent pour subvenir aux besoins de ses enfants en plus d'une part des revenus de Hull.

Hull, qui doit gagner environ \$100,000 avec les Black Hawks par saison, a des intérêts qui comprennent une autre maison à Big Island, Ontario, plusieurs fermes au Canada et du bétail en Saskatchewan.

Le couple était marié depuis 10 ans et avait quatre garçons et une fille.

Mme Hull, 35 ans, accuse son mari de lui avoir donné un coup de pied en 1966, de lui avoir fermé une porte en pleine figure en 1969, de l'avoir frappé dans la figure et de l'avoir jeté en bas d'un escalier au mois de juillet dernier, et de lui avoir donné un autre coup de pied le mois dernier.

Pour le trophée Vézina

Wakely et Hall continuent à mener la compétition

ST-LOUIS (UPI) — Des buts par Gary Sabourin et Tim Ecclestone hier soir ont donné aux Blues de St-Louis une victoire de 2-1 sur les Red Wings de Detroit.



Ce triomphe a permis aux Blues de se retrouver seuls au deuxième rang où ils étaient à égalité avec les Flyers de Philadelphie dans la division Ouest de la Li-

gue nationale de hockey et à deux points de moins que les meneurs, les Black Hawks de Chicago. Les Blues ont remporté toutes leurs six parties locales cette saison.

Le gardien du St-Louis Ernie Wakely a arrêté 25 lancers du Detroit et a gardé un blanchissage jusqu'à ce qu'Alex Delvecchio compte sur un jeu seul à 10:11 de la troisième période. Wakely s'est vu accorder un excellent support défensif spécialement de la part de Jimmy Roberts et Barclay Plager, et il a abaissé sa moyenne de buts contre à 1.55. Wakely et

Glenn Hall continuent de mener la compétition pour le trophée Vézina.

Ecclestone a marqué le but vainqueur à 14:21 de la deuxième période. Bob Plager a commencé le jeu en frappant dans la rampe Bruce MacGregor qui avait le disque, et ensuite George Morrison a poussé la rondelle libre vers l'autre bout de la glace. Christian Bordeleau la fit glisser l'autre côté de la ligne bleue et la passa à Ecclestone, celui-ci se présentant sur la droite pour lancer dans le filet.

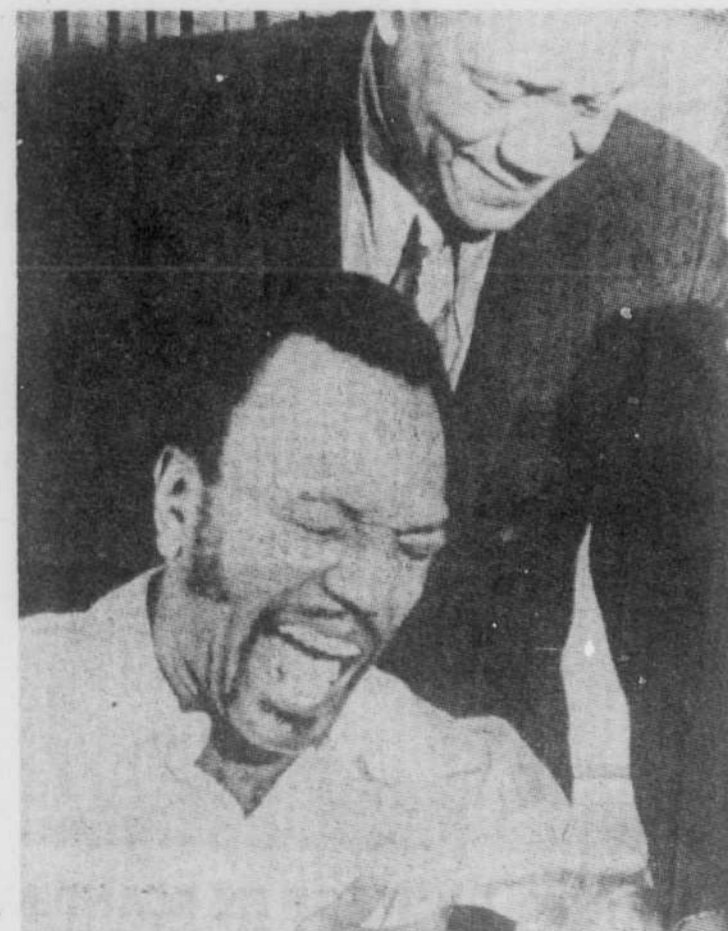


Le but de Sabourin est survenu à 5:50 de la première période. Sabourin transporta la rondelle loin de l'atteinte de l'ailier gauche Jim Shires et sans voir un seul joueur défensif devant lui, laissa partir un revers qui surprit le gardien Roy Edwards. Bill Sutherland et Frank St-Marseille ont été crédités des assistances.

Serge Lajeunesse a joué sa première partie de la LNH et n'a pas joué beaucoup pour Detroit. Il a été le premier amateur choisi par les Red Wings cette année et a été rappelé du club parent à Fort Worth qui a reçu en retour le joueur de défense du Detroit Bob Falkenberg.

Les Blues sont invincibles dans leur cinq dernières joutes et en neuf occasions dans leurs cinq dernières. Les six gains d'affilée du St-Louis à domicile ont établi un nouveau record du club.

Première période	
1. St-Louis, Sabourin 6	5:59
Sutherland, St-Marseille	
Punition — B. Plager SL 14:04.	
Deuxième période	
2. St-Louis, Ecclestone 2	14:21
Bordeleau, B. Plager	
Aucune punition.	
Troisième période	
3. Detroit, Delvecchio 7, 10:11	
Punitions — Nebster D 11:48, 19:39.	
Lancers par	
Detroit	11 7 8-26
St-Louis	8 8 11-27
Gardiens — Edwards, Detroit; Wakely, St-Louis.	
Assistance — 18,043.	



GRIMACE D'UN CHAMPION — Bob Foster, champion mi-lourd, grimace de douleur alors que le docteur de la Commission Athlétique du Michigan procède à un test de sang durant l'examen médical d'hier. Foster boxera contre le champion poids lourds Joe Frazier le 18 novembre pour le championnat mondial des poids lourds.

claude laroche



Ce vent d'enthousiasme portera-t-il les Alouettes?

Depuis que Sam Etcheverry qui a toujours été un véritable casse-cou a joué gagnant en prenant le risque de "palanter" Dennis Duncan et Bob McCarthy, un vent de triomphe et d'enthousiasme, semblable à celui qui portait les Mets de baseball dans leur incroyable triomphe, l'an dernier, semble souffler sur les Alouettes. C'est avec cet esprit qu'ils ont terrassé les Argonauts de Toronto samedi dernier.

Maintenant à la première année du renouvellement du club de football montréalais, une participation à la classique de la coupe Grey se profile dans le domaine des possibilités. Mais il reste une lourde tâche à accomplir: renverser les coriaces Tiger-Cats de Hamilton dans les deux parties au total des points constituant la finale de la Conférence de l'Est.

Hamilton est un club sérieux et expérimenté qui a eu ses problèmes depuis que leur solide quart-arrière Joe Zuger s'est fracturé le poignet le 23 septembre dernier. Mais la confiance a été restaurée quand le quart Wally Gabler est débarqué de Winnipeg. Sa première performance aux commandes des Cats s'est soldée par un échec, mais il s'est ensuite ressaisi avec trois victoires et un match nul, performances remarquables qui ont permis aux hommes de Joe Restic d'effectuer la poussée qui leur a donné le premier rang.

Hamilton est présentement à son meilleur et la source de confiance des Montréalais sont les résultats enregistrés en saison régulière. Les Alouettes ont gagné 38-23 et annulé 18-18 à l'Au-tostade mais ont été vaincus 17-12 à Hamilton. Il est évident que les Alouettes ont une meilleure défensive que les Argonauts, que leur enthousiasme est sans limite, et que leur offensive fonctionne à plein régime quand le quart Sonny Wade est à son meilleur. Mais peut-on toujours se fier à Wade?

Cette confiance envers les Alouettes serait totale si l'on pouvait effacer de notre mémoire la pitoyable léthargie qui a précédé leurs deux derniers efforts. Ce vent d'enthousiasme, il faut évidemment en tenir compte puisqu'il est de la qualité qui mène des équipes à des succès imprévisibles, mais c'est mon avis qu'il ne suffira pas à mener les Montréalais au-delà des Tiger-Cats de Hamilton.

Meilleure opposition pour les Remparts ?

Le jour même où un journaliste de Montréal affirmait, se basant sur je ne sais trop quelle information, que la facilité des triomphes des Remparts de Québec, avait déjà provoqué une

chute des assistances au Colisée de Québec, près de 14,000 personnes passaient les tourniquets du Colisée à l'occasion de la première visite des Ducs de Trois-Rivières.

Les assistances jusqu'ici n'ont jamais tombé en bas de 9,500 personnes dans les huit joutes locales des hommes de Maurice Filon, ce qui constitue quelque chose de spectaculaire, attribuable en grande partie du nom magique de Guy Lafleur. Pour la dernière rencontre face à Shawinigan, la foule se chiffrait à 10,050 personnes.

"Nous jouerons beaucoup mieux à notre prochaine visite à Québec, je t'en passe un papier, d'annoncer le pilote des Bruins de Shawinigan, Claude Dolbec. La plupart des clubs fourniront plus d'opposition à leur deuxième visite parce que les jeunes joueurs se seront débarrassés d'une forte nervosité provoquée par une si grande foule. Seulement à voir le nombre considérable d'autos avant même d'entrer dans le Colisée, mes jeunes joueurs étaient figés."

joute de Remparts alors que la victoire était incertaine et que le fesse plus soutenue. Le spectacle jusqu'ici n'est sûrement pas celui de l'an dernier avec un climat de tension régnant à chaque joute des Remparts alors que la victoire était incertaine et que le triomphe était enlevé de haute lutte.

Reste que Lafleur est toujours là pour maintenir l'intérêt et que certains amateurs ont une soif intrinsèque de buts. Le confrère montréalais Guy Emond me disait récemment que les Canadiens juniors avaient connu leur meilleure saison il y a deux ans avec les Houle, Tardif, Perreault massacrant l'opposition avec des pointages de l'ordre de 15-3 devant des foules délirantes de 15,000 à 18,000 personnes au Forum.

On aurait tort de prédire trop vite que les foules aux joutes des Remparts vont décliner!

Des suggestions en quantité

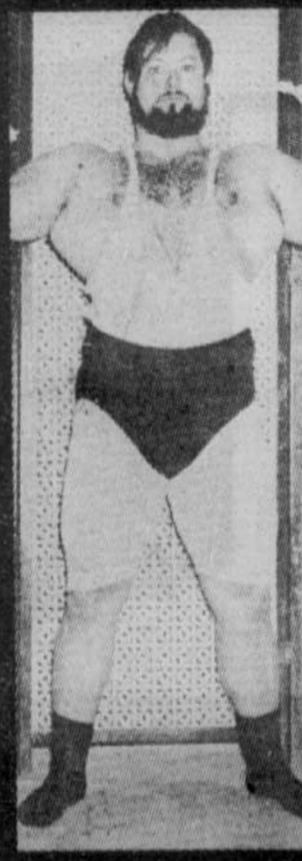
Le directeur gérant du club de baseball Québec de la Ligue eastern, George Nolan, n'en revient pas de l'enthousiasme que suscite dans le public le concours pour trouver un nouveau nom aux Indiens... Dans les deux premiers jours du concours pas moins de 74 surnoms lui ont été soumis, suggestions parfois accompagnées de dessins fort élaborés... Ceux qui ont des idées valables à présenter peuvent le faire en s'adressant au club de baseball de Québec Inc., case postale 1307, Québec 2.

Les Remparts de Québec auraient pu vraisemblablement attendre à l'été pour faire opérer Jacques Richard au genou droit, mais ils ne veulent pas prendre le risque que l'état du genou s'aggrave soudainement durant des parties cruciales, au beau milieu des éliminatoires par exemple... La famille du publicitaire des Remparts Jean Sawyer s'est enrichi, hier, d'un héritier. Les Sawyer ont maintenant trois enfants, deux garçons et une fille. Félicitations.

"Ce sont des choses qui arrivent entre employeurs et employés," s'est contenté de dire le paisible André Gaudette sur sa dispute avec le pilote Eddie Bush des As de Québec... Après le match d'hier soir au Colisée qui a fourni beaucoup d'action, le gardien Fernand Rivard qui a la vole bloquée chez les North Stars m'a confié qu'il travaillait d'arrache-pied avec Cleveland afin d'être remarqué par un autre club majeur.

LUTTE CE SOIR à 8h.30 A LA TOUR

Tél.: 529-0524



VOICI LE PROGRAMME POUR CETTE SEMAINE:
Ouverture - 20 minutes
PAUL LEDUC vs PAT LAWRENCE
Préliminaire - 30 minutes
LUIGI MACERA vs TOR KAMATA
SPECIAL DE LA SOIRÉE - 30 minutes
ANDRE CARPENTIER vs GERRY GOSSELIN
Semi-finale - 45 minutes
Rencontre par équipes:
YUGI SITO vs MICHEL DUBOIS
et vs et
CHENE LEE vs FIDEL CASTILLO
FINALE: 2 de 3 à finir
ANTONIO BAILLARGEON vs "IGOR"
PRIX D'ADMISSION:
Pour les enfants \$1.25
Entrée générale \$1.75
Sièges réservés \$2.25

les entrepôts lamontagne

un vrai marché noir de l'habit

Plus de 2,000 habits WORSTED TOUT LAINE
VALEUR \$89.00 \$48.00
VALEUR \$110.00 \$58.00

Souliers en cuir véritable. VALEUR JUSQU'À \$18.95
\$9.00 et \$10.00

Paletots d'hiver CASHMERE TOUT LAINE CHOIX COMPLET
VALEUR \$49.00 \$16.00 VALEUR \$79.00 \$21.00

PAS DE SERVICE, DE VRAIES ECONOMIES
725, Est St-François
Coin rue du Pont.

Le vorace Eddie Bush se contente d'un demi-pain

par Léonce JACQUES

"Mieux vaut avoir un demi-pain que pas de pain du tout" a commenté Eddie Bush, hier soir, après avoir vu les Barons de Cleveland venir de l'arrière à deux reprises pour finalement s'en tirer avec un match nul de 4-4 contre les As dans un match excitant disputé devant 2,519 spectateurs.

Ce demi-pain auquel Bush faisait allusion était le point que les As ont récolté dans le classement et qui leur a permis de rejoindre les Voyageurs de Montréal au troisième rang de la division Est tout en ayant deux parties de plus à jouer que les Montréalais.

Il y a longtemps que les As n'avaient pas rencontré une aussi forte opposition, du moins sur la glace du Colisée. Pour les As, le match prit fin sur une note décevante pour une bonne raison que les Barons égalisèrent les chances 4-4, au cours d'un jeu de puissance, alors qu'il restait seulement deux minutes dans la dernière période. Par contre, les Barons méritaient de s'en tirer avec un match nul. Les visiteurs patinèrent sans relâche du commencement à la fin et connurent d'excellents moments autour des filets de Bob Taylor.

Dick Sarrazin, Tom Trevelyan, Bill Clément et Wellie

Brossart réussirent les quatre buts des Québécois aux dépens de Fernand Rivard tandis que Taylor fut pris en défaut à deux reprises par Bill Heindl et une fois chacun par Joe Johnston et Marshall Johnston.

L'arbitre Alf LeJeune imposa treize punitions dont sept contre les As et chaque équipe s'en tira avec deux majeures.

PUNITION COUTEUSE

Roger Pelletier, pour un visa à la banc des punitions à trois reprises et il était au repos forcé vers la fin du match quand Marshall Johnston égalisa les chances 4-4 avec un lancer d'environ 25 pieds.

"Il (Mike Chernoff) m'a donné un coup de poing et je ne l'ai même pas frappé", a dit Pelletier en commentant la punition que lui imposa LeJeune vers la fin de la troisième période et qui devait aider les Barons à marquer ce quatrième but. Vers la fin de la première période, LeJeune se préparait à chasser Pelletier pour deux minutes quand Heindl réussit son premier but de la soirée pour égaliser les chances 2-2.

Les Barons ont ainsi empêché les As de remporter une quatrième victoire consécutive mais l'opposition qu'ils ont fournie a permis aux amateurs d'as-

sister à une rencontre où l'intérêt ne fut jamais défectueux.

ENTRE LES PERIODES:

Trevelyan marqua le but le plus spectaculaire de la soirée pour donner une avance de 2-0 aux As... Il "endormit" deux adversaires avant d'en faire autant avec Rivard... Clément égalisa les chances 3-3 vers la fin de la deuxième période après avoir accepté une passe de toute beauté du bâton de Brent Hughes... Rivard avait perdu son bâton quand Brossart donna une avance de 4-3 aux Québécois... Les As ont quitté Québec ce matin en direction de Springfield où ils joueront demain soir avant de recevoir à leur tour la visite des Kings dimanche soir... Michel Belhumeur, Hank Nowak et Keith Wright sont demeurés à Québec à cause de leurs blessures... Tous les joueurs sur la glace participèrent à une courte

bataille à la dernière minute quand Rivard voulut s'en prendre à Bill Clément.

Première période	
1-Québec, Sarrazin (Mair, Hughes)	12:30
2-Québec, Trevelyan (Schultz, Gaudette)	15:26
3-Cleveland, Joe Johnston (Polanic, Heindl)	16:10
4-Cleveland, Heindl (Johnston)	16:30
Punitions: Brossart, 4:33; Delgar, 7:27; Johnston, 12:10; Pelletier, 19:23	
Deuxième période	
5-Cleveland, Heindl (J. Johnston, Melasner)	12:37
6-Québec, Clément (Hughes)	19:26
Punitions: Brossart, 9:49; J. Johnston, 14:27; Schultz, Polanic, majeures, 19:55	
Troisième période	
7-Québec, Brossart	9:06
8-Cleveland, M. Johnston (Cormeau)	15:01
Punitions: Pelletier, 6:13, 16:08, Redmond, 11:13; Brossart, Rivard, majeures, 19:23	
Lancers par: Cleveland 14 11 13-35 Québec 9 12 13-34	



LES AS EN AVANT 1-0 — Dick Sarrazin (6) fait dévier derrière Fernand Rivard un lancer de Brent Hughes pour donner aux As une avance de 1-0 au cours de leur match

d'hier contre les Barons de Cleveland. Rivard a perdu son bâton et on le voit entre les jambes du joueur de défense Dennis O'Brien.

Pour une fois, les deux instructeurs sont d'accord

par Roland SABOURIN

Les instructeurs Parker MacDonald (Cleveland) et Eddie Bush (Québec) étaient d'accord sur un point après la partie nulle d'hier. D'un autre côté, le gardien de but Fernand Rivard, des Barons, n'avait pas la même version que Bill Clément et Wellie Brossart, des As, sur la bagarre survenue dans la dernière minute de jeu.

"Nous sommes heureux de partir avec un point, surtout que nous avons mal joué", nous confiait MacDonald.

"Nous sommes chanceux d'avoir ramassé un point. Nous n'avons pas joué aussi bien que nous sommes capables de le faire", déclarait pour sa part le pilote des As.

Donc, pas de discussion de ce côté-là.

"Il m'a dardé", nous a déclaré Rivard quand nous l'avons questionné pour savoir ce qu'il avait poussé à devenir boxeur à 45

secondes de la fin. A remarquer qu'il n'a pas précisé qui avait été l'assaillant, même s'il était évident qu'il faisait allusion à Clément.

"Je ne l'ai jamais dardé", a répliqué le jeune joueur de centre des As. "J'ai fait un lancer de revers et j'ai tombé en coupant devant lui. Mon patin était pris dans le filet quand il sauta sur moi".

C'est alors que Brossart ne perdit aucune seconde pour aller se porter à l'aide de son jeune coéquipier.

Clément était plus désireux de parler de ses lancers sur le but que de son accrochage avec Rivard.

"Est-ce qu'il y a quelqu'un qui a compté les lancers?", nous demanda-t-il. "Je crois en avoir une demi-douzaine. J'ai pris la peine de les compter".

Il ne s'était pas trompé. La feuille officielle indiquait bien qu'il avait six lancers.

roland sabourin



Les Sabres peuvent échanger leur premier choix 1971

Un sujet de discussion fort populaire de ce temps-ci, à Québec, est de savoir où Guy Lafleur commencera sa carrière dans la ligue Nationale de hockey. Tout ceci parce qu'il semble y avoir unanimité qu'il sera le premier choix au mois de juin, 1971.

Parce que les Sabres de Buffalo ont le plus mauvais club du circuit Campbell, il semble bien qu'ils termineront avec le plus mauvais record et auront le premier choix.

Mais n'allez pas croire que les autres clubs de la ligue n'ont pas de chance de mettre la main sur l'étoile des Remparts. Ils peuvent parler d'affaires avec les Sabres ou tout autre club qui est susceptible de terminer dernier, s'ils sont réellement intéressés à mettre la main sur l'athlète de Thurso.

"Je donnerais immédiatement notre premier choix pour Lefley (Chuck) et Roberto (Phil) si c'est moi qui décidait", nous a déclaré Al Millar, hier soir. L'ancien gardien de but est à l'emploi des Sabres, et dans l'organisation c'est Punch Imlach qui prend les décisions.

Nous n'avons pas tardé à dire à Millar que son club ne pouvait faire cela parce qu'il n'avait pas le droit d'échanger son premier choix. "Certainement que nous avons le droit. Cette condition n'existe que pour les deux clubs de l'expansion (Buffalo et Vancouver et était valable seulement pour cet hiver", nous a assuré Millar.

John Muckler, gérant général des Barons de Cleveland, nous a confirmé les dires de Millar.

Un grand éloge de Chuck Lefley

Donc, vous apprenez toujours du nouveau au sujet des règlements fort compliqués de la LNH.

Toutefois, Millar ne cache pas que son patron a déjà déclaré qu'il ne laisserait pas partir ses premiers choix au repêchage pour le simple plaisir d'acquiescer des joueurs. "Je serais surpris s'il changeait d'idée, mais je l'assure que nous ferions une bonne transaction en obtenant Lefley et Roberto", nous dit-il.

"Lefley est le meilleur joueur de toute la ligue américaine par plusieurs milles", continue-t-il. "Il jouerait avec n'importe quel club de la ligue Nationale, à part de Montréal, Boston et New York. C'est au point où il est bon."

"Je puis te dévoiler qu'il (Lefley) aurait été notre premier choix, si nous n'avions pas eu la chance de prendre Perreault", de préciser Al. "Milt Schmidt se mord les pouces de ne pas l'avoir pris, à la place de McLeish. Encore vendredi dernier, tu aurais dû voir la performance qu'il a donnée contre Baltimore, vendredi dernier".

Millar est d'avis que Lefley et Roberto, tous deux la propriété des Canadiens, pourraient donner un coup de main pendant le reste de la saison tout en étant de solides joueurs dans les années futures.

Mais avec le retour de Phil Goyette et Don Marshall, il est certain que Punch Imlach souffrira un peu moins. Il y a maintenant moins de chance qu'il se réveille un bon matin et prenne la panique. Sammy Pollock ne recevra probablement pas le téléphone qu'il aimerait avoir, surtout s'il a réellement les yeux sur Lafleur. Millar serait plus facile à convaincre que le rusé Imlach.

Dans la bouillabaisse du vendredi...

Durant les années que Millar a évolué dans l'uniforme des As, nous avons appris à le respecter comme connaisseur dans tous les sports... Il est tout aussi bien renseigné sur le baseball et le football qu'il peut l'être sur le hockey... A maintes occasions, il nous a surpris avec les prédictions les plus fantastiques sur des échanges qui s'en venaient dans le baseball... Il parle au diable, étions-nous porté à conclure...

Hier soir, il nous a mis au courant d'une transaction qui impliquerait Toronto, Philadelphie et Boston... Les Bruins céderaient aux Flyers le joueur d'avant Garnet Bailey en retour du joueur de défense Ed Van Impe... Ce dernier serait ensuite utilisé avec Ed Westfall pour obtenir Mike Walton et Jim McKenzie, deux joueurs qui sont en désaccord avec la direction des Maple Leafs de Toronto... Attendons les événements...

Guy Cloutier, le secrétaire des courses de la Piste de Québec, était un homme plus souriant que d'habitude hier midi... Il venait de tirer les positions pour le tout dernier programme de la saison 1970, dimanche après-midi... Cette "carte" avait été la plus facile à préparer, justement parce que plusieurs propriétaires voulaient avoir la chance de prendre un autre départ... Cloutier a accompli un autre travail du tonnerre pour le trio Murdoch-Lapointe-Larouche, dont le bail se termine cette année...

"Il y en a un seul qui a parlé" nous a dit René Drolet quand nous avons approché André Gaudette pour le taquiner en marge de son incident avec Eddie Bush... "Tu sais bien que je suis un p'tit gars tranquille et que je ne parle jamais", a ajouté ensuite Gaudette, confirmant que toute l'affaire était sans importance...

hockey

hier

Ligue nationale	Detroit 1, St-Louis 2
Ligue américaine	Cleveland 4, Québec 4
Ligue junior "A" du Québec	Verdun 4, Drummondville 1
	Sherbrooke 4, Borel 2

Aujourd'hui

Ligue nationale	Californie à Buffalo
Ligue américaine	Montréal à Baltimore
	Providence à Rochester
Ligue junior "A" du Québec	Sherbrooke à Québec
	Drummondville à Rosemont
	Cornwall à Shawinigan
Ligue junior "B" provinciale	Victoriaville à Ste-Foy
	Cap-de-la-Madeleine à La Tuque

Demain

Ligue nationale	Montréal à St-Louis
	Boston à Toronto
	New York à Chicago
	Vancouver à Minnesota
	Californie à Pittsburgh
Ligue américaine	Baltimore à Hershey
	Québec à Springfield

LIGUE NATIONALE

Division Est						
	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Boston	9	2	2	0	0	31
New York	8	3	2	0	0	27
Montreal	6	7	1	0	0	17
Vancouver	6	8	2	0	0	16
Detroit	4	9	2	0	0	10
Toronto	3	10	0	0	0	6
Buffalo	2	11	1	0	0	5

Division Ouest

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Chicago	8	3	4	0	0	20
St-Louis	7	4	2	0	0	18
Philadelphie	7	5	2	0	0	16
Los Angeles	7	6	0	0	0	14
Minnesota	6	5	0	0	0	12
Pittsburgh	3	6	0	0	0	6
Californie	4	7	2	0	0	9

LIGUE AMERICAINE

Division Est						
	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Providence	7	7	0	0	0	14
Springfield	7	7	0	0	0	14
Québec	5	7	1	0	0	11
Montréal	3	9	1	0	0	7

Division Ouest

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Baltimore	9	3	0	0	0	18
Cleveland	6	5	2	0	0	14
Hershey	6	7	1	0	0	13
Rochester	5	6	1	0	0	11

LIGUE JUNIOR "A" DU QUEBEC

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Québec	15	14	1	0	113	45	28
Sherbrooke	15	9	6	1	88	48	21
Shawinigan	15	10	5	0	62	57	20
T-Rivières	16	9	6	1	74	37	19
St-Jérôme	15	9	6	0	68	48	18
Verdun	18	9	9	0	80	52	18
Drummondville	15	6	7	2	66	71	14
Rosemont	15	6	13	0	70	91	10
Borel	17	4	13	0	30	81	8
Cornwall	15	3	12	0	49	84	6

\$150
blanc ou rouge
40 oz.

JORDAN BRANVIN
Vin Blanc

Quelle Valeur!
GAL. \$525

JORDAN WINES (QUÉBEC) LTD.
MONTREAL, QUÉBEC.

Pour une traction plus efficace!

LE COMMUTER 130 NYLON de SEIBERLING

Ce nouveau pneu est un vrai de vrai! Traction maximale par sculptures emboîtantes à grand rendement. Fabrication à 4 plis en solide cordé de nylon. (Peut être clouté si désiré.) Peut être employé avec des pneus avant ceinturés.

PNEUS RESSEMELES
Aussi bas que
\$9.50

CARTES CHARGEX ACCEPTEES

BALANCEMENT ET ENLIGNEMENT DES ROUES POUR VOITURES ET CAMIONS
SPECIALITE: REDRESSEMENT DE ROUES ET D'ESSIEUX A FROID

DESHARNAIS TIRE SERVICE INC.

LES SPECIALISTES DU PNEU

710 ouest, Boulevard Charest — Tél.: 681-6041

jacques desmeules
LE SKI



Ce que coûtera votre première saison

Les détaillants d'équipement de ski exposent leurs marchandises depuis déjà quelque temps mais, comme à chaque saison, seuls les habitués ont profité du choix plus vaste de la première heure. Les nouveaux adeptes attendent généralement les premières neiges avant de s'aventurer dans les magasins pour y faire leurs achats, en plein dans la période de ventes la plus forte, où le choix commence à diminuer, où l'on porte moins d'attention au client car les commis en ont plein les bras et où les escomptes sont généralement moins généreux.

Comme la première neige se fait attendre et que, conséquemment, vous les futurs adeptes du ski n'avez pas encore compromis vos achats, nous croyons opportun de faire une petite revue de ce que coûtera votre première saison.

Du côté équipement, votre sélection doit dépendre du nombre de fois que vous prévoyez pratiquer ce sport. Ici, nous vous subdivisons en trois catégories, ceux qui anticipent pratiquer le ski régulièrement, c'est-à-dire à toutes les fins de semaine ou presque, ceux qui se proposent pas plus qu'une dizaine de journées au cours de la saison et ceux pour qui le coût de l'équipement est un facteur secondaire.

Le débutant qui prévoit skier à toutes les fins de semaine ou presque a besoin d'un certain minimum s'il veut jouer du ski et apprendre avec plus de facilité. Un minimum de cent dollars doit être envisagé par celui-ci, cent dollars réparti moitié-moitié entre les bottes à ski et le reste de l'équipement. Ceci démontre assez clairement que les bottes à ski sont l'item le plus important de l'équipement du débutant. Il est possible de se procurer un équipement à meilleur coût comme nous le verrons plus loin mais si l'on prévoit skier souvent, ces bottes à prix modique ne supporteront plus le pied à la fin de la saison, empêchant vos mouvements de se transmettre aux skis, de même que des skis à dix ou quinze dollars vous donneront un excellent service lorsque les conditions d'enneigement sont idéales mais gâcheront votre plaisir lorsqu'elles le sont moins.

Il n'y a pas que l'équipement

Ceux de vous qui se proposent de skier qu'occasionnellement peuvent se procurer un équipement à un coût approximatif de soixante dollars. Encore là, on devra consacrer la moitié de cette somme aux bottes à ski. Ici, la qualité de l'équipement est de moindre importance car vous ne skiez pas assez souvent ni ne deviendrez assez habile pour détériorer cet équipement ni apprécier un équipement de plus de valeur. Notre troisième catégorie de débutants, ceux pour qui le coût est un facteur secondaire, y

gagnerait à acquérir un équipement de meilleure qualité, toutefois, toutes dépenses supérieures à deux cent dollars seraient du superflu qui pourrait même devenir nuisible puisqu'il y aurait risque d'acquiescer des skis ou bottes exigeant une bonne connaissance de la technique du ski, ce qui aurait pour effet de ralentir les progrès, de rendre l'apprentissage plus difficile.

L'équipement n'est pas le seul item à considérer, ce n'est même pas l'item principal. En ignorant le facteur mode, ce que vous ne ferez probablement pas, et en supposant que vous possédez déjà une paire d'après-ski, votre garde-robe de skieur exigera un déboursé d'environ cent dollars. Ajouter à cela le coût des monte-pentes qui varie de trois à six dollars par jour, collation, rafraîchissements et transport c'est-à-dire une dépense journalière moyenne de sept dollars, chiffre que nous considérons conservateur.

Si l'on totalise tous ces chiffres, on obtient un estimé de deux cent trente dollars pour celui qui se contentera d'une dizaine de journées de ski, et, de plus de quatre cents dollars pour celui qui se propose de skier régulièrement. Nous espérons que cette petite revue vous aidera dans vos prévisions budgétaires.

L'EXPOSKI, qui sera présentée au pavillon Wilbrod-Bhéret les 21 et 22 novembre, sera l'occasion idéale pour vous procurer des renseignements beaucoup plus précis sur tous les aspects du ski.

D'un virage à l'autre

Il y aura du sang neuf dans l'organisation de la compétition pour la Coupe du Monde qui aura lieu au mont Sainte-Anne cette saison. Le skieur bien connu Claude Brunelle sera le nouveau directeur des épreuves alors que son adjoint sera Georges Vézina, une autre figure bien connue. Brunelle aura fort à faire car il chausse les souliers d'André Bertrand qui s'était très bien occupé de cette tâche depuis le premier du Maurier. Quant à Georges Vézina, nous avons la certitude qu'il surpassera son prédécesseur avec facilité, c'était moi.

Ceux qui ne peuvent concevoir le ski autrement que sur une paire de Dynamic VR17 feraient bien de conserver leur vieille paire car ces skis ne seront pas vendus au Canada cette saison, résultat d'une mésentente qui fait présentement l'objet d'une poursuite judiciaire.

Savez-vous qu'il y a trente-trois mille skieurs à Québec, que soixante-douze pour cent des skieurs ont un revenu égal ou supérieur à huit mille dollars par année et que quatre-vingt pour cent d'entre eux possèdent un équipement ayant une valeur de cent vingt dollars et plus. Ce ne sont que quelques-unes des conclusions provenant d'une enquête économique sur le ski faite conjointement par la Zone de ski de la Vallée du Saint-Laurent et le Conseil Régional des Loisirs et des Sports avec la collaboration du département de mathématique de l'université Laval. Cette étude qui doit certainement contenir des renseignements fort intéressants sera rendue publique lors d'une conférence de presse prévue pour le deux décembre.

La station de ski Stoneham sera dirigée cette saison par Eugène Chedel qui était autrefois avec la station Mont-Habitant dans les Laurentides. La Pocatière sera dotée d'une nouvelle station de ski ayant une dénivellation d'environ six cent pieds et les pistes seront desservies par un téléski (t-bar). La firme Rossignol produira cette saison 495,000 paires de ski dans ses quatre usines. De ce total, soixante mille paires seront exportées aux Etats-Unis seulement.

Duel entre Wally Gabler et la défensive des Alouettes

Par la PC

Le quart-arrière Wally Gabler a aidé les Tiger-Cats de Hamilton à afficher un bilan victorieux, mais le pilote Joe Restic n'est pas prêt à le mettre sur un piédestal.

Restic rappelle un temps, avant son arrivée dans la LCF et lors de son séjour dans la LNF, où certaines étoiles étaient au-dessus de toute critique.

Au sujet de son club, Restic déclare:

"Ces joueurs ne s'occupent pas de la façon dont nous triomphons ou du héros d'un match. Peu leur importe aussi longtemps qu'ils l'emportent. Alors, tout le monde est l'objet de féli-

citations. Personne n'écoute les gars intéressés à vanter leurs propres mérites.

"Les receveurs ou botteurs ou quarts ou demis sont toujours félicités, mais les autres joueurs sont aussi importants que ceux qui marquent les points.

"Il n'y a pas de ressentiment ici lorsque les autres reçoivent des félicitations. Ce genre de gars n'existe pas dans un club comme celui-ci."

GABLER

Ainsi, confiant dans l'esprit d'équipe du club, Restic a désigné Gabler comme quart débutant contre Montréal dimanche, lors du premier match de la série finale de l'Est, deux parties au total des points.

Gabler a mérité le poste même s'il est le dernier arrivé chez les quarts de Hamilton. Il a rejoint les rangs des Cats il y a moins de deux mois, encaissant d'abord un échec, puis conduisant le club à trois gains d'affilée et un verdict nul.

John Eckman était avec le club depuis deux ans, mais Restic l'a cédé hier aux Lions de Vancouver "pour des considérations futures" afin de faire place au vétéran Joe Zuger qui se remet d'une fracture à un bras.

Restic espère que Gabler saura garder le contrôle du ballon contre la dure défensive des Alouettes.

"Les Alouettes alignent probablement les meilleurs secon-

deurs de ligne du circuit, mais nous voulons contrôler le jeu au sol et lancer le ballon juste assez pour les tenir sur le quiver.

"Notre offensive a fait des progrès grâce à l'efficacité des bloqueurs tandis que nous demis sont les meilleurs du circuit actuellement.

ALOUETTES

En somme, on devrait assister à une lutte serrée parce que le pilote Sam Etcheverry parle dans le même sens de ses Alouettes.

"Notre jeu au sol a progressé énormément, a dit Etcheverry en faisant allusion aux efforts de Moses Denson et Bruce Van Ness dans la demi-finale contre Toronto.

"La ligne fait toute la différence en bloquant mieux. Les demis sont également de la partie. Denson bloque bien pour Van Ness et celui-ci fait de même pour son coéquipier.

"Voilà le genre de jeu que nous attendons."

Le match de dimanche sera télédiffusé sur le réseau national de Radio-Canada à partir de 2h. p.m.

Au point de vue statistiques, Calgary a dominé dans les airs avec des gains de 686 verges contre 471 et au sol avec une fiche de 462 contre 269 verges.

Le botteur Jack Abendschan s'est avéré le héros des Riders à chaque victoire avec des placements, convertis et simples.

Lors du dernier match entre les deux clubs, les Stampedeers, avec le quart recrue Larry Lawrence, ont gagné 266 verges dans les airs contre 97 par les Riders.

Par ailleurs, l'as George Reed, des Riders, demeure un débutant douteux pour le premier match samedi et le pilote Eagle Keys n'a pas encore décidé s'il le gardera en réserve pour la deuxième partie à Calgary mercredi soir. Le troisième match, si nécessaire, aura lieu à Regina le 22 novembre.

Steve Molnar a bien fait la place de Reed, victime d'une fracture à une jambe, avec des gains de 113 verges contre Calgary en deux matches.

Par ailleurs, les Stampedeers ont intercepté quatre passes des Riders pour des gains de 49 verges, contre trois et 60 verges par les Riders.

Les Riders ont échappé le ballon dans chaque match contre leurs rivaux, qui ont commis quatre échappés dans la 3e rencontre, cédant le ballon à trois reprises.

Les Riders ont triomphé dans la finale en 1967 et 1969 et les Stampedeers, en 1968.

Radio-Canada télédiffusera le match à partir de 3h. p.m. samedi.

Finies les critiques

Jake Gaudaur sévit contre Ray Jauch

TORONTO (PC) — Ray Jauch, pilote de l'année dans la LCF, a écopé hier d'une amende de \$100 du commissaire Jake Gaudaur qui a déclaré que la direction du circuit "ne tolérerait pas les critiques à l'endroit d'officiels auxquels les règlements de la ligue défendent de répliquer".

Gaudaur a imposé l'amende parce que Jauch a critiqué certaines décisions des arbitres lors de la demi-finale de l'Ouest le 8 novembre, et surtout en raison de ses remarques à l'endroit d'un arbitre en particulier.

Jauch, dont les Eskimos

d'Edmonton ont cédé devant les Stampedeers de Calgary dans la demi-finale de la CFO, a critiqué l'arbitre Ken Stein qui a trouvé Mike Law coupable d'obstruction sur une passe à un moment crucial du match.

Le pilote aurait déclaré qu'on "devrait le bannir du circuit", prêchant la création d'une école pour les arbitres.

DECLARATION

Gaudaur a fait la déclaration suivante:

"On n'a apporté aucune preuve à la direction de la ligue voulant que Ken Stein

ne soit pas un officiel capable et honnête et il demeure arbitre du circuit aussi longtemps qu'il le désire et aussi longtemps qu'il affichera sa tenue actuelle.

"Quant à la suggestion d'une école pour les arbitres, elle existe déjà et elle est devenue une affaire annuelle pour les arbitres des deux conférences depuis deux ans afin d'améliorer l'interprétation et l'application des règlements."

Gaudaur a révélé que la moyenne des résultats des tests écrits avait été 96,8 pour cent cette année et que plusieurs avaient obtenu 100 pour cent.

Gaudaur a ajouté que son bureau avait été tolérant au sujet des critiques des clubs "faites souvent sous l'impulsion du moment".

Mais le commissaire sait très bien à quoi s'en tenir au sujet de ces impulsions.

EXEMPLE

Il était directeur-gérant des Tiger-Cats de Hamilton en 1956 alors que son club disputait la finale de l'Est, deux parties au total des points, aux Alouettes de Montréal.

Au cours de cette finale,

Hamilton a voulu faire une passe volée, mais le ballon a été capté au-delà de la ligne de mêlée. Quelqu'un a fait un bloc à l'autre bout du terrain et le long gain a été annulé. Si la passe avait été complétée derrière la ligne de mêlée, le jeu aurait été légal.

Le pilote Jim Trimble s'en est pris aux officiels et Gaudaur s'est amené comme pacificateur. Le commissaire d'alors, le juge Allan Fraser, n'en a pas moins imposé une amende de \$500 à Gaudaur.

CAS JAUCH

Dans le cas Jauch, la déclaration stipule:

"Ce bureau reconnaît que les amateurs et les rédacteurs sportifs ont le droit de critiquer tout aspect du sport, y compris les arbitres.

"Quant aux critiques formulées par le personnel d'un club, nous espérons que celui-ci respectera les règlements du circuit qui l'encourage à ce faire directement à la direction de la ligue parce que, entre autres raisons, si de telles critiques sont fondées, elles servent beaucoup à classer les officiels."

Le football américain se débat contre le jury antimonopole

CLEVELAND (UPI) — Le département de la Justice a fait savoir hier que l'enquête que mènera la semaine prochaine un grand jury sur la ligue Nationale de football n'implique que de possibles violations des lois anti-monopoles et "exclut tout autre domaine de spéculation, tel que le crime organisé."

Seulement quelques équipes de la ligue Nationale de football n'ont pas encore reçu leur subpoena afin de paraître devant le grand jury qui commencera sa série d'interrogatoires la semaine prochaine.

Boston, Miami, Houston, Oakland et Washington demeurent actuellement les seuls clubs qui n'ont pas encore reçu leurs subpoenas pour qu'ils délèguent un représentant muni de fichiers contenant des affaires personnelles telles que contrats, listes de repêchage et histoires de transactions du genre devant le grand jury.

Avant la fin de la semaine, toutes les 26 équipes de la Nationale devraient avoir reçu leur avis de comparaitre. La ligue Nationale a également reçu ordre de fournir ses fichiers pour les besoins de l'enquête.

Un porte-parole de la division antimonopole du département de la Justice à Washington a déclaré: "Il y a un grand jury de formé. C'est un grand jury antimonopole et ce sera donc une enquête conventionnelle sur les lois antimonopoles qui n'impliquera que de possibles violations de ces lois antimonopoles. Cela exclut tout autre domaine de spéculation, tel que le crime organisé."

Le grand jury a été requis par le bureau régional des Grands Lacs de la division antimonopole du département de la Justice, possiblement en rapport avec l'ancien joueur des Ligues américaine et nationale, Walter Beach. Toutefois l'avocat de Beach, Bob Bicks, a refusé de faire des commentaires sur l'implication de son client, disant seulement: "Je suis un conseiller pour M. Beach, et j'ai toujours eu ces fonctions depuis pas mal de temps."

Quand les ligues NFL et AFL ont fusionné, elles avaient eu des exemptions de la part des lois antimonopoles. Les deux li-

football



DEMAIN		Conférence Nationale	
Ligue canadienne (Finale de l'Ouest)		Division Est	
Calgary à Regina	(Der match, série 2 de 3)	St-Louis	G P N Pp Pe Moy.
DIMANCHE		New York Giants	6 2 0 211 130 730
Ligue canadienne (Finale de l'Est)		Calgary	5 3 0 146 147 625
Hamilton à Montréal	(Première de 2 toutes au total des points)	Washington	4 4 0 187 140 500
Ligue nationale		Philadelphie	1 7 0 145 203 125
Atlanta à Philadelphie		Division Centrale	
Buffalo à Baltimore		Minnesota	G P N Pp Pe Moy.
Chicago à Green Bay		Detroit	7 1 0 202 96 875
Cleveland à Cincinnati		Green Bay	4 4 0 133 181 590
Detroit à Minnesota		Chicago	3 5 0 114 171 375
Kansas City à Pittsburgh		Division Ouest	
Nouv. Orléans à Miami		San Francisco	G P N Pp Pe Moy.
New York Jets à Los Angeles		Nouv. Orléans 10	6 1 1 202 125 337
Oakland à Denver		Los Angeles	5 2 1 170 104 714
San Diego à Boston		Atlanta	3 4 1 125 134 429
San Francisco à Houston		Nouv. Orléans	2 5 1 104 173 286
Washington à New York Giants		SAMEDI	
LIGUE NATIONALE		Ligue canadienne (Demi-finale de l'Est)	
Conférence Américaine		Montréal 16, Toronto 6	
Division Est		DIMANCHE	
Baltimore	G P N Pp Pe Moy.	(Demi-finale de l'Ouest)	
Miami	7 1 0 192 119 875	Ligue canadienne	
Buffalo	4 4 0 124 137 500	Calgary à Edmonton 9	
New York Jets	3 3 0 107 150 375	Ligue nationale	
Boston	1 7 0 144 188 125	St-Louis 21, Boston 0	
Division Centrale		Chicago 43, Buffalo 14	
Cleveland	G P N Pp Pe Moy.	New York Giants 22, Dallas 20	
Pittsburgh	4 4 0 189 180 500	Nouv. Orléans 10, Detroit 17	
Houston	4 1 0 112 121 300	Philadelphie 21, Miami 17	
Cincinnati	2 5 1 112 170 286	Minnesota 10, Washington 10	
Division Ouest		Pittsburgh 21, New York Jets 17	
Oakland	G P N Pp Pe Moy.	San Francisco 37, Chicago 16	
Denver	4 4 0 132 143 300	Oakland 25, Cleveland 20	
San Diego	3 3 2 173 171 500	Los Angeles 10, Atlanta 10	
		San Diego 24, Denver 21	
		LUNDI	
		Ligue nationale	
		Baltimore 13, Green Bay 10	



Canadian Club. Chez nous, c'est le préféré. Dans le monde entier aussi!

Moelleux, velouté, le Canadian Club, le plus léger whisky du monde, est reconnu comme "le meilleur qu'on puisse offrir" dans 87 contrées: Afghanistan, Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Antartique, Antigua, Argentine, Aruba, Australie, Autriche, Bahamas, Barbade, Belgique, Birmanie, Brésil, Canada, Ceylan, Chili, Corée, Costa Rica, Curaçao, Danemark, Émirats, Espagne, États-Unis, Éthiopie, Finlande, France, Gibraltar, Grèce, Groenland, Grenade, Guadeloupe, Haïti, Hong-Kong, Îles Canaries, Îles Christmas, Îles Fidji, Îles Salomon, Îles Vierges, Inde, Indonésie, Iran, Iraq, Irlande, Islande, Israël, Italie, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kenya, Liban, Libye, Malte, Maroc, Mexique, Népal, Nigeria, Norvège, Nouvelle-Guinée, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Panama, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Porto-Rico, Portugal, République Dominicaine, Royaume-Uni, Sierra Leone, Soudan, Suède, Suisse, Taïti, Tanzanie, Thaïlande, Trinidad, Tunisie, Turquie, U.R.S.S., Uruguay, Venezuela, Yougoslavie et Zambie.

Jouer pour les Canadiens: un rêve que les jeunes Québécois oublient vite

NEW YORK (UPI) — Pour un jeune garçon qui vit à Montréal, encourager les Canadiens est une chose aussi naturelle que de voir tomber de la neige en hiver. Et pour un jeune Canadien français, il n'y a probablement rien de plus naturel que de rêver de porter un jour l'uniforme bleu-blanc-rouge des Canadiens.

Mais le jeune d'aujourd'hui vieillit comme tout le monde et il ne tarde pas à réaliser qu'il a des choses plus importantes dans la vie. Et il vient à se rendre compte que le fait de jouer dans la Ligue nationale signifie déjà beaucoup, peu importe les couleurs du club.

C'est déjà le cas de plusieurs athlètes canadiens - français que l'on retrouve un peu partout dans toutes les villes du circuit. Certains d'entre eux sont tellement loin de Montréal qu'ils ne peuvent aller se baigner au milieu de décembre.

Jean Ratelle et Rod Gilbert étaient des amis d'enfance à

Montréal. Ils ont joué au hockey ensemble et tous deux ont crié en faveur des Canadiens. Ils ont cessé d'être des enfants à l'âge de 15 ans quand le hockey est devenu pour eux plus qu'un jeu. Aujourd'hui, ils sont des coéquipiers chez les Rangers de New York.

"Quand j'étais jeune, j'encourageais les Canadiens mais j'avais 15 ans quand je suis devenu la propriété des Rangers", disait Ratelle, mercredi soir après que les Rangers eurent fait match nul au compte de 3-3 contre Pittsburgh. "Quand j'étais dans le hockey junior B, je jouais pour un club membre de l'organisation des Rangers".

"Dans le temps, je n'ai pas pensé que je n'aurais jamais la chance de jouer pour les Canadiens parce que je ne pensais même pas à la Ligue nationale. J'étais loin de la Ligue nationale et c'était pour moi beaucoup plus un rêve qu'autre chose".

Ratelle, qui a marqué 32 buts

dans chacune de ses trois dernières saisons, avoue qu'il n'ambitionne pas de jouer pour les Canadiens même s'il demeure à Montréal durant l'été. "Au début, quand j'étais célibataire, je n'aimais pas New York et c'était encore plus difficile parce que nous n'avions pas un club gagnant. Aujourd'hui, je suis très heureux d'être à New York".

Pour Gilbert, il ne peut être question d'attacher de l'importance aux sentiments. "J'étais un admirateur des Canadiens jusqu'à l'âge de 15 ans. Il y a toujours des joueurs que vous admirez sur le club de votre ville, vous les voyez à la télévision, etc. Mais quand je suis devenu membre de l'organisation des Rangers, je me suis dit que je tenterais de devenir le meilleur joueur possible sans penser aux couleurs que je porterais".

Gilbert n'eut aucune difficulté à perdre sa passion pour le Tricolore. "Je voulais jouer chez les Juniors A et les Canadiens juniors n'avaient perdu que deux joueurs cette année-là. Le club de Guelph (affilié aux Rangers) en avait perdu 11".

Gilbert habite maintenant New York à l'année longue et profite de la vie intéressante que cette grande ville offre à un célibataire séduisant.

Carol Vadnais s'est trouvé pour sa part dans une position beaucoup plus incommode que Ratelle et Gilbert. Originnaire de Montréal lui aussi, il a été mis sous contrat par les Canadiens et il a même été utilisé brièvement par cette équipe pendant deux saisons avant d'être repêché par les Seals en 1968.

"Quand j'étais un petit gars, j'avais toujours rêvé de jouer un jour pour les Canadiens et ce fut une vive déception quand j'appris que je passais au Oakland, dit-il. À l'époque je n'avais que 22 ans et maintenant je me suis habitué à l'idée de jouer pour les Seals. Je me sens encore nerveux quand je joue au Forum parce que tous mes amis sont dans les estrades. Mais Oakland est devenue mon chez-moi".

Jean Pronovost des Penguins de Pittsburgh était une exception. Il n'a jamais été un fervent des Canadiens de Montréal. Il avait une bonne raison puisque son frère aîné, Marcel, était un arrière-vedette avec les Red Wings de Detroit.

"Mon seul but était de jouer dans la Ligue nationale et je savais que j'aurais de moyens problèmes à me trouver une place avec les Canadiens, de dire Jean. J'aime bien Pittsburgh parce que c'est une ville intéressante et que le public est accueillant. Il est certain que les gens ne vous reconnaissent pas sur la rue comme à Montréal, mais il m'arrive d'être reconnu à certains endroits".

Le problème de Pronovost est d'entretenir deux appartements. Durant la saison morte, il habite à Beauharnois, à 15 milles de Montréal.

"Mais c'est un inconvénient que j'ai accepté puisque mon seul but était de jouer dans la Ligue nationale, dit-il. Voilà ce qui était important".

Et c'est d'ailleurs la chose la plus importante, semble-t-il, chez tous les joueurs de langue française.

sport local



CURLING

Pour la douzième année consécutive, le Bospiel Invitation du Club de curling Jacques Cartier sera tenu en fin de semaine les dernières, une équipe de Plainsfield, N.J. et une de Schenectady, 14 et 15 novembre. 24 équipes y participeront dont 5 du Club de curling Jacques Cartier et 19 de l'extérieur; parmi ces équipes: Baie-Comeau, une d'Arvida, une de Port-Alfred, une de Danville, une de Drummondville, une de Cap-de-la-Madeleine, une de Victoriaville, une de Beauharnois, une de Rimouski, deux d'Outremont et les autres de Montréal.

MANIEMENT D'ARMES

Le dernier cours de maniment d'armes à feu de l'Association des chasseurs et pêcheurs Lévisiens, pour l'année 1970, commencera mardi, le 17 novembre pour se poursuivre les 18 et 19 du même mois. Tous ces cours se donneront au casino Variété, de Lauzon, à compter de 8h.

PLONGEON

C'est dimanche dernier que s'est tenu au centre culturel et récréatif des loisirs de la rive-sud, le championnat provincial "classification" sur tremplin de un mètre. Une quarantaine de participants se disputèrent les premières places dans les catégories A, B et novice.

Dans la catégorie B, où une dizaine de plongeurs postulaient le titre de champion provincial, c'est Bertrand Nolin du CEGEP Lévis-Lauzon qui décrocha le titre chez les hommes avec 291 points pour 8 plongeon.

AU CEGEP

C'est samedi dernier que se faisait l'ouverture de la saison de basket-ball et volley-ball de l'Association sportive intercollégiale de l'Est du Québec. À cet effet, les représentants du CEGEP de Lévis-Lauzon firent bonne figure en disputant les honneurs avec le CEGEP de La Pocatière qui recevait. Le volley-ball féminin furent la priorité du Lévis-Lauzon qui l'emporta tandis que La Pocatière remporta en volley-ball féminin et en basket-ball masculin.

CLINIQUE DE HOCKEY

L'Association du hockey mineur du Québec, zone de Québec, en étroite collaboration avec le Service des loisirs et des Parcs de Québec, inaugure, à partir de dimanche le 15 novembre à 10h a.m., une clinique pour les instructeurs de hockey. Cette clinique durera 10 semaines de passes de deux heures par dimanche au Pavillon de la Jeunesse.

Les techniques de patinage, de passes, de lancers, de jeux de positions, de stratégie offensive et de stratégie défensive seront au programme. On y donnera, en outre, des conseils pratiques sur l'organisation de l'équipe et sur l'équipement proprement dit.

C'est Martin Madden qui assumera la direction de ces cliniques, assisté de Mme Madden, Georges Roy, Roger Huot, Marcel Beaudoin, Sylvain Prémont et de Gyslain Rioux.

EXHIBITION

Le club de hockey Les Feuilles d'Erables Lévis-Lauzon recevra dans une joute hors-concours les As de Québec de la Ligue Américaine de hockey, mardi, le 24 novembre 1970 à 8h p.m.

Les profits de cette rencontre seront versés à l'Association des enfants handicapés de la Rive-Sud.

LIGUE PROGRESSIVE

Grâce à une victoire de 4-1 qu'ils ont remportée au dépend des Loisirs de Lévis, lundi soir, les Laboratoires Linguistiques se sont emparés seuls de la première position de la ligue, les marqueurs furent Clément Marier avec deux buts et aide, Gérard Fournier et Clément Couture un but chacun. Pour les Loisirs de Lévis, Claude Royer évita un blanchissage aux siens.

Dans une autre partie, la Pharmacie Marcel Guay de Lauzon a salué le retour au jeu de Gilles Carignan en écrasant les Loisirs Saint-David au compte de 10 à 3 pour se maintenir en 2e position avec le Volier de Saint-Romuald et les Loisirs de Saint-David. Ce sont signés pour les vainqueurs Réal Demers avec 3 buts, Gilles Carignan 2 buts, Bernard Guay et Raymond Guay 2 buts. Pour les Loisirs Saint-David, Jean Bernier se mérita 2 buts et Alain Nadeau fut l'autre compteur.

Malgré sa nervosité, Frazier est donné légèrement favori

DETROIT Michigan (AFP) —

Joe Frazier et Bob Foster, les deux Noirs américains qui se rencontreront mercredi prochain à Detroit pour le titre mondial des poids lourds décerné par le premier nommé, ont entamé leur dernière semaine de préparation sous le signe de la satisfaction.

Les deux boxeurs ont en effet atteint leur objectif de poids: Frazier a réussi à facilement descendre à moins de 204 livres et Foster, actuel champion du monde des mi-lourds, a pu se maintenir à plus de 190 livres tout en s'entraînant durement.

Le tenant du titre des lourds est légèrement donné favori avec une cote allant parfois jusqu'à 5 contre 1. Toutefois, Foster qui s'il rendra peut-être plus de 14 livres à son adversaire, le dominera en taille et en allonge, ne manque pas de supporters.

Joe Louis, l'ancien champion du monde des poids lourds, pense notamment que le punch de Foster aura raison de la force et de la résistance de Frazier, si le champion des mi-lourds réussit à le toucher dans les premières reprises.

En fait, on n'accorde généralement peu de chance au Washingtonien pour réussir là où ses prédécesseurs ont tous jours échoué, les derniers en date et les plus célèbres ayant été Billy Conn en 1937 contre Louis et plus récemment, Archie Moore contre Rocky Marciano.

Le long gauche de Foster ne semble pas en effet une arme suffisante, malgré son efficacité chez les mi-lourds, pour repousser les charges du Philadelphien qui recherchera à marteler le long buste étroit de son adversaire.

Yancey Durham, le gérant de Frazier, est catégorique sur un point: si son protégé garde le titre toutes catégories, son prochain combat sera contre Cassius Clay si l'Argentin Oscar Bonavena ne barre pas la route au champion déchu le 7 décembre à New York.

Foster, quant à lui, fait de l'auto-suggestion: "Je vais mettre Frazier K.O. et Clay subira ensuite le même sort", affirmant qu'il est peut-être le seul à croire.

TENSION ARTERIELLE

La tension artérielle de Joe Frazier a un peu augmenté, mais le Dr Lacey Walks, de la commission de boxe du Michigan, a attribué cette légère anomalie à l'anxiété du champion à l'approche du combat dans lequel il défendra son titre des poids lourds, mercredi, à Detroit, contre Bob Foster.

A VENDRE TERRAIN BOISE
A ST-FEREL
79' X 170', 10c le pi. car.
Tél.: 872-9640

"Frazier est en excellente condition, sans doute un peu nerveux, mais en bonne condition physique", a assuré le médecin qui lui donna ainsi le feu vert pour le combat du 18 à l'issue du dernier examen médical officiel, jeudi.

Il confirmera également que la foule, dont le boxeur avait été victime à Las Vegas alors qu'il se produisait sur scène avec son ensemble The Knockouts, n'était plus qu'un mauvais souvenir.

Son adversaire, Foster, le champion du monde des poids mi-lourds, n'a fait, quant à lui, l'objet d'aucun commentaire et a été déclaré "parfaitement normal dans tous les domaines".

M. ADRIEN COUTURE
Félicitations à M. Adrien Couture, qui s'est mérité le titre de premier vendeur de voitures usagées, pour le mois d'octobre dernier. M. Couture a réalisé cette performance en raison de sa courtoisie et de sa détermination à aider chaque client le mieux possible. N'hésitez donc pas à venir le rencontrer pour un achat avantageux.

Montcalm Automobiles
901, 1re AVENUE
TEL: 529-2131

Des problèmes à la ligne bleue pour le Couillard

ve affaiblie par l'absence de Bob Lemelin, le Couillard de Ste-Foy tentera de décrocher une cinquième victoire d'affilée au Centre sportif de Ste-Foy, quand il recevra la visite des Tigres de Victoriaville.

L'instructeur Bob Chevalier comptera sur les services de seulement trois défenseurs réguliers, soit Richard Simard, Gilles Lupien et Bernard Beaudoin, qui effectuera un retour au jeu après avoir subi une blessure à un poignet.

Cependant, le retour de Richard Nantais, qui a soigné une blessure à une cheville, laisse Chevalier très optimiste. Nantais pourra reprendre sa place sur le trio complété par Richard Groulx et Pierre St-Hilaire.

Un trio qui a bien impressionné lors de la dernière partie du club Sainte-Foy est celui composé de Gilles Boulanger, François Poulin et Richard Berryman.

La troisième ligne d'attaque sera formée de Jacques Robitaille, Marc Gosselin et Jacques Chiasson. Le quatrième trio à la disposition de l'instructeur sera formé par Pierre Thivierge, Denis Lagacé et Alain Laroche.

Chez les visiteurs, Daniel Pepin, Yves Pellerin et Michel St-Cyr sont les trois joueurs que les porte-couleurs de Ste-Foy dans la Ligue junior "B" provinciale devront surveiller le plus.

Si Richard Guay se sent en bonne condition, il sera appelé à protéger la cage du Couillard. Comme l'expliquait Chevalier: "Guay est aux prises avec la grippe depuis quelque temps, mais cela ne l'a pas empêché de garder les filets à son tour. Si le sent prêt ce soir, je l'enverrai dans la mêlée, sinon, j'aurai recours à Jean Marois".

A compter de 8h30 ce soir, le Couillard tentera donc d'augmenter son avance en tête du circuit.

Le ski aura son exposition, pour une deuxième année

Tous les skieurs et skieuses et surtout ceux qui veulent le devenir, auront une occasion exceptionnelle d'en connaître plus long sur le sujet en assistant à ExpoSki qui se déroulera au Pavillon Wilbrod - Bhérier les 21 et 22 novembre prochain.

Devant l'étonnant succès remporté l'an dernier par l'exposition "Ski pour Tous" à la Zone de ski de la Vallée du St-Laurent a décidé naturellement de répéter l'expérience cette année sous le nom de ExpoSki. Plus de 4000 amateurs avaient fait le tour des exhibits l'année passée.

En fait c'est au même endroit, soit au Pavillon Bhérier, que se tiendra cette fin de semaine d'information sur le ski en général soit les samedi et dimanche 21 et 22 novembre de 1 heure de l'après-midi à 9 heures le soir durant les deux jours.

Les intéressés pourront se renseigner auprès des représentants de clubs et des centres de ski quant au coût d'abonnement, avantages, etc. Nombre de magasins d'articles de sport y auront des kiosques. Par ailleurs ceux qui voudront profiter de leur visite à ExpoSki pour acheter soit leur carte de membre d'un club, soit leur abonnement, pourront le faire. Cette exposition est tenue grâce à la collaboration des autorités de la Commission des Ecoles de Québec et du Pavillon Bhérier avec la Zone en question.

D'autre part, il y aura aussi présentation de films sur les différentes disciplines du ski et ce gratuitement, dans la salle de cinéma du Pavillon. Les enfants âgés de moins de 14 ans, accompagnés de leurs parents, seront admis gratuitement.

500

500, c'est tout un numéro. Elle fait danser, elle fait chanter. C'est tout un numéro. La première bière que l'on prend, moi s'en va pas comme ça. La 50, c'est tout un numéro. Vive la cinquantivité. La cinquantivité, ça c'est mod. Es-tu cinquantiviste? Les moteurs, la vitesse, ça c'est la cinquantivité. Au Québec, ça bouge. Ça swing. Ça chante. Ça vit. La 50, c'est tout un numéro. Elle fait danser, elle fait chanter. C'est tout un numéro. La première bière que l'on prend, moi s'en va pas comme ça. La 50, c'est tout un numéro. Vive la cinquantivité. La cinquantivité, ça c'est mod. Es-tu cinquantiviste? Les moteurs, la vitesse, ça c'est la cinquantivité. Au Québec, ça bouge. Ça swing. Ça chante. Ça vit. La 50, c'est tout un numéro. Elle fait danser, elle fait chanter. C'est tout un numéro. La première bière que l'on prend, moi s'en va pas comme ça. La 50, c'est tout un numéro. Vive la cinquantivité. La cinquantivité, ça c'est mod. Es-tu cinquantiviste? Les moteurs, la vitesse, ça c'est la cinquantivité. Au Québec, ça bouge. Ça swing. Ça chante. Ça vit. La 50, c'est tout un numéro. Elle fait danser, elle fait chanter. C'est tout un numéro. La première bière que l'on prend, moi s'en va pas comme ça. La 50, c'est tout un numéro. Vive la cinquantivité. La cinquantivité, ça c'est mod. Es-tu cinquantiviste? Les moteurs, la vitesse, ça c'est la cinquantivité. Au Québec, ça bouge. Ça swing. Ça chante. Ça vit. La 50, c'est tout un numéro. Elle fait danser, elle fait chanter. C'est tout un numéro. La première bière que l'on prend, moi s'en va pas comme ça. La 50, c'est tout un numéro. Vive la cinquantivité. La cinquantivité, ça c'est mod. Es-tu cinquantiviste? Les moteurs, la vitesse, ça c'est la cinquantivité. Au Québec, ça bouge. Ça swing. Ça chante. Ça vit. La 50, c'est tout un numéro. Elle fait danser, elle fait chanter. C'est tout un numéro. La première bière que l'on prend, moi s'en va pas comme ça. La 50, c'est tout un numéro. Vive la cinquantivité. La cinquantivité, ça c'est mod. Es-tu cinquantiviste? Les moteurs, la vitesse, ça c'est la cinquantivité. Au Québec, ça bouge. Ça swing. Ça chante. Ça vit. La 50, c'est tout un numéro. Elle fait danser, elle fait chanter. C'est tout un numéro. La première bière que l'on prend, moi s'en va pas comme ça. La 50, c'est tout un numéro. Vive la cinquantivité. La cinquantivité, ça c'est mod. Es-tu cinquantiviste? Les moteurs, la vitesse, ça c'est la cinquantivité. Au Québec, ça bouge. Ça swing. Ça chante. Ça vit. La 50, c'est tout un numéro. Elle fait danser, elle fait chanter. C'est tout un numéro. La première bière que l'on prend, moi s'en va pas comme ça. La 50, c'est tout un numéro. Vive la cinquantivité. La cinquantivité, ça c'est mod. Es-tu cinquantiviste? Les moteurs, la vitesse, ça c'est la cinquantivité. Au Québec, ça bouge. Ça swing. Ça chante. Ça vit. La 50, c'est tout un numéro. Elle fait danser, elle fait chanter. C'est tout un numéro. La première bière que l'on prend, moi s'en va pas comme ça. La 50, c'est tout un numéro. Vive la cinquantivité. La cinquantivité, ça c'est mod. Es-tu cinquantiviste? Les moteurs, la vitesse, ça c'est la cinquantivité. Au Québec, ça bouge. Ça swing. Ça chante. Ça vit. La 50, c'est tout un numéro. Elle fait danser, elle fait chanter. C'est tout un numéro. La première bière que l'on prend, moi s'en va pas comme ça. La 50, c'est tout un numéro. Vive la cinquantivité. La cinquantivité, ça c'est mod. Es-tu cinquantiviste? Les moteurs, la vitesse, ça c'est la cinquantivité. Au Québec, ça bouge. Ça swing. Ça chante. Ça vit. La 50, c'est tout un numéro. Elle fait danser, elle fait chanter. C'est tout un numéro. La première bière que l'on prend, moi s'en va pas comme ça. La 50, c'est tout un numéro. Vive la cinquantivité. La cinquantivité, ça c'est mod. Es-tu cinquantiviste? Les moteurs, la vitesse, ça c'est la cinquantivité. Au Québec, ça bouge. Ça swing. Ça chante. Ça vit. La 50, c'est tout un numéro. Elle fait danser, elle fait chanter. C'est tout un numéro. La première bière que l'on prend, moi s'en va pas comme ça. La 50, c'est tout un numéro. Vive la cinquantivité. La cinquantivité, ça c'est mod. Es-tu cinquantiviste? Les moteurs, la vitesse, ça c'est la cinquantivité. Au Québec, ça bouge. Ça swing. Ça chante. Ça vit. La 50, c'est tout un numéro. Elle fait danser, elle fait chanter. C'est tout un numéro. La première bière que l'on prend, moi s'en va pas comme ça. La 50, c'est tout un numéro. Vive la cinquantivité. La cinquantivité, ça c'est mod. Es-tu cinquantiviste? Les moteurs, la vitesse, ça c'est la cinquantivité. Au Québec, ça bouge. Ça swing. Ça chante. Ça vit. La 50, c'est tout un numéro. Elle fait danser, elle fait chanter. C'est tout un numéro. La première bière que l'on prend, moi s'en va pas comme ça. La 50, c'est tout un numéro. Vive la cinquantivité. La cinquantivité, ça c'est mod. Es-tu cinquantiviste? Les moteurs, la vitesse, ça c'est la cinquantivité. Au Québec, ça bouge. Ça swing. Ça chante. Ça vit. La 50, c'est tout un numéro. Elle fait danser, elle fait chanter. C'est tout un numéro. La première bière que l'on prend, moi s'en va pas comme ça. La 50, c'est tout un numéro. Vive la cinquantivité. La cinquantivité, ça c'est mod. Es-tu cinquantiviste? Les moteurs, la vitesse, ça c'est la cinquantivité. Au Québec, ça bouge. Ça swing. Ça chante. Ça vit. La 50, c'est tout un numéro. Elle fait danser, elle fait chanter. C'est tout un numéro. La première bière que l'on prend, moi s'en va pas comme ça. La 50, c'est tout un numéro. Vive la cinquantivité. La cinquantivité, ça c'est mod. Es-tu cinquantiviste? Les moteurs, la vitesse, ça c'est la cinquantivité. Au Québec, ça bouge. Ça swing. Ça chante. Ça vit. La 50, c'est tout un numéro. Elle fait danser, elle fait chanter. C'est tout un numéro. La première bière que l'on prend, moi s'en va pas comme ça. La 50, c'est tout un numéro. Vive la cinquantivité. La cinquantivité, ça c'est mod. Es-tu cinquantiviste? Les moteurs, la vitesse, ça c'est la cinquantivité. Au Québec, ça bouge. Ça swing. Ça chante. Ça vit. La 50, c'est tout un numéro. Elle fait danser, elle fait chanter. C'est tout un numéro. La première bière que l'on prend, moi s'en va pas comme ça. La 50, c'est tout un numéro. Vive la cinquantivité. La cinquantivité, ça c'est mod. Es-tu cinquantiviste? Les moteurs, la vitesse, ça c'est la cinquantivité. Au Québec, ça bouge. Ça swing. Ça chante. Ça vit. La 50, c'est tout un numéro. Elle fait danser, elle fait chanter. C'est tout un numéro. La première bière que l'on prend, moi s'en va pas comme ça. La 50, c'est tout un numéro. Vive la cinquantivité. La cinquantivité, ça c'est mod. Es-tu cinquantiviste? Les moteurs, la vitesse, ça c'est la cinquantivité. Au Québec, ça bouge. Ça swing. Ça chante. Ça vit. La 50, c'est tout un numéro. Elle fait danser, elle fait chanter. C'est tout un numéro. La première bière que l'on prend, moi s'en va pas comme ça. La 50, c'est tout un numéro. Vive la cinquantivité. La cinquantivité, ça c'est mod. Es-tu cinquantiviste? Les moteurs, la vitesse, ça c'est la cinquantivité. Au Québec, ça bouge. Ça swing. Ça chante. Ça vit. La 50, c'est tout un numéro. Elle fait danser, elle fait chanter. C'est tout un numéro. La première bière que l'on prend, moi s'en va pas comme ça. La 50, c'est tout un numéro. Vive la cinquantivité. La cinquantivité, ça c'est mod. Es-tu cinquantiviste? Les moteurs, la vitesse, ça c'est la cinquantivité. Au Québec, ça bouge. Ça swing. Ça chante. Ça vit. La 50, c'est tout un numéro. Elle fait danser, elle fait chanter. C'est tout un numéro. La première bière que l'on prend, moi s'en va pas comme ça. La 50, c'est tout un numéro. Vive la cinquantivité. La cinquantivité, ça c'est mod. Es-tu cinquantiviste? Les moteurs, la vitesse, ça c'est la cinquantivité. Au Québec, ça bouge. Ça swing. Ça chante. Ça vit. La 50, c'est tout un numéro. Elle fait danser, elle fait chanter. C'est tout un numéro. La première bière que l'on prend, moi s'en va pas comme ça. La 50, c'est tout un numéro. Vive la cinquantivité. La cinquantivité, ça c'est mod. Es-tu cinquantiviste? Les moteurs, la vitesse, ça c'est la cinquantivité. Au Québec, ça bouge. Ça swing. Ça chante. Ça vit. La 50, c'est tout un numéro. Elle fait danser, elle fait chanter. C'est tout un numéro. La première bière que l'on prend, moi s'en va pas comme ça. La 50, c'est tout un numéro. Vive la cinquantivité. La cinquantivité, ça c'est mod. Es-tu cinquantiviste? Les moteurs, la vitesse, ça c'est la cinquantivité. Au Québec, ça bouge. Ça swing. Ça chante. Ça vit. La 50, c'est tout un numéro. Elle fait danser, elle fait chanter. C'est tout un numéro. La première bière que l'on prend, moi s'en va pas comme ça. La 50, c'est tout un numéro. Vive la cinquantivité. La cinquantivité, ça c'est mod. Es-tu cinquantiviste? Les moteurs, la vitesse, ça c'est la cinquantivité. Au Québec, ça bouge. Ça swing. Ça chante. Ça vit. La 50, c'est tout un numéro. Elle fait danser, elle fait chanter. C'est tout un numéro. La première bière que l'on prend, moi s'en va pas comme ça. La 50, c'est tout un numéro. Vive la cinquantivité. La cinquantivité, ça c'est mod. Es-tu cinquantiviste? Les moteurs, la vitesse, ça c'est la cinquantivité. Au Québec, ça bouge. Ça swing. Ça chante. Ça vit. La 50, c'est tout un numéro. Elle fait danser, elle fait chanter. C'est tout un numéro. La première bière que l'on prend, moi s'en va pas comme ça. La 50, c'est tout un numéro. Vive la cinquantivité. La cinquantivité, ça c'est mod. Es-tu cinquantiviste? Les moteurs, la vitesse, ça c'est la cinquantivité. Au Québec, ça bouge. Ça swing. Ça chante. Ça vit. La 50, c'est tout un numéro. Elle fait danser, elle fait chanter. C'est tout un numéro. La première bière que l'on prend, moi s'en va pas comme ça. La 50, c'est tout un numéro. Vive la cinquantivité. La cinquantivité, ça c'est mod. Es-tu cinquantiviste? Les moteurs, la vitesse, ça c'est la cinquantivité. Au Québec, ça bouge. Ça swing. Ça chante. Ça vit. La 50, c'est tout un numéro. Elle fait danser, elle fait chanter. C'est tout un numéro. La première bière que l'on prend, moi s'en va pas comme ça. La 50, c'est tout un numéro. Vive la cinquantivité. La cinquantivité, ça c'est mod. Es-tu cinquantiviste? Les moteurs, la vitesse, ça c'est la cinquantivité. Au Québec, ça bouge. Ça swing. Ça chante. Ça vit. La 50, c'est tout un numéro. Elle fait danser, elle fait chanter. C'est tout un numéro. La première bière que l'on prend, moi s'en va pas comme ça. La 50, c'est tout un numéro. Vive la cinquantivité. La cinquantivité, ça c'est mod. Es-tu cinquantiviste? Les moteurs, la vitesse, ça c'est la cinquantivité. Au Québec, ça bouge. Ça swing. Ça chante. Ça vit. La 50, c'est tout un numéro. Elle fait danser, elle fait chanter. C'est tout un numéro. La première bière que l'on prend, moi s'en va pas comme ça. La 50, c'est tout un numéro. Vive la cinquantivité. La cinquantivité, ça c'est mod. Es-tu cinquantiviste? Les moteurs, la vitesse, ça c'est la cinquantivité. Au Québec, ça bouge. Ça swing. Ça chante. Ça vit. La 50, c'est tout un numéro. Elle fait danser, elle fait chanter. C'est tout un numéro. La première bière que l'on prend, moi s'en va pas comme ça. La 50, c'est tout un numéro. Vive la cinquantivité. La cinquantivité, ça c'est mod. Es-tu cinquantiviste? Les moteurs, la vitesse, ça c'est la cinquantivité. Au Québec, ça bouge. Ça swing. Ça chante. Ça vit. La 50, c'est tout un numéro. Elle fait danser, elle fait chanter. C'est tout un numéro. La première bière que l'on prend, moi s'en va pas comme ça. La 50, c'est tout un numéro. Vive la cinquantivité. La cinquantivité, ça c'est mod. Es-tu cinquantiviste? Les moteurs, la vitesse, ça c'est la cinquantivité. Au Québec, ça bouge. Ça swing. Ça chante. Ça vit. La 50, c'est tout un numéro. Elle fait danser, elle fait chanter. C'est tout un numéro. La première bière que l'on prend, moi s'en va pas comme ça. La 50, c'est tout un numéro. Vive la cinquantivité. La cinquantivité, ça c'est mod. Es-tu cinquantiviste? Les moteurs, la vitesse, ça c'est la cinquantivité. Au Québec, ça bouge. Ça swing. Ça chante. Ça vit. La 50, c'est tout un numéro. Elle fait danser, elle fait chanter. C'est tout un numéro. La première bière que l'on prend, moi s'en va pas comme ça. La 50, c'est tout un numéro. Vive la cinquantivité. La cinquantivité, ça c'est mod. Es-tu cinquantiviste? Les moteurs, la vitesse, ça c'est la cinquantivité. Au Québec, ça bouge. Ça swing. Ça chante. Ça vit. La 50, c'est tout un numéro. Elle fait danser, elle fait chanter. C'est tout un numéro. La première bière que l'on prend, moi s'en va pas comme ça. La 50, c'est tout un numéro. Vive la cinquantivité. La cinquantivité, ça c'est mod. Es-tu cinquantiviste? Les moteurs, la vitesse, ça c'est la cinquantivité. Au Québec, ça bouge. Ça swing. Ça chante. Ça vit. La 50, c'est tout un numéro. Elle fait danser, elle fait chanter. C'est tout un numéro. La première bière que l'on prend, moi s'en va pas comme ça. La 50, c'est tout un numéro. Vive la cinquantivité. La cinquantivité, ça c'est mod. Es-tu cinquantiviste? Les moteurs, la vitesse, ça c'est la cinquantivité. Au Québec, ça bouge. Ça swing. Ça chante. Ça vit. La 50, c'est tout un numéro. Elle fait danser, elle fait chanter. C'est tout un numéro. La première bière que l'on prend, moi s'en va pas comme ça. La 50, c'est tout un numéro. Vive la cinquantivité. La cinquantivité, ça c'est mod. Es-tu cinquantiviste? Les moteurs, la vitesse, ça c'est la cinquantivité. Au Québec, ça bouge. Ça swing. Ça chante. Ça vit. La 50, c'est tout un numéro. Elle fait danser, elle fait chanter. C'est tout un numéro. La première bière que l'on prend, moi s'en va pas comme ça. La 50, c'est tout un numéro. Vive la cinquantivité. La cinquantivité, ça c'est mod. Es-tu cinquantiviste? Les moteurs, la vitesse, ça c'est la cinquantivité. Au Québec, ça bouge. Ça swing. Ça chante. Ça vit. La 50, c'est tout un numéro. Elle fait danser, elle fait chanter. C'est tout un numéro. La première bière que l'on prend, moi s'en va pas comme ça. La 50, c'est tout un numéro. Vive la cinquantivité. La cinquantivité, ça c'est mod. Es-tu cinquantiviste? Les moteurs, la vitesse, ça c'est la cinquantivité. Au Québec, ça bouge. Ça swing. Ça chante. Ça vit. La 50, c'est tout un numéro. Elle fait danser, elle fait chanter. C'est tout un numéro. La première bière que l'on prend, moi s'en va pas comme ça. La 50, c'est tout un numéro. Vive la cinquantivité. La cinquantivité, ça c'est mod. Es-tu cinquantiviste? Les moteurs, la vitesse, ça c'est la cinquantivité. Au Québec, ça bouge. Ça swing. Ça chante. Ça vit. La 50, c'est tout un numéro. Elle fait danser, elle fait chanter. C'est tout un numéro. La première bière que l'on prend, moi s'en va pas comme ça. La 50, c'est tout un numéro. Vive la cinquantivité. La cinquantivité, ça c'est mod. Es-tu cinquantiviste? Les moteurs, la vitesse, ça c'est la cinquantivité. Au Québec, ça bouge. Ça swing. Ça chante. Ça vit. La 50, c'est tout un numéro. Elle fait danser, elle fait chanter. C'est tout un numéro. La première bière que l'on prend, moi s'en va pas comme ça. La 50, c'est tout un numéro. Vive la cinquantivité. La cinquantivité, ça c'est mod. Es-tu cinquantiviste? Les moteurs, la vitesse, ça c'est la cinquantivité. Au Québec, ça bouge. Ça swing. Ça chante. Ça vit. La 50, c'est tout un numéro. Elle fait danser, elle fait chanter. C'est tout un numéro. La première bière que l'on prend, moi s'en va pas comme ça. La 50, c'est tout un numéro. Vive la cinquantivité. La cinquantivité, ça c'est mod. Es-tu cinquantiviste? Les moteurs, la vitesse, ça c'est la cinquantivité. Au Québec, ça bouge. Ça swing. Ça chante. Ça vit. La 50, c'est tout un numéro. Elle fait danser, elle fait chanter. C'est tout un numéro. La première bière que l'on prend, moi s'en va pas comme ça. La 50, c'est tout un numéro. Vive la cinquantivité. La cinquantivité, ça c'est mod. Es-tu cinquantiviste? Les moteurs, la vitesse, ça c'est la cinquantivité. Au Québec, ça bouge. Ça swing. Ça chante. Ça vit. La 50, c'est tout un numéro. Elle fait danser, elle fait chanter. C'est tout un numéro. La première bière que l'on prend, moi s'en va pas comme ça. La 50, c'est tout un numéro. Vive la cinquantivité. La cinquantivité, ça c'est mod. Es-tu cinquantiviste? Les moteurs, la vitesse, ça c'est la cinquantivité. Au Québec, ça bouge. Ça swing. Ça chante. Ça vit. La 50, c'est tout un numéro. Elle fait danser, elle fait chanter. C'est tout un numéro. La première bière que l'on prend, moi s'en va pas comme ça. La 50, c'est tout un numéro. Vive la cinquantivité. La cinquantivité, ça c'est mod. Es-tu cinquantiviste? Les moteurs, la vitesse, ça c'est la cinquantivité. Au Québec, ça bouge. Ça swing. Ça chante. Ça vit. La 50, c'est tout un numéro. Elle fait danser, elle fait chanter. C'est tout un numéro. La première bière que l'on prend, moi s'en va pas comme ça. La 50, c'est tout un numéro. Vive la cinquantivité. La cinquantivité, ça c'est mod. Es-tu cinquantiviste? Les moteurs, la vitesse, ça c'est la cinquantivité. Au Québec, ça bouge. Ça swing. Ça chante. Ça vit. La 50, c'est tout un numéro. Elle fait danser, elle fait chanter. C'est tout un numéro. La première bière que l'on prend, moi s'en va pas comme ça. La 50, c'est tout un numéro. Vive la cinquantivité. La cinquantivité, ça c'est mod. Es-tu cinquantiviste? Les moteurs, la vitesse, ça c'est la cinquantivité. Au Québec, ça bouge. Ça swing. Ça chante. Ça vit. La 50, c'est tout un numéro. Elle fait danser, elle fait chanter. C'est tout un numéro. La première bière que l'on prend, moi s'en va pas comme ça. La 50, c'est tout un numéro. Vive la cinquantivité. La cinquantivité, ça c'est mod. Es-tu cinquantiviste? Les moteurs, la vitesse, ça c'est la cinquantivité. Au Québec, ça bouge. Ça swing. Ça chante. Ça vit. La 50, c'est tout un numéro. Elle fait danser, elle fait chanter. C'est tout un numéro. La première bière que l'on prend, moi s'en va pas comme ça. La 50, c'est tout un numéro. Vive la cinquantivité. La cinquantivité, ça c'est mod. Es-tu cinquantiviste? Les moteurs, la vitesse, ça c'est la cinquantivité. Au Québec, ça bouge. Ça swing. Ça chante. Ça vit. La 50, c'est tout un numéro. Elle fait danser, elle fait chanter. C'est tout un numéro. La première bière que l'on prend, moi s'en va pas comme ça. La 50, c'est tout un

46 BONNES RAISONS

d'acheter chez **SIMPSONS-SEARS**

Samedi 14 novembre, dès 9h. précises! Pas de commandes postales ou téléphoniques, s.v.p.

RABAIS 40%
sur tous nos vêtements de chasse!

4 seulement!
CUISINIÈRES 30 POUÇES!
Rég. 279.98
249⁹⁹
Mensualités \$10
Cuisinière électrique "Kenmore" à rôtisserie. Modèle automatique doté d'un thermomètre à viande.
Appareils Ménagers (Rayon 22), au Rez-de-Chaussée.

4 seulement!
LESSIVEUSE-ESSOREUSE!
Rég. 129.98
99⁹⁹
Mensualités 5.50
Lessiveuse-essoreuse "Kenmore" à rouleaux. Capacité: 11 livres.
Appareils Ménagers (Rayon 22), au Rez-de-Chaussée.

Quantité limitée!
PNEUS D'HIVER
"PREMIUM TRACTION!"
Rég. 23.95
17⁴⁴ ch.
Une seule dimension: 8.15 8.25-15, paroi noire. Semelle renforcée Dynatuf pour traction dans la neige!
Pneus (Rayon 95), au Centre de l'Automobile.

Quantité limitée! Pour Dames!
LES "MIDI"!
Valant \$45 et \$50
29⁹⁹ ch.
Manteaux de longueur "midi" garnis de poches à rabats; modèle à devant croisé. Melton de laine ou tweed. Couleurs variées. Tailles 7-13.
Manteaux pour Dames (Rayon 17), au Rez-de-Chaussée.

Quantité limitée! Pour Hommes!
VÊTEMENTS DE CHASSE!
Rég. 7.98 à 59.98
4⁷⁸ à 35⁹⁸ ch.
Vestes, chandails, pantalons, etc. confectionnés en tissus solides, imperméabilisés pour confort et sécurité. Choix de couleurs et de tailles.
Articles de Sport (Rayon 6), au Rez-de-Chaussée.

Quantité limitée! Pour Hommes!
VESTE!
Rég. 34.98
24⁴⁸ ch.
Veste de chasse confectionnée en coton, rembourrée "Fortrel". Tailles: P. (34-46), M. (38-40), G. (42-44), TG. (46-48).
Articles de Sport (Rayon 6), au Rez-de-Chaussée.

Quantité limitée!
PANTALONS DE CHASSE!
Rég. 18.98
13²⁸ ch.
Confection gabardine (nylon et coton), isolant moussé adhésive. Gilet-cière à glissière. Tailles: G. (42-44), TG. (46-48).
Articles de Sport (Rayon 6), au Rez-de-Chaussée.

Quantité limitée!
MUNITIONS! RABAIS 20%
Sur toutes nos cartouches et balles!
30-06 Rég. 6.99 **5⁵⁹**
308 Rég. 6.99 **5⁵⁹**
30-30 Rég. 6.99 **5⁵⁹**
Calibre 12 Rég. 5.99 **4⁷⁹**

24 seulement! Pour Dames!
MANTEAUX SPORT!
Rég. 19.98 à \$25 **14⁹⁹** ch.
Rég. \$26 à \$32 **19⁹⁹** ch.
Rég. 32.99 à \$45 **24⁹⁹** ch.
Manteaux sport dans un choix de couleurs et de modèles. Valeurs citées au melton de laine. Tailles 10-18.
Vêtements Sport pour Dames (Rayon 7), au Rez-de-Chaussée.

3 seulement!
FAUTEUIL 3 FONCTIONS!
Inclinable 3 positions, vibrant et chauffant. Similicuir noisette.
3 seulement!
BAHUT-BAR
en noyer, sur roulettes "Shepherd".
Rég. 99.98 **49⁸⁸** ch.
Meubles (Rayon 1), au Deuxième.

Rég. 129.98
69⁸⁸
Rég. 99.98

Quantité limitée!
PANTALONS!
Pantalon sport 100% laine ou laine et Polyester, avec ou sans passants pour ceinture; jantes évasées. Couleurs variées. Tailles 28-36.
Rég. 13.98 à 16.98
8⁹⁹ ch.
Vêtements Sport pour Hommes (Rayon 41), au Rez-de-Chaussée.

Rég. 7.98 à 9.98
4⁹⁹ ch.
100 seulement! Pour Fillettes!
PANTALONS!
Pantalons laineux, unis ou à carreaux; âges 7-14 ans.

Rég. 149.98
119⁹⁹ pai.
Mensualités \$10
6 seulement!
VOILE "TERGAL"!
Magnifique voile "Tergal" importé de France! Broderies fournies, têtes à plus pinces, crochets inclus. Mur à mur 144 x 95 po. de hauteur, ou panneaux 72 po. de large. Blanc seulement.
Quantité limitée!
STORES BLANCS!
Stores pour fenêtres: Opaques, semi-opaques ou translucides dans le groupe. Avec ou sans franges. 30 à 36 po. x 56 à 70 po. Blanc seulement.
Rég. 9.69 à 10.69
6⁹⁹ ch.
Tentures et Rideaux (Rayon 24), au Deuxième.

Quantité limitée!
PERCEUSE 1/4 PO.!
Perceuse "Craftsman" robuste et puissante. Cordon électrique 3 fils. Garantie 1 an!
Rég. 22.98
17⁸⁸ ch.
Quincaillerie (Rayon 9), au Rez-de-Chaussée.

45 seulement! Pour Dames!
SOUTIEN-GORGE!
Soutien-gorge court en nylon, léger et transparent. 2 sections d'agrafes ou des Beige seulement. Tailles désoxyantes.
Rég. \$3 à \$4
99^c ch.
Conterie (Rayon 18), au Rez-de-Chaussée.

Quantité limitée! Pour Hommes!
VESTE SPORT
Rég. 49.98 **19⁹⁹** ch.
Veste sport confectionnée en cuir véritable. Modèle standard ou à devant "carre". Toutes tailles; gamme de couleurs.
Vêtements pour Hommes (Rayon 45), au Rez-de-Chaussée.

30 seulement! Pour Hommes!
BOTTILLONS CUIR!
Rég. 23.98
10⁹⁹ pai.
Bottillons de cuir à semelles vinyon insulables! Doubleur moulin. Noir seulement. Pointures 7-12.
Chaussures pour Hommes (Rayon 67), au Rez-de-Chaussée.

Rég. 7.98 à 12.98
4⁹⁹ ch.
Quantité limitée! Pour Garçons!
PANTALONS!
Pantalons de toile à jantes évasées. Tissus variés. Permast dans le groupe! Couleurs variés, unis ou rayés. Ages 6-18 ans.
Rég. 16.98
8⁴⁹ ch.
Quantité limitée!
CHEMISES À LA MODE!
col pointes longues, poi- gnets 2 boutons, etc. Encolures 14-14 1/2, 15-15 1/2.
Rég. 12.98 à 18.98
6⁹⁹ ch.
Vêtements pour Garçons (Rayon 40), au Rez-de-Chaussée.

30 seulement! Pour Fillettes!
MANTEAUX D'HIVER!
Rég. \$28 à \$45 **16⁹⁹ à 29⁹⁹** ch.
Manteaux d'hiver en cuir "Galaxie", chaudement doublés. Brun, rouge ou noir; âges 8-14 ans.
POUR ADOLESCENTES 10 x 14x ans.
Rég. \$38 à 49.98 **29⁹⁹** ch.
Vêtements pour Fillettes (Rayon 77), au Rez-de-Chaussée.

18 seulement!
PLANCHE INCLINÉE
Rég. 14.98
9⁹⁸ ch.
Planche décline pour vous maintenir en forme! Monture aluminium, recouvrement vinylo. Avec courroie.
Cosmétiques (Rayon 8), au Rez-de-Chaussée.

12 seulement!
APPLIQUE MURALE!
Rég. 15.98
12⁹⁹ ch.
Applique murale à verre ambré et monture simili-bois. Fonctionnel et décoratif.
Articles Ménagers (Rayon 11), au Rez-de-Chaussée.

100 seulement! Pour Dames!
PYJAMAS!
Rég. \$9 à \$15
4⁹⁹ ch.
Pyjamas chauds et confortables. Modèle 2 pièces (veste Fortrel et pantalon vestine) ou genre chemise de nuit à manches 3/4 et capuchon. Unis ou imprimés. P.M.G.
Lingerie (Rayon 38), au Rez-de-Chaussée.

Quantité limitée! Pour Hommes!
PALETOTS DE LAINE!
Rég. \$85
29⁹⁹ ch.
Riches paletots de laine dans vos modèles favoris, en vogue et solides. Col plus large. Brun, beige, etc. Tailles variées.
Vêtements pour Hommes (Rayon 45), au Rez-de-Chaussée.

90 seulement! Pour Bambines!
ROBES VARIÉES!
Rég. 5.98 et 6.98 **3⁹⁹ et 5⁹⁹** ch. et 8.98
Robes confectionnées en Acrilan* ou en Orlon*. Modèles chics et solides. Couleurs variées, âges 2-6x ans.
Quantité limitée! Pour Bambines!
COMBINAISONS!
Rég. 9.98
4⁹⁹ ch.
Combinaisons (Jumpsuits) pour bambines. Confection nylon extensible. Glissière devant, col roulé. Bleu marine seulement. Ages 4-6x ans.
Quantité limitée! Pour Bambines!
MANTEAU MIDI
Confection nylon ciré, col nouveau genre. Glissière et boutons-pression. Vert, rouge ou bleu. Ages: 4-6x ans.
Rég. 14.99
9⁹⁹ ch.
Vêtements pour Enfants (Rayon 29), au Rez-de-Chaussée.

Quantité limitée!
RADIO D'AUTO!
Radio d'auto AM à installer sous ou au tableau de bord.
Rég. 29.95 **24⁸⁸** ch.
Centre de l'Automobile (Rayon 28).

Quantité limitée!
CAFETIÈRE POUR L'AUTO!
Se branche sur l'allume-cigare 12 volts.
Rég. 8.98 **6⁸⁸**
Centre de l'Automobile (Rayon 28).

Quantité limitée!
CLASSEUR!
Rég. 38.98
29⁸⁸ ch.
Classeur 2 tiroirs format lettre; pas de serrure. Profondeur, 24 pouces.
Papeterie (Rayon 3), au Rez-de-Chaussée.

100 seulement!
FILMS 20 POSES!
Rég. 3.29
Limite 2 par client!
Film 135 mm Simpsons Sears! 20 poses.
1⁹⁹ ch.
Quantité limitée!
"SEARS EASILoad"
Rég. 14.88
10⁸⁸ ens.
Ensemble "Sears Easiload" à 126. Caméra, film, piles et cube de lampe-éclair.
Photographie (Rayon 39), au Rez-de-Chaussée.

Quantité limitée!
LAVABO EMAILLE!
Rég. 24.99
16⁹⁹ ch.
Lavabos émaillés vert aqua. 17 x 21 pouces. Modèle s'encastrant.
Plomberie-chauffage (Rayon 42), au Rez-de-Chaussée.

12 seulement! Pour Enfants!
"DROWSY"
la poupée parlante.
15 pouces. Spécial **6⁹⁹** ch.
12 seulement! Pour Enfants!
ENSEMBLE "ROD RUNNER"
de "Hot Wheels"! 1 bolide, joints, piste, anneau de la mort, etc. Batteries non nécessaires.
Spécial **4⁹⁹** ans.
4 seulement! Pour Enfants!
Bicyclette d'apprentissage
à stabilisateurs pratiques. Sella banane. Roues 12 po.
Rég. 21.98 **18⁹⁹** ch.

2 seulement!
MACHINE À COUDRE "KENMORE"!
Machine à coudre zigzag d'une constitution nouvelle: aluminium solide et léger! Coud les boutons, fait automatiquement les boutonnières, le point invisible, les manogrammes, etc. Modèle portatif en vogue! Beige 2 tons.
Rég. 159.98
109⁹⁹
MEME MODÈLE EN CONSOLE \$30 DE PLUS!
Machines à Coudre (Rayon 20), au Deuxième. Mensualités \$10
Quantité limitée! Pour Hommes!
PYJAMAS 65% POLYESTER/35% COTON!
Rég. 6.98
4⁸⁸ ch.
Bleu, jaune or ou vert à rayures; manches et jambes longues; A, B, C, D, E.
Accessoires pour Hommes (Rayon 33), au Rez-de-Chaussée.

Quantité limitée!
PANTALONS VARIÉS
fain de laine, de Polyester, etc. Couleurs unis ou à rayures; tailles 28-36.
Rég. 12.98 à 18.98
6⁹⁹ ch.
Vêtements pour Garçons (Rayon 40), au Rez-de-Chaussée.

29 seulement! Pour Dames!
BERETS ET BONNETS
en tricot fait à la main; couleurs variées.
Rég. \$7 et \$9 **2⁹⁹ à 4⁹⁹** ch.
Chapeaux pour Dames (Rayon 78), au Rez-de-Chaussée.
33 seulement! Pour Dames!
SACS VARIÉS!
Rég. \$5 à \$11
1⁹⁹ ch.
Sacs à main "baluchon" ou modèle à bandoulière. Couleurs variées.
Bourses (Rayon 88), au Rez-de-Chaussée.

Quantité limitée!
ESCABEAU D'INTERIEUR!
Rég. 14.98 **10⁹⁹** ch.
Modèle sûr pour vos travaux de peinture à l'intérieur. Construction solide.
Peinture (Rayon 30), au Rez-de-Chaussée.

Quantité limitée!
LA PAUPÉE PARLANTE!
15 pouces. Spécial **6⁹⁹** ch.
12 seulement! Pour Enfants!
ENSEMBLE "ROD RUNNER"
de "Hot Wheels"! 1 bolide, joints, piste, anneau de la mort, etc. Batteries non nécessaires.
Spécial **4⁹⁹** ans.
4 seulement! Pour Enfants!
Bicyclette d'apprentissage
à stabilisateurs pratiques. Sella banane. Roues 12 po.
Rég. 21.98 **18⁹⁹** ch.

Quantité limitée! Pour Enfants!
Circuit 'Eldon' 10 pieds!
Avec transformateur 6 volts, 2 bolides, etc.
Rég. 15.99 **12⁹⁹** ens.
Le Pays des Jouets (Rayon 49), au Rez-de-Chaussée.

Quantité limitée! Pour Enfants!
"DROWSY"
la poupée parlante.
15 pouces. Spécial **6⁹⁹** ch.
12 seulement! Pour Enfants!
ENSEMBLE "ROD RUNNER"
de "Hot Wheels"! 1 bolide, joints, piste, anneau de la mort, etc. Batteries non nécessaires.
Spécial **4⁹⁹** ans.
4 seulement! Pour Enfants!
Bicyclette d'apprentissage
à stabilisateurs pratiques. Sella banane. Roues 12 po.
Rég. 21.98 **18⁹⁹** ch.

Quantité limitée! Pour Enfants!
Circuit 'Eldon' 10 pieds!
Avec transformateur 6 volts, 2 bolides, etc.
Rég. 15.99 **12⁹⁹** ens.
Le Pays des Jouets (Rayon 49), au Rez-de-Chaussée.

Washington tend vers la thèse des deux Chines

NATIONS UNIES (d'après l'AFP, PC et UPI) — Les Etats-Unis, voulant ménager la chèvre et le chou, semblent de plus en plus tendre vers une politique des "deux Chines".

C'est ce que les observateurs notent du discours prononcé hier par l'ambassadeur américain à l'ONU, M. Christopher Phillips, qui, parlant à la place du chef habituel de la délégation des Etats-Unis, M. Charles W. Yost, retenu par la maladie, a clairement donné à entendre que cette nouvelle politique viserait à la reconnaissance de la Chine communiste aux Nations-Unies, alors qu'on réserverait également un siège pour Formose.

Intervenant dans le cadre du débat sur la candidature de la Chine populaire, M. Phillips a innové par rapport aux interventions américaines précédentes: les Etats-Unis soulignent cette fois qu'ils s'opposent à l'exclusion du gouvernement de Formose.

Durant les sessions antérieures, les Etats-Unis faisaient valoir que la Chine, par sa conduite internationale et son bellicisme, ne méritait pas de siéger aux Nations-Unies et que la question de la représentation chinoise, étant une question de fond et non de procédure, relevait par conséquent de la majorité des deux tiers des membres de l'ONU.

AUCUNE POLEMIQUE

Or, hier, bien que ce nouvel aspect des plaidoyers américains soit basé sur la même majorité, on n'a trouvé dans le discours prononcé par l'ambassadeur américain aucune polémique à l'endroit de Pékin.

"En vérité, a dit M. Phillips, les Etats-Unis sont autant intéressés que quiconque dans cette enceinte à voir la République populaire de Chine jouer un rôle constructif dans la famille des nations".

L'ambassadeur a toutefois pressé l'Assemblée générale de rejeter une résolution introduite par l'Albanie, et appuyé par 18 autres pays, demandant d'admission de la Chine populaire à l'ONU et l'expulsion du gouvernement nationaliste de Chiang-Kai-Shek.

"Car sachons aussi, a souligné M. Phillips, que la charte ne confère nullement aux Etats, le droit d'établir leurs propres conditions pour leur admission aux Nations Unies: ni dans la charte, a-t-il dit, ni dans aucune résolution est-il écrit qu'un Etat a la faculté de dire: nous allons adhérer, mais seulement si vous expulsez tel ou tel membre".

Le représentant américain a tenu à rappeler que la charte précise clairement qu'on ne peut expulser un membre que s'il a violé constamment les principes de celle-ci, notant que Formose s'y était toujours scrupuleusement conformée.

M. Phillips a indiqué en terminant que son gouvernement "cherchait à passer de l'ère des confrontations à celle des négociations" et s'efforçait, "par des mesures pour lesquelles nous n'avons pas demandé de réciprocité", à détendre les relations sino-américaines.

L'ALGERIE

D'autre part, après le dépôt de la résolution demandant le rétablissement de la Chine populaire dans tous ses droits légitimes à l'ONU et l'expulsion immédiate du régime de Formose, le représentant de l'Algérie, M. Mohammed Yazid, en ouvrant le débat sur la question a déclaré qu'il "n'existe qu'une Chine et qu'un seul Etat chinois, soit la République populaire de Chine".

M. Yazid a souligné notamment que le "peuple chinois n'a pas besoin des Nations-Unies pour avancer dans sa lutte, ce sont les Nations-Unies, a-t-il dit, qui ont besoin de la présence de la Chine".

Malgré la reconnaissance récente de la Chine par le Canada et l'Italie (le Canada annoncera aujourd'hui ce que tout le monde sait, soit qu'il appuie la candidature de la Chine populaire), et malgré un certain "mouvement" à l'ONU, personne ne s'attend à ce que Formose quitte son siège cette année, quand le vote sera pris la semaine prochaine.

Un accord préliminaire serait conclu entre la RFA et la Pologne

VARSOVIE (d'après l'AFP) — Commencées au mois de février 1970, les négociations politiques entre la République fédérale allemande et la Pologne marquent le pas et il s'agit maintenant, déclarait aujourd'hui l'agence polonaise PAP, de "définir, au niveau des ministres, la teneur du traité destiné à normaliser les relations entre les deux Etats".

On laissait même entendre hier dans les milieux de la délégation ouest-allemande, qu'un accord "préliminaire" sur le traité de normalisation pourrait être conclu dès ce soir, à Varsovie.

De part et d'autre, on s'est

entendu hier pour séparer en deux groupes de travail l'unique commission qui siègeait jusqu'à présent. Les deux groupes d'experts se sont mis au travail immédiatement et ils en ont fait autant aujourd'hui, afin d'être en mesure de soumettre dès ce soir leurs conclusions en séance plénière, d'une part sur la rédaction définitive du traité et de l'autre sur le problème du "regroupement des familles".

A été entendu que le ministre ouest-allemand des Affaires étrangères, M. Walter Scheel, doit rentrer à Bonn samedi, et ne pourrait revenir à Varsovie avant le 20 novembre.

La réunion de ce soir "sera décisive", a déclaré hier le porte-parole de la RFA, M. Von Wechmar, laissant entendre que le traité pourrait être paraphé au retour de M. Scheel.

Pour sa part, le porte-parole polonais, M. Mulicki, a indiqué que les négociations sur l'extension des compétences des missions commerciales reprendront aujourd'hui également.

Edward Heath s'entretiendra avec P.-E. Trudeau au sujet de R. Cross

LONDRES (PC) — Le premier ministre britannique, M. Edward Heath, se rendra à Ottawa, le mois prochain pour s'entretenir avec M. Pierre Elliott Trudeau au sujet du Front de libération du Québec et de la menace que pose le Front pour le Commonwealth. Sans doute, les deux hommes traiteront de la sécurité interne au Canada.

Le diplomate britannique James Cross est toujours détenu par des membres du FLQ, alors que le gouvernement britannique a exprimé "son entière confiance" dans les mesures de guerre prises par le gouvernement canadien dans cette situation.

Profitant de la visite qu'il doit faire à Washington, M. Heath prolongera son voyage jusqu'à Ottawa. C'est du moins ce qu'on a appris aujourd'hui de sources diplomatiques.

Ce sera les premières conversations entre M. Trudeau et M. Heath, qui a été élu chef du gouvernement britannique, en juin dernier. Selon les informateurs, les deux hommes auraient une liste assez longue de sujets à discuter.



RENCONTRE HISTORIQUE — En décembre 1962, l'ancien premier ministre du Canada, M. John Diefenbaker, a rencontré le président John Kennedy et le premier ministre britannique, M. Harold MacMillan, lors de la conférence de

Nassau. Cette rencontre était le prélude à l'acquisition des armes nucléaires par le Canada et la chute du gouvernement conservateur. (Téléphoto PC)

Israël lancerait une nouvelle initiative diplomatique

LONDRES (AFP) — Israël serait prêt à retirer ses troupes du canal de Suez et à autoriser la réouverture du canal de Suez pour relancer un règlement du conflit avec l'Egypte, indique aujourd'hui le Daily Express, en ajoutant que le général Dayan discutera le mois prochain avec Washington des implications militaires de telles propositions. Tel-Aviv demanderait en contrepartie au Caire le contrôle de Charm El Cheik qui commande l'entrée du golfe d'Akaba et l'accès à Eilat mais ne ferait pas une condition essentielle à un accord de la libre navigation sur le canal de Suez.

Toutefois d'autres journaux britanniques font preuve de plus de prudence en commentant les rumeurs d'une initiative israélienne qui se sont répandues à la suite des déclarations faites récemment par le général Moshe Dayan. C'est ainsi que le Times indique que si, avant même les dernières déclarations du ministre de la Défense israélien, on avait à Jérusalem le sentiment que le gouvernement était à la recherche d'une nouvelle formule permettant de reprendre les négociations, une certaine confusion persiste toujours entre les leaders israéliens sur la position à adopter à propos de l'actuel cessez-le-feu.

De son côté le Guardian souligne que les dirigeants israéliens semblent, pour autant qu'un accord soit possible, accorder leurs préférences à des négociations séparées avec la Jordanie et l'Egypte plutôt qu'à un examen global du conflit israélo-arabe.

Le FLQ

Il semble bien que M. Heath parlera en faveur d'une collaboration étroite entre le Canada et la Grande-Bretagne pour appuyer des transformations pacifiques à l'intérieur et à l'extérieur du Commonwealth. La décision britannique de vendre des armes à l'Afrique du Sud a soulevé l'ire des pays membres afro-asiatiques, et le problème rhodésien demeure toujours brûlant, alors que Londres a manifesté l'intention de reprendre les discussions avec le régime de M. Ian Smith, en Rhodésie.

Plusieurs pays afro-asiatiques comptent sur l'appui de M. Trudeau pour pousser M. Heath à modifier ses projets.

En 1963, les Etats-Unis avaient sacrifié le Canada pour de Gaulle

OTTAWA (PC) — Au début de 1963, le gouvernement américain avait sacrifié ses relations avec le Canada, afin d'améliorer ses rapports avec le général de Gaulle.

C'est ce que rapportent des observateurs diplomatiques, qui ont souligné l'inutilité de ces manœuvres.

Ces observateurs se servent de cet argument pour expliquer la brusque attaque anti-Diefenbaker, le 30 janvier 1963, par l'administration Kennedy.

De ce triangle Kennedy-de Gaulle-Diefenbaker, seul le troisième homme est encore vivant. Et M. Diefenbaker se refuse à démentir un fait qui, de toute évidence, se serait déroulé à son insu.

Toutefois, l'ex-premier ministre a affirmé qu'il ne croyait rien de cette histoire.

Mais les diplomates ont une version catégorique des événements:

"En décembre 1962, M. Diefenbaker rejoignait M. Kennedy et le premier ministre britannique, M. Harold MacMillan, à Nassau, à la fin d'un sommet

américano-britannique de trois jours.

A l'issue de cette rencontre, M. Diefenbaker avait annoncé que le Canada devrait réviser sa stratégie de défense, et surtout l'utilisation européenne du bombardier CF-104.

INTERPRETATION

En prenant connaissance du communiqué public de M. Diefenbaker, le général de Gaulle en avait conclu que MM. Kennedy et MacMillan partageaient quelque accord secret dont la France ne serait jamais informée.

C'est pourquoi les Américains ont voulu convaincre de Gaulle, privément, qu'il avait mal interprété le premier ministre canadien.

Autre facteur de complication: l'opposition libérale, dirigée par M. Lester Pearson, s'est mise à préconiser l'adoption des armes nucléaires américaines au Canada.

M. Diefenbaker, jusque là, avait tenu tête aux Américains, mais se refusait à communiquer une décision ferme.



avec
transmission
automatique gratuite,
si vous choisissez
dès maintenant
un modèle muni
d'accessoires
spéciaux.

La grande Dodge 71 offre beaucoup plus de tout... à bon prix. Cette fois, elle offre même davantage.

Pendant un temps limité, avec certains modèles (Polaris ou Monaco) munis d'accessoires spéciaux, vous recevez une transmission automatique gratuite. La grande Dodge vous apporte son roulement "tranquillité", sa structure monocoque, ses garnitures élégantes et son confort luxueux. En tout temps, la grande Dodge est d'une valeur insurpassable, mais elle devient une aubaine avec la transmission automatique que l'on vous donne gratuitement dans certains modèles munis d'accessoires spéciaux. Les concessionnaires Dodge qui participent à cette campagne vous en feront connaître tous les détails. Pendant que vous y serez, vous verrez les autres voitures Dodge 71. La Dart et son Démon, cette compacte sport abordable en diable. Vous voulez une plus grande voiture? La Coronet se situe au juste milieu, de même que la Charger de grand sport, enfin, accessible au jeune père de famille. Votre cœur battra plus vite à la vue de la Challenger... qui défie toutes les autres voitures sport. Elles sont toutes en montre chez les concessionnaires Dodge.



CHRYSLER CANADA LTEE

Les concessionnaires Dodge qui participent à cette campagne vous en feront connaître tous les détails. Il faut se hâter car une telle aubaine ne dure qu'un temps!

24 heures

- URSS
 - Le ministre soviétique des Affaires étrangères rencontre le pape Paul VI. — page 30
 - L'écrivain Andreï Amalrik, auteur de "L'Union soviétique survivra-t-elle jusqu'en 1984", est condamné à trois ans de prison. — page 30
- GRANDE-BRETAGNE
 - Le gouvernement de Londres accordera l'asile aux déserteurs militaires américains. — page 30
- ETATS-UNIS
 - Un scientifique soutient avoir mis au point une pilule capable d'arrêter les progrès du cancer chez les souris. — page 37
 - Les délégués syndicaux des TUA approuvent l'offre de la G.M. — page 37
- CAMBODGE
 - Les troupes gouvernementales tentent de reconquérir le centre du pays. — page 38
- CHILI
 - Le président Allende annonce la reprise des relations diplomatiques avec Cuba. — page 39

consommation

Sept organismes commentent le projet de loi pour protéger le consommateur

Eviter avant tout le jargon légal

par Monique D. PAYEUR

"Il faut que le langage de cette législation soit compris de tous. Il est important que le jargon légal, accessible aux avocats seulement, soit évité dans cette loi et nous ferons des représentations en ce sens."

C'est en ces termes que Mme Michèle Lejeune, diplômée en marketing et présidente du Comité d'étude des besoins du consommateur de l'Association des consommateurs canadiens, section de Québec (ACC), a commenté le nouveau projet de loi provincial légiférant pour protéger le consommateur.

Le projet de loi, présenté mercredi à l'Assemblée nationale, en première lecture, a été reçu avec enthousiasme par les différentes associations engagées de la défense du consommateur mais il n'a pu être analysé en détails par ces organismes qui préfèrent l'étudier à fond avant de se former une opinion définitive sur ses implications.

Pour eux cependant, le bill 45 est désormais une priorité à leur table de travail. Ainsi, la CSN a immédiatement pris les dispositions pour que le projet soit analysé en profondeur. Les Caisses populaires et certaines compagnies de crédit ont fait de même.

Le parrain du bill, le ministre de la Justice Jérôme Choquette, a d'ailleurs déclaré lors de la présentation du projet de loi en Chambre que le bill n'est pas intangible et a invité toutes les personnes et organismes intéressés à venir présenter leurs suggestions au gouvernement, après la deuxième lecture.

On peut d'ores et déjà prévoir que plusieurs groupes de consommateurs et d'entreprises directement impliqués par le projet de loi (vente itinérante, contrats à tempérament, vente d'automobiles, maisons de crédit) accepteront cette invitation du gouvernement, avec empressement.

ACC du Québec

En ce qui a trait aux contrats de vente, dont le bill fait beaucoup de cas, Mme Michèle Lejeune souhaite que "leur phraséologie ne serve pas d'échappatoire aux commerçants, seuls initiés (par leurs aviseurs légaux à la compréhension des termes des contrats)".

Les contrats compris seulement de ceux qui les vendent constituent une formule d'évasion de ses responsabilités pour le vendeur qui normalement devrait informer son client sur toutes les implications du contrat, a expliqué Mme Lejeune.

Ravie que le projet de loi soit enfin offert à la population, elle a tenu cependant à préciser que l'ACC le demandait depuis six ans...

Quant à M. René Creteau, directeur de l'Union régionale de Québec des Caisses populaires, il a admis que le principe de la loi est en soi bien accueilli mais qu'il faudra en entreprendre une étude en profondeur, avant de se former une opinion définitive.

Cercles de Fermières

La présidente de la Fédération des Cercles de Fermières, région de Québec, Mme Antonio Paradis, a pour sa part abondé

dans le même sens que Mme Michèle Lejeune de l'ACC en demandant que la loi soit "simple et comprise de tout le monde". Elle s'est dite très satisfaite de constater la sensibilisation des législateurs aux problèmes des consommateurs.

"Il faut, dit-elle, protéger non seulement ceux qui n'ont rien, mais aussi ceux qui possèdent quelque chose, afin qu'ils puissent le conserver."

Mme Paradis est convaincue que les Cercles de Fermières présenteront leur point de vue au gouvernement quand le moment sera venu, comme ils l'ont d'ailleurs déjà fait spontanément l'an dernier.

On sait que les Cercles de Fermières oeuvrent dans toutes les régions de la province afin de protéger leurs membres contre l'exploitation particulièrement marquée, au niveau de la vente de porte à porte, dans le cas des contrats de vente de produits d'utilisation courante, comme balayuses, meubles, télévisions, revues, etc.

Le directeur des relations publiques à Montréal de la compagnie Household Finance, M. Guy L. Poirier, s'est dit tout à fait et parfaitement d'accord avec la loi.

"Plus le consommateur sera averti, mieux ce sera pour lui et pour nous", a-t-il déclaré.

Il a cependant tenu à souligner que sa compagnie avait toujours favorisé l'éducation des consommateurs et qu'elle informe ses clients, avant de leur prêter.

Priorité pour la CSN

Finalment, le directeur du service de la Consommation et des Corporations à la CSN, M. André Laurin, a déclaré que le projet de loi serait étudié en profondeur au cours de la fin de semaine par la CSN, qui a demandé la participation de ses aviseurs légaux à cette réunion.

M. Laurin nous a par ailleurs assuré que la CSN présentera ses commentaires devant la commission parlementaire, qui a sollicité l'avis des groupes intéressés, par la voix du ministre Choquette.

Nombreuses pressions

Le projet de loi 45 a été présenté à la suite de nombreuses pressions exercées par des corps intermédiaires, surtout depuis deux ans, afin d'assurer au consommateur une protection adéquate.

On se rappelle d'ailleurs qu'au mois d'août dernier, la Fédération des magasins Co-op, l'Association coopérative féminine du Québec et l'Institut de protection et d'information du consommateur présentaient un mémoire au gouvernement Bourassa demandant la création d'un ministère de la coopération et de la consommation, l'organisation d'un Office de protection du consommateur (qui a été mis sur pied le printemps dernier) et la mise en marche d'un Conseil supérieur de la consommation (inclus dans le bill).

Le Québec était jusqu'à maintenant la seule province à ne pas avoir légiféré dans le domaine de la protection du consommateur.

La discrimination

Le divorce atteint particulièrement les hommes



Jonathan Geller

MONTREAL (PC) — Le Mouvement des hommes du Canada a lancé jeudi une campagne nationale pour convaincre le public, et particulièrement les systèmes juridiques des provinces, que la discrimination contre les hommes dans les cours de divorce contribue à la dislocation de la famille.

Jonathan Geller, un conseiller en management de Montréal, qui dirige le mouvement, a dit que le premier geste de la campagne est d'envoyer une lettre à tous les juges, universités et hommes politiques.

Dans la lettre, qui a été rendue publique jeudi, M. Geller attaque les attitudes des cours où "une femme insatisfaite réussit à briser arbitrairement un mariage et que la plus grande part du fardeau financier et émotionnel va au mari et au père."

Il souligne que "la liberté sexuelle et sociale" des femmes ajoutée à "l'ancien concept de loi remettre presque automati-

L'égalité d'emploi sera appliquée avec rigueur

TORONTO (PC) — Chargée d'appliquer la loi de l'égalité d'emploi pour les femmes, le Dr Lita-Rose Betcherman, directrice du bureau féminin du ministère du Travail ontarien, n'accordera d'exemptions que dans des cas particuliers.

"Toutes les demandes basées sur le fait que seuls les hommes ont jusqu'à occupé l'emploi en question seront très froidement étudiées, a-t-elle expliqué devant l'Association des éditeurs industriels du Canada.

Entrant en vigueur le 1er décembre, la loi interdit toute discrimination basée sur le sexe ou le statut marital et prévoit également un congé de maternité pouvant aller jusqu'à 12 semaines. Les seules exemptions réelles admises par le bureau concerneront les emplois qui requièrent une force physique trop grande, bien que dans la plupart des cas, les femmes peuvent parfaitement faire des travaux lourds; elles l'ont notamment prouvé pendant la guerre quand elles remplaçaient les hommes mobilisés.

Le Dr Betcherman a d'autre part démenti certaines allégations voulant que les femmes cessent de travailler après leur mariage en Ontario: 40% d'entre elles subviennent à leurs besoins et à ceux de leurs familles.

Une avocate poursuit le Barreau de Chicago

CHICAGO (PA) — Une avocate a intenté des procédures contre les membres du Barreau de Chicago, les accusant de discrimination à son endroit. La requête implique une somme de \$75,000, en dommages-intérêts.

Mlle Tala Engel a déclaré qu'un représentant du Barreau lui a fait savoir qu'elle ne participerait pas au spectacle de Noël 1970, parce qu'elle est une femme.

Chaque année, l'association organise, à titre amateur, une revue musicale portant sur des événements professionnels et politiques à Chicago.

L'avocate dit qu'on lui a annoncé cette décision le 28 octobre, alors qu'elle avait participé aux répétitions durant un mois et demi.

Dans la requête judiciaire, on demande que soit annulé le spectacle et que les sommes recueillies parmi les membres du Barreau ne soient utilisées au seul bénéfice des hommes.

quement la garde des enfants et de lui accorder presque automatiquement une pension alimentaire" sont "des éléments puissants pour amener la femme à détruire sa vie familiale."

La campagne est engagée par le Mouvement des Hommes, connu autrefois sous le nom de la Libération des hommes, et "The Other Woman Organization", un groupe new-yorkais.

Le Mouvement des Hommes s'est formé en septembre. Lemot "libération" a été retiré au dire d'un porte-parole, en raison de "l'identification impopulaire" que l'on pouvait faire.



Pierrot Duval n'a que 12 ans. En 90 minutes, il a couvert le plancher de sa chambre avec les carreaux Place 'n Press Excelon d'Armstrong.

Ces carreaux Place 'n Press sont les plus faciles à poser sans gâchis qu'on ait jamais vus... Déjà enduits de colle, ils adhèrent d'eux-mêmes.

1. Enlevez le papier. 2. Placez le carreau. 3. Pressez. C'est aussi simple que cela!

Les carreaux Place 'n Press se posent directement sur le vieux carrelage ou le linoléum, sur la plupart des planchers en béton des sous-sols... en fait, sur toute surface à condition qu'elle soit bien plane.

S'il vous reste des carreaux, couvrez-en une table, des tablettes ou des intérieurs d'armoires ou de tiroirs. Ils se taillent facilement avec des ciseaux ordinaires.

Il est amusant de lutter de vitesse contre le montre.

Le carrelage devient un plaisir avec les carreaux Place 'n Press Excelon. Produit Armstrong

EN VENTE CHEZ LES MARCHANDS SUIVANTS

Dépositaires

Armstrong La Cie Paquet Inc. Centre-Ville Tél.: 524-5121 Place Laurier Tél.: 651-7070	Armstrong Émilien Rochette & Fils Ltee 555 rue de la Couronne, Québec Tél.: 529-4164
Armstrong Syndical de Québec Centre-Ville Place Laurier Place Fleur de Lys Tél.: 529-7351	Armstrong Tissus de Charlesbourg 4545, 1re avenue Charlesbourg Tél.: 623-2385
Armstrong Couvre-Plancher de Lévis Inc. 1 rue Kennedy, Lévis Tél.: 837-2202	Armstrong Louis Canac-Marquis Ltee 25 rue Marie de l'Incarnation Québec Tél.: 683-3628
Armstrong Les Couvre-Planchers Jacques Garneau Enr. 158 ouest, St-Vallier Québec Tél.: 522-4466	Armstrong Jean-Denis Roy 8 rue Richard St-Romuald Tél.: 839-9094
Armstrong Univers Décor St-Marie de Beauve St-David, Lévis St-Foy, Québec Tél.: 658-0664	

Le Conseil de l'alimentation de l'Ontario mène une enquête sur la guerre des prix

TORONTO (PC) — Le Conseil de l'alimentation de l'Ontario mène actuellement une enquête sur la guerre des prix que se livrent les chaînes de magasins d'alimentation de la province, afin de déterminer si elle est sérieuse et si elle se fait réellement dans l'intérêt des consommateurs, a déclaré jeudi, M. Douglas Williams, président de cet organisme provincial officiel.

M. Williams a précisé, au cours d'une interview, que le conseil examinera les prix pratiqués sur un grand nombre de produits avant le déclenchement de cette guerre et les comparera à ceux qui seront appliqués dans les semaines à venir.

"Nous avons des responsabilités vis-à-vis des consommateurs, des producteurs et des fournisseurs, dit-il, et nous de-

vons donc voir ce qui se passe."

La guerre des prix a été déclenchée la semaine dernière par Dominion Stores Ltd, qui annonçait une réduction des prix. D'autres chaînes de magasins ont embolté le pas et, Loblaw's Groceries Co Ltd annonçait mercredi des réductions allant de 5 à 20 p.c. sur les prix courants.

MANOEUVRE ?

"Cette guerre des prix constitue la plus grande manoeuvre que les chaînes de magasins aient pu trouver jusqu'à, a dit M. Williams. Je crois qu'ils visent à créer la confusion chez les consommateurs."

A son avis, les chaînes de magasins se trouvent en présence d'une hausse des frais de gestion.

"Pour combien de temps, donc, se demande-t-il, pourront-ils faire baisser les prix? Comment vont-ils en tirer leur marge de bénéfices?"

M. Williams a ajouté que le conseil compte vérifier si les chaînes de magasins n'exercent pas des pressions sur leurs fournisseurs pour les contraindre à leur vendre meilleur marché qu'aux autres commerçants.

Ouvert vendredi jusqu'à 9.00 P.M.

Demain, dernier jour

Spécial mi-novembre

chez Renfrew

AU MOMENT OU VOUS VOUS Y ATTENDIEZ LE MOINS

EPARGNEZ 20% à 33 1/3%

sur de nombreux articles dans tous les départements

Tout notre stock régulier n'est pas inclus dans la vente, évidemment, mais vous trouverez de vastes assortiments de valeurs merveilleuses dans tous les rayons du magasin. Hâtez-vous, car les bonnes nouvelles de ce genre se propagent vite.

Toutes ventes finales

HOLT RENFREW

Place de l'Hôtel de Ville — Centre d'Achats Place Ste-Foy

Station. gratuit, 2 h., Parc-Autos Chauveau

Hausse probable de 5.5 pour cent sur les prix au détail aux E.-U. pour 1970

NEW YORK (PA)—Le secrétariat américain de l'Agriculture a publié un rapport sur les prix des aliments en 1970, indiquant une hausse probable de 5.5 pour cent en moyenne sur les prix au détail.

Des prévisions faites plus tôt cette année montraient une ligne ascendante beaucoup moins rapide.

Il a huit mois, des experts du département de l'Agriculture

déclaraient que les prix allaient monter de trois et demi à quatre pour cent, au cours de l'année.

Yvette Bureau
LINGERIE - CORSETERIE
VETEMENTS SPORT
150 ouest, St-Vallier, Québec 8
Tél.: 525-5033

Il n'y a pas de mots pour décrire son goût merveilleux!

R.A.Q. No.
534-C | 534-G
13 oz. | 26 oz.
\$1.20 | \$1.95

Le superbe vin rosé et pétillant de Portugal

FAISCA

CENTRE D'ACHATS

place ste-foy

LE CENTRE D'ACHATS QUI A DE LA PERSONNALITE

Le Père Noël

arrivera en
hélicoptère

SAMEDI LE 14 NOVEMBRE
à 10h.30 a.m.

FRIANDISES GRATUITES
POUR LES ENFANTS

GAGNEZ

2 BILLETS POUR LES ANTILLES

A UNE DESTINATION DE VOTRE CHOIX
DESSERVIE PAR

AIR CANADA 

LE SEJOUR TERRESTRE EST UNE GRACIEUSE TE DE



VOYAGES FRONTENAC INC.
2800, boul. Laurier / c.p. 96 / Edifice Motel Corillon, Ste-Foy

UNE MOTONEIGE AUTO-SKI OU UN TELECOULEUR

LE TIRAGE AURA LIEU SAMEDI LE 19 DEC. A 4h.30 P.M.

Afin de participer:
inscrivez vos nom, adresse
et no de téléphone sur une
preuve d'achat de l'un des
magasins du centre d'achats.

7 HEUREUX GAGNANTS !



PLACE STE-FOY
CENTRE D'ACHATS

LA OÙ IL Y A
TOUJOURS DU NOUVEAU

STATIONNEMENT ILLIMITE
65 MAGASINS

à québec aujourd'hui

sur les ondes

la radio-télévision

Les Arts

Art traditionnel du Québec: Peintures, sculptures, mobilier, orfèvrerie et arts décoratifs au Musée du Québec.

Art contemporain du Québec: Peintures, sculptures, gravures et tapisseries au Musée du Québec.

Salon des Artistes Français: Exposition de tableaux d'artistes contemporains figuratifs, Place Laurier, Ste-Foy.

Peintres traditionnels de la Galerie: A la Galerie d'Art St-Jean.

Galerie Zanettin: Exposition permanente avec les artistes de la Galerie, 25 Côte de la Montagne.

René Hamel et Istvan Perenyi: Exposition permanente à la Galerie d'Art Orléans Villeneuve.

Sur les pelouses du Parc des Champs de Bataille: Les oeuvres du deuxième symposium international de sculptures du Québec (1966).

Gustave Tanguay et Louise Tremblay: A la Galerie d'Art Orléans, 28 Côte de la Fabrique.

Klar Tremblay: Peintures à l'huile à la Galerie d'Europe, 27 Ste-Angèle.

Gervais Goulet - Juneau-Montpetit - Mill: Exposition à la Galerie Joliet, 11 Place Royale.

Hamel - Flamond: Au Musée du Québec.

Concours artistique du Québec: Au Musée du Québec.

Marcel Bocage: Exposition de céramiques à la Boutique d'Argile, 2360 Chemin Ste-Foy.

Louise Lippé: Etudiante de l'école des Beaux-Arts de Laval; peintures à l'huile à la Galerie Parallèle, 16 Petit Champlain.

André Pelletier: Au Foyer du Palais Montcalm.

Paul Boisvert et Claire P. Boisvert: Exposition de peintures au Château Frontenac (bibliothèque) de 9h30 à 22h30.

Ciné-Musée: Marc Chagall et "La Chapelle de Ronchamp" au Musée du Québec à 14h30.

Cinéma

"Judex" de Georges Franju, présenté par la cinémathèque universitaire Laval, à l'amphithéâtre de l'École d'Architecture, salle 3447, Pavillon de la Bibliothèque générale à 19h30.

Ciné-Musée: Marc Chagall et "La Chapelle de Ronchamp" au Musée du Québec à 14h30.

Théâtre

"La famille transparente" présenté par le Grand Cirque Ordinaire du Théâtre Populaire du Québec à l'Institut Canadien à 20h30.

Variétés

Discothèque l'Optique: A l'Es-

quise, 61 rue Duberger, Ville Duberger à 21h. Pauline Julien: A la Résille, Pavillon Pollack à 21h.

Cabarets

Auberge de la colline — Danse ce soir avec Maurice Grouin en première, piano de 7h. p.m. à 2h. a.m.

Auberge des Gouverneurs — Ce soir danse piano-bar.

Auberge Neptune — Ce soir au piano-bar, de 5h. à 7h., et de 9h. à 2h. a.m. Rudy De Carlo.

Au Complexe de la Porte St-Jean — Le Temple Discothèque psychédélique. — La Mousse Spatèque sons et lumière. La Licorne: Bar Disco-Club.

Au Lili Marlene du Baril d'Huîtres — Tous les soirs à partir de 9h.00 p.m. à 2h.00 a.m. (excepté le dimanche).

Bal Tabarin — L'après-midi: Danseuses à gogo. Ce soir 10h30 et 12h30 en vedette: la jolie danseuse Tamara et Paul King.

Cabaret Victoria — Ce soir, danse avec Georges Turgeon et son ensemble.

Cercle Electrique — Ce soir: Danses rythmiques.

Château Frontenac — Piano-Bar de 5h. p.m. à 2h. a.m., Carlos Lujan, Madeleine Cross, Discothèque de 6h. à 2h. a.m.

Château Lac Beauport — Tous les soirs (sauf le lundi) de 8h30 à la fermeture, danse avec discothèque.

Club du Vieux Bardeau — Ce soir à 10h30 et 12h30, Claude Valade et ses musiciens. Le Père Gédéon Danse-orchestre Les Damiens.

Club Napoli — Danse avec Bob Rusk et son ensemble, tous les soirs.

La Brasserie Jean-Talon — Orchestre bavarois.

La Chasse-Galerie — Danse avec Disco-Club.

La Diligence — Au nouveau salon-bar "Western" mardi à samedi, danse. Jean-Louis Thomas dimanche et lundi: Jean-Pierre Bérubé.

Le Barillet — Ce soir, danse avec l'ensemble Jean Brousseau de 5h à 2 heures.

L'Evaston Piano-Bar — Ce soir: Maurice Groudin de 7h. p.m. à 2h. a.m.

Manoir Saint-Castin — Ce soir, orchestre les mercredis, jeudis, vendredis, samedis, dimanches, avec orchestre Les Falcons.

Motel Carillon — Ce soir, orchestre, danse Marcel Robitaille et France Lesley.

Manoir Donnacona — Du mardi au dimanche, danse avec Pierre Taming et ses Martiniquais.

Motel Le Voyageur — A la suite Rendez-vous "Le Trio Yvon Legaré, Bob Guay et André Bourque". Ce soir de 9h30 à la fermeture.

Place Rialto — Au Bar-Salon, ce soir danse.

Restaurant Bon Accueil — Danse tous les soirs: mercredi, jeudi, vendredi, samedi, dimanche, avec orchestre Les Falcons.

Restaurant Club Italia — Ce soir, de 9h. à 2h. a.m. Les Frères Revi.

Restaurant La Cloche d'Or — Ce soir, danse avec orchestre Eddy Prophète.

Restaurant Le Caillou — Tous les soirs sauf lundi, mercredi, soirs de danses et jeudi: Trio Love. Le mardi: Chantons en chœur.

Restaurant Sam Wong — Ce soir, au Salon-Bar de 5h. à 2h. danse.

le cinéma A QUEBEC

La classification des films est établie par l'Office des Communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rivé-Sud.

— Quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes est indiquée de cette façon: (1) enfants; (2) adolescents; (3) adultes.

— Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'oeuvre; (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

— Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

CANADIEN: "Le grand Meaulnes" (A-4) Couleur à 7h.00; 9h.10.

CANADIENNE: "Paris Top Secret" (7) Couleur à 12h.45; 3h.20; 6h.00; 8h.35; "Désirella" (6) Couleur à 2h.00; 4h.35; 7h.15; 9h.50; FIN: 11h.20.

CAPITOL: "Viens mon amour" (6) Couleur à 1h.05; 3h.05; 5h.00; 7h.00; 9h.05; FIN: 11h.

CARTIER: "Fuego" (—) Couleur à 6h30; 9h30; "Flesh and Lace" (—) 8h03; FIN: 11h04.

CINEMA DE PARIS: "Les choses de la vie" (3) Couleur à 12h30; 3h35; 6h30; 9h50; "Un corps, une nuit" (—) Couleur à 1h55; 5h05; 8h30.

CINE-CLUB INTERNATIONAL au cinéma Bijou: "Thérèse et Isabelle" (5) 7h30; "Le Lauréat" (—); Scope Couleur à 9h15.

EMPIRE: "Le voleur de crimes" (4) Couleur à 1h.00; 3h.00; 5h.00; 7h.00; 9h.00.

LAIRET: "More" (4) Couleur à 7h00; "Le temps de vivre" (3) Couleur à 9h25; FIN: 11h05.

LIDO: "Le gros coup de caméléon" (6) 7h30; "Devine qui vient dîner" (—) 9h20.

ODEON - SALLE FRONTE-NAC: "Les séducteurs" (—) Couleur à 3h20; 7h40; "Airport" (4) Couleur à 12h55; 5h10; 9h30; FIN: 11h48.

ODEON - SALLE LE DAUPHIN: "L'homme qui venait pour tuer" (3) Couleur 1h00; 4h35; 8h15; "Un amour de cocinelle" (—) Couleur 2h40; 6h15; 9h55.

FIGALLE: Cartoon: 1h00; 6h20; "L'estamboul, carrefour de la drogue" (—) Couleur à 1h15; 6h45; "Nevada Smith" (—) Couleur à 2h50; 8h20; "Filles dans le vent" (—) Couleur à 5h00; 10h30.

STE-FOY - SALLE ALOUETTE: Les samedi, dimanche et mercredi: "Kelly's Heroes" (A-4) Couleur à 1h.15; 3h.45; 6h.15.

Cinéma

Ce soir à 23h30, à la télévision de Radio-Canada, Cinéma présente: "Le carrosse d'or", un film français (1952) de Jean Renoir avec Anna Magnani et Duncan Lamont. Au 18e siècle, une comédienne reçoit du vice-roi du Pérou un carrosse d'or.

Demain à 13h, à Télé-5, Children's Cinema présente: "My Home in Cocacabana", filmé pour l'UNICEF par la Suède et le Brésil. Véritable histoire de la lutte pour la survivance des orphelins de Cocacabana et de ses environs, banlieue de Rio de Janeiro.

Dimanche à 23h21, à la même antenne, After Eleven présente: "Fanny", une comédie dramatique (Américaine 1961) de J. Logan, avec Leslie Caron et Maurice Chevalier. Un garçon attiré par la mer s'embarque pour une longue croisière.

Information

Ce soir à 22h, à la télévision de Radio-Canada, Format 60. Deux entrevues: Jane Fonda et Jean-François Revel.

Demain à 11h45 a.m., à la radio de Radio-Canada, Tel Quel. Les problèmes du blé dans l'ouest canadien. Animateur: Claude Lemelin.

Dimanche à 11h30 a.m., à la télévision de Radio-Canada, Le Monde en liberté. "Hong-Kong", un documentaire sur les rues bondées et grouillantes de cette colonie britannique, une des villes les plus fabuleuses et exotiques de l'Orient.

Dimanche à 12h, à la même antenne, D'Hier à demain. "Le monde des chevaux". Le rôle des chevaux dans les temps anciens et dans le monde moderne. Elevage du pur sang, cheval de course, cheval comédien, cheval de cirque.

Dimanche à 16h30, au réseau CTV, Cheval de cirque. Bruce Phillips s'entretient avec M. Lester B. Pearson, ex-premier ministre du Canada.

Dimanche à 17h, à la télévision de Radio-Canada, Cinquième dimension. Préparation du voyage papal aux Philippines: entrevue avec le cardinal Jean Danelou sur la politique et la foi; la mission catholique de Montréal, Notre-Dame-de-la-Consolata, reçoit un nouveau supérieur général, le Révérend Père Giovanni Wolmer Azzoli.

Dimanche à 21h, au réseau CTV, W-5. Reportage sur le hockey mineur et documentaire de Ken Lefol sur la Bolivie.

Variétés

Demain à 11h30 a.m. à la télévision de Radio-Canada, Le Défilé du Père Noël. Emission spéciale: fête à Montréal et défilé à Toronto. Dimanche à 17h, à Télé-4, Le défilé québécois du Père Noël. Commentateurs: Nicole Boulanger et André Jean.

Demain à 15h, à Télé-4, Soirée canadienne. Une soirée d'antan avec les résidents de Saint-Henri de Lévis.

Dimanche à 19h30, à la télévision de Radio-Canada, Zoom. Récital de Nana Mouskouri, accompagnée par les Athéniens.

Dimanche à 20h, à Télé-5, The Ed Sullivan Show. Invités: Dick Gregory, Billy Joe Royal, Tommy Roe et Joe Smith.

Dimanche à 20h30, à la télévision de Radio-Canada, Les Beaux Dimanches. Soirée au Théâtre Alcan: "Caroline a disparu", une comédie en quatre actes d'A. Hugué et de J. Valmy. Le père, la mère et le fils se consultent pour découvrir ce qui est advenu de Caroline. Caroline finit par entrer, les cheveux défaits, la robe en lambeaux et raconte une aventure affreuse, laissant entendre qu'elle a été violée. Distribution: Béatrice Picard, Jean Duceppe, Jean-Joseph Tremblay, Ghyslain Paradis, Camille Ducharme, Marc Hébert, Michèle Rossignol, Réjean Léfrancois, Jean-Pierre Chartrand, Serge D'Orléans (Durée: 2h30).

Dimanche à 21h, à Télé-4, Sous mon toit. Invité: André L'oiseau.

Danny Kaye est revenu à Broadway après une absence de 29 années

NEW YORK (PA)—Après 29 ans d'éclipse, Danny Kaye est de retour à Broadway, et dans la même salle où il avait donné, en son temps, sa dernière représentation: l'Imperial.

Cette fois, Danny joue le rôle de Noël dans une comédie musicale de Richard Rogers, intitulée "Two by Two". La première de gala a eu lieu mardi soir et la critique, tantôt mitigée, tantôt bonne à l'endroit de la pièce même, a été enthousiaste en ce qui concerne le rôle incarné par Danny Kaye.

Le lendemain, mercredi, en matinée, la salle comble avait ovationné Danny, et celui-ci fatigué de sa journée, ne s'en est pas plaint. Bien au contraire, dit-il, grâce à la critique, cette fatigue a été agréable. Et c'est là toute la différence.

La critique de la Presse Associée, a trouvé "Kaye simplement magnifique". "C'est une représentation que l'on ne peut ne pas aimer", dit-il.

Pour le News: "Danny Kaye a magnifiquement incarné Noël et son personnage vous va droit au coeur".

Quant au Times, il estime qu'il ne faut pas "être grand clerc pour noter les imperfections de la pièce. Mais, c'est le jeu de Danny Kaye qui lui donne du brillant".

Le Post, enfin, écrit: "La pièce est quelque peu décevante. Mais, Danny Kaye, lui, est brillant".



UN CLIMAT ENVOUTANT ET OBSESSIONNEL 18 ANS Adultes

LE VOLEUR DE CRIMES

Jean-Louis TRINTIGNANT un film de Nadine TRINTIGNANT

ROBERT HOSSEIN - JACQUELINE SASSARD COULEURS

EMPIRE 24, DE LA FABRIQUE, 524-2880

Horaires: 1h - 3h - 5h 7h - 9h - p.m.

ENFIN PORTÉ À L'ÉCRAN... LE ROMAN D'AMOUR QUI, DEPUIS UN DEMI-SIÈCLE, FAIT RÊVER LA JEUNESSE DU MONDE ENTIER...

Le grand Meaulnes

EN COULEUR

COMMENTANT CE SOIR! 7h. et 9h.10 p.m.

Les moins de 14 ans: 75c

d'ALAIN FOURNIER

CANADIEN PLACE LAURIER, 656-9922

PROGRAMME FANTASTIQUE! 18 ANS ADULTES

"ALLEZ VOIR CE BEAU FILM, IL VOUS CONCERNE TOUS!" — SIMONE DE BEAUVOIR

le temps de vivre

MARINA VLADY BERNARD PAUL

LAIRET 1044, 3e AVENUE, 523-5050

Horaires: Sur semaine: "More" 7h, "Le Temps de Vivre" à 9h 15 p.m.

Le sens du spectacle

Le petit écran ignore presque toujours l'environnement d'un spectacle télévisuel, croyant que le simple fait d'entourer quelques têtes d'affiche (le "Zoom") de décors rudimentaires et qui feignent le naturel suffira à créer l'enthousiasme. Erreur! Le télépublic québécois, à l'instar de celui des autres provinces, connaît d'ores et déjà le câble qui relie son récepteur aux antennes des meilleurs choix. A Québec même, on dénombre actuellement quelque 40,000 abonnés du télé-câble dans un marché qui n'est à peu près pas exploré en 1970. Si cette tendance se poursuit, et elle se poursuivra, les postes locaux de télévision connaîtront demain, de sérieux problèmes avec leur auditoire traditionnel. En principe, bien sûr, il y aura toujours cette barrière de la langue. Mais en pratique, l'image s'exprime dans un langage universel...

Jacques DUMAIS

NOUS CÉLÉBRONS NOTRE 50 WAIRE EN SOIXANTE - DIX

Isabel Sarli **Fuego** **FLESH AND LACE**

CARTIER 1019, AVENUE CARTIER 525-9940

CE N'EST PAS UNE ARMÉE... C'EST UN CIRQUE! POUR TOUS

Kelly's Heroes

Ils avaient un message pour l'armée: "DEBOUT LES CHEFS!"

Clint Eastwood, Terry Savalas, Don Rickles, Carroll O'Connor et Donald Sutherland dans KELLY'S HEROES

ALOUETTE 2500, BOUL. LAURIER, PLACE STE-FOY, 656-0592

Un Voyage Sensuel d'Une Génération à l'Autre

ANDRÉ LAWRENCE MONIQUE MERCURE PIERRE LETOURNEAU CANDY GREENE

Viens mon amour

UN AUTRE GRAND SUCCÈS!

CAPITOL 972, ST-JEAN, 522-6300

POLICIER DE CARRIÈRE... IL VOLAIT PAR AMOUR!

ELVIS PRESLEY Indiscutable dans **CHARRO!**

Rock Hudson Claudia Cardinale

UN COUPLE PEU ORDINAIRE

CHAMPLAIN 2500, BOUL. LAURIER PLACE STE-FOY, 656-0592

Horaires: depuis 6.30 Der. spec. complet 8h. p.m.

Guy Beaulne nommé directeur général

La date d'ouverture du Grand Théâtre sera dévoilée dans quinze jours

Ce n'est que dans quinze jours que l'on connaîtra la date d'ouverture du Grand Théâtre de Québec. C'est ce qu'a révélé hier au cours d'une conférence de presse, le président de la Régie du Grand Théâtre, M. Jean-Marie Poitras, qui a également annoncé la nomination de M. Guy Beaulne au poste de directeur général.

M. Poitras a déclaré que l'on espérait procéder à cette ouverture le plus tôt possible car, selon lui, la Régie est consciente que la population attend le Grand Théâtre depuis 1967.

Conscient des conséquences que le retard apporté à l'ouverture du Grand Théâtre a pu provoquer chez certains organismes, M. Poitras a tenu à souligner que le but premier était d'offrir des spectacles de qualité. "On se rappellera que certains organismes musicaux, par exemple, ont proposé à leurs abonnés une saison partagée en-

tre le Grand Théâtre et la salle utilisée par le passé. Plusieurs habitués n'ont pas pris cette offre d'autant plus qu'on leur avait laissé entendre que toute la saison 1970-71 serait présentée à la salle Louis Fréchette.

"La programmation d'une saison se prépare un an à l'avance". Dans cette perspective, il aurait peut-être été nécessaire d'envisager une ouverture l'an prochain ou tout au moins au début de la saison 1971 afin de disposer d'au moins six mois de préparation dans le deuxième cas. "Il fallait cependant tenir compte des circonstances".

Il ne semble pas que la Régie ait choisi quelle devrait être la formule pour marquer l'ouverture du Grand Théâtre. M. Poitras a insisté sur l'ouverture à tous les citoyens et à tous les arts, la culture ne devant pas être un luxe.

"Elle pourrait comprendre une série de représentations étendues sur un certain nombre de jours", a-t-il ajouté sans cependant apporter de plus amples détails.

Il en a été de même quant au statut qui serait accordé aux organismes de production de Québec, tant dans les domaines de la musique que du théâtre. L'Orchestre symphonique de Québec et le Théâtre du Trident, pour ne nommer que ceux-là, devaient, dans l'esprit de plusieurs, y établir une certaine forme de permanence en raison de leur importance. Rien n'a été dévoilé relativement à la possibilité d'offrir des tarifs préférentiels pour la location des salles, par exemple. M. Poitras a voulu réaffirmer que l'administration du Grand Théâtre était en premier lieu une question de culture et non pas de gros sous.

Par ailleurs, la Régie du

Grand Théâtre de Québec tout comme celle de la Place des Arts de Montréal peut, selon les dispositions de la loi, produire elle-même des spectacles. M. Guy Beaulne a rappelé que le Grand Théâtre n'était pas un théâtre de location et que la petite salle se prêtait admirablement bien à la production.

Toutefois rien de précis n'a été dévoilé tant sur la question du statut des organismes artistiques québécois que sur les volontés de production de la Régie. Les énoncés de politique à long terme ne seront rendus publics que plus tard.

Interrogé sur la façon dont il conceit son rôle de directeur général du Grand Théâtre, M. Beaulne a répondu qu'il se sentait un peu comme le jour de sa

première communion ou de son investiture chez les scouts: "On attend de moi que des promesses".

"Il faudra attendre une étude réaliste de la situation avant de songer à définir des politiques à long terme". Il y voit cependant une fonction importante d'animation.

M. Poitras a souligné que la Régie avait fait son choix après avoir consulté le dossier de concours qui avait été ouvert par la Corporation du Grand Théâtre, formée sous l'administration de M. Jean-Noël Tremblay et qui fut ensuite dissoute par son successeur, M. François Cloutier.

M. Beaulne assumait jusqu'à ces derniers jours la direction générale du Théâtre au ministère des Affaires culturelles. Il était entré au service du gouvernement en 1963 après avoir exercé les métiers de comédien, metteur en scène, réalisateur et critique dramatique.

Réformes au ministère des Affaires culturelles

"Le ministre des Affaires culturelles devrait donner prochainement une conférence de presse portant sur les réformes qui s'imposent au sein du ministère".

C'est ce qu'a répondu M. Guy Frégault, sous-ministre des Affaires culturelles qui assistait hier à la conférence de presse au Grand Théâtre lorsque nous lui avons demandé ce qui adviendrait de la direction générale du Théâtre à la suite du départ de M. Guy Beaulne.

Nous avons d'autre part appris que les nouvelles structures auraient déjà été mises en place par la nouvelle administration.

Selon certains observateurs, on aurait procédé au regroupement des divers ser-

vices sous quatre grandes directions: création, formation, diffusion et conservation. Les responsables de ces divers services seraient déjà connus dont M. Robert Desjardins (création) anciennement directeur de la planification, Victor Bouchard (formation) anciennement directeur de la Musique et Pierre Lachapelle (diffusion) anciennement directeur de la Diffusion de la culture.

CINEMA ST-ROMUALD
31, rue de l'Église St-Romuald 839 8553
A L'AFFICHE CETTE SEMAINE (18 ans)
DEUX FEMMES EN OR
avec Monique Mercure, Louis Tardif, Donald Pilon, Marcel Sabourin, Donald Lauder, Yves Deschamps, et plusieurs autres artistes québécois.
Un film de Claude Fournier
Technicien - Technicien
Egalement sujet court



André Gagnon avec l'OSM

Musique et jeunesse

CONCERT DU JEUDI AU PROGRAMME: Ouverture "Le Barbier de Séville" de Rossini, Concerto en do mineur no 21 de Mozart, Interlude et danse no 1 (La Vola Brava) de Falla, Esquise de Chabrier, Chef d'orchestre: Raymond Dessaint, Pianiste: André Gagnon.

La série des concerts du jeudi permet aux jeunes de prendre un contact direct avec la musique à travers des oeuvres d'accès facile. C'est en quelque sorte une initiation à l'orchestre et à ses oeuvres. Doit-on conclure qu'il y a une musique pour les jeunes et une autre pour les adultes? On peut répondre affirmativement à telle question, en constatant à quel point la musique descriptive (genre poème symphonique) peut les captiver. Le succès de ces concerts réside en grande partie dans le choix des oeuvres et, disons-le, jusqu'ici ce choix a suscité l'engouement et l'enthousiasme des jeunes.

C'est là qu'intervient le rôle délicat de celui qui veut porter un jugement sur ces concerts. Il sera sans cesse écartelé entre une critique objective qui relaterait des faits et l'aspect pédagogique d'un tel concert auprès des jeunes.

Si le concert d'hier soir marque en général un net progrès sur le précédent, je ne pense pas qu'on en puisse accorder tout le crédit au chef. Il a été plusieurs fois sauvé par des musiciens plus expérimentés que lui et qui connaissent à fond ces oeuvres. On ne peut pas dire qu'il nous ait fourni une interprétation neuve (ou même personnelle) de ces oeuvres et les musiciens ont joué honnêtement.

L'ouverture de Rossini sous la férule de ce chef m'est apparue ordinaire, compte tenu de quelques effets un peu gros et d'une gymnastique agaçante. On se serait passé d'une telle pollution visuelle. On se serait plutôt contenté d'une direction plus réservée mais plus efficace: rythmique plus sûre et entrées mieux indiquées. Il n'est pas

défendu dans un même concert d'initier les jeunes à l'orchestre et à la direction d'orchestre.

On avait cru bon d'inviter pour cette soirée le pianiste André Gagnon qui doit bientôt enregistrer avec l'orchestre symphonique de Londres. Ce pianiste est le compositeur de plusieurs chansons populaires, de thèmes d'émissions et entre autres d'un disque controversé intitulé "Mes quatre saisons". En fait, sans faire le procès du compositeur, on peut dire qu'il tente dans une certaine mesure de rapprocher de la musique classique. Ce qui lui vaut l'enthousiasme des jeunes et le mépris des adultes. Il faut savoir dissocier ici l'événement musical des conséquences qu'il implique. Il serait malhonnête de cacher que l'interprétation de ce concerto a été médiocre. Les rares moments intéressants qu'on a pu y rencontrer n'ont vraiment pas su sublimer l'ensemble ni nous faire oublier le manque de technique de l'instrumentiste. Mais dans le cas présent ce n'est pas là l'essentiel. Au risque de choquer d'honnêtes mélomanes, je dirai que l'essentiel, c'est qu'un musicien populaire soit venu interpréter un concerto de Mozart pour des jeunes. L'impact psychologique a été aussi fort pour eux qu'il l'est été pour nous si Geza Andia avait joué ce même concerto.

Tout bon pédagogue même s'il est un honnête mélomane comprendra la portée d'un tel geste (malgré son exécution) et l'attitude qu'il peut motiver chez les jeunes en faveur de la musique classique. Ceux-ci comme les adultes d'ailleurs, ne sont pas à l'abri d'un vedettariat qui peut être abusif. Mais s'il peut comporter quelques avantages dans un contexte donné, pourquoi ne pas l'utiliser à fond.

René DUPÈRE
(collaboration spéciale)



LE GRAND CIRQUE — Cette photo où l'on voit Paule Bailargeon dans le rôle de Bébé-Buick - qui - tente - le - plançon - de - la mort est tirée du spectacle que présente actuellement le Grand Cirque Ordinaire du Théâtre Populaire du Québec à l'Institut Canadien, "La famille transparente".

AVIATION
Cours d'entraînement pour jeunes hommes et jeunes filles
Si vous êtes âgés de 17 à 24 ans et avez complété votre 11e année. Voici une occasion unique de vous préparer pour une carrière excitante et sans pareille avec les compagnies d'Aviation commerciales. Nous vous offrons une chance de vous entraîner comme préparés aux passagers, agent de communication, opérateur, agent de bagage, agent de Gares Aériennes, préparés aux billets, etc.
La période initiale d'entraînement n'affectera en aucune manière votre présent emploi. Pour obtenir de plus amples informations et ceci sans obligations de votre part, écrivez, donnant votre degré d'instruction, votre adresse et no de téléphone à Dept. CB-110 Airline Training Division, Atlantic School, Département 2414, Le Sable.
Une connaissance de l'anglais est ESSENTIELLE.

'CLUB LE VIEUX BARDEAU'
HOTEL MOTEL HELEN'S - REAUPORT
En vedette CE SOIR à 10h.30 et 12h.30 —
demain SAMEDI à 9h., 11h., 12h.30 et DIMANCHE à 10h. p.m.
2 artistes renommés sur scène
★ CLAUDE VALADE et Le PERE GEDEON
et ses musiciens
Pour réserver: 663-3503

CINEMA DE PARIS 2e SEMAINE! 14 ANS
Un très beau film et qui semble faire chez les spectateurs une unanimité sans précédent.
LES CHOSSES DE LA VIE
ROMY SCHNEIDER, MICHEL PICCOLI
dans un film de CLAUDE SAUTET
Egalement à l'affiche MIREILLE DARIC
UN CORPS... UNE NUIT En couleurs

LE PIGALLE toujours 3 FILMS
continuel à compter de 1h. p.m.
POUR TOUS COMMENCANT SAMEDI:
1- ITOKA
2- OPERATION ST-JANVIER
3- LES 4 FILS DE KATIE ELDER
TOUJOURS A PRIX POPULAIRES
Dernier jour:
POUR TOUS
1- UNE FILLE DANS LE VENT
2- "NEVADA SMITH"
3- ISTANBUL

CINEMA LIDO
Centre d'Achats Rond-Point, Lévis
Tel.: 837-2272 (14 ans)
DEVINE QUI VIEND DINER...
Suzanne Ruel, Spencer Tracy, Katharine Hepburn
en couleurs
2e FILM
LE GROS COUP DU CAMELEON
en couleurs
Mark Damon et Lu Ruel
Demain samedi à 1h. p.m.
3 grands films en couleurs pour enfants
LES TERRORS DE L'OUEST - DEVINE QUI VIEND DINER
Entrée: 50c

DETENDEZ-VOUS à L'évasion
LE TOUT NOUVEAU PIANO-BAR*
* "Formule libre"
L'AUBERGE DE LA Colline
Accum frais d'admission
RIVE-SUD - 1 MILLE DU PONT DE QUÉBEC
RES. 832-2931 (Routes 9, 5 et 1)

DERNIERE SEMAINE!
le désir est là 18 ANS Adultes
l'amour est là
DESIRELLA
EN COULEURS
RUSSI PARIS TOP SECRET EN COULEURS
5e sem. **CANARDIERE** STATIONNEMENT GRATUIT
CENTRE D'ACHATS CANARDIERE — 661-8575

CE SOIR A 21 HRES VENDREDI 13 NOV.
PAULINE JULIEN
BILLET EN VENTE AU GUICHET - \$2.00

LE CHAPITRE GENERAL TURNER, V.C. - I.O.D.E. présente
"GAIETES PARISIENNES"
Au HOLIDAY INN, (DEMAIN) SAMEDI LE 14 NOV., à 7h p.m.
Billets: \$7.50 ch. — Tenue facultative
Réservations: 527-9408
● DINER ● DANSE ● JEUX D'ADRESSE
● PRIX FORMALIDABLES
Gracieuseté de H. Birks & Sons - Rioux China Shop
T. J. Moore & Sons
Egalement, des tableaux signés de:
L. FIELDING DOWNES - JACQUES SCHYRGENS
et Mme J. O'HALLARON
Grand prix VOYAGE POUR 2 PERSONNES
Dans l'un de nos autres endroits réservés par Air Canada à travers le monde.

LE CINE-CLUB INTERNATIONAL PRESENTE DES CE SOIR GAGNANT D'UN OSCAR
Pour la meilleure réalisation
WILLIAMS
LE LAURÉAT
ANNE BANCROFT DUSTIN HOFFMAN
KATHARINE ROSS

CES SENTIMENTS QU'ON APPELLE INAVOUABLES! 18 ANS Adultes
ESSY PERSSON Anna Gael
"Therese et Isabelle"
HORAIRE:
Dimanche - Laurent: 1.40 - 5.25 - 9.20
Therese et Isabelle: 3.30 - 7.30
Sur semaine - Laurent: 9.15
Therese et Isabelle: 7.30
Stationnement à côté du cinéma 4h. pour 25c
CINEMA LE BIJOU 15, Chemin Ste-Foy Québec - Tél.: 522-7956

1re FOIS A QUEBEC EN 17 ANS
COLISEE DE QUEBEC
du 18 au 22 novembre
Ringling Bros. AND BARNUM & BAILEY CIRCUS
Produced by Irvin Feld Staged & Directed by Richard Barstow
TOUT NOUVEAU!
VOYEZ! VOYEZ! VOYEZ!
Le plus grand rassemblement de vedettes internationales du cirque à l'intérieur du "Plus Grand Spectacle de "Cirque au Monde".
10 représentations spectaculaires
Mer. 18 nov. 8.15 p.m. Samedi 21 nov. 8.15 p.m.
Jeu. 19 nov. 8.15 p.m. Samedi 21 nov. 10.30 a.m.
Ven. 20 nov. 8.15 p.m. Samedi 21 nov. 2.30 p.m.
Ven. 20 nov. 4.15 p.m. Dimanche 22 nov. 2.30 p.m.
Ven. 20 nov. 8.15 p.m. Dimanche 22 nov. 6.30 p.m.
* \$1.00 de réduction pour les moins de 12 ans.
Tous les sièges réservés \$4.50 - \$3.50 - \$2.50
Billets en vente:
• Colisée de Québec
• Compagnie Populair - Centre Ville et Place Laurier - Utilisez votre carte de crédit Populair.
MERCREDI 18 NOVEMBRE 8.15 P.M.
1.00 DE REDUCTION POUR TOUS.
COMPLIMENTS DU QUOTIDIEN LE SOLEIL

CLUB DES EMPLOYES CIVILS
Les travaux du stationnement Dufferin à proximité du Club des Employés Civils ne dérangent en rien les opérations habituelles du Club.
La salle à dîner est ouverte tous les jours du lundi au vendredi et la discothèque fonctionne les vendredis et samedis de chaque semaine. La salle est disponible pour location du lundi au jeudi et les noces tous les samedis.
La direction

LES CINEMAS ODEON
POUR TOUS
5e MOIS DE TRIOMPHE!
SUIVEZ LA FOULE... VENEZ VOIR...
UN AMOUR DE COCCINELLE
"THE LOVE BUG"
LES MOINS DE 12 ANS 75c
2e FILM EN COULEURS
"L'HOMME QUI VENAIT POUR TUER"
Avec RICHARD WYLER
HORAIRE UN AMOUR DE COCCINELLE 2.40 - 6.15 - 9.55
L'HOMME QUI VENAIT POUR TUER 1.00 - 4.35 - 8.15
LE DAUPHIN
DU PONT & BOUL. CHAREST INF. 529-9745
STATIONNEMENT INTERIEUR
Parc-Auto Paquet & Laliberté

2e MOIS
ATTACHEZ VOS CEINTURES DESTINATION: SUSPENSE!
Enfin en français
BURT LANCASTER - DEAN MARTIN
JEAN SEBERG
AIRPORT
LES MOINS DE 12 ANS 75c
Dernière Grand Film - En couleur
MARLON BRANDO "LES SEDUCTEURS"
HORAIRE AIRPORT: 12.55 - 5.10 - 9.30 - SEDUCTEURS: 3.20 - 7.40
FRONTENAC

Plus de 250,000 personnes à l'Arc de Triomphe

Les Français rendent un ultime hommage au général de Gaulle



UNE GRANDE DAME ET UN DIGNÉ FILS — Mme Yvonne Charlotte de Gaulle, et son fils, Philippe, durant les funérailles du gé-

néral de Gaulle, hier, à Colombey-les-deux-Eglises. Philippe de Gaulle est capitaine dans la marine française.

PARIS (D'après l'AFP et UPI) — Le silence est enfin retombé, à Colombey-les-deux-Eglises, dans le petit cimetière baigné par la lueur blafarde de la lune. Des cinquante milles hommes et femmes de France venus accompagner le général de Gaulle dans son dernier voyage, il ne restait plus hier soir que quelques groupes épars, des anciens "compagnons" surtout.

La tombe de l'ancien président était jonchée de modestes bouquets tricolores. Des médailles et des décorations glanées par des anciens combattants au cours de multiples campagnes y ont été également déposées.

Figés au garde-à-vous, deux gendarmes veillent sur le dernier sommeil du général, inhumé hier après-midi dans la plus stricte humilité, comme il l'avait d'ailleurs lui-même recommandé dans son testament.

Les Français et bon nombre de vieux "alliés" du général, venus de tous les coins du globe rendre un dernier hommage à leur colonel, ont toutefois tenu à saluer de Gaulle à leur manière hier soir.

Répondant à l'appel lancé dans la journée par M. Jacques Baumel, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, M. Jacques Cha-

ban-Delmas, c'est par milliers qu'ils ont descendu les Champs-Elysées, ignorant la pluie battante et le fort vent qui soufflait, pour apporter un fleur et la déposer sur la dalle du Soldat inconnu, à l'Arc de Triomphe.

M. Henri Drillard, ministre des Anciens combattants et Victimes de guerre, avait d'ailleurs invité les Parisiens à participer nombreux à cet hommage. Son appel a été entendu.

Les Français se souviennent que de Gaulle lui-même, après avoir lancé son appel à la résistance depuis Londres en 1940, se tenait

trionphant à l'Arc, il y a 26 ans, après la libération de Paris du joug allemand.

Hier, c'était encore jour de trêve, les opinions politiques avaient été mises de côté. Tous, d'un commun esprit, voulaient rendre hommage au général de Gaulle, qui, de l'avis unanime, relança la France sur la voie de la prospérité.

Le cardinal Marty, qui a célébré la messe de requiem hier matin à Notre-Dame, avait d'ailleurs souligné brièvement que le fait que tant d'hommes d'Etat soient ainsi présents à Paris et que tant de Français aient ressenti un même sentiment de douleur, prouve

que le général occupait une "place" vraiment spéciale dans l'histoire de la France.

Hier soir, on estimait que plus de 250,000 personnes avaient déambulé, respectueusement, devant l'Arc de Triomphe.

Plusieurs centaines, une fois rendus sous l'Arc, ont levé les bras, indiquant le "V" de la victoire, puis à l'unisson, on a entonné la célèbre "Marseillaise" que de Gaulle chérissait tant.

La plupart des citoyens ou amis présents ne portaient qu'une seule rose rouge à la main, d'autres tenaient un bouquet de roses rouges, blanches et bleues, aux couleurs du drapeau français.

Un Noir transportait une immense photographie de de Gaulle, drapée de noir.

Puis, la foule s'est retirée petit à petit.

Des entretiens "fortuits" à l'Élysée

PARIS (AFP) — Le président Richard Nixon et M. Nicola Podgorny, président du Praesidium du Soviet Suprême, se sont rencontrés à l'issue de la réception des condoléances, au palais de l'Élysée.

Après qu'il eut présenté ses condoléances au président Pompidou et à Mme Pompidou, le président Nixon se mêla aux autres chefs des délégations, dans les salons de l'Élysée. Il a eu ainsi l'occasion d'échanger des propos avec le chah d'Iran, la reine Juliana, M. Kiichi Aichi, ministre des Affaires étrangères du Japon, MM. Harold Wilson et Harold McMillan, anciens premiers ministres, Edward Heath, actuel premier ministre et le prince Charles, qui représentait la reine d'Angleterre.

Mais, pendant ce temps, selon une personnalité américaine présente à la réception, le président Nixon et Podgorny se cherchaient des yeux. Les deux présidents soviétique et américain finirent par se rencontrer et par se serrer la main. Au moment où le président des États-Unis s'appretait à quitter l'Élysée, M. Podgorny présenta à M. Nixon le maréchal Tchouykov, l'un des héros de Stalin-

grad et commandant en chef de la Défense civile soviétique.

MME GANDHI

Au cours de la très brève conversation qui suivit, M. Podgorny apprit à M. Nixon qu'il était originaire d'Ukraine et qu'il avait visité New York et Washington. M. Nixon remarqua que New York n'était pas tous les États-Unis. Les deux hommes d'Etat se sont fait des vœux réciproques, et à ce moment, le premier ministre indien Mme Indira Gandhi, s'est approchée d'eux. Un plus petit pays peut-il intervenir dans la conversation avant que les deux grandes puissances décident de tout? a-t-elle dit en plaisantant.

La conversation entre MM. Nixon et Podgorny avait duré onze minutes. Le secrétaire d'Etat américain, M. William Rogers et le conseiller diplomatique du président M. Henry Kissinger, avaient assisté à l'entretien.

On apprend, d'autre part, de source américaine, qu'au cours de l'entretien, jeudi après-midi, de M. Nixon avec le président Pompidou, les deux chefs d'Etat ont évoqué des souvenirs concernant le général de Gaulle. Ils

ont, d'autre part, abordé brièvement les problèmes d'actualité.

POOGORNY-POMPIDOU

Par ailleurs, M. Nikolai Podgorny, président du présidium du Soviet Suprême de l'URSS, a eu un entretien de 25 minutes, au palais de l'Élysée, avec le président de la République française, M. Georges Pompidou.

A sa sortie de l'Élysée, M. Podgorny, que M. Pompidou avait accompagné jusque sur le seuil, a déclaré que les deux chefs d'Etat avaient évoqué les sujets abordés lors de la récente visite de M. Pompidou en URSS et discuté de la meilleure façon d'appliquer les décisions prises au cours de cette visite. Mais, tout d'abord, a dit M. Podgorny, j'ai exprimé au président de la République mes profondes condoléances en mon nom personnel, au nom de mes amis et au nom de tout le peuple soviétique, à l'occasion de la mort de l'homme d'Etat exceptionnel qu'était le général de Gaulle.

NIXON-POMPIDOU

L'entretien du président Richard Nixon avec M. Georges Pompidou a duré quarante-trois minutes. Les deux chefs d'Etat se sont longuement serré la main sur le seuil du palais de l'Élysée, où M. Pompidou avait accompagné son hôte. M. Nixon a quitté l'Élysée sans faire aucune déclaration.

On apprend, peu après, que M. Henry Kissinger était resté au palais présidentiel pour s'en-

Gromyko est reçu en audience par Paul VI pour la deuxième fois

CITE DU VATICAN (d'après l'AFP) — M. Andrei Gromyko, ministre soviétique des Affaires étrangères, a été reçu hier en audience par Paul VI durant une heure vingt, en présence de Mgr Agostino Casaroli, secrétaire du Conseil des Affaires publiques de l'Église, de l'ambassadeur soviétique près de Quirinal, M. Nikita Ryjow, et de hauts fonctionnaires soviétiques.

Une centaine de curieux y stationnaient pacifiquement à son départ.

Plus tôt au cours de la journée, M. Gromyko s'était entretenu une dernière fois avec son homologue italien, M. Moro, de la situation en Méditerranée, au Proche-Orient et dans le Sud-Est asiatique, ainsi que des rapports bilatéraux.

M. Moro a notamment indiqué

que l'Italie entretient de "bons rapports" avec les deux parties en conflit au Moyen-Orient et qu'une solution doit être trouvée avec l'aide des Nations-Unies, soit par la reprise de la mission Jarring.

Le ministre soviétique mettait fin à sa visite officielle de trois jours à Rome, hier. Il est parti pour un voyage de trois jours en Italie du Nord. Il quittera le pays lundi.

Il a ensuite consacré les 40 dernières minutes de sa visite au Vatican aux salles de Raphaël lui ont été présentées par le conservateur.

Selon le professeur Federico Alessandrini, directeur de la salle de presse du Vatican, l'entretien aurait porté sur le projet de conférence pour la sécurité européenne, le désarmement, surtout nucléaire et le traité de non-prolifération, le "douloureux conflit" du Moyen-Orient, qui met en danger la paix générale et le drame du Vietnam.

Paul VI, a-t-il ajouté aurait mis l'accent sur la situation de l'Église en Union soviétique.

A 14 jours du départ du pape pour l'Extrême-Orient et au moment où le Saint-Siège manifeste un renouveau d'intérêt pour la Chine, les observateurs accordent un intérêt particulier à cette démarche soviétique.

Celle-ci a été préparée dans des conditions assez extraordinaires. On savait de source sûre depuis mardi, qu'elle aurait lieu jeudi après-midi. Mais jusqu'en fin de matinée, les sources vaticanes assuraient n'avoir encore reçu aucune demande d'audience du ministre soviétique.

Quand M. Gromyko eut franchi les portes de la cité pontificale, ces sources laissèrent subitement entendre que l'entrevue était fixée depuis longtemps, mais avait été gardée secrète jusqu'au dernier moment "pour des raisons de sécurité". En fait, la Place Saint-Pierre était vide à l'arrivée du ministre dans une discrète limousine noire battant pavillons italien et soviétique, mais sans plaque diplomatique.



LA VIE POLITIQUE CONTINUE — La présence à Paris de la plupart des chefs d'Etat du monde a donné lieu hier à de nombreux entretiens "officiels", à l'issue du service funéraire célébré à Notre-Dame à la mémoire du général de Gaulle. Le président français, M. Georges Pompidou, en

compagnie de son épouse, reçoit à l'Élysée, où se donnait une réception, le président Richard Nixon des États-Unis, de même que le secrétaire d'Etat, M. William Rogers et l'ambassadeur américain à Paris, M. Arthur Watson.

Trois ans de prison pour s'être demandé si l'URSS survivra en 1984

MOSCOU (d'après l'AFP et UPI) — L'écrivain Andrei Amalric, auteur de "L'URSS survivra-t-elle en 1984" a été condamné jeudi à trois ans de prison par le tribunal de Sverdlovsk, pour "fabrication et diffusion de calomnies anti-soviétiques", apprend-on de bonne source.

Amalric avait été arrêté le 21 mai dans un village de la région de Riazan, où il avait l'habitude de passer l'été. On ignore le lieu de sa détention.

Agé de 32 ans, Amalric a fait des études d'histoire qu'il n'a pu terminer. Il avait déjà fait l'objet, il y a trois ans, de "mesures administratives", pour publication "d'oeuvres à caractère anti-soviétique et pornographique", et avait été assigné à résidence en Sibérie occidentale.

De ce séjour sibérien, il a ramené une oeuvre originale, récemment publiée en Hollande: "Séjour forcé en Sibérie".

Il est également l'auteur d'une

longue lettre, récemment publiée en Occident, dans laquelle il s'élève contre le mutisme et les craintes des journalistes occidentaux résidant à Moscou, qui, selon lui, ne prennent pas assez en considération les dissidents, dont il s'estime l'un des chefs de file.

Dans son livre, publié également en Occident, Amalric prédisait une guerre avec la Chine, conflit qui provoquerait l'anéantissement de l'Etat soviétique.

L'écrivain note que l'URSS a déjà commencé à se "désintégrer" et affirme qu'entre 1980 et 1984, une véritable "explosion" se produira "dans l'anarchie, la violence et une haine nationale intense".

L'un de ses amis, Lev G. Ubozhko, a été accusé en même temps que lui d'avoir tenté de distribuer le volume et il a été condamné à passer trois années également dans un camp de travaux forcés. Amalric, a-t-on appris, a dénoncé l'illegalité de son jugement.

PLACE DES ROSES

ORSAINVILLE

RUE DES ROSES

152 logements insonorisés, libres immédiatement, chauffés à l'eau chaude, meublés ou non meublés. 1/2, 3/2, 4/2 et 5/2 pièces, entre les rues des Platanes et des Sauges à Orsainville, à 4 miles de la limite de Québec. Visites des lieux en tout temps de 9 a.m. à 10 p.m. Visites le samedi et le dimanche: de midi à 10 p.m.

Panoramas, terrains d'amusement communautaires, barboteuse, carreaux de sable, Bar-B-Q, buanderie, service de conciergerie, 2 badminton, piscine extérieure, système d'intercom, stationnement éclairé pour tous.

La vie de la compagnie avec les commodités de la villa.

- Près de l'église
- Près de 3 écoles
- Près d'un terrain de jeux
- Près d'un centre d'achats
- Près de Québec

152

LOGEMENTS INSONORISÉS CHAUFFÉS

623-4523

HENKES

le gros gin

\$5.45

La bouteille de 25 onces

Dans tous les magasins de la Région. 10 onces 169D: 2.35. 25 onces 169E: 8.30. 40 onces 169F: 8.30.

"BOUM"

POUR VOS MATERIAUX DE CONSTRUCTION

"MODERN PLYWOOD LTD."

DIT SON MOT

NOUS AIMONS GENER LES COMPETITEURS ET LEUR DONNER UNE CHANCE DE COPIER LES BAS PRIX DONNES A NOTRE CLIENTELE

<p>ARBORITE ET AUTRES</p> <p>Feuilles 3' x 8' et 4' x 8' à compter de \$6.75</p> <p>VENEER A PANCHER</p> <p>4' x 8' x 1/8" \$5.25</p> <p>BARDEAU D'ASPHALTE</p> <p>régulier toise \$7.30</p> <p>collant \$7.75</p> <p>LAINES MINERALE</p> <p>2 1/2" - m.p. \$49.00</p> <p>3 1/2" - m.p. \$72.00</p> <p>INS-BOARD, m.p. \$55.00</p> <p>INS-SHEETING, m.p. \$60.00</p> <p>FEUILLES 4' x 8'</p> <p>EMAILLES pour chambre de bains 4' x 4" \$5.95</p>	<p>CONTRE-PLAQUE 4' x 8'</p> <p>5/8" \$2.75</p> <p>3/4" \$3.35</p> <p>1/2" \$4.10</p> <p>3/4" \$4.95</p> <p>5/8" \$5.95</p> <p>BOIS DE TOUTES SORTES</p> <p>Planches 1" x 6" \$70 m.p.</p> <p>Planches 2" x 4" \$80 m.p.</p> <p>Planches 2" x 8" \$100 m.p.</p> <p>Aussi: 1"x2" - 1"x3" - 2"x2" - 2"x3"</p> <p>TUILES DE CHAMBRE DE BAINS 4' x 4"</p> <p>chacune .02 1/2</p>
--	---

LIVRAISON GRATUITE AVEC TOUTE COMMANDE RAISONNABLE

Aussi matériaux neufs et usages de toutes sortes à prix d'abaies

MODERN PLYWOOD LTD.

74, boul. Pie XI - Ville de Bélair - Tél.: 842-1911

● Taxe fédérale incluse ● Ouvert les jeudi et vendredi soir

MIRACLE MART

Une des divisions de Steinberg Limitée

découvrez un hiver au chaud

collants pour tous les âges

ECONOMISER de 28 à 47%!

Bébé 6 à 18, 1 à 3x Ord. 1.27	Enfants et adolescents 4-6x, 7-9 Ord. 1.77 et 1.87 ch.	Dames P.M.G.E.G. Ord. 2.47 et 2.97
87¢ ch.	1.27 ch.	1.57 ch.

Ces collants élastiques sont inextensibles! En 100% nylon extensible, facile à porter. Choix de teintes les plus nouvelles: y compris blanc, bleu poudre, rouge, marine, vert chasseur, beige, brun ou noir. Choix incomplet de teintes.

Ensemble de bérêt et écharpe

ACHAT BONI

Ord. 3.97

3.47 l'ens.

Pour jeunes jusqu'à 12 ans. Ces ensembles sont beaux, chics et tellement doux en acrylique!

À joli motif alvéolé de teintes unies: blanc, beige, brun, vert mousse, or, marine, bleu royal, rouge, mauve ou lie de vin.

Écharpe en Orlon* frangée pour enfants

En Orlon* -d'entretien facile. Tricot de fantaisie, garniture de frange. Blanc, bleu, rose ou bleu ciel.

Ord. 1.97

ACHAT BONI

1.47 ch.

* Marque déposée

Accessoires mode



Tuque en acrylique

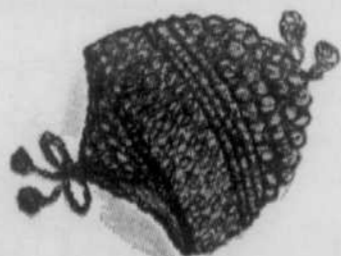
En gros tricot acrylique, motif jacquard. Pour garçons et filles de 7 à 12 ans. Brun, rouge, bleu.

Ord. 1.97

ACHAT BONI

1.47 ch.

Accessoires mode



Bonnets en acrylique

En tricot acrylique fait-main. Variété de styles et de couleurs. Pointures: 3 à 6x.

Ord. 2.97

ACHAT BONI

1.97 ch.

Accessoires mode



Mouffles en acrylique

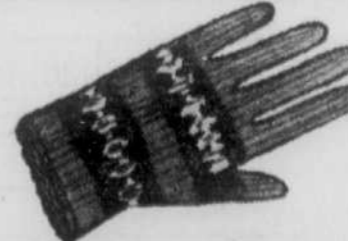
Motif jacquard en blanc, brun, rouge, vert ou bleu. Pointures: 3 à 6x.

Ord. 77¢

ACHAT BONI

57¢ paire

Accessoires mode



Gants en acrylique

En tricot motif jacquard, marine, or, blanc, rouge ou vert. Adolescents: 7 à 12.

Ord. 1.27

ACHAT BONI

87¢ paire

Accessoires mode



Mouffles en tricot double

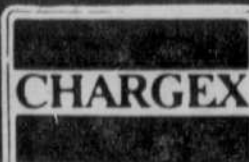
Tricot double à motif petit point, brun, blanc, noir ou turquoise. Pointures adolescentes: 7 à 12.

Ord. 1.97

ACHAT BONI

1.47 paire

Accessoires mode



EN VENTE AUX MAGASINS DE CHARLESBOURG ET DE STE-FOY

LES GALERIES DE CHARLESBOURG

4350, 1^{re} avenue, ville de Charlesbourg

PLACE STE-FOY

2440 Sir-Wilfrid-Laurier, Ste-Foy, Qué.

Lundi, mardi et mercredi
9:00 a.m. - 6:00 p.m.
Jeudi et vendredi
9:00 a.m. - 9:00 p.m.
Samedi 9:00 a.m. - 5:00 p.m.

417 RIVE-SUD

LOGEMENT NEUF
ST-ROUALD, 5 pièces, \$120,00 1er étage, comprenant chauffage, T.S., 839-9032.

4-5 PIÈCES MODERNE

ST-ROUALD, neuf, chauffés, eau chaude, libre, \$89-8513, soir, 839-4590, 839-9032.

ST-ROUALD

4, 5 PIÈCES 1/2 non gratuit, chauffés, eau chaude stationnement auto libre 3 pièces, meublé, 839-8513, 839-4590, 839-9032.

LAUZON

4 pièces, meublé ou non, don, chauffage, fournaise, \$87-1522, qu-19

CHARNY

4-2-2-1-2 pièces, neuves, libre, immeuble, chauffés, électrique, \$22-94, qu-19

ST-REMPTEUR

logement meublé, chauffé, eau chaude fournie, T.S., 832-8830, qu-19

LAUZON

37 St-Joseph, apt 2, 4 1/2 pièces, meublé, non, 628-8811, 832-2188, qu-19

LEVIS

3-1-2, renové, on peut, 230, stationnement, \$37-482, 663-0882, qu-19

LOGEMENT 7 pièces, à sous-louer, 230

pièces, libre, immeuble, 18 Du Saucy, 839-8939, qu-19

1-2 PIÈCE, meublé, chauffé, éclairé, T.S., 839-8513, soir, 839-4590, 839-9032.

A louer, Charny, 6-1/2 pièces, qu-16

NEUBLE, chauffé, éclairé, 1-1/2 pièces, T.S., 839-8513, soir, 839-4590, 839-9032.

ST-REMPTEUR, 3 pièces dans plain-pied, libre 1er novembre, 832-8830, qu-19

1-2 PIÈCE, meublé, chauffé, éclairé, T.S., 839-8513, soir, 839-4590, 839-9032.

A louer, Charny, 6-1/2 pièces, qu-16

NEUBLE, chauffé, éclairé, 1-1/2 pièces, T.S., 839-8513, soir, 839-4590, 839-9032.

ST-REMPTEUR, 3 pièces dans plain-pied, libre 1er novembre, 832-8830, qu-19

1-2 PIÈCE, meublé, chauffé, éclairé, T.S., 839-8513, soir, 839-4590, 839-9032.

A louer, Charny, 6-1/2 pièces, qu-16

NEUBLE, chauffé, éclairé, 1-1/2 pièces, T.S., 839-8513, soir, 839-4590, 839-9032.

ST-REMPTEUR, 3 pièces dans plain-pied, libre 1er novembre, 832-8830, qu-19

1-2 PIÈCE, meublé, chauffé, éclairé, T.S., 839-8513, soir, 839-4590, 839-9032.

A louer, Charny, 6-1/2 pièces, qu-16

NEUBLE, chauffé, éclairé, 1-1/2 pièces, T.S., 839-8513, soir, 839-4590, 839-9032.

ST-REMPTEUR, 3 pièces dans plain-pied, libre 1er novembre, 832-8830, qu-19

1-2 PIÈCE, meublé, chauffé, éclairé, T.S., 839-8513, soir, 839-4590, 839-9032.

A louer, Charny, 6-1/2 pièces, qu-16

NEUBLE, chauffé, éclairé, 1-1/2 pièces, T.S., 839-8513, soir, 839-4590, 839-9032.

ST-REMPTEUR, 3 pièces dans plain-pied, libre 1er novembre, 832-8830, qu-19

1-2 PIÈCE, meublé, chauffé, éclairé, T.S., 839-8513, soir, 839-4590, 839-9032.

A louer, Charny, 6-1/2 pièces, qu-16

NEUBLE, chauffé, éclairé, 1-1/2 pièces, T.S., 839-8513, soir, 839-4590, 839-9032.

ST-REMPTEUR, 3 pièces dans plain-pied, libre 1er novembre, 832-8830, qu-19

1-2 PIÈCE, meublé, chauffé, éclairé, T.S., 839-8513, soir, 839-4590, 839-9032.

A louer, Charny, 6-1/2 pièces, qu-16

NEUBLE, chauffé, éclairé, 1-1/2 pièces, T.S., 839-8513, soir, 839-4590, 839-9032.

ST-REMPTEUR, 3 pièces dans plain-pied, libre 1er novembre, 832-8830, qu-19

1-2 PIÈCE, meublé, chauffé, éclairé, T.S., 839-8513, soir, 839-4590, 839-9032.

A louer, Charny, 6-1/2 pièces, qu-16

NEUBLE, chauffé, éclairé, 1-1/2 pièces, T.S., 839-8513, soir, 839-4590, 839-9032.

ST-REMPTEUR, 3 pièces dans plain-pied, libre 1er novembre, 832-8830, qu-19

1-2 PIÈCE, meublé, chauffé, éclairé, T.S., 839-8513, soir, 839-4590, 839-9032.

A louer, Charny, 6-1/2 pièces, qu-16

NEUBLE, chauffé, éclairé, 1-1/2 pièces, T.S., 839-8513, soir, 839-4590, 839-9032.

ST-REMPTEUR, 3 pièces dans plain-pied, libre 1er novembre, 832-8830, qu-19

1-2 PIÈCE, meublé, chauffé, éclairé, T.S., 839-8513, soir, 839-4590, 839-9032.

A louer, Charny, 6-1/2 pièces, qu-16

NEUBLE, chauffé, éclairé, 1-1/2 pièces, T.S., 839-8513, soir, 839-4590, 839-9032.

ST-REMPTEUR, 3 pièces dans plain-pied, libre 1er novembre, 832-8830, qu-19

1-2 PIÈCE, meublé, chauffé, éclairé, T.S., 839-8513, soir, 839-4590, 839-9032.

A louer, Charny, 6-1/2 pièces, qu-16

NEUBLE, chauffé, éclairé, 1-1/2 pièces, T.S., 839-8513, soir, 839-4590, 839-9032.

ST-REMPTEUR, 3 pièces dans plain-pied, libre 1er novembre, 832-8830, qu-19

1-2 PIÈCE, meublé, chauffé, éclairé, T.S., 839-8513, soir, 839-4590, 839-9032.

A louer, Charny, 6-1/2 pièces, qu-16

NEUBLE, chauffé, éclairé, 1-1/2 pièces, T.S., 839-8513, soir, 839-4590, 839-9032.

ST-REMPTEUR, 3 pièces dans plain-pied, libre 1er novembre, 832-8830, qu-19

1-2 PIÈCE, meublé, chauffé, éclairé, T.S., 839-8513, soir, 839-4590, 839-9032.

A louer, Charny, 6-1/2 pièces, qu-16

NEUBLE, chauffé, éclairé, 1-1/2 pièces, T.S., 839-8513, soir, 839-4590, 839-9032.

ST-REMPTEUR, 3 pièces dans plain-pied, libre 1er novembre, 832-8830, qu-19

1-2 PIÈCE, meublé, chauffé, éclairé, T.S., 839-8513, soir, 839-4590, 839-9032.

A louer, Charny, 6-1/2 pièces, qu-16

NEUBLE, chauffé, éclairé, 1-1/2 pièces, T.S., 839-8513, soir, 839-4590, 839-9032.

ST-REMPTEUR, 3 pièces dans plain-pied, libre 1er novembre, 832-8830, qu-19

1-2 PIÈCE, meublé, chauffé, éclairé, T.S., 839-8513, soir, 839-4590, 839-9032.

A louer, Charny, 6-1/2 pièces, qu-16

NEUBLE, chauffé, éclairé, 1-1/2 pièces, T.S., 839-8513, soir, 839-4590, 839-9032.

ST-REMPTEUR, 3 pièces dans plain-pied, libre 1er novembre, 832-8830, qu-19

1-2 PIÈCE, meublé, chauffé, éclairé, T.S., 839-8513, soir, 839-4590, 839-9032.

A louer, Charny, 6-1/2 pièces, qu-16

NEUBLE, chauffé, éclairé, 1-1/2 pièces, T.S., 839-8513, soir, 839-4590, 839-9032.

ST-REMPTEUR, 3 pièces dans plain-pied, libre 1er novembre, 832-8830, qu-19

1-2 PIÈCE, meublé, chauffé, éclairé, T.S., 839-8513, soir, 839-4590, 839-9032.

418 STE-FOY

LE MARICOURT
1-2, 4-1/2 PIÈCES, meublé, ou en banderole, piscine, chauffage, intérieur, 1er décembre, 661-0118, qu-9

662 DE BRABANT

GRAND 3-1/2 pièces, 3 chambres, coin, 26 étage, chauffé, garage, compris, 1er décembre, 661-0118, qu-9

LE CHATEL

RUE McArthur, 3 pièces, piscine, intérieur, saunas, 832-7070, qu-10

3229 CHEMIN ST-LOUIS

NEUFS, inconnus, vu sur fleuve, buanderie, stationnement, 827-8668, qu-9

3040 ET 3050 CHEMIN ST-LOUIS

DOMAINE ST-LOUIS DE FRANCE 3-1/2, 4-1/2, 5-1/2, STATIONNEMENT, chauffage, piscine, intérieur, bain, saunas, service électrique, inconnus, 4 pièces, mur à mur, téléviseur, ascenseur, buanderie, individuelle ou 1 étage, garderie, 661-0118, qu-9

4 1/2 PIÈCES

LIBRE, CHAUFFÉ, ÉCLAIRÉ, PRES AUTOBUS, \$35 NORVÈGE, 663-9660, qu-9

3009 LAROCHE

2-1/2 MEUBLE, moderne, tapis mur à mur, services, concierge, eau chaude, stationnement, piscine, saunas, 661-0118, qu-9

3, 4, 4-1/2, NEUFS

PRES centre d'achats, service concierge, buanderie au sous-sol, incliné, 661-0118, qu-9

4-1-2-1-2 NON MEUBLES

CHAUFFÉS, éclairés, stationnement, 656-6318, qu-9

PIÈCES peintures, en neuf, premier plan, chauffé, stationnement, 661-0118, qu-9

2980 RUE LAROCHE, 3-1/2, 3-1/2, 4-1/2, 3-1/2, 4-1/2, 5-1/2, 6-1/2, 7-1/2, 8-1/2, 9-1/2, 10-1/2, 11-1/2, 12-1/2, 13-1/2, 14-1/2, 15-1/2, 16-1/2, 17-1/2, 18-1/2, 19-1/2, 20-1/2, 21-1/2, 22-1/2, 23-1/2, 24-1/2, 25-1/2, 26-1/2, 27-1/2, 28-1/2, 29-1/2, 30-1/2, 31-1/2, 32-1/2, 33-1/2, 34-1/2, 35-1/2, 36-1/2, 37-1/2, 38-1/2, 39-1/2, 40-1/2, 41-1/2, 42-1/2, 43-1/2, 44-1/2, 45-1/2, 46-1/2, 47-1/2, 48-1/2, 49-1/2, 50-1/2, 51-1/2, 52-1/2, 53-1/2, 54-1/2, 55-1/2, 56-1/2, 57-1/2, 58-1/2, 59-1/2, 60-1/2, 61-1/2, 62-1/2, 63-1/2, 64-1/2, 65-1/2, 66-1/2, 67-1/2, 68-1/2, 69-1/2, 70-1/2, 71-1/2, 72-1/2, 73-1/2, 74-1/2, 75-1/2, 76-1/2, 77-1/2, 78-1/2, 79-1/2, 80-1/2, 81-1/2, 82-1/2, 83-1/2, 84-1/2, 85-1/2, 86-1/2, 87-1/2, 88-1/2, 89-1/2, 90-1/2, 91-1/2, 92-1/2, 93-1/2, 94-1/2, 95-1/2, 96-1/2, 97-1/2, 98-1/2, 99-1/2, 100-1/2, 101-1/2, 102-1/2, 103-1/2, 104-1/2, 105-1/2, 106-1/2, 107-1/2, 108-1/2, 109-1/2, 110-1/2, 111-1/2, 112-1/2, 113-1/2, 114-1/2, 115-1/2, 116-1/2, 117-1/2, 118-1/2, 119-1/2, 120-1/2, 121-1/2, 122-1/2, 123-1/2, 124-1/2, 125-1/2, 126-1/2, 127-1/2, 128-1/2, 129-1/2, 130-1/2, 131-1/2, 132-1/2, 133-1/2, 134-1/2, 135-1/2, 136-1/2, 137-1/2, 138-1/2, 139-1/2, 140-1/2, 141-1/2, 142-1/2, 143-1/2, 144-1/2, 145-1/2, 146-1/2, 147-1/2, 148-1/2, 149-1/2, 150-1/2, 151-1/2, 152-1/2, 153-1/2, 154-1/2, 155-1/2, 156-1/2, 157-1/2, 158-1/2, 159-1/2, 160-1/2, 161-1/2, 162-1/2, 163-1/2, 164-1/2, 165-1/2, 166-1/2, 167-1/2, 168-1/2, 169-1/2, 170-1/2, 171-1/2, 172-1/2, 173-1/2, 174-1/2, 175-1/2, 176-1/2, 177-1/2, 178-1/2, 179-1/2, 180-1/2, 181-1/2, 182-1/2, 183-1/2, 184-1/2, 185-1/2, 186-1/2, 187-1/2, 188-1/2, 189-1/2, 190-1/2, 191-1/2, 192-1/2, 193-1/2, 194-1/2, 195-1/2, 196-1/2, 197-1/2, 198-1/2, 199-1/2, 200-1/2, 201-1/2, 202-1/2, 203-1/2, 204-1/2, 205-1/2, 206-1/2, 207-1/2, 208-1/2, 209-1/2, 210-1/2, 211-1/2, 212-1/2, 213-1/2, 214-1/2, 215-1/2, 216-1/2, 217-1/2, 218-1/2, 219-1/2, 220-1/2, 221-1/2, 222-1/2, 223-1/2, 224-1/2, 225-1/2, 226-1/2, 227-1/2, 228-1/2, 229-1/2, 230-1/2, 231-1/2, 232-1/2, 233-1/2, 234-1/2, 235-1/2, 236-1/2, 237-1/2, 238-1/2, 239-1/2, 240-1/2, 241-1/2, 242-1/2, 243-1/2, 244-1/2, 245-1/2, 246-1/2, 247-1/2, 248-1/2, 249-1/2, 250-1/2, 251-1/2, 252-1/2, 253-1/2, 254-1/2, 255-1/2, 256-1/2, 257-1/2, 258-1/2, 259-1/2, 260-1/2, 261-1/2, 262-1/2, 263-1/2, 264-1/2, 265-1/2, 266-1/2, 267-1/2, 268-1/2, 269-1/2, 270-1/2, 271-1/2, 272-1/2, 273-1/2, 274-1/2, 275-1/2, 276-1/2, 277-1/2, 278-1/2, 279-1/2, 280-1/2, 281-1/2, 282-1/2, 283-1/2, 284-1/2, 285-1/2, 286-1/2, 287-1/2, 288-1/2, 289-1/2, 290-1/2, 291-1/2, 292-1/2, 293-1/2, 294-1/2, 295-1/2, 296-1/2, 297-1/2, 298-1/2, 299-1/2, 300-1/2, 301-1/2, 302-1/2, 303-1/2, 304-1/2, 305-1/2, 306-1/2, 307-1/2, 308-1/2, 309-1/2, 310-1/2, 311-1/2, 312-1/2, 313-1/2, 314-1/2, 315-1/2, 316-1/2, 317-1/2, 318-1/2, 319-1/2, 320-1/2, 321-1/2, 322-1/2, 323-1/2, 324-1/2, 325-1/2, 326-1/2, 327-1/2, 328-1/2, 329-1/2, 330-1/2, 331-1/2, 332-1/2, 333-1/2, 334-1/2, 335-1/2, 336-1/2, 337-1/2, 338-1/2, 339-1/2, 340-1/2, 341-1/2, 342-1/2, 343-1/2, 344-1/2, 345-1/2, 346-1/2, 347-1/2, 348-1/2, 349-1/2, 350-1/2, 351-1/2, 352-1/2, 353-1/2, 354-1/2, 355-1/2, 356-1/2, 357-1/2, 358-1/2, 359-1/2, 360-1/2, 361-1/2, 362-1/2, 363-1/2, 364-1/2, 365-1/2, 366-1/2, 367-1/2, 368-1/2, 369-1/2, 370-1/2, 371-1/2, 372-1/2, 373-1/2, 374-1/2, 375-1/2, 376-1/2, 377-1/2, 378-1/2, 379-1/2, 380-1/2, 381-1/2, 382-1/2, 383-1/2, 384-1/2, 385-1/2, 386-1/2, 387-1/2, 388-1/2, 389-1/2, 390-1/2, 391-1/2, 392-1/2, 393-1/2, 394-1/2, 395-1/2, 396-1/2, 397-1/2, 398-1/2, 399-1/2, 400-1/2, 401-1/2, 402-1/2, 403-1/2, 404-1/2, 405-1/2, 406-1/2, 407-1/2, 408-1/2, 409-1/2, 410-1/2, 411-1/2, 412-1/2, 413-1/2, 414-1/2, 415-1/2, 416-1/2, 417-1/2, 418-1/2, 419-1/2, 420-1/2, 421-1/2, 422-1/2, 423-1/2, 424-1/2, 425-1/2, 426-1/2, 427-1/2, 428-1/2, 429-1/2, 430-1/2, 431-1/2, 432-1/2, 433-1/2, 434-1/2, 435-1/2, 436-1/2, 437-1/2, 438-1/2, 439-1/2, 440-1/2, 441-1/2, 442-1/2, 443-1/2, 444-1/2, 445-1/2, 446-1/2, 447-1/2, 448-1/2, 449-1/2, 450-1/2, 451-1/2, 452-1/2, 453-1/2, 454-1/2, 455-1/2, 456-1/2, 457-1/2, 458-1/2, 459-1/2, 460-1/2, 461-1/2, 462-1/2, 463-1/2, 464-1/2, 465-1/2, 466-1/2, 467-1/2, 468-1/2, 469-1/2, 470-1/2, 471-1/2, 472-1/2, 473-1/2, 474-1/2, 475-1/2, 476-1/2, 477-1/2, 478-1/2, 479-1/2, 480-1/2, 481-1/2, 482-1/2, 483-1/2, 484-1/2, 485-1/2, 486-1/2, 487-1/2, 488-1/2, 489-1/2, 490-1/2, 491-1/2, 492-1/2, 493-1/2, 494-1/2, 495-1/2, 496-1/2, 497-1/2, 498-1/2, 499-1/2, 500-1/2, 501-1/2, 502-1/2, 503-1/2, 504-1/2, 505-1/2, 506-1/2, 507-1/2, 508-1/2, 509-1/2, 510-1/2, 511-1/2, 512-1/2, 513-1/2, 514-1/2, 515-1/2, 516-1/2, 517-1/2, 518-1/2, 519-1/2, 520-1/2, 521-1/2, 522-1/2, 523-1/2, 524-1/2, 525-1/2, 526-1/2, 527-1/2, 528-1/2, 529-1/2, 530-1/2, 531-1/2, 532-1/2, 533-1/2, 534-1/2, 535-1/2, 536-1/2, 537-1/2, 538-1/2, 539-1/2, 540-1/2, 541-1/2, 542-1/2, 543-1/2, 544-1/2, 545-1/2, 546-1/2, 547-1/2, 548-1/2, 549-1/2, 550-1/2, 551-1/2, 552-1/2, 553-1/2, 554-1/2, 555-1/2, 556-1/2, 557-1/2, 558-1/2, 559-1/2, 560-1/2, 561-1/2, 562-1/2, 563-1/2, 564-1/2, 565-1/2, 566-1/2, 567-1/2, 568-1/2, 569-1/2, 570-1/2, 571-1/2, 572-1/2, 573-1/2, 574-1/2, 575-1/2, 576-1/2, 577-1/2, 578-1/2, 579-1/2, 580-1/2, 581-1/2, 582-1/2, 583-1/2, 584-1/2, 585-1/2, 586-1/2, 587-1/2, 588-1/2, 589-1/2, 590-1/2, 591-1/2, 592-1/2, 593-1/2, 594-1/2, 595-1/2, 596-1/2, 597-1/2, 598-1/

448 MAISONS A LOUER
LAC Beauport, grand chalet, 4000...
ST-FOY, maison 6 pièces, chauffage...

452 PENSIONS POUR ENFANTS
PRENDRAIS bébé naissant, 27-2873...
PRENDRAIS enfant pension, fille morte...

465 QUARTIER MONTCALM MAISONS A REVENUS
RESIDENTIELLE, revenu, rue Fraser, 312,000...

472 CHARLESBOURG MAISONS SEULES
DES Cypres, 18 logements, neuvs, \$20,000...

478 STE-FOY MAISONS SEULES
DIRECTEMENT DU PROPRIÉTAIRE, magnifique jumelé...

480 BANLIEUE MAISONS SEULES
ST-ANTOINE DE TILLY OU ENVIRONS
JAI des clients pour des fermes ou...

481 BANLIEUE MAISONS SEULES
NEUFCHÂTEL, aubaine, 6 pièces, 4 chambres...

COMMERCES ET INDUSTRIE
BUREAU A LOUER
NOUVEL EDIFICE XEROX
Ste-Foy, Boul. Quatre-Bourgeois

MAISONS A VENDRE
461 QUARTIER CHAMPLAIN MAISONS A REVENUS
QUARTIER LATIN
8 BACHELORS complètement rénovés...

462 QUARTIER LIMOULOU MAISONS SEULES
ST-PIE-X, 16 pièces, 3 chambres, bain...

463 QUARTIER LIMOULOU MAISONS A REVENUS
BON PLACEMENT
PROPRIÉTÉ A REVENUS, 64, 12 logements...

473 CHARLESBOURG MAISONS SEULES
16 ET 10 REVENUS
MAISONS neuves, directement propriétaires...

474 RIVE-SUD MAISONS SEULES
ST-ANTOINE DE TILLY, maison seule A vendre...

475 RIVE-SUD MAISONS A REVENUS FAITES UNE OFFRE
ST-ROMUALD, propriété 6, 8 et 12 logements...

476 SILLERY MAISONS SEULES
PARC BON AIR
Site de choix. Ecoles primaire et polyvalente...

EDIFICE LE GOMIN
2885 CHEMIN GOMIN, Ste-Foy local pour bureau...

477 SILLERY MAISONS SEULES
PRIX EXCEPTIONNEL
Av. Lantongne, voisine des Gouverneurs...

478 STE-FOY MAISONS SEULES
PRES UNIVERSITE ET CEGEP
DUPLEX, pierre brique, 6 pièces, 100 x 100...

479 STE-FOY MAISONS A REVENUS MAISON JUMEELE
AUBAINE, cause transfert, hypothèque 7%...

480 BANLIEUE MAISONS SEULES
MAISON JUMEELE
MAGNIFIQUE logement 3 pièces, 2 salles de bain...

481 BANLIEUE MAISONS A REVENUS
HYPOTHEQUE 7% 20 ANS
SANS terme, 9 logements, près route Métropolitain...

482 BANLIEUE MAISONS A REVENUS
HYPOTHEQUE 7% 20 ANS
SANS terme, 9 logements, près route Métropolitain...

483 BANLIEUE MAISONS A REVENUS
HYPOTHEQUE 7% 20 ANS
SANS terme, 9 logements, près route Métropolitain...

SUITE A LA PROCHAINE PAGE
Patron-mode
MANTEAU 1971 - Songez dès maintenant à l'année 1971...

484 QUARTIER MONTCALM MAISONS SEULES
736 PERE MARQUETTE
TRES belle maison 120 x 185, perpendiculaire avenue Montcalm...

485 QUARTIER MONTCALM MAISONS A REVENUS
1024, AVE DES ERUBLES
3 REVENUS, un salon de confort, un bureau, un local à trois pièces...

486 QUARTIER MONTCALM MAISONS A REVENUS
1024, AVE DES ERUBLES
3 REVENUS, un salon de confort, un bureau, un local à trois pièces...

487 SILLERY MAISONS SEULES
PRIX EXCEPTIONNEL
Av. Lantongne, voisine des Gouverneurs...

488 BANLIEUE MAISONS A REVENUS
HYPOTHEQUE 7% 20 ANS
SANS terme, 9 logements, près route Métropolitain...

489 BANLIEUE MAISONS A REVENUS
HYPOTHEQUE 7% 20 ANS
SANS terme, 9 logements, près route Métropolitain...

490 BANLIEUE MAISONS A REVENUS
HYPOTHEQUE 7% 20 ANS
SANS terme, 9 logements, près route Métropolitain...

4606-818 10% 22%
Anne Adams
Ecrire libalement votre nom et votre adresse...

491 QUARTIER LES SAULES ET DUBERGER MAISONS A REVENUS
DUBERGER \$16,000
MAGNIFIQUE bungalow, 5 pièces, pierre et brique...

492 CHARLESBOURG MAISONS SEULES FAUT VENDRE
PLACE Des Jémités, 7 pièces, salle à manger, tapis, foyer...

493 SILLERY MAISONS SEULES
PRIX EXCEPTIONNEL
Av. Lantongne, voisine des Gouverneurs...

494 SILLERY MAISONS SEULES
PRIX EXCEPTIONNEL
Av. Lantongne, voisine des Gouverneurs...

495 SILLERY MAISONS SEULES
PRIX EXCEPTIONNEL
Av. Lantongne, voisine des Gouverneurs...

496 BANLIEUE MAISONS A REVENUS
HYPOTHEQUE 7% 20 ANS
SANS terme, 9 logements, près route Métropolitain...

497 BANLIEUE MAISONS A REVENUS
HYPOTHEQUE 7% 20 ANS
SANS terme, 9 logements, près route Métropolitain...

4606-818 10% 22%
Anne Adams
Ecrire libalement votre nom et votre adresse...

498 BANLIEUE MAISONS A REVENUS
HYPOTHEQUE 7% 20 ANS
SANS terme, 9 logements, près route Métropolitain...

499 BANLIEUE MAISONS A REVENUS
HYPOTHEQUE 7% 20 ANS
SANS terme, 9 logements, près route Métropolitain...

500 BANLIEUE MAISONS A REVENUS
HYPOTHEQUE 7% 20 ANS
SANS terme, 9 logements, près route Métropolitain...

501 BANLIEUE MAISONS A REVENUS
HYPOTHEQUE 7% 20 ANS
SANS terme, 9 logements, près route Métropolitain...

502 BANLIEUE MAISONS A REVENUS
HYPOTHEQUE 7% 20 ANS
SANS terme, 9 logements, près route Métropolitain...

503 BANLIEUE MAISONS A REVENUS
HYPOTHEQUE 7% 20 ANS
SANS terme, 9 logements, près route Métropolitain...

504 BANLIEUE MAISONS A REVENUS
HYPOTHEQUE 7% 20 ANS
SANS terme, 9 logements, près route Métropolitain...

LE SOLEIL
Service des patrons
C.P. 1547, Québec 2
Numéro:
Taille:
Nom:
Adresse:
C'est facile
Vous pouvez utiliser les Annonces Classées du Soleil pour un prix minime...

La G.-B. accordera l'asile aux déserteurs militaires américains

LONDRES (d'après UPI) — Un projet de loi visant à garantir le droit d'asile aux déserteurs militaires américains en Grande-Bretagne a reçu l'appui hier de 46 membres du Parti travailliste de la Chambre des Communes.

Le projet de loi a été présenté à la Chambre des Lords et a pour effet d'amender l'acte ratifié en 1952 et portant sur les "visites" des forces armées.

Les 46 députés du "Labour" affirment, dans une lettre qu'ils ont envoyée au propos du projet de loi, Lord Gifford, que tous les gouvernements devraient accorder l'asile aux militaires qui désertent l'armée américaine qui s'opposent "en conscience" à la guerre du Vietnam.

Parmi les 46 signataires, on remarque cinq membres du comité exécutif du Parti travailliste.

Relations diplomatiques entre le Vatican et la Yougoslavie

ROME (AFP) — Le pape Paul VI, recevant jeudi les lettres de créance du premier ambassadeur de Yougoslavie auprès du Saint-Siège M. Vjekoslav Cvelje, a défini les conditions d'une coopération entre l'Eglise et un Etat communiste.

Paul VI a tout d'abord indiqué que l'événement "comporte un enseignement de haute portée". "Il prouve en effet, a-t-il dit, qu'à partir du moment où la réalité des faits, sont appliqués certains principes fondamentaux comme l'acceptation des compétences respectives de l'autorité spirituelle et de l'autorité temporelle, des rapports de respect mutuel peuvent s'établir entre l'Eglise et l'Etat".

"L'Eglise, a souligné le pape, ne demande pas des situations de privilège. Elle demande seulement que, dans le respect des fonctions, des fins et des prérogatives propres à l'Etat, elle puisse exercer en plénitude, sa mission religieuse et spirituelle".

"C'est justement dans la mesure où l'Eglise peut exercer pleinement sa mission, a poursuivi Paul VI, qu'il lui devient possible, comme l'histoire l'a montré, de collaborer dès lors fructueusement avec les gouvernements dans le domaine des grands intérêts humains d'un temps comme le nôtre: la défense de la paix, le désarmement, le développement, l'élimination des luttes raciales et des nationalismes exacerbés et leur remplacement par une fructueuse collaboration internationale".

Agnew décore l'ancien chef de la NASA

WASHINGTON (AFP) — En sa qualité de président du Conseil exécutif de l'espace, le vice-président Spiro Agnew a décoré aujourd'hui le Dr Thomas Paine, ancien chef de la NASA, et les équipages des premiers vols spatiaux.

La médaille des services exceptionnels de la NASA a été remise à son ancien administrateur, à Neil Armstrong, premier homme sur la Lune lors d'"Apollo-11", à Charles Conrad, commandant de bord du vol suivant, à James Lovell qui dirigea "Apollo-13", "le plus réussi des échecs spatiaux américains" ainsi qu'à leurs coéquipiers.

Le Dr Paine a présidé aux destinées de l'Agence spatiale américaine du 3 avril 1969 au 15 septembre dernier. Il s'est démis de ses fonctions pour raisons personnelles et a pour successeur le Dr George Low qui a assisté à la cérémonie.

En avril dernier, "Apollo-13" a survolé la Lune, empêché de s'y poser par l'explosion qui venait de survenir dans l'un de ses réservoirs d'oxygène. Seuls les trésors d'ingéniosité déployés par l'équipage, par les experts et par plusieurs astronautes au sol ont permis aux trois pilotes de se poser sains et saufs dans le Pacifique central, avec une précision rarement égale.

Nouveau service à bord des avions de la BUA

LONDRES (PA) — Une société aérienne de Grande-Bretagne, la British United Airways, vient d'inaugurer un nouveau service à bord de ses avions reliant Londres à Nairobi, au Kenya. Elle met à la disposition des hommes d'affaire à bord de ces vols, deux secrétaires... en minijupes.

Les secrétaires disposeront d'un petit bureau où elles pourront prendre la dictée ou transcrire la correspondance des passagers qui préfèrent travailler plutôt que de regarder des films au cours des vols. Il en coûtera \$7.20 l'heure pour leurs services.

Les deux jeunes filles affectées à ce service ont elles-mêmes dessiné leur uniforme. Elles ont opté pour le minijupe en faisant remarquer que "les hommes d'affaire préfèrent que nous soyons ainsi vêtues".

Les délégués syndicaux acceptent l'offre de GM

DETROIT (AFP) — Les délégués syndicaux des 400,000 ouvriers de General Motors ont approuvé hier après-midi le nouveau contrat collectif négocié pour trois ans par le Syndicat unifié de l'automobile.

L'accord doit encore être ratifié par toutes les sections locales des syndicats de "General Motors" avant que la grève qui dure depuis le 14 septembre, se termine.

Le conseil des 350 délégués syndicaux a approuvé l'accord dans une proportion de quatre contre un après 5 heures 1-2 de discussions.

Le nouveau contrat, qui est considéré comme le plus avantageux jamais négocié dans l'industrie automobile américaine compte en particulier les points suivants:

1) — Des augmentations de salaires allant de 49 à 61 cents de l'heure (par rapport à un salaire-horaire moyen de 4,2 dollars). En tenant compte des avantages annexés l'augmentation consentie aux ouvriers de "General Motors" est de l'ordre de 30 pour cent pendant les trois années du contrat dont 13 à 14 pour cent pendant la première année.

2) — Une indexation trimestrielle automatique et illimitée des salaires sur les augmentations du coût de la vie, alors que dans le précédent contrat l'indexation était limitée à 8 cents de l'heure par année.

3) — Un nouveau régime de retraites garantissant 500 dollars par mois après 30 ans de travail à partir de 58 ans de la première année, à partir de 56 ans la seconde année et de 55 ans la troisième année.

RECOMMANDATIONS

Le Conseil des 350 délégués syndicaux a recommandé hier aux 375,000 employés de GM, en grève depuis 59 jours, d'accepter l'accord de principe intervenu entre les deux parties.

Les travailleurs acceptent généralement les recommandations du Conseil.

Un porte-parole des Travailleurs unis de l'automobile a fait savoir que les procédures de ratification du contrat commenceraient probablement dimanche, et continueraient pendant encore quatre ou cinq jours.

Le président du syndicat, Leonard Woodcock a précisé que les usines où une entente locale n'était pas encore survenue pourraient continuer à faire la grève, même si le contrat national était signé. Le contrat national n'implique que les employés de la GM, aux Etats-Unis. Les deux parties continuent à négocier au Canada, qui compte sept usines de la société GM, dont six sont situées en Ontario et une à Ste-Thérèse, au Québec.

Le nouveau contrat produira un effet inflationniste

par Claude MOISY

WASHINGTON (AP) — Le règlement du conflit de "General Motors" va stimuler temporairement la reprise de l'économie américaine, mais il va contribuer, à plus long terme, à la poursuite de l'inflation, estime-t-on généralement dans les milieux économiques.

La nouvelle convention collective triennale négociée à Detroit, qui doit encore être ratifiée par les 400,000 ouvriers de "General Motors" en grève depuis deux mois, comporte la plus grosse augmentation de salaires jamais obtenue dans l'industrie automobile américaine. Elle ne va pas manquer d'être prise comme modèle par les millions d'ouvriers d'autres industries dont la convention collective doit être renouvelée dans les mois à venir.

Le syndicat de l'automobile a obtenu en particulier des hausses de salaires de l'ordre de 30 pour cent, pendant les trois années du contrat, dont 13 pour cent au moins pendant la première année. Au mois de janvier les 150,000 ouvriers de "General Electric" n'avaient obtenu qu'une augmentation annuelle de 8 pour cent après trois mois de grève.

EFFETS BENEFIQUES TEMPORAIRES

La reprise du travail à "General Motors", qui ne sera pas complète avant le début du mois prochain, va évidemment avoir des effets bénéfiques pour l'économie américaine, dont la relance est actuellement freinée par la grève. Le chômage, aggravé par le ralentissement de la production automobile et des industries annexes va se stabiliser, sinon régresser. Le produit national brut, qui aura perdu environ 9 milliards de dollars du fait de la grève d'ici le 1er décembre, connaîtra sûrement un rebond lorsque "General Motors" et ses fournisseurs mettront les bouchées doubles pour rattraper le temps perdu.

Mais lorsque le rythme de la production sera redevenu normal après deux ou trois mois de "surchauffe" dans l'automobile, c'est surtout l'effet nettement inflationniste du règlement du conflit qui se fera sentir. La direction de "General Motors" a déjà souligné que les avantages consentis au syndicat dépassaient les gains de productivité probables pendant la durée du contrat.

HAUSSE DES PRIX

En prévision des concessions qu'ils allaient devoir faire pour le renouvellement de la convention collective, les grands producteurs d'automobiles ont déjà annoncé des augmentations moyennes de plus de 6 pour cent sur leurs modèles 1971. Il n'est donc pas impossible qu'une nouvelle augmentation du prix des voitures suive le règlement du conflit.

Mais étant donné l'ampleur des charges nouvelles (2 milliards de dollars supplémentaires rien que pour les salaires à "General Motors") il est certain que des relèvements successifs importants auront lieu pendant les deux années à venir.

Lorsque le syndicat "UAW" en aura fini avec les trois grands de l'automobile, il s'attaquera au renouvellement des conventions collectives pour le million d'ouvriers des industries de pièces détachées et de machines agricoles qu'il représente aussi. Il s'efforcera évidemment de ne pas obtenir pour eux moins qu'il n'a gagné pour ceux de l'automobile.

Par ailleurs le syndicat de la sidérurgie, dont le contrat triennal arrive à expiration le 1er juillet prochain, a déjà manifesté sa volonté de ne pas obtenir moins que celui de l'automobile pour son million d'adhérents et se prépare à une grève pour soutenir ses revendications.

La course des salaires et des prix, que le gouvernement Nixon se refuse à freiner par des contrôles administratifs, risque donc de connaître un nouvel élan et l'inflation, qui ne s'est que très légèrement ralentie cette année, de recevoir une nouvelle impulsion.

Une pilule contre le cancer

LONDRES (PA) — Un chercheur scientifique britannique a rapporté, mercredi, qu'il a mis au point une pilule capable d'arrêter les progrès d'un cancer chez la souris.

Nous ne prétendons pas avoir frappé le grand coup final, a souligné le Dr K. Hellmann, chef de service aux laboratoires de l'Imperial Cancer Research Fund, à Londres, mais nous venons de franchir un grand pas.

S'adressant aux membres de l'Association des journalistes britanniques, le Dr Hellmann a révélé que cette pilule a été utilisée pour prévenir la formation de cancers secondaires—ceux qui tuent—chez des souris déjà atteintes de cancers primaires.

Maintenant, a-t-il révélé, la pilule est expérimentée chez des patients humains, à Londres, Glasgow et Belfast, mais les résultats n'en seront pas divulgués avant un certain temps.

Connue sous le nom de Bis-dioxy-pipridine, ou ICRF-159, cette drogue a été découverte l'an passé. Si l'on réussit à prouver qu'elle peut de façon générale contrôler la formation des cancers secondaires, a dit le chercheur, le traitement en deviendra aussi facile que celui que l'on applique présentement aux cancers primaires.

En fait, le cancer devient mortel au moment où les tumeurs originales envahissent les organes vitaux et qui le généralise à tout l'organisme. Il arrive même que le cancer primaire n'ait d'autre aspect dangereux pour la vie du malade que celui de conduire à la formation de cancers secondaires.

Pour le moment, a expliqué le chercheur britannique, un traitement qui s'est avéré efficace contre un certain type de tumeur peut fort bien être tout à fait nul dans 99 autres cas. Mais à partir du moment où nous pourrions arrêter le cancer à son stade primaire, nous aurions franchi un pas de géant. Le cancer primaire deviendrait alors aussi dangereux qu'une verrue géante.

David Kennedy nie que le budget sera déficitaire de \$20 millions

BOSTON (AFP) — M. David Kennedy, secrétaire au Trésor, a proclamé, hier, pour la première fois les vertus du déficit budgétaire que les Etats-Unis ont certainement connaître cette année.

M. Kennedy, qui parlait devant une association d'hommes d'affaires de Nouvelle-Angleterre, a toutefois contesté que les comptes de l'Etat pour l'année fiscale commencée le 1er juillet dernier se solderont finalement par un déficit de l'ordre de 20 milliards de dollars, comme le prétendent certains économistes de l'opposition. Il s'est borné à admettre que l'estimation officielle d'un déficit de 1,3 milliard de dollars, faite en mai dernier, ne correspondait plus à la réalité.

"Un déficit budgétaire qui se produit parce que l'économie fonctionne au-dessous de sa capacité est un signe encourageant", a-t-il dit.

"Cela signifie que la politique fiscale joue son rôle approprié en contribuant à compenser le déclin du revenu national".

M. Kennedy a expliqué que le déficit du budget a augmenté, parce que le ralentissement de l'économie a réduit les recettes de l'impôt et non pas parce que le gouvernement a augmenté considérablement ses dépenses, ce qui enlève au déficit son caractère inflationniste.

Lise Balcer dit avoir loué

(Suite de la première page)

de la façon d'entrer dans sa résidence. Il avait été question d'enlever l'otage sur le chemin de son travail. On avait mentionné aussi qu'il fallait être armé pour ce genre d'opération. Ils avaient aussi parlé de changer les plaques d'immatriculation de l'auto après l'enlèvement et de la nécessité de se montrer le moins possible à l'extérieur.

Le témoin, qui a dit qu'il n'avait aucun moment n'avait mentionné le nom de M. Laporte, a déclaré qu'elle était partie pour Percé au début du mois d'août et qu'elle en était revenue en septembre.

La prochaine fois qu'elle a revu Paul et Jacques, c'était à un centre d'achat, près du boulevard Rolland-Therrien. Les deux frères étaient dans une auto bleue et avaient téléphoné à Arène pour lui demander de l'argent. Lise avait accompagné Arène qui était allé les retrouver et qui leur avait remis \$100.

Le témoin a ensuite identifié toute une série de personnes grâce à des photographies que lui remettait le procureur de la couronne, Me Jacques Ducros. C'est ainsi qu'elle a identifié Paul et Jacques Rose, Francis Simard et Clément Roy. Elle a dit avoir fait la connaissance de ce dernier à la maison du Pêcheur. Elle ne l'a jamais vu à la maison de la rue Armstrong.

Elle a affirmé à plusieurs reprises qu'elle n'était jamais retournée à Saint-Hubert après avoir quitté la maison au début d'août. D'autres personnes qu'elle a identifiées sur les photos:

— Jean-Marc Beauchamp, qu'elle a connu il y a quelques années au CEGEP Lionel-Groulx et qu'elle n'a jamais vu dans la rue Armstrong.

— Normand Turgeon, qu'elle a vue dans la rue Armstrong, une fois, en compagnie de Arène, mais avant le mois de mai.

— Arène, qu'elle connaît depuis un an et demi et qu'elle a vu à la maison de Saint-Hubert à une occasion.

— Michel Cabana, qu'elle a rencontré à la Maison du Pêcheur, l'été dernier et avec qui elle a fait deux voyages aux Etats-Unis accompagnés de Arène. Le premier de ces voyages aurait été fait lors de la fin de semaine de la fête du Travail.

À la Maison du Pêcheur, au cours de l'été 1969 ou de 1970, elle a aussi rencontré Denis Pronovost, Steve Albert, Yves Brunet, Jean-Louis Yelle, Michel Guévremont, Richard Hébert, Pierre Dubois, Louise Lizotte, Carole Brault, Hélène Lacasse et Lucie Lalonde.

Elle a dit avoir rencontré Jacques Lanté l'an dernier, au centre Masonneuve, lors d'une manifestation contre le bill 63. Il s'agissait d'une soirée intitulée "63 artistes en calisse". Elle a dit ne jamais l'avoir vu dans la rue Armstrong. Il n'avait jamais été question de lui lors des discussions sur l'enlèvement.

À la Maison du Pêcheur, elle a aussi rencontré un Américain du nom de Tony et son amie, Jill Turner ainsi que Serge Labrecque, Claude Richard et Guy Chevalier.

Après beaucoup d'hésitation, elle a identifié une Chevrolet bleue comme étant celle dans laquelle se trouvaient les frères Rose lorsqu'elle les avait vus au centre d'achat, en compagnie de Arène. Elle a identifié une bague, portant ses initiales à l'intérieur, et a admis la possibilité qu'elle ait soit perdu ou oublié cette bague dans la maison de la rue Armstrong.

Au moment où elle habitait cette maison, il n'y avait pas d'ouverture permettant de passer directement du garage à la maison, a-t-elle dit. Son témoignage a duré près d'une heure et au bout de trois-quarts d'heure elle a demandé à s'asseoir étant donné qu'elle n'avait pas dîné, a-t-elle dit.

ARENE — Arène, le témoin suivant, a commencé par demander au juge Trahan la permission de relire la déclaration qu'il avait faite, en compagnie de son avocat Me Bernard Bergler.

Au bout de quelques minutes, Me Bergler a présenté une motion au juge, affirmant que son client n'était pas compétent pour témoigner, qu'il était découragé après avoir été gardé en prison durant plus de quatre semaines et que durant la première semaine, il n'avait pas mangé, parce qu'il ne pouvait pas. A une occasion, il avait été gardé sans lumière durant 24 heures et avait perdu la notion du temps. Son témoignage pourrait jeter de la confusion dans l'enquête, a dit l'avocat.

"Nous ne sommes pas ici pour faire du jaunisme, mais pour tenir une enquête sur la mort de M. Laporte", a répondu le juge, qui en a profité pour demander aux membres du Barreau d'en prendre note.

Le juge a ensuite accordé la protection de la cour au témoin et lui a offert un chaise toutes ses dents et en expliquant qu'il avait été faible au début mais qu'aujourd'hui il se sentait bien.

Arène a donné comme adresse le 1149 boulevard Roland-Therrien, à Longueuil. Il a facilement reconnu les photos de Paul Rose, Bernard Lortie, Simard et de Jacques Rose. Il a avoué connaître Paul depuis deux ou trois ans et de le connaître personnellement depuis l'été.

Il a demeuré avec lui et Lortie dans un logement de la rue London, à Montréal-Nord. Le trio a cessé d'habiter ensemble en février ou mars 1970. Arène a dit avoir revu Paul, vers le mois de mai sur la rue Armstrong, avant que lui-même parte pour la Gaspésie.

A cette occasion, il avait vu Lortie, Jacques Rose, Lise Balcer, Morency mais il n'avait pas vu Simard. Une autre fois, il y avait vu simplement Paul et Morency.

GASPESIE

Arène dit être parti pour la Gaspésie au début de juin et avoir passé tout l'été à la Maison du Pêcheur. Il serait revenu dans la métropole durant la nuit du 6 au 7 septembre. Après cela, il a vu Paul une seule fois, au centre d'achats, mais il ne se souvient pas si Lise Balcer était avec lui à ce moment. Lors de cette rencontre, a-t-il dit, Jacques et Paul voulaient partir pour les Etats-Unis et avaient besoin d'argent. Ils n'avaient pas donné les raisons de leur voyage. Arène a aussi admis qu'il avait été question d'armes, mais que les deux frères n'avaient pas dit qu'ils allaient aux Etats-Unis "pour ça".

Sur les photos que lui présentait le procureur de la Couronne, Arène a reconnu à peu près les mêmes personnages qu'avait auparavant identifiés Lise Balcer. Il a ajouté que certains d'entre eux avaient à l'occasion habité chez lui. Il a dit avoir fait la connaissance d'un grand nombre de ces personnes à la Maison du Pêcheur.

Il a reconnu Normand Turgeon au CEGEP d'Ahuntic. Il a dit avoir fait un voyage aux Etats-Unis en compagnie de Lise Balcer, de Guy Chevalier et de Michel Cabana. L'avocat qui lui demandait s'il connaissait un type du nom de "L'Indien", il a répondu dans l'affirmative, mais il a ajouté que ce type habitait la Gaspésie.

Il a eu du mal à identifier Jacques Lanté, parce qu'il a noté que Jacques et son frère François se ressemblaient étrangement. Il a connu Jacques au temps du Mouvement de libération du taxi et ne l'a vu ni l'été dernier ni cet automne.

Arène a raconté que plusieurs de ces types qu'on lui demandait d'identifier, il en avait fait la connaissance en prison en

Gaspésie, après avoir été arrêté pour s'être introduit illégalement sur des territoires de pêche réservés. Un seul nouveau nom est sorti de son témoignage: celui de Jacques Cossette-Trudel.

Tout comme l'avait fait Lise Balcer avant lui, il a identifié Mme Rose et a avoué être allé manger chez elle quelquefois.

Il aurait aussi fait un voyage aux Etats-Unis en compagnie de Claude Richard. Il a dit ne pas connaître beaucoup Lise Rose, sœur de Paul et de Jacques. Il l'aurait seulement vue quelquefois dont la dernière l'hiver dernier. Après cela, il l'a aperçue en prison, récemment, à la suite de son arrestation.

Sur une photo prise à la porte du Palais de Justice de Gaspé, il a reconnu Simard, Paul Rose, Jacques Baulne et François Charbonneau. A la fin de son témoignage qui a duré trois quarts d'heure, son avocat a demandé à s'entretenir privément avec le procureur de la Couronne.

En revenant devant le tribunal, le procureur a annoncé qu'il verrait à ce que le témoin soit changé de cellule.

TURGEON

Normand Turgeon a commencé par admettre qu'il reconnaissait son écriture et sa signature sur les déclarations qu'on lui avait remises pour qu'il les relise, mais il a affirmé que ces déclarations avaient été faites sous des menaces verbales.

Il a ensuite demandé au juge et reçu la permission de témoigner assis, étant donné qu'il fait la grève de la faim depuis six jours, afin de protester contre "l'acte d'accusation illégal" porté contre lui. Il a dit habiter le boulevard L'Assomption, à Montréal.

Il a avoué connaître Paul Rose et l'avoir vu peut-être quatre fois entre mars et juin derniers, et une fois au début de septembre. Il l'aurait vu une fois, peut-être deux à la maison de Saint-Hubert.

Lui aussi a identifié bon nombre de personnes déjà reconnues par les deux autres témoins. Il a dit avoir fait la connaissance de Lortie alors que celui-ci travaillait dans un restaurant à Percé. Il le connaissait de vue seulement et n'a appris son nom qu'après l'avoir rencontré une fois ou deux en compagnie de Paul Rose.

Turgeon est au nombre de ceux qui ont habité un soir ou deux boulevard Roland-Therrien, chez Arène, en même temps que Lise Balcer, Pierre-Marc Beauchamp et Christiane Sauvé.

Une fois qu'il avait fait remarquer par téléphone à Jacques Rose que "mes pneus" étaient finis sous la Chevrolet bleue au toit de vinyle noir, et qu'il avait besoin de l'auto pour se rendre à Percé, Jacques lui avait offert de lui prêter des pneus et Turgeon avait accepté.

Les deux s'étaient rencontrés à l'intersection des rues Mont-Royal et Saint-André et avaient échangé leurs pneus.

Il s'est rendu sur la rue Armstrong, au début de septembre, et en compagnie de Paul, Jacques, Simard, Arène et peut-être Lortie, tous avaient discuté d'un feu survenu à Percé.

Quelques jours après, dans une auto Oldsmobile 1964, en compagnie de Beauchamp, ils avaient fait un voyage aux Etats-Unis et s'étaient rendus jusqu'à Old Orchard.

EMPLOI DU TEMPS

Il a raconté que le 2 octobre, il lui avait fallu remettre une auto Renault qu'il avait empruntée et qu'il avait cherché une autre voiture pour prendre trois jours de vacances. Lortie lui avait offert la Chevrolet bleue au toit de vinyle noir et il était allé la chercher à Saint-Hubert. Il n'y avait personne à la maison mais Bernard en avait la clé. Mais l'auto ne lui avait été prêtée que pour quelques jours et il s'était ensuite rendu à Saint-Jérôme, en emprunter une autre.

Il avait couché à Saint-Jérôme ce soir-là et en était revenu le lendemain vers une heure de l'après-midi. Il était allé reporter la Chevrolet bleue à Saint-Hubert, avait laissé la clé dans le compartiment aux gants parce qu'il n'y avait personne dans la maison.

Mais il avait regardé par une petite fenêtre dans le garage et avait vu un Chevrolet-Il blanche qu'il a eu beaucoup de difficulté à identifier sur des photos.

En fouillant dans le compartiment des gants, il avait trouvé l'enregistrement de la Chevrolet bleue et avait constaté que l'auto appartenait à Paul Fournier. Beauchamp l'avait alors ramené dans l'Oldsmobile 1964.

Le 3 octobre, Turgeon dit avoir passé la journée chez son père, et être sorti le soir avec une amie. Il aurait aussi passé le lendemain chez son père et y serait demeuré jusque vers 11h30 alors qu'il est allé chercher Beauchamp et que tous deux sont partis pour les Etats-Unis. Ils sont revenus dans la nuit du 7 octobre, a-t-il dit, après avoir demandé qu'on lui apporte un calendrier afin d'assurer la justesse de son témoignage.

Parce que les freins de l'auto étaient fins, tous deux auraient abandonné l'auto à l'intersection des rues Radisson et Chamby à Longueuil et seraient entrés en métro jusqu'à la station Henri-Bourassa, à Montréal.

Tous deux s'étaient alors rendus à Saint-Jérôme en auto. Le lendemain ils étaient allés au CEGEP Lionel-Groulx de Saint-Jérôme, ainsi qu'au magasin Coop et, en soirée, au Cop-d'Or. Une amie de Beauchamp, qui se rendait à Montréal avec son ami, en automobile, aurait ramené Turgeon dans la métropole vers 10h30 du matin, le 9 octobre.

CAMP

Turgeon a identifié une photo où il était au volant d'une auto, en compagnie de Arène et de Christiane Sauvé, aux environs de Percé. A l'avocat qui lui demandait s'il se trouvait un camp dans les environs, Turgeon a répondu qu'il y avait un camp de bûcherons mais que ce n'était pas pour chercher un camp que le groupe était allé là, mais pour faire un voyage de plaisir.

Armé de son calendrier, il a dit avoir couché, samedi le 3 octobre, chez Jacques Geoffroy qui parlait ce soir-là d'un fauteuil que son frère devait lui donner.

Au moment de l'enlèvement de Cross, a-t-il affirmé, lui et son ami Beauchamp, se trouvaient à l'hôtel Avon, à Hartford, aux Etats-Unis. Il a appris l'enlèvement du diplomate par les journaux.

Il a fait deux voyages aux Etats-Unis, en septembre 1970. L'un effectué en compagnie de Arène, de Christiane Sauvé et de Beauchamp, il n'a pu se souvenir du but.

Un autre avait pour but de trouver une certaine somme d'argent afin de financer la Maison du Pêcheur. Aux questions du procureur qui lui demandait où ils comptaient trouver cet argent, Turgeon a répondu que c'était au moyen de chèques de voyageurs, mais qu'il ne connaissait pas le "principe de l'affaire".

Lors de ces voyages, il n'était pas armé, a-t-il dit, et il n'a jamais possédé d'arme. La dernière fois qu'il a vu Lise Rose, a-t-il dit, c'était en août 1969. Le témoignage de Turgeon a duré environ trois quarts d'heure et le témoin, avant de quitter la cour, a fait sourire les quelque 80 personnes qui s'y trouvaient en demandant au juge: "Votre Honneur, puis-je vous rendre votre calendrier?"

L'enquête a été ajournée à 10h du matin, vendredi le 20 novembre prochain.



RETENUS AU SOL — Les appareils que l'on aperçoit dans le hangar ne sont pas les seuls à être retenus au sol, après que la grève des pilotes eût éclaté à la Mohawk Airlines.

La compagnie dessert 87 villes dans 12 Etats, ainsi que le Canada, et transporte environ 7,500 personnes par jour.

Tiers-Monde

Les troupes gouvernementales tentent de reconquérir le centre du Cambodge

PHNOM PENH, AFP. Plusieurs bataillons cambodgiens ont été embarqués sur des canonnières et ont pénétré hier dans l'immense lac du Tonlé Sap pour reconquérir le centre du Cambodge, contrôlé par les communistes, et libérer les voies d'accès à Kompong Thom, qui est isolée, a annoncé le haut commandement cambodgien.

La flottille cambodgienne a levé l'ancre à l'aube hier de Kompong Cham, à 50 milles au nord-ouest de Phnom Penh. Deux bataillons de renforts ont été embarqués à Chhnl Trou, sur la rive sud du Tonlé Sap puis l'ensemble de la force navale s'est divisé en trois.

L'un de ces groupes a remonté la rivière Stung Sen vers la capitale provinciale de Kompong Thom, à 80 milles au nord de Phnom Penh, pendant que les deux autres débarquaient sur la rive nord de Tonlé Sap pour libérer des villages occupés par les forces communistes.

Dans les premières heures de l'opération, a précisé le haut commandement, quatorze jonques ont été arraisonnées. Treize Vietcongs et Nord-Vietnamiens, qui se trouvaient à leur bord, ont été faits prisonniers, les autres ayant réussi à s'enfuir. Un paysan cambodgien, trouvé en possession d'un sauf-conduit communiste, a été également arrêté.

La route de Kompong Thom, qui l'une des cinq villes du nord du Cambodge encore sous contrôle des autorités de Phnom Penh, malgré les dures attaques communistes, est coupée depuis le mois de mai. La ville a été ravitaillée par la voie fluviale, et par les airs, mais, avec la fin de la saison des pluies, le niveau des eaux de la Stung Sen baisse.

D'autre part, l'opération combinée vietnamo-cambodgienne, dans laquelle dix mille hommes avaient été engagés au sud-ouest de Phnom Penh, a été abandonnée.

Les six mille soldats vietnamiens qui ont participé à l'opération ont été repliés sur Neuk Leung, importante base logistique située à 25 milles au sud-ouest de Phnom Penh, après avoir laissé échapper les forces communistes.

Cinq "ennemis" seulement ont été tués au cours de cette opération, qui était la plus importante depuis le début de la guerre, et de plus, les forces communistes ont été attaquées, dans la nuit de mercredi à jeudi, Kompong Tuol, à quelques milles du poste de commandement sud-vietnamien.

Le colonel Vo Huu Hanh, commandant les troupes vietnamiennes a fait part de sa crainte de voir son PC attaqué au mortier s'il restait une journée

de plus, et il a déclaré que ses troupes faisaient mouvement sur Neak Lung "pour y attendre les ordres".

Cette opération combinée avait été lancée dimanche et son objectif était d'encercler une force communiste évaluée à un régiment qui était retranché dans la forêt de bambous. Phnom Penh avait fait appel aux Sud-Vietnamiens en raison de la pénurie de chars et d'hélicoptères dont souffre l'armée cambodgienne.

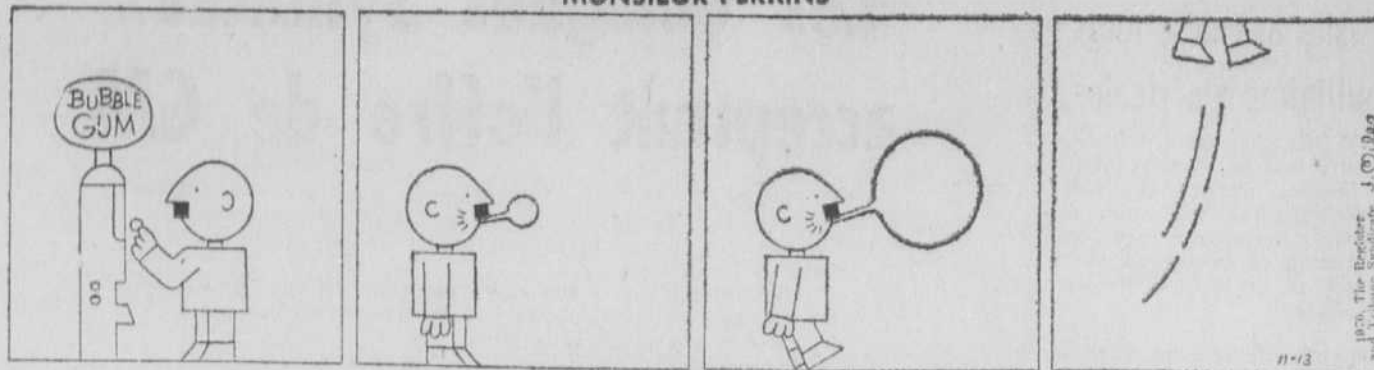
Sur le front nord, la situation reste confuse après quatre jours de violentes attaques des troupes communistes qui ont fait sauter un pont à Batheay, à 30 milles au nord-est de Phnom Penh, isolant Skoun, Prey Troeung et la troisième ville de Cambodge, Kompong Cham.

Des troupes ont été acheminées en renfort par des sampans à travers le lac que franchissait le pont détruit.

Le haut commandement a indiqué que les deux bataillons, dont on était sans nouvelles et dont on pensait qu'ils étaient tombés dans une embuscade, à 3 milles à l'est de Skoun, étaient intacts et n'avaient pas été attaqués.

Une force cambodgienne, forte de 1,500 hommes, est également isolée par les eaux dans la région de Taing Kau au nord-est.

MONSIEUR PERKINS



LES AVENTURES DE PAULINE



DR BEAUDOC



MANDRAKE, LE MAGICIEN



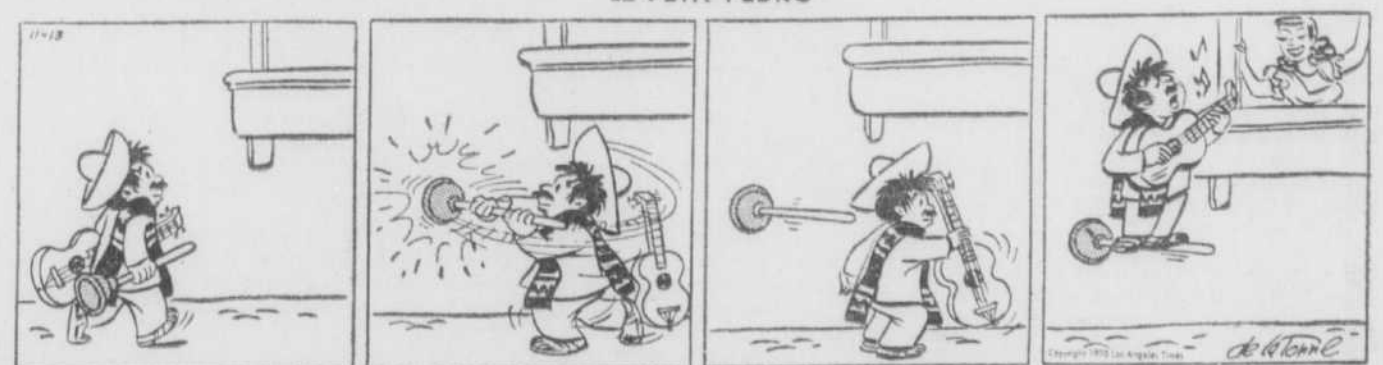
MUTT et JEFF



GALOPIN



LE PETIT PEDRO



MARC DES BOIS



BATMAN et ROBIN



Paquet

CENTRE-VILLE

OPÉRATION Bon Budget SOUS-SOL

Bottes élégantes pour fillettes

En vinyle. Choix de 3 styles différents. Chaudement doublées, semelles antidérapantes. Brun, noir, blanc. 11 à 4.

Spécial

5⁸⁸

Paquet, chaussures, rayon 325, Bon Budget, sous-sol



Chaudes et pratiques

Bottes de motoneige

En nylon, liséré de beige, chaudement doublées, semelle antidérapante. Bleu marine. 7 à 5.

Paquet, chaussures, rayon 325, Bon Budget, sous-sol



Spécial

5⁸⁸

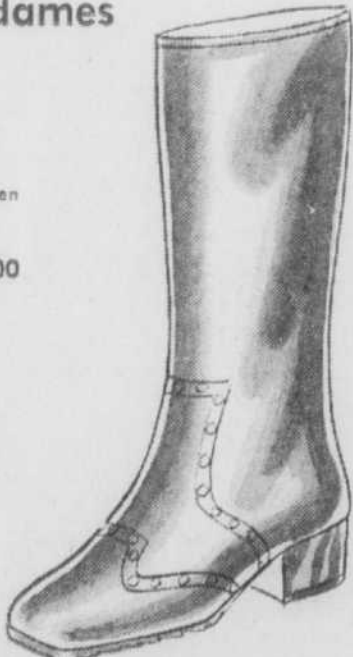
Bottes pour dames à prix d'aubaine

Composition. Vaste choix de bottes de toutes longueurs, bien doublées, teintes assorties. Noir, brun, etc. 5 à 10. Prix orig. 10.00 et 15.00

Spécial

7⁸⁸

Paquet, chaussures, rayon 325, Bon Budget, sous-sol



Lot de bottes pour dames en cuir

Longueurs assorties et talons variés. Une très belle valeur à ce bas prix. Choix de teintes assorties: noir, brun, beige, gris, etc. 5 à 10. Prix orig. 23.00 et 30.00

Spécial

14⁸⁸

Paquet, chaussures, rayon 325, Bon Budget, sous-sol



Notre vente

GOUP D'VENT

se continue par tout le magasin Profitez des nombreuses aubaines!

GAGNEZ UN VOYAGE aller et retour MONTREAL-HAWAII



Pour deux personnes par CP Air, en coopération avec notre agence de voyages: VOYAGES LAURIER INC., incluant une allocation de dépenses de \$400.00.

CONDITIONS DU CONCOURS: Inscrivez vos nom, adresse, numéro de téléphone au verso de vos factures ou fac-similés acceptables au Centre-Ville et à Place Laurier. Déposez-les dans une boîte placée à cet effet.

DURÉE DU CONCOURS: Du 11 novembre 1970 au 2 janvier 1971. Le tirage aura lieu le 4 janvier 1971.

Notre personnel et ses dépendants ne sont pas éligibles.

Le Chili reprend ses relations avec Cuba

SANTIAGO DU CHILI (AFP) — Le gouvernement de l'Union populaire a réalisé sa première grande réforme dans le domaine de la politique extérieure en décidant de rétablir les relations diplomatiques avec Cuba.

Cette décision était prévisible. Le président de la République M. Salvador Allende, qui est entré en fonctions le 4 novembre dernier l'avait annoncée à plusieurs reprises au cours de la campagne électorale.

"Quand l'Union populaire sera au pouvoir, disaient, nous rétablirons immédiatement les relations avec Cuba, pays frère". La mesure est intervenue moins de quarante jours après l'accession de la gauche au pouvoir.

M. Allende avait également expliqué que le Chili se passerait de l'autorisation de l'Organisation des Etats américains pour entreprendre cette action diplomatique, et en fait l'OEAE n'a pas été consultée. Quand on l'interrogeait sur les réactions éventuelles de l'OEAE à l'égard du Chili, il répondait: "Imaginer des représailles serait ridicule... Le Mexique n'entretient-il pas de relations avec Cuba?"

D'une manière générale, quel que soit le régime, le Chili a toujours montré peu de goût pour le blocus contre Cuba. Lorsque l'OEAE a décidé de couper l'île de Fidel

Castro du reste de l'Amérique, en août 1964, le conservateur Jorge Alessandri était au pouvoir et le Chili n'a pas signé le traité contre Cuba.

Le régime démocrate-chrétien est venu ensuite, et le ministre des Affaires étrangères du gouvernement d'Eduardo Frei, Gabriel Valdés, s'est fait, tout au long de cette année, le champion de la défense de Cuba contre l'isolement qui la frappait. Il déclarait: "Il n'est pas normal, il n'est pas juste, il n'est pas raisonnable que Cuba reste au ban de l'Amérique". Bien plus, à partir du mois de mai dernier, le Chili a repris d'une manière semi-officielle au début, puis officielle, ses échanges commerciaux avec Cuba, au nez et à la barbe de l'OEAE.

Il était logique, estiment les observateurs que le gouvernement de l'Union populaire continue dans cette voie et rétablisse d'emblée les relations diplomatiques.

Les observateurs ont d'autre part remarqué que le président de la République a pris soin de préciser que le rétablissement des relations avec Cuba ne signifiait pas le gouvernement de l'Union populaire se proposait de ne pas respecter les traités internationaux. Cette réflexion confirme que le souci majeur du nouveau gouvernement en matière diplomatique est de suivre une politique d'autodétermination et d'indépendance.

Mme J.-Adolphe Grenier

Mme J.-Adolphe Grenier, née dame Marie-Blanche Lepage épouse de feu monsieur J.-Adolphe Grenier, est décédée le 11 novembre 1970, à Québec à l'âge de 88 ans. Elle demeurait à 325, Chemin Ste-Foy, Québec.

Elle laisse dans le deuil ses enfants, son gendre et belles-filles: M. et Mme Victor Morency (André), M. et Mme Paul Grenier (Kathleen Renaud), M. et Mme Marc Grenier (Madeleine Langlois), Honorable Juge et Mme Jean Grenier (Marguerite Boiteau), Mme Jacques Grenier (Laurette Retieff), Louis Amélie, Thérèse et Mlle Grenier; son frère et sa sœur et belles-sœurs: Mme Eugène-E. Dussault (Thérèse Plamondon), M. et Mme Marc-Aurèle Plamondon (Gabrielle Langlois), Mlle Aldina Grenier, Mme J.-David Lepage (Ida Simonneau), ainsi que plusieurs petits-enfants.

La dépouille mortelle est exposée à sa résidence, 325, Chemin Ste-Foy.

Les funérailles auront lieu samedi en l'église de Notre-Dame du Chemin et l'inhumation aura lieu au cimetière Belmont.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Cloutier Ltée de Québec.

M. Armand-Serge Roy

Monsieur Armand-Serge Roy, journaliste et écrivain, époux de dame Lisette Fortier, est décédé le 10 novembre 1970, à Québec, à l'âge de 59 ans. Il demeurait à 1041 Marguerite-Bourgeoys.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses fils et sa belle-fille: M. et Mme Michel Roy (Barbara Miller), M. Jacques Roy; ses petits-fils: Patrick, Stéphane Roy, sa mère: Mme Horace Roy; sa belle-mère: Mme Aline Fortier; ses beaux-frères et belle-sœur: Dr et Mme Guy Fortier. Membre de l'Assemblée Nationale de Gaspé, Dr et Mme Yves-O. Fortier d'Ottawa, M. et Mme Jacques Bourdon (Mimi Fortier), M. et Mme Marc Fortier.

Les funérailles ont eu lieu vendredi à 10 heures a.m. en l'église de St-Charles-Garnier et l'inhumation a eu lieu au cimetière Belmont.

La direction des funérailles a été confiée à la Maison Cloutier Ltée.

Les décès

CHOUINARD (Maria) — A Québec, le 11 novembre 1970, à l'âge de 80 ans, est décédée Maria Leclerc, épouse de Odila Chouinard, mère de Ernest, Hervé, Liliane (Mme Yves Boutin), Thérèse (Mme Yves Nadeau), Lorraine, sœur de Marie-Anna (Mme Alexandre Bienvenue). Elle demeurait à Beauport. Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire de Gilbert & Turgeon Ltée, 203 St-Joseph, à 2,30 heures pour l'église de St-Martin et de là au cimetière paroissial.

COTE (Françoise) — A Québec, le 11 novembre 1970, à l'âge de 66 ans, est décédée Françoise Côté, fille de feu Edouard Côté et de feu Mary Paul, sœur de Paul-Emile (Lucette Létourneau), Fernande (Mme Alexandre Chauvette), Marie-Jeanne (Mme Gabriel Bouchard), Edouard (Yvonne Landry), Lucien (Berthe Boudreau), Charles-Eugène (Albertine Roy), Mme Arthur Marois. Elle demeurait au 1105 Ave Belvédère. Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de Cloutier Ltée, 975 Marguerite-Bourgeoys, à 9,45 heures pour l'église de St-Martin et de là au cimetière Belmont.

DAIGLE (Auguste) — A Québec, le 12 novembre 1970, à l'âge de 56 ans, est décédé Auguste Daigle, employé au ministère de la Santé Nationale et Bien-Etre Social, époux en premières noces de feu Madeleine Dion et en secondes noces de Lucienne Edouard, beau-fils de Mme Alfred Daigle, père de Louise (Mme Claude Deslauriers) et Nicole, frère de Lucien. Il demeurait au 860 Ave du Plateau, à Charlesbourg. Les funérailles auront lieu lundi, le 15 novembre, à 10 heures. Départ du funérarium Lépine Ltée, 765, 1ère Avenue, à Charlesbourg.

à 9,45 heures pour l'église de St-Cécile et de là au cimetière St-Charles. Il sera exposé vendredi, à compter de 2 heures.

DESCHENES (Maurice) — A Québec, le 10 novembre 1970, à l'âge de 62 ans, est décédé Maurice Deschênes époux de Jeanne d'Arc Tremblay, père de Paul-Emile, Pierrette (Mme Marcel Lemelin) et Raymond, frère de Sr Marie-Aurore des Soeurs Dominicaines, Philippe, Gérard, Marie-Berthe (Mme Jean-Louis Caron), Gabriel, M. et Mme Fernand Deschênes, Léopold, Henri, René, Camille, et Marie-Marthe (Mme André Masse). Il demeurait à 344, St-Vallier ouest. Les funérailles auront lieu vendredi le 13 novembre à 2,30. Départ du funérarium Lépine 218, Chemin de la Canadière à 2h15 pour l'église St-Malo et de là au cimetière de Notre-Dame des Laurentides.

DESGRÈS (Marie-Blanche) — A Québec, le 11 novembre 1970, à l'âge de 88 ans, est décédée Marie-Blanche Desgrès, épouse de feu J.-Adolphe Grenier, mère de André (Mme Victor Morency), Paul (Kathleen Renaud), Marc (Madeleine Langlois), Juge Jean (Marguerite Boiteau), Mme Jacques Grenier (Laurette Retieff), Amélie, Thérèse, Louise, sœur de Thérèse Plamondon (Mme Eugène-F. Dussault), Marc-Aurèle Plamondon (Gabrielle Langlois), M. et Mme J.-David Lepage (Ida Simonneau). Elle demeurait au 325 Chemin Ste-Foy. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de Gilbert & Turgeon Ltée, 9 rue Commerciale, à Bienville.

à 2,45 heures pour l'église de St-Antoine de Bienville et de là au cimetière Val-Sainte à Bienville.

GUILLET (Valère) — A Québec, le 11 novembre 1970, à l'âge de 59 ans, est décédé Valère Guillet, employé de la Cité de Ste-Foy, époux de Charlotte Aubin, père de Claude (Mme M. Emond), frère de Jean M. et Mme Adolphe Guillet. Il demeurait au 131 rue Crémazie Est, Québec. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de Cloutier Ltée, 46 Ouest Boul. St-Cyrille, à 9h45 pour l'église de St-Coeur de Marie et de là au cimetière Belmont.

HUOT (Patrick) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 12 novembre 1970, à l'âge de 59 ans, est décédé Patrick Huot, chauffeur de taxi, époux de Yvette Huot, père de Herman et Jérôme. Il demeurait à Hélie (Mme Gédon Lefebvre), Corinne (Mme Léon Huot), Soeur Marie-Aimée A.M.J., Juliette, Charles, Berthe (Mme Donat Lamontagne). Il demeurait au 288, 2e Avenue Nord, St-Rédempteur. Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire de la Cité de Ste-Foy, sous la direction de Claude Marcoux Ltée, à 2,45 heures pour l'église de St-Rédempteur et de là au cimetière paroissial.

ISABELLE (Georges) — A Québec, le 12 novembre 1970, à l'âge de 65 ans, est décédé Georges Isabelle, époux de Rose-Aimée Quillet, père de Germaine (Mme Maurice Poiré), Géraldine (Mme Johnny Brisson), Louise (Mme Jean-Marc Côté), Marcel (Simone Marcoux), Marie (Mme Emilien Sirois), Marguerite (Mme Suzanne Tremblay), Dorilla Sylvaine, Roland, Carol et Diane, frère de Charles-Emile et Gergette (Mme Pierre Deschênes). Il demeurait au 276 rue Laberge. Les funérailles auront lieu samedi, le 14 novembre, à 2 heures. Départ du funérarium Lépine Ltée, 705 St-Vallier Est, à 1,45 heure pour l'église St-Roch et de là au cimetière St-Charles.

JASMIN (Louis-J.) — A Montmagny, le 10 novembre 1970, à l'âge de 57 ans, est décédé Louis-J. Jasmin, professeur de arts plastiques à l'école Cascaut, époux de Suzanne Marchesseault, fils de Alphonse Jasmin, père de Jean-Louis (Edith), Marc-André (Dorine), et Marie-Thérèse Jasmin-Tremblay. Il demeurait au 333 Boul. Taché Est Montmagny. Les funérailles auront lieu vendredi, à 2 heures. Départ de la résidence funéraire de Marcel Ruelland, 31 Ave de la Fabrique, Montmagny.

à 14h45 pour l'église de St-Mathieu et de là au cimetière paroissial.

LABRECQUE (Adrien) — A Québec, le 10 novembre 1970, à l'âge de 49 ans, est décédé Adrien Labrecque, époux de Geneviève Labrecque, fils de Mme Cyrille Labrecque, père de Thérèse (Mme Raymond Lachance), Ghislaine (Mme Robert Aubry), Jacques; frère de Marcel (Blondine Poulain), Antoinette (Mme Réginald Kirouac), Gilbert (Rita Fortier), Paul-Emile. Il demeurait à 810, rue St-Bernard. Les funérailles auront lieu samedi, à 10h30. Départ de la résidence funéraire de Sylvio Marceau Inc., 270 rue Marie de l'Incarnation à 9h45 pour l'église de St-Martin et de là au cimetière St-Charles.

LABRECQUE (Adrien) — A Québec, le 10 novembre 1970, à l'âge de 49 ans, est décédé Adrien Labrecque, époux de Geneviève Labrecque, fils de Mme Cyrille Labrecque, père de Thérèse (Mme Raymond Lachance), Ghislaine (Mme Robert Aubry), Jacques; frère de Marcel (Blondine Poulain), Antoinette (Mme Réginald Kirouac), Gilbert (Rita Fortier), Paul-Emile. Il demeurait à 810, rue St-Bernard. Les funérailles auront lieu samedi, à 10h30. Départ de la résidence funéraire de Sylvio Marceau Inc., 270 rue Marie de l'Incarnation à 9h45 pour l'église de St-Martin et de là au cimetière St-Charles.

LABRECQUE (Adrien) — A Québec, le 10 novembre 1970, à l'âge de 49 ans, est décédé Adrien Labrecque, époux de Geneviève Labrecque, fils de Mme Cyrille Labrecque, père de Thérèse (Mme Raymond Lachance), Ghislaine (Mme Robert Aubry), Jacques; frère de Marcel (Blondine Poulain), Antoinette (Mme Réginald Kirouac), Gilbert (Rita Fortier), Paul-Emile. Il demeurait à 810, rue St-Bernard. Les funérailles auront lieu samedi, à 10h30. Départ de la résidence funéraire de Sylvio Marceau Inc., 270 rue Marie de l'Incarnation à 9h45 pour l'église de St-Martin et de là au cimetière St-Charles.

LABRECQUE (Adrien) — A Québec, le 10 novembre 1970, à l'âge de 49 ans, est décédé Adrien Labrecque, époux de Geneviève Labrecque, fils de Mme Cyrille Labrecque, père de Thérèse (Mme Raymond Lachance), Ghislaine (Mme Robert Aubry), Jacques; frère de Marcel (Blondine Poulain), Antoinette (Mme Réginald Kirouac), Gilbert (Rita Fortier), Paul-Emile. Il demeurait à 810, rue St-Bernard. Les funérailles auront lieu samedi, à 10h30. Départ de la résidence funéraire de Sylvio Marceau Inc., 270 rue Marie de l'Incarnation à 9h45 pour l'église de St-Martin et de là au cimetière St-Charles.

LABRECQUE (Adrien) — A Québec, le 10 novembre 1970, à l'âge de 49 ans, est décédé Adrien Labrecque, époux de Geneviève Labrecque, fils de Mme Cyrille Labrecque, père de Thérèse (Mme Raymond Lachance), Ghislaine (Mme Robert Aubry), Jacques; frère de Marcel (Blondine Poulain), Antoinette (Mme Réginald Kirouac), Gilbert (Rita Fortier), Paul-Emile. Il demeurait à 810, rue St-Bernard. Les funérailles auront lieu samedi, à 10h30. Départ de la résidence funéraire de Sylvio Marceau Inc., 270 rue Marie de l'Incarnation à 9h45 pour l'église de St-Martin et de là au cimetière St-Charles.

LABRECQUE (Adrien) — A Québec, le 10 novembre 1970, à l'âge de 49 ans, est décédé Adrien Labrecque, époux de Geneviève Labrecque, fils de Mme Cyrille Labrecque, père de Thérèse (Mme Raymond Lachance), Ghislaine (Mme Robert Aubry), Jacques; frère de Marcel (Blondine Poulain), Antoinette (Mme Réginald Kirouac), Gilbert (Rita Fortier), Paul-Emile. Il demeurait à 810, rue St-Bernard. Les funérailles auront lieu samedi, à 10h30. Départ de la résidence funéraire de Sylvio Marceau Inc., 270 rue Marie de l'Incarnation à 9h45 pour l'église de St-Martin et de là au cimetière St-Charles.

LABRECQUE (Adrien) — A Québec, le 10 novembre 1970, à l'âge de 49 ans, est décédé Adrien Labrecque, époux de Geneviève Labrecque, fils de Mme Cyrille Labrecque, père de Thérèse (Mme Raymond Lachance), Ghislaine (Mme Robert Aubry), Jacques; frère de Marcel (Blondine Poulain), Antoinette (Mme Réginald Kirouac), Gilbert (Rita Fortier), Paul-Emile. Il demeurait à 810, rue St-Bernard. Les funérailles auront lieu samedi, à 10h30. Départ de la résidence funéraire de Sylvio Marceau Inc., 270 rue Marie de l'Incarnation à 9h45 pour l'église de St-Martin et de là au cimetière St-Charles.

LABRECQUE (Adrien) — A Québec, le 10 novembre 1970, à l'âge de 49 ans, est décédé Adrien Labrecque, époux de Geneviève Labrecque, fils de Mme Cyrille Labrecque, père de Thérèse (Mme Raymond Lachance), Ghislaine (Mme Robert Aubry), Jacques; frère de Marcel (Blondine Poulain), Antoinette (Mme Réginald Kirouac), Gilbert (Rita Fortier), Paul-Emile. Il demeurait à 810, rue St-Bernard. Les funérailles auront lieu samedi, à 10h30. Départ de la résidence funéraire de Sylvio Marceau Inc., 270 rue Marie de l'Incarnation à 9h45 pour l'église de St-Martin et de là au cimetière St-Charles.

LABRECQUE (Adrien) — A Québec, le 10 novembre 1970, à l'âge de 49 ans, est décédé Adrien Labrecque, époux de Geneviève Labrecque, fils de Mme Cyrille Labrecque, père de Thérèse (Mme Raymond Lachance), Ghislaine (Mme Robert Aubry), Jacques; frère de Marcel (Blondine Poulain), Antoinette (Mme Réginald Kirouac), Gilbert (Rita Fortier), Paul-Emile. Il demeurait à 810, rue St-Bernard. Les funérailles auront lieu samedi, à 10h30. Départ de la résidence funéraire de Sylvio Marceau Inc., 270 rue Marie de l'Incarnation à 9h45 pour l'église de St-Martin et de là au cimetière St-Charles.

LABRECQUE (Adrien) — A Québec, le 10 novembre 1970, à l'âge de 49 ans, est décédé Adrien Labrecque, époux de Geneviève Labrecque, fils de Mme Cyrille Labrecque, père de Thérèse (Mme Raymond Lachance), Ghislaine (Mme Robert Aubry), Jacques; frère de Marcel (Blondine Poulain), Antoinette (Mme Réginald Kirouac), Gilbert (Rita Fortier), Paul-Emile. Il demeurait à 810, rue St-Bernard. Les funérailles auront lieu samedi, à 10h30. Départ de la résidence funéraire de Sylvio Marceau Inc., 270 rue Marie de l'Incarnation à 9h45 pour l'église de St-Martin et de là au cimetière St-Charles.

LABRECQUE (Adrien) — A Québec, le 10 novembre 1970, à l'âge de 49 ans, est décédé Adrien Labrecque, époux de Geneviève Labrecque, fils de Mme Cyrille Labrecque, père de Thérèse (Mme Raymond Lachance), Ghislaine (Mme Robert Aubry), Jacques; frère de Marcel (Blondine Poulain), Antoinette (Mme Réginald Kirouac), Gilbert (Rita Fortier), Paul-Emile. Il demeurait à 810, rue St-Bernard. Les funérailles auront lieu samedi, à 10h30. Départ de la résidence funéraire de Sylvio Marceau Inc., 270 rue Marie de l'Incarnation à 9h45 pour l'église de St-Martin et de là au cimetière St-Charles.

LABRECQUE (Adrien) — A Québec, le 10 novembre 1970, à l'âge de 49 ans, est décédé Adrien Labrecque, époux de Geneviève Labrecque, fils de Mme Cyrille Labrecque, père de Thérèse (Mme Raymond Lachance), Ghislaine (Mme Robert Aubry), Jacques; frère de Marcel (Blondine Poulain), Antoinette (Mme Réginald Kirouac), Gilbert (Rita Fortier), Paul-Emile. Il demeurait à 810, rue St-Bernard. Les funérailles auront lieu samedi, à 10h30. Départ de la résidence funéraire de Sylvio Marceau Inc., 270 rue Marie de l'Incarnation à 9h45 pour l'église de St-Martin et de là au cimetière St-Charles.

LABRECQUE (Adrien) — A Québec, le 10 novembre 1970, à l'âge de 49 ans, est décédé Adrien Labrecque, époux de Geneviève Labrecque, fils de Mme Cyrille Labrecque, père de Thérèse (Mme Raymond Lachance), Ghislaine (Mme Robert Aubry), Jacques; frère de Marcel (Blondine Poulain), Antoinette (Mme Réginald Kirouac), Gilbert (Rita Fortier), Paul-Emile. Il demeurait à 810, rue St-Bernard. Les funérailles auront lieu samedi, à 10h30. Départ de la résidence funéraire de Sylvio Marceau Inc., 270 rue Marie de l'Incarnation à 9h45 pour l'église de St-Martin et de là au cimetière St-Charles.

LABRECQUE (Adrien) — A Québec, le 10 novembre 1970, à l'âge de 49 ans, est décédé Adrien Labrecque, époux de Geneviève Labrecque, fils de Mme Cyrille Labrecque, père de Thérèse (Mme Raymond Lachance), Ghislaine (Mme Robert Aubry), Jacques; frère de Marcel (Blondine Poulain), Antoinette (Mme Réginald Kirouac), Gilbert (Rita Fortier), Paul-Emile. Il demeurait à 810, rue St-Bernard. Les funérailles auront lieu samedi, à 10h30. Départ de la résidence funéraire de Sylvio Marceau Inc., 270 rue Marie de l'Incarnation à 9h45 pour l'église de St-Martin et de là au cimetière St-Charles.

LABRECQUE (Adrien) — A Québec, le 10 novembre 1970, à l'âge de 49 ans, est décédé Adrien Labrecque, époux de Geneviève Labrecque, fils de Mme Cyrille Labrecque, père de Thérèse (Mme Raymond Lachance), Ghislaine (Mme Robert Aubry), Jacques; frère de Marcel (Blondine Poulain), Antoinette (Mme Réginald Kirouac), Gilbert (Rita Fortier), Paul-Emile. Il demeurait à 810, rue St-Bernard. Les funérailles auront lieu samedi, à 10h30. Départ de la résidence funéraire de Sylvio Marceau Inc., 270 rue Marie de l'Incarnation à 9h45 pour l'église de St-Martin et de là au cimetière St-Charles.

LABRECQUE (Adrien) — A Québec, le 10 novembre 1970, à l'âge de 49 ans, est décédé Adrien Labrecque, époux de Geneviève Labrecque, fils de Mme Cyrille Labrecque, père de Thérèse (Mme Raymond Lachance), Ghislaine (Mme Robert Aubry), Jacques; frère de Marcel (Blondine Poulain), Antoinette (Mme Réginald Kirouac), Gilbert (Rita Fortier), Paul-Emile. Il demeurait à 810, rue St-Bernard. Les funérailles auront lieu samedi, à 10h30. Départ de la résidence funéraire de Sylvio Marceau Inc., 270 rue Marie de l'Incarnation à 9h45 pour l'église de St-Martin et de là au cimetière St-Charles.

LABRECQUE (Adrien) — A Québec, le 10 novembre 1970, à l'âge de 49 ans, est décédé Adrien Labrecque, époux de Geneviève Labrecque, fils de Mme Cyrille Labrecque, père de Thérèse (Mme Raymond Lachance), Ghislaine (Mme Robert Aubry), Jacques; frère de Marcel (Blondine Poulain), Antoinette (Mme Réginald Kirouac), Gilbert (Rita Fortier), Paul-Emile. Il demeurait à 810, rue St-Bernard. Les funérailles auront lieu samedi, à 10h30. Départ de la résidence funéraire de Sylvio Marceau Inc., 270 rue Marie de l'Incarnation à 9h45 pour l'église de St-Martin et de là au cimetière St-Charles.

LABRECQUE (Adrien) — A Québec, le 10 novembre 1970, à l'âge de 49 ans, est décédé Adrien Labrecque, époux de Geneviève Labrecque, fils de Mme Cyrille Labrecque, père de Thérèse (Mme Raymond Lachance), Ghislaine (Mme Robert Aubry), Jacques; frère de Marcel (Blondine Poulain), Antoinette (Mme Réginald Kirouac), Gilbert (Rita Fortier), Paul-Emile. Il demeurait à 810, rue St-Bernard. Les funérailles auront lieu samedi, à 10h30. Départ de la résidence funéraire de Sylvio Marceau Inc., 270 rue Marie de l'Incarnation à 9h45 pour l'église de St-Martin et de là au cimetière St-Charles.

LABRECQUE (Adrien) — A Québec, le 10 novembre 1970, à l'âge de 49 ans, est décédé Adrien Labrecque, époux de Geneviève Labrecque, fils de Mme Cyrille Labrecque, père de Thérèse (Mme Raymond Lachance), Ghislaine (Mme Robert Aubry), Jacques; frère de Marcel (Blondine Poulain), Antoinette (Mme Réginald Kirouac), Gilbert (Rita Fortier), Paul-Emile. Il demeurait à 810, rue St-Bernard. Les funérailles auront lieu samedi, à 10h30. Départ de la résidence funéraire de Sylvio Marceau Inc., 270 rue Marie de l'Incarnation à 9h45 pour l'église de St-Martin et de là au cimetière St-Charles.

LABRECQUE (Adrien) — A Québec, le 10 novembre 1970, à l'âge de 49 ans, est décédé Adrien Labrecque, époux de Geneviève Labrecque, fils de Mme Cyrille Labrecque, père de Thérèse (Mme Raymond Lachance), Ghislaine (Mme Robert Aubry), Jacques; frère de Marcel (Blondine Poulain), Antoinette (Mme Réginald Kirouac), Gilbert (Rita Fortier), Paul-Emile. Il demeurait à 810, rue St-Bernard. Les funérailles auront lieu samedi, à 10h30. Départ de la résidence funéraire de Sylvio Marceau Inc., 270 rue Marie de l'Incarnation à 9h45 pour l'église de St-Martin et de là au cimetière St-Charles.

LABRECQUE (Adrien) — A Québec, le 10 novembre 1970, à l'âge de 49 ans, est décédé Adrien Labrecque, époux de Geneviève Labrecque, fils de Mme Cyrille Labrecque, père de Thérèse (Mme Raymond Lachance), Ghislaine (Mme Robert Aubry), Jacques; frère de Marcel (Blondine Poulain), Antoinette (Mme Réginald Kirouac), Gilbert (Rita Fortier), Paul-Emile. Il demeurait à 810, rue St-Bernard. Les funérailles auront lieu samedi, à 10h30. Départ de la résidence funéraire de Sylvio Marceau Inc., 270 rue Marie de l'Incarnation à 9h45 pour l'église de St-Martin et de là au cimetière St-Charles.

LABRECQUE (Adrien) — A Québec, le 10 novembre 1970, à l'âge de 49 ans, est décédé Adrien Labrecque, époux de Geneviève Labrecque, fils de Mme Cyrille Labrecque, père de Thérèse (Mme Raymond Lachance), Ghislaine (Mme Robert Aubry), Jacques; frère de Marcel (Blondine Poulain), Antoinette (Mme Réginald Kirouac), Gilbert (Rita Fortier), Paul-Emile. Il demeurait à 810, rue St-Bernard. Les funérailles auront lieu samedi, à 10h30. Départ de la résidence funéraire de Sylvio Marceau Inc., 270 rue Marie de l'Incarnation à 9h45 pour l'église de St-Martin et de là au cimetière St-Charles.

LABRECQUE (Adrien) — A Québec, le 10 novembre 1970, à l'âge de 49 ans, est décédé Adrien Labrecque, époux de Geneviève Labrecque, fils de Mme Cyrille Labrecque, père de Thérèse (Mme Raymond Lachance), Ghislaine (Mme Robert Aubry), Jacques; frère de Marcel (Blondine Poulain), Antoinette (Mme Réginald Kirouac), Gilbert (Rita Fortier), Paul-Emile. Il demeurait à 810, rue St-Bernard. Les funérailles auront lieu samedi, à 10h30. Départ de la résidence funéraire de Sylvio Marceau Inc., 270 rue Marie de l'Incarnation à 9h45 pour l'église de St-Martin et de là au cimetière St-Charles.

LABRECQUE (Adrien) — A Québec, le 10 novembre 1970, à l'âge de 49 ans, est décédé Adrien Labrecque, époux de Geneviève Labrecque, fils de Mme Cyrille Labrecque, père de Thérèse (Mme Raymond Lachance), Ghislaine (Mme Robert Aubry), Jacques; frère de Marcel (Blondine Poulain), Antoinette (Mme Réginald Kirouac), Gilbert (Rita Fortier), Paul-Emile. Il demeurait à 810, rue St-Bernard. Les funérailles auront lieu samedi, à 10h30. Départ de la résidence funéraire de Sylvio Marceau Inc., 270 rue Marie de l'Incarnation à 9h45 pour l'église de St-Martin et de là au cimetière St-Charles.

LABRECQUE (Adrien) — A Québec, le 10 novembre 1970, à l'âge de 49 ans, est décédé Adrien Labrecque, époux de Geneviève Labrecque, fils de Mme Cyrille Labrecque, père de Thérèse (Mme Raymond Lachance), Ghislaine (Mme Robert Aubry), Jacques; frère de Marcel (Blondine Poulain), Antoinette (Mme Réginald Kirouac), Gilbert (Rita Fortier), Paul-Emile. Il demeurait à 810, rue St-Bernard. Les funérailles auront lieu samedi, à 10h30. Départ de la résidence funéraire de Sylvio Marceau Inc., 270 rue Marie de l'Incarnation à 9h45 pour l'église de St-Martin et de là au cimetière St-Charles.

GAGNON (Cécile) — A Lévis, le 12 novembre 1970, à l'âge de 53 ans, est décédée Cécile Lemieux, épouse de Armand Gagnon, mère de André, Lise, sœur de Rose-Aimée (Jean Dubé), Arthur (Lucienne Dion), Loretta (Noël Pelletier), Emerita, Rita (Arthur Côté), Fernand (Janine Gendreau), Jacqueline (Grégoire Grenier), Rose-Aimée (Jean-Guy Bouchard). Elle demeurait au 2055 de Fondville. Les funérailles auront lieu lundi, le 16 novembre, à 9 heures a.m. Départ du foyer funéraire de Cloutier Ltée, 1745 Bardy, à 8,45 heures pour l'église de St-Pascal de Maizerets et de là au cimetière St-Charles, Boul. Hamel.

GARANT (Aimée) — A Lévis, le 11 novembre 1970, à l'âge de 77 ans, est décédée Aimée Samson, épouse de Paul Garant, mère de Marthe (Mme Noël Roberge), Georges-Paul (Gertrude Poiré), André (Louis Carrier), Isabelle, Gabrielle, Marguerite (Mme Jos. Demers). Elle demeurait au 39 Curé Pelletier, apt 4. Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire de Gilbert & Turgeon Ltée, 9 rue Commerciale, à Bienville.

à 2,45 heures pour l'église de St-Antoine de Bienville et de là au cimetière Val-Sainte à Bienville.

GARANT (Aimée) — A Lévis, le 11 novembre 1970, à l'âge de 77 ans, est décédée Aimée Samson, épouse de Paul Garant, mère de Marthe (Mme Noël Roberge), Georges-Paul (Gertrude Poiré), André (Louis Carrier), Isabelle, Gabrielle, Marguerite (Mme Jos. Demers). Elle demeurait au 39 Curé Pelletier, apt 4. Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire de Gilbert & Turgeon Ltée, 9 rue Commerciale, à Bienville.

GARANT (Aimée) — A Lévis, le 11 novembre 1970, à l'âge de 77 ans, est décédée Aimée Samson, épouse de Paul Garant, mère de Marthe (Mme Noël Roberge), Georges-Paul (Gertrude Poiré), André (Louis Carrier), Isabelle, Gabrielle, Marguerite (Mme Jos. Demers). Elle demeurait au 39 Curé Pelletier, apt 4. Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire de Gilbert & Turgeon Ltée, 9 rue Commerciale, à Bienville.

GARANT (Aimée) — A Lévis, le 11 novembre 1970, à l'âge de 77 ans, est décédée Aimée Samson, épouse de Paul Garant, mère de Marthe (Mme Noël Roberge), Georges-Paul (Gertrude Poiré), André (Louis Carrier), Isabelle, Gabrielle, Marguerite (Mme Jos. Demers). Elle demeurait au 39 Curé Pelletier, apt 4. Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire de Gilbert & Turgeon Ltée, 9 rue Commerciale, à Bienville.

GARANT (Aimée) — A Lévis, le 11 novembre 1970, à l'âge de 77 ans, est décédée Aimée Samson, épouse de Paul Garant, mère de Marthe (Mme Noël Roberge), Georges-Paul (Gertrude Poiré), André (Louis Carrier), Isabelle, Gabrielle, Marguerite (Mme Jos. Demers). Elle demeurait au 39 Curé Pelletier, apt 4. Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire de Gilbert & Turgeon Ltée, 9 rue Commerciale, à Bienville.

GARANT (Aimée) — A Lévis, le 11 novembre 1970, à l'âge de 77 ans, est décédée Aimée Samson, épouse de Paul Garant, mère de Marthe (Mme Noël Roberge), Georges-Paul (Gertrude Poiré), André (Louis Carrier), Isabelle, Gabrielle, Marguerite (Mme Jos. Demers). Elle demeurait au 39 Curé Pelletier, apt 4. Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire de Gilbert & Turgeon Ltée, 9 rue Commerciale, à Bienville.

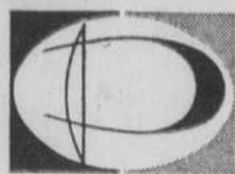
GARANT (Aimée) — A Lévis, le 11 novembre 1970, à l'âge de 77 ans, est décédée Aimée Samson, épouse de Paul Garant, mère de Marthe (Mme Noël Roberge), Georges-Paul (Gertrude Poiré), André (Louis Carrier), Isabelle, Gabrielle, Marguerite (Mme Jos. Demers). Elle demeurait au 39 Curé Pelletier, apt 4. Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire de Gilbert & Turgeon Ltée, 9 rue Commerciale, à Bienville.

GARANT (Aimée) — A Lévis, le 11 novembre 1970, à l'âge de 77 ans, est décédée Aimée Samson, épouse de Paul Garant, mère de Marthe (Mme Noël Roberge), Georges-Paul (Gertrude Poiré), André (Louis Carrier), Isabelle, Gabrielle, Marguerite (Mme Jos. Demers). Elle demeurait au 39 Curé Pelletier, apt 4. Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire de Gilbert & Turgeon Ltée, 9 rue Commerciale, à Bienville.

GARANT (Aimée) — A Lévis, le 11 novembre 1970, à l'âge de 77 ans, est décédée Aimée Samson, épouse de Paul Garant, mère de Marthe (Mme Noël Roberge), Georges-Paul (Gertrude Poiré), André (Louis Carrier), Isabelle, Gabrielle, Marguerite (Mme Jos. Demers). Elle demeurait au 39 Curé Pelletier, apt 4. Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire de Gilbert & Turgeon Ltée, 9 rue Commerciale, à Bienville.

GARANT (Aimée) — A Lévis, le 11 novembre 1970, à l'âge de 77 ans, est décédée Aimée Samson, épouse de Paul Garant, mère de Marthe (Mme Noël Roberge), Georges-Paul (Gertrude Poiré), André (Louis Carrier), Isabelle, Gabrielle, Marguerite (Mme Jos. Demers). Elle demeurait au 39 Curé Pelletier, apt 4. Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire de Gilbert & Turgeon Ltée, 9 rue Commerciale,

doublement vôtre


Paquet

CENTRE-VILLE PLACE LAURIER

La mode à délices
version soirée élaborée

de *Margo*

par Hughes Garber



PURE LAINE VIERGE
La fibre miracle



Un ourlet qui oscille au bas du genou, des styles chatoyants, des coupes élégantes dans un tissu 100% laine décoré de boucles ambre et or. Des créations dessinées par Hugh Garber pour Margo Dress.

a) Un ourlet de satin enjolive cette robe au corsage sans manches et croisé. La jupe est ornée de poches garnies aussi de satin et d'une ceinture à boucle décorative. En blanc ou en noir. Tailles 8 à 16 ans. 70.00

b) Un seul ton pour cette robe coupée sous le buste par une ceinture garnie de boucles ambre et or, à décolleté plongeant. En blanc ou en noir. Tailles 6 à 14 ans. 70.00

Paquet, robes pour dames, rayon 74, 2e étage.
Aussi à Place Laurier, rayon 874, niveau 2.

BAnQ NUMÉRIQUE

Page(s) manquante(s) ou non-numérisée(s)

Veillez vous informer auprès du personnel de BAnQ
en utilisant le formulaire de référence à distance, qui se trouve en ligne :

https://www.banq.qc.ca/formulaires/formulaire_reference/index.html

ou par téléphone **1-800-363-9028**

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 